Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16226 – 7 F

JEUDI 27 MARS 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Pineau-Valencienne et la justice belge

Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe Schneider, a proposé à la justice belge une transaction d'un montant de 400 millions de francs belges (66 millions de francs) pour que soit mis fin à la procédure menée à son encontre par la justice belge. Cette démarche choque à Bruxelles, où le juge d'instruction chargé du dossier dénonce les pressions des *« plus hautes autorités françaises »*. p. 20

Boeing en accusation

D'après la BBC, deux catastrophes aériennes, en 1991 et 1994, seraient dues à un problème de conception du « gouvernail » des Boeing 737. Le constructeur américain dément. p. 20

Crise papoue

Dix jours d'agitation en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont contraint le premier ministre à démissionner. p. 3 et notre éditorial page 15

Les habits du pape

A l'occasion des Journées mondiales de la jeunesse, le créateur de mode a été sollicité par le Saint-Siège pour créer les 5 500 costumes officiels, plus un, celui du pape. p. 26

Conflit hospitalier

Alors que la grève des internes s'étend à 22 CHU sur 26, Alain Juppé envoie 37 parlementaires sur le terrain pour convaincre du bien-fondé de sa réforme. p. 8 et les points de vue p. 14

Les « Mineurs » divisés

Anciens contre modernes, étatistes contre libéraux, l'enjeu de la sûreté nucléaire déchire le corps des Mines. p. 12

Enfance maltraitée

Le gouvernement étudie les moyens d'éviter, chez les jeunes victimes, les traumatismes provoqués par la multiplication des auditions, lors des procédures judiciaires. p. 9

Coûteuse fusion Canal Plus-Nethold

Alors que la fusion officielle entre Canal Plus et Nethold sera entérinée vendredi, les performances du groupe à capitaux sud-africains apparaissent décevantes, avec des pertes d'abonnés en Scandinavie et en Belgique. p. 33

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 327 - 7,00 F

Le rendez-vous de Strasbourg contre le FN

● Les organisateurs attendent des dizaines de milliers de manifestants, samedi 29 mars, à l'occasion du congrès du Front national ● Le parti de M. Le Pen impute aux autorités la responsabilité d'éventuelles violences ● La gauche va soumettre la loi Debré au Conseil constitutionnel

LA GRANDE manifestation organisée par la gauche, à l'appel du Comité de vigilance contre l'extrême droite, samedi 29 mars à Strasbourg, donne lieu à une mobilisation importante des partis, des organisations antifacistes et antiracistes et des syndicats. Les organisateurs avancent le chiffre de 50 000 manifestants, la police prévoyant de son côté 25 000 personnes dans les rues de Strasbourg, samedi, le jour de l'ouverture du congrès du Front national. La manifestation de gauche s'ajoute à des initiatives diverses, dont un rassemblement des élus régionaux de droite, le même jour, ainsi que de nombreux débats, colloques, expositions.

Les dirigeants du Front national ont mis en garde, mardi 25 mars, contre les risques de violences. Ils ont annoncé le dépôt d'une plainte contre X... pour *« actes préparatoires à l'accomplissement de délits ou de crimes, voire de tentative, et* (...) *d'association de malfaiteurs »*, visant les organisateurs de la marche antifasciste. Dans des courriers adressés au maire de Strasbourg, Catherine Trautmann (PS), ainsi qu'au préfet du Bas-Rhin et au procureur de la République, le secrétaire général du Front national, Bruno Gollnisch, et le président du parti, Jean-Marie Le Pen, imputent par avance aux autorités municipales, préfectorales et judiciaires la responsabilité des incidents qui pourraient se produire.

Les députés et les sénateurs socialistes vont saisir le Conseil constitutionnel de la loi Debré sur l'immigration, adoptée mardi par l'Assemblée nationale et qui devait l'être, mercredi, par le Sénat. Les socialistes mettent en cause la création de fichiers et les restrictions apportées par le texte aux droits de la défense des étrangers en situation irrégulière. D'autre part, Simone Veil devait être nommée, mercredi, au Haut Conseil de l'intégration dont elle devrait prendre la présidence.

Lire page 6 et 7 et l'appel de Marek Halter, Gérard Paquet et Jean Viard page 14

La communauté internationale fait pression pour un accord de paix au Zaïre

LES CHEFS d'Etat présents au sommet extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'ouvre mercredi 26 mars à Lomé, devraient faire pression sur les émissaires du président Mobutu et sur ceux de Laurent-Désiré Kabila pour que des négociations en vue d'un accord de paix puissent s'ouvrir entre Kinshasa et la rébellion.

C'est la première fois depuis le début du conflit, en octobre 1996, que des représentants des deux parties participent officiellement à une tentative de négociation. Paris et Washington ont entrepris une démarche conjointe pour réclamer des *« négociations d'urgence »*. Des dizaines de milliers de réfugiés, continuent d'errer, sans aucune assistance, dans la région de Kisangani, au Zaïre.

Lire page 2

Rituel indémodable, le repas du soir en famille

ILS ENGLOUTISSENT, disait-on, des barres chocolatées à longueur de journée, fuient dès que possible les repas familiaux pour mieux piocher dans le réfrigérateur ou filer dans un de ces temples dédiés au hamburger. Les 6 014 enfants de dix à onze ans interrogés à Paris et en Haute-Saône en mars 1996, sous la direction du sociologue Claude Fischler pour le compte de l'observatoire Cidil (Centre interprofessionnel de documentation et d'information laitières) de l'harmonie alimentaire, devraient rassurer ceux qui crient à la *« destructuration »* des repas, au règne du grignotage, à la disparition du patrimoine culinaire français : le repas familial demeure un rite.

Certes, les enfants cèdent fréquemment entre les repas aux biscuits, bonbons et chewing-gums. La moitié d'entre eux y succombent *« parfois »*, 20 % *« très souvent »*. Mais, bien proches de faire pénitence, les trois quarts des élèves de CM1 et CM2 interrogés approuvent l'affirmation selon laquelle *« il est important de ne pas se couper l'appétit en grignotant »*. 98 % affirment même être convaincus que *« la nourriture, c'est important pour grandir et être en bonne santé »*. Certes, le repas familial relève davantage du ravitaillement de course cycliste que du banquet : la moitié des enfants estiment dîner en moins de trente minutes ; un bon quart ne restent à table qu'entre une demi-heure et une heure.

Néanmoins, chez une très grande majorité des préadolescents sollicités, l'on mange dans les règles : assis à table, avec l'ensemble de la famille... et la télévision (63 % des élèves ont déclaré que le poste était allumé pendant le repas). C'est plutôt dans la cuisine chez les cadres, dans la salle à manger chez les employés, ouvriers, artisans et commerçants, que se déroule ce rituel. L'on se met à table en même temps (dans 64 % des cas), à un horaire d'une régularité ferroviaire, majoritairement compris entre 19 h 30 et 20 h 00 : 29 % des enfants dînent tous les soirs à la même heure à cinq minutes près ; 25 % évaluent la variation possible à un quart d'heure. Dans les trois quarts des familles, tous les convives partagent le même menu.

« L'image du repas est celle d'une institution et d'un rituel très valorisé, souligne Claude Fischler, *peut-être même plus valorisé que jamais, en particulier dans les catégories sociales où précisément il semblait* a priori *le plus menacé : classes moyennes urbaines, familles où les deux parents travaillent. Une proportion très importante des enfants traduit dans ses réponses l'idée que le repas, et en particulier le repas du soir, est à la fois le symbole et le ciment de la vie familiale. »* Si le dîner se voit qualifié de *« repas le plus important »* par 67 % des enfants, c'est qu'il a le mérite de rassembler la famille (33 %), mais aussi d'offrir la nourriture la meilleure (38 %) et la plus copieuse (22 %). *« Carrefour de communication et d'échanges familiaux »*, le dîner est ainsi associé au plaisir par un grand nombre des interrogés.

Dans ce monde, où les préadolescents apprécient les grand-messes familiales, apparaissent quelques permanences... Les filles aident davantage à la préparation du repas que leurs camarades de classe masculins. Elle sont 90 % à déclarer aimer faire la cuisine, dont leur mère assume la charge dans 76 % des foyers.

Pascale Krémer

Le Mondial 98 en France

LE MONDE et le Comité d'organisation de la Coupe du monde de football (CFO) inaugurent une série de rendez-vous destinés à mieux connaître cet événement majeur du football qui aura lieu en France du 10 juin au 12 juillet 1998. Les rencontres devraient être suivies par 37 millards (chiffre cumulé) de téléspectateurs et, sur place, par 2,5 millions de spectateurs.

Cependant, les décideurs privés et publics français ne semblent pas encore avoir pris la mesure de la portée économique de ce seizième Mondial. Dans un entretien au *Monde,* Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, estime : *« Une équipe de bon niveau, une organisation de qualité. Tout est réuni pour susciter l'enthousiasme. »*

Lire pages 24 et 25

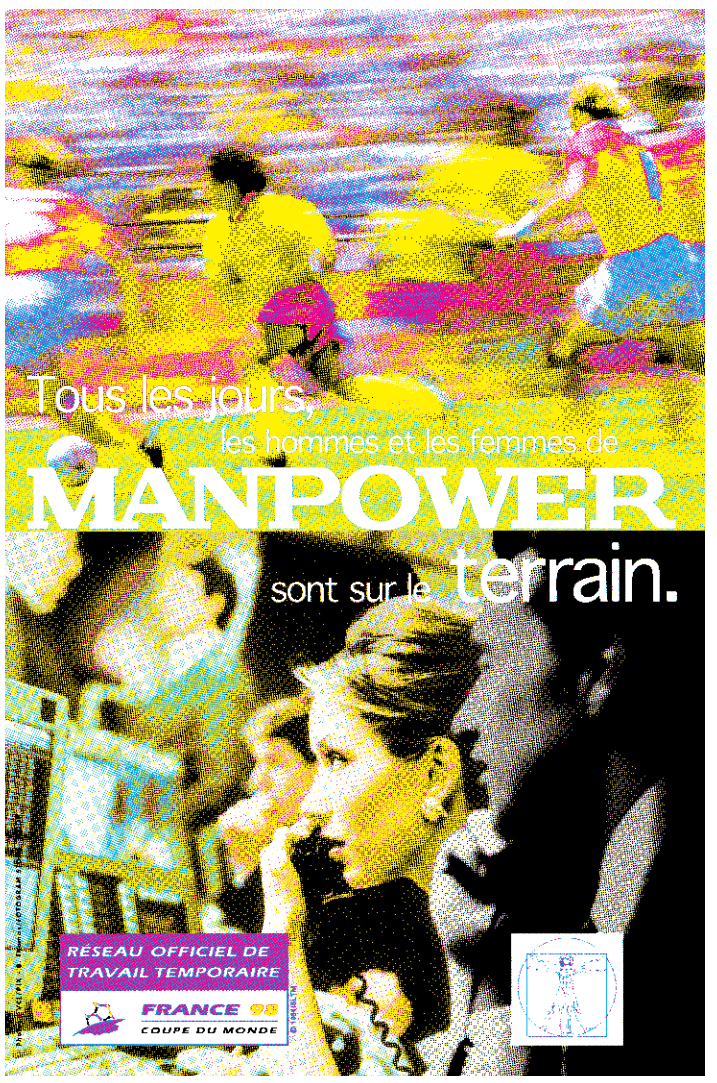

L'euro, un missile monétaire ?

ET SI L'EURO était un facteur d'instabilité pour le système monétaire international, une bombe pour le monde ? Alors que sur le Vieux Continent, la création de la monnaie unique continue à alimenter des polémiques sans fin entre capitales, aux Etats-Unis, les économistes s'interrogent de plus en plus sur les risques portés par la naissance éventuelle d'une nouvelle grande devise internationale. Réunis à la mi-mars à Washington, à l'initiative du Fonds monétaire international (FMI), les principaux experts monétaires mondiaux en sont arrivés à considérer qu'un scénario-catastrophe alliant instabilité générale des taux de change et repli sur soi européen n'était peut-être pas le moins improbable.

L'euro existe. Les querelles sur le nombre de participants, la date de son entrée en vigueur et l'architecture précise de l'Union économique et monétaire (UEM) ont été surmontées. Que se passe-t-il ? C'est autour de ces hypothèses et de cette question que Michel Camdessus, le directeur général du FMI – que certains verraient bien comme le premier président de la future Banque centrale européenne –, a donc rassemblé les principaux spécialistes de la question. Estimant que l'union monétaire existe déjà largement en Europe entre les six ou sept devises stables depuis plus de dix ans, ils sont néanmoins unanimes à juger que la naissance de l'euro sera l'événement le plus important sur la scène monétaire internationale depuis l'effondrement du système (de taux de change fixes) de Bretton Woods. Il se réjouissent généralement de la création d'un espace monétaire unifié sur le Vieux Continent. Ils sont en revanche plus divisés sur l'impact qu'aura la monnaie unique sur l'économie mondiale. Contrairement à une idée souvent défendue par les partisans, à Paris notamment, de l'UEM, ils ne pensent pas que l'euro favorisera, à court terme, un retour progressif à un système de taux de change fixes et une plus grande stabilité monétaire internationale. Au contraire.

Pour la première fois depuis 1945, le système monétaire ne serait donc plus dominé par une seule devise, le dollar, mais serait bipolaire, ou même multipolaire, si le yen, et potentiellement d'autres monnaies, comme le yuan chinois, deviennent de véritables actifs de réserve.

Françoise Lazare

Lire la suite page 15 et nos informations page 4

La femme en colère

HERVÉ LE ROUX

UNE JEUNE FEMME en colère, dans un court métrage tourné en 1968, le jour de la fin de grève aux usines Wonder de Saint-Ouen, a donné l'idée à Hervé Le Roux de bâtir un grand récit, *Reprise.* A l'affiche cette semaine, *Généalogies d'un crime*, de Raoul Ruiz, *Basquiat*, de Julian Schnabel, et *Les 101 Dalmatiens*, avec Glenn Close.

Lire pages 29 à 32

International	2	Aujourd'hui	24
France	6	Météorologie	28
Société	9	Jeux	28
Régions	11	Culture	29
Horizons	12	Guide culturel	32
Annonces classées.	13,16	Communication	33
Entreprises	17	Abonnements	34
Finances/marchés	21	Radio-Télévision	34
Carnet	23	Kiosque	35

ZAÏRE **Les représentants du maréchal Mobutu et ceux du chef rebelle Laurent-Désiré Kabila sont arrivés, mardi 25 mars, à Lomé (Togo), en vue de la réunion spéciale de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)consacrée à la situation dans la région des Grands Lacs. Les pays présents, ainsi que Français et Américains, souhaitent que les deux parties engagent des négociations le plus rapidement possible. ● A KINSHASA, le maréchal Mobutu a désigné un *« comité de négociations »,* et le parti présidentiel, le Mouvement populaire de la révolution (MPR), annoncé qu'il était disposé partager le pouvoir, y compris avec la rébellion. ● DES DIZAINES DE MILLIERS de réfugiés se dirigent vers Kisangani et commencent à installer des camps de fortune. ● LA SUISSE examine la possibilité de geler les avoirs que le président Mobutu aurait placés dans les banques de la Confédération.**

Les pressions s'accentuent sur M. Kabila et M. Mobutu pour ouvrir des pourparlers

Alors que de nombreux pays, dont la France et les Etats-Unis, insistent pour que les autorités zaïroises et les rebelles négocient un accord de paix, le sommet extraordinaire de l'OUA à Lomé met en présence, pour la première fois, des émissaires envoyés par les deux parties

LOMÉ
de notre envoyé spécial

Dans la soirée de mardi 25 mars, les participants les plus attendus au sommet extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sont arrivés dans la capitale togolaise par un vol régulier en provenance de Bruxelles : il s'agissait de deux représentants de Laurent-Désiré Kabila, le chef de la rébellion zaïroise.

Depuis le déclenchement des hostilités au Kivu, en octobre, c'est la première fois que les rebelles, qui occupent maintenant près d'un quart du territoire zaïrois, sont conviés à une grande réunion internationale. A bord de l'avion se trouvaient également le président de la République sahraouie et la fille du maréchal Mobutu, Ngawali. Cette affluence a permis à Bizima Karaha et Gaëtan Kakudji, les deux émissaires de M. Kabila de s'éclipser discrètement. Ils avaient gagné Lomé *via* Kigali (Rwanda) et Bruxelles.

Les représentants de l'Alliance des forces démocratique pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) ont refusé de dire s'ils comptaient toujours s'en tenir au programme annoncé à leur départ de Kisangani, la capitale du Haut-Zaïre: ne pas négocier, mais expliquer *« le problème du Zaïre »* aux participants au sommet. Mais les pressions en faveur de contacts directs entre l'Alliance et la délégation dépêchée par le maréchal Mobutu – composée du premier vice-président du Parlement de transition, André Boboliko, du conseiller spécial du président, Honoré Ngbanda, et du ministre des affaires étrangères du gouvernement démissionnaire de Léon Kengo wa Dondo, Gérard Kamenda wa Kamenda – se sont faites de plus en plus fortes.

Durant toute la journée de mardi, une douzaine de ministres des affaires étrangères de l'organisation panafricaine ont travaillé pour démontrer que l'« Organe central du mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits », instance créée au Caire en 1993, méritait son appellation. Cette réunion, comme celle des chefs d'Etat, mercredi, concernait les dix-sept pays membres de cet organisme ainsi que ceux de la région des Grands Lacs.

UNE DÉMARCHE INHABITUELLE

Le représentant conjoint des Nations unies et de l'OUA dans cette région, Mohamed Sahnoun, indiquait, avant le début des travaux, que le but principal de ceux-ci était d'*« amener les deux parties à entamer des discussions et à accepter le cessez-le-feu ainsi que le plan de paix des Nations unies »*. Ce plan, adopté en février par le Conseil de sécurité, prévoyait la cessation immédiate des hostilités, le secours aux réfugiés, le respect de l'intégrité territoriale du Zaïre, l'organisation d'un *« dialogue »* et d'un processus électoral.

Par ailleurs, Français et Américains ont fait circuler un texte commun demandant lui aussi le début de négociations *(lire ci-contre)*. Comme le disait l'un des promoteurs de cette démarche: *« Elle est assez inhabituelle pour que les intéressés se rendent compte que la situation est sérieuse »*. Paris a dépêché à Lomé Michel Dupuch, conseiller de Jacques Chirac pour les affaires africaines, et Washington, Howard Wolpe, envoyé de Bill Clinton dans la région des Grands Lacs.

Enfin, la présence de la quasi-totalité des chefs d'Etat concernés et l'arrivée du secrétaire général des Nations unies, Koffi Annan, ont achevé de souligner l'enjeu du sommet, qui, mercredi, devait examiner un projet de résolution appelant à des négociations immédiates.

Les modalités de celles-ci diffèrent selon les participants : certains gouvernements, proches de la rébellion, estiment qu'il faut d'abord négocier un cessez-le-feu préservant l'avantage militaire des rebelles, avant de passer aux discussions politiques, alors que les sympathisants du maréchal Mobutu voudraient passer directement à la discussion d'un calendrier électoral. Reste que tous attendent des contacts directs entre les deux parties. Les deux passagers du vol Bruxelles-Lomé devaient donner, mercredi, un début de réponse.

Thomas Sotinel

Paris et Washington appellent à des « négociations d'urgence »

Dans un texte « commun », publié mardi 25 mars, les Etats-Unis et la France appellent à des *« négociations d'urgence pour mettre fin au conflit au Zaïre »*. Paris et Washington affirment *« soutenir fortement les efforts »* pour *« un règlement qui inclue à la fois l'arrêt des hostilités et un dialogue politique »*. Les deux gouvernements estiment que la récente proposition du président Mobutu visant à former un *« conseil national »* est *« un pas positif, auquel il manque cependant une déclaration marquant la volonté d'entamer des négociations avec la rébellion »*. *« Nous croyons*, affirment-ils, *qu'une déclaration sans équivoque est nécessaire pour que soient entamés des entretiens. »* Les signataires de cet appel indiquent également *« avoir été en contact avec la rébellion afin d'obtenir en retour un geste positif complémentaire »*.

Kinshasa insiste sur la création d'un « Conseil national »

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Le président Mobutu Sese Seko avait promis, dimanche 23 mars, une annonce importante, dans les quarante-huit heures. Son porte-parole, le professeur Célestin Kabuya Lumuna, a lu un communiqué, au cours du journal télévisé, mardi soir, suggérant au Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT) la création d'un Conseil national de concertation et celle d'un Comité de négociateurs.

Le maréchal Mobutu avait déjà, avant son départ de Nice, proposé la constitution d'un Conseil national ouvert à tous les courants et sensibilités. Les rebelles avaient aussitôt déclaré qu'ils n'avaient que faire de telles structures.

UN « CADRE INFORMEL »

Le président précise, cette fois, que le Conseil pourrait servir de *« cadre informel de concertation, de réflexion, d'impulsion et d'action pendant toute la période de la guerre »* avec pour mission de *« mobiliser toutes les forces vives de la nation autour d'un consensus national sur la nécessité de régler pacifiquement tous les différends »* et *« mettre fin à la guerre dans l'est du Zaïre »*. Le Conseil devrait également *« dégager un consensus national permettant la poursuite du processus démocratique en cours »*.

Le Comité de négociateurs serait constitué, selon le communiqué, de sept personnalités : un délégué du président de la République, deux du HCR-PT, un du gouvernement, un des cours de justice et deux des familles politiques. L'initiative du président répond à un souhait du secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, qui avait demandé par lettre au chef de l'Etat zaïrois de mettre sur pied une telle structure. Paris avait appuyé cette démarche de Washington qui devrait permettre au Zaïre de négocier, dans la cohérence, avec les rebelles, à condition toutefois que ceux-ci – en position de force sur le terrain –, le veuillent bien. Le communiqué ne précise pas quel sera le mandat du Comité.

D'autre part, le porte-parole a expliqué que le président a dû prendre acte de la démission du premier ministre, Léon Kengo wa Dondo, auquel il a demandé de gérer les affaires courantes jusqu'à l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement. Le maréchal Mobutu a demandé à la classe politique, par l'intermédiaire du HCR-PT, de lui proposer très rapidement un nouveau premier ministre, comme le prévoit la procédure constitutionnelle en vigueur. Le chef du gouvernement doit appartenir à une famille politique n'étant pas celle du chef de l'Etat et désigné par les députés avant d'être investi par le président.

CINQ CANDIDATS

Les partis politiques ne se sont pas encore accordés sur le nom d'une personnalité. Cinq candidats maintiennent leur candidature à la candidature : Etienne Tshisekedi, le chef de file de l'opposition radicale, Frédéric Kibassa Maliba, chef d'une dissidence au sein de celle-ci, Thomas Kanza Nsenga, lumumbiste de la première heure, Pierre Pay Pay, ancien gouverneur de la Banque du Zaïre et ministre des finances, Arthur Zahidi Ngoma, fonctionnaire à l'Unesco. Les deux derniers candidats sont originaires des provinces de l'est du pays, actuellement occupées par la rébellion.

Un porte-parole de M. Kabila a réagi à ces candidatures, précisant qu'il regretterait que M. Tshisekedi persiste à vouloir être le dernier premier ministre de M. Mobutu, une qualité qui lui vaut d'être considéré comme un *« ennemi »*.

Frédéric Fritscher

Des dizaines de milliers de réfugiés se dirigent vers Kisangani

*« **DES DIZAINES** de milliers de réfugiés formant un fleuve humain »* ont été localisés entre 82 et 95 kilomètres de Kisangani (est du Zaïre), en provenance d'Ubundu, a indiqué, mardi 25 mars, un responsable du Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU. *« Ils se sont regroupés au kilomètre 82. C'est un site que nous avions commencé à préparer avec le HCR (Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés), Caritas et la Croix-Rouge locale »*, a indiqué Abdelwahab Mahmoud Jeme, coordinateur du PAM pour l'est du Zaïre. *« La population nous a dit qu'il n'y avait plus de réfugiés à Ubundu, à l'exception de 36 malades et 100 enfants non accompagnés. La population a exigé que les réfugiés quittent la ville à cause des maladies. Il y avait une cinquantaine de morts par jour »*, a-t-il déclaré.

« Un convoi [ferroviaire] *de 120 tonnes de farine de maïs et petits pois doit partir mercredi pour le kilomètre 82. Nous avons chargé les wagons aujourd'hui* [mardi)] *»*, a-t-il ajouté.

M. Jeme, ainsi que des responsables du HCR, de l'organisation Caritas et de la Croix-Rouge ont atterri mardi après-midi à Ubundu (150 kilomètre au sud de Kisangani). Selon le HCR, cette localité, au bord du fleuve Zaïre, abritait entre 75 000 et 100 000 réfugiés hutus rwandais ayant fui leurs camps plus à l'est devant l'avancée de la rébellion, dominée par les Tutsis.

« A Ubundu, nous avons rencontré des soldats des FAZ (Forces armées zaïroises), des gendarmes et des membres de la garde civile. Ils étaient armés mais ont dit qu'ils attendaient l'Alliance (rebelle) pour déposer les armes », a-t-il poursuivi. La région d'Ubundu, qui était privée d'assistance humanitaire depuis trois semaines en raison des combats, n'est pas encore sous contrôle rebelle. *« On nous a également dit qu'il y avait des ex-FAR (anciennes Forces armées rwandaises, hutues) du côté de l'aéroport. D'autres sont partis sur la route d'Opala (plus à l'ouest) ou vers le sud »*, a souligné le responsable du PAM.

Plus de 14 000 réfugiés venant d'Ubundu sont arrivés ces derniers jours jusqu'à 7 kilomètres de Kisangani et commencent à installer un camp de fortune, au lieu-dit Lula, sans avoir encore reçu une assistance humanitaire, a constaté mardi matin un envoyé spécial de l'AFP.

A Nairobi, Peter Kessler, porte-parole du HCR, a confirmé qu'un survol de la région avait permis de repérer ces *« dizaines de milliers »* de réfugiés au *« kilomètre 82 »*. Selon lui, ces réfugiés semblent vouloir se diriger vers le nord, en direction de Kisangani. Ils étaient 15 000 mardi après-midi à Lula et continuaient d'arriver au rythme de 50 par heure, a précisé Peter Kessler.

« Ces gens veulent apparemment rentrer » au Rwanda, a-t-il supposé, précisant également que *« quelques milliers »* d'autres Rwandais s'étaient déplacés vers l'ouest d'Ubundu, de l'autre côté du fleuve, s'éloignant de leur pays d'origine. – *(AFP.)*

Mme Ogata pour la création d'une force africaine de maintien de la paix

Le haut-commissaire des Nations unies en charge des réfugiés, Mme Sadako Ogata, a souhaité, mardi 25 mars, que les députés sud-africains soutiennent la création d'une force africaine rapide de maintien de la paix. Arrivée lundi en Afrique du Sud pour une visite de trois jours, Mme Ogata a souligné la nécessité de cette force qui *« servirait la sécurité sur le plan international et sur le plan humain »*. L'idée, lancée l'an dernier par les Etats-Unis, avait reçu l'accueil le plus froid du président Nelson Mandela, opposé à toute mainmise américaine.

La Suisse examine la possibilité de geler les avoirs du président zaïrois

Les estimations sur le montant de la fortune personnelle du maréchal varient de 100 millions à plusieurs milliards de dollars

BERNE
de notre correspondant

Echaudé par le précédent de l'affaire Marcos, et plus encore par l'actuelle polémique sur les fonds en déshérence des victimes du nazisme, le gouvernement suisse cherche à s'épargner de nouveaux désagréments avec la fortune réelle ou supposée mise à l'abri par le président Mobutu dans la Confédération. Soucieuse de l'image de la place financière helvétique, sérieusement écornée ces derniers temps, l'Association suisse des banquiers (ASB) suit également de près le dossier et se montre prête à apporter son concours dans l'éventualité d'un blocage des comptes de M. Mobutu.

Alors que son pouvoir est de plus en plus vacillant, les spéculations vont bon train sur le montant de la fortune personnelle du président zaïrois. Les chiffres varient de quelque 100 millions de dollars (575 millions de francs) à plus de 15 milliards de dollars (plus de 86 milliards de francs), selon les estimations. Les avis divergent aussi sur la part des avoirs de M. Mobutu déposés en Suisse. Au département fédéral des affaires étrangères, un juriste chargé du dossier parle de deux thèses en présence : *« Il y a ceux qui prétendent que Mobutu a beaucoup d'argent en Suisse et d'autres qui estiment qu'il n'a presque plus rien. »*

UNE LUXUEUSE RÉSIDENCE

Plus circonspect encore, un porte-parole de l'ASB assure ne *« rien savoir du montant des fonds »* du président zaïrois. D'ailleurs, ajoute-t-il, *« nous n'avons aucune indication qu'il y en ait »*. Tout en reconnaissant que *« chaque place financière qui fonctionne bien est exposée à ce genre de risque »*, il rappelle que *« de telles rumeurs avaient également circulé au moment de la chute du communisme en Roumanie et que, finalement, aucun compte de Ceausescu n'avait été retrouvé dans les banques helvétiques »*.

La partie la plus visible des biens du maréchal Mobutu en Suisse est une luxueuse résidence d'une trentaine de pièces située à Savigny, sur les hauteurs de Lausanne. Estimée à 8 millions de francs suisses (32 millions de francs), cette propriété avait été construite dans les années 70, à une époque où l'homme fort du Zaïre était bien en cour à Berne. Selon la presse locale, M. Mobutu paierait 10 000 francs suisses d'impôt uniquement sur cette maison. Jusque vers 1990, il venait régulièrement se reposer dans sa demeure vaudoise, accompagné d'une nombreuse suite. Depuis lors, la détérioration de la situation au Zaïre avait amené les autorités helvétiques à prendre leurs distances envers cet hôte devenu un peu encombrant et ce n'est qu'au compte-gouttes qu'il s'est vu accorder des visas pour se rendre en Suisse.

En août 1996, Berne avait invoqué des raisons *« exclusivement médicales »* pour justifier le visa accordé au président zaïrois venu se faire opérer d'un cancer de la prostate dans un hôpital de Lausanne. Les autorités helvétiques avaient également profité de l'occasion pour hâter le remboursement des dettes – d'un montant de 2,5 millions de francs suisses (environ 10 millions de francs) – accumulées depuis 1990 par le personnel et les missions diplomatiques du Zaïre en Suisse et aux Nations unies à Genève.

A la suite des critiques que lui avait valu la convalescence prolongée sur les bords du lac Léman du président Mobutu, la Suisse a refusé de le laisser revenir sur son territoire après son départ pour le sud-est de la France le 4 novembre 1996.

Depuis que les événements se précipitent au Zaïre, le gouvernement helvétique est soumis à des pressions croissantes pour bloquer les avoirs du président Mobutu. Un député socialiste de Bâle invite ainsi le Conseil fédéral à *« préserver les droits du peuple zaïrois spolié pendant des années »*, et un parlementaire de Genève réclame également le *« gel immédiat des comptes bancaires de personnalités politiques soupçonnées de s'être enrichies au détriment de leur peuple. »*

L'AFFAIRE MARCOS

Le gouvernement helvétique a créé un précédent en ordonnant, le 24 mars 1986, au lendemain du renversement du président philippin Ferdinand Marcos, le gel à titre préventif des avoirs du dictateur déchu. Depuis lors, une interminable querelle juridique oppose le gouvernement de Manille aux héritiers de Marcos qui se disputent quelque 500 millions de francs suisses (2 milliards de francs) retrouvés sur divers comptes dans des banques helvétiques. Afin d'éviter la répétition de l'affaire Marcos, l'autorité de surveillance, la Commission fédérale des banques, avait exigé des banques l'obligation d'identifier leurs clients et une plus grande prudence dans les relations avec des hommes politiques étrangers, surtout des chefs d'Etat.

Entre-temps, la législation a également été renforcée en matière de blanchiment et une convention astreint les banques à un « devoir de diligence ». La Suisse est donc mieux armée aujourd'hui pour faire face à ce genre de situation qu'à l'époque de la chute de Marcos, souligne-t-on à Berne. *« Le cas échéant,* précise un porte-parole du département des affaires étrangères, *le gouvernement peut décider immédiatement de bloquer la fortune de M. Mobutu en vertu des compétences que lui octroie la Constitution fédérale. »*

Jean-Claude Buhrer

L'agitation en Papouasie-Nouvelle-Guinée a contraint le premier ministre à la démission

L'affaire du recrutement de mercenaires étrangers plonge le pays dans l'instabilité

Après dix jours d'agitation en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le premier ministre, Sir Julius Chan, a finalement accepté de démissionner. Le recrutement de mercenaires étrangers, pour mater la rébellion dans l'île de Bougainville, avait provoqué la colère des forces armées et de l'opposition parlementaire. L'expulsion de ces mercenaires n'avait cependant pas réussi à désamorcer la crise *(lire aussi notre éditorial page 14)*.

AUCKLAND
de notre correspondante dans le Pacifique sud

Le premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), Sir Julius Chan, a finalement annoncé sa démission, mercredi 26 mars, devant le Parlement national à Port-Moresby. Ainsi, après dix jours d'agitation sans précédent dans la capitale papoue, les opposants du gouvernement auront obtenu satisfaction de toutes leurs requêtes.

Sans qu'aucun récit ne concorde sur le déroulement et surtout le sens des événements qui ont eu lieu, mardi dans la soirée, autour du Parlement, *« assiégé par une petite centaine de militaires fortement armés »* selon les uns, *« protégé par les militaires et la police de la foule en colère »* selon le nouveau chef des armées, un fait est établi : les députés ont passé la nuit sur place après avoir discuté d'une motion de censure du gouvernement, motion qui n'a finalement pas été adoptée. Mais on aurait vu le premier ministre s'enfuir du Parlement déguisé en policier... avant de reparaître plus tard pour annoncer sa démission. C'est donc un gouvernement intérimaire qui va mener le pays aux élections de juin prochain.

Au cœur du problème, le recours à des mercenaires sud-africains de la société britannique Sandline International, décidé par le premier ministre pour mettre fin à l'insurrection de l'île de Bougainville et qui prive depuis 1989 la Papouasie de ce qui fut longtemps sa principale ressource, l'exploitation du cuivre de l'énorme mine de Panguna.

Indépendante de l'Australie depuis 1975, la Papouasie-Nouvelle Guinée est un vaste ensemble d'îles à l'est de l'Indonésie, avec laquelle la Papouasie partage l'île de Nouvelle-Guinée. La population, de 3,5 millions d'habitants, vit encore largement en autarcie. Le développement est lié à l'agriculture et aux ressources minières alors que depuis dix-huit mois les finances nationales dépendent grandement d'un prêt de la banque mondiale. Autant dire que la PNG pourrait se passer des velléités sécessionnistes de l'une de ses îles, Bougainville.

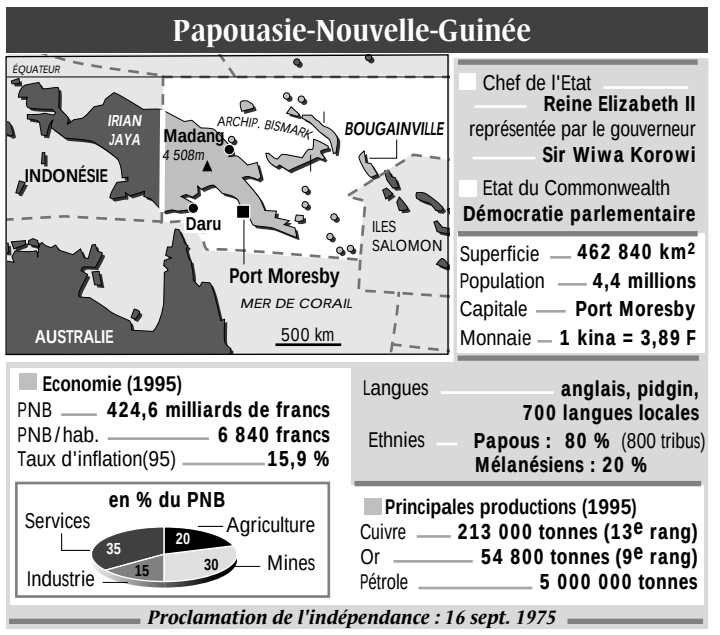

UNE OPTION EXTRÊME

Bénéficiant d'un sous-sol très riche en cuivre et se trouvant plus proches du point de vue tant ethnique que géographique (20 kilomètres de mer) des îles Solomon voisines, certains habitants de Bougainville ont toujours ressenti comme artificielle l'intégration leur île à la PNG. Les propriétaires coutumiers ont donc saisi l'occasion d'un conflit autour de la mine de Panguna, en novembre 1988, pour mettre à la porte l'exploitant australien CRA et tenter de reprendre le contrôle de leurs richesses. La rébellion a vite tourné à l'insurrection organisée par la BRA, l'armée révolutionnaire de Bougainville.

Etant donné la nature de l'île, très montagneuse et couverte de jungle, les militaires papous, qui, après moult déploiements, retraits, offensives et cessez-le-feu, contrôlent aujourd'hui certaines régions, n'ont jamais totalement réussi à avoir raison des rebelles. Après une trêve et l'installation d'un gouvernement local de transition, le conflit a repris violemment depuis un an.

Dans un rapport rendu public fin février, Amnesty International a identifié au moins 62 exécutions et 13 disparitions imputables aux forces armées gouvernementales depuis 1993, ainsi que 36 exécutions arbitraires commises par les rebelles. En raison des embargos imposés par Port-Moresby, les quelque 156 000 insulaires ont régulièrement été privés d'alimentation, de soins élémentaires et d'éducation. On estime que près de 8 000 civils ont péri dans cette guérilla, qui a depuis longtemps rendu l'île inaccessible aux organisations humanitaires.

Le premier ministre, Sir Julius Chan, comprenant la gravité de la situation, a donc fini par tenter l'option extrême en faisant appel à des professionnels. Accusé de corruption dans cette affaire par le brigadier-général Singirok, ancien chef de l'armée, le premier ministre a peu à peu cédé à toutes les exigences du commandement militaire. Les militaires papous ont en fait pris comme une trahison à leur égard le fait que le gouvernement soit prêt à dépenser 46 millions de dollars pour recruter des mercenaires alors que l'armée (4 000 hommes) est, de notoriété générale, gravement sous-équipée et mal formée.

Face à l'opposition des militaires, de la population et de tous les gouvernements de la région, à commencer par l'Australie, qui fournit chaque année 330 millions de dollars au budget de la Papouasie, le premier ministre s'est montré soucieux de résoudre la crise par tous les moyens démocratiques possibles. Il a commencé par renvoyer chez eux les 40 mercenaires de Sandline. Seul leur chef, le colonel Tim Spicer, ancien commandant de la Forpronu en Bosnie, a été retenu pour répondre à diverses accusations de port d'arme. De même, suite aux rumeurs de corruption, une commission a été mise en place pour enquêter sur les tenants et les aboutissants du contrat passé avec les mercenaires.

Florence de Changy

L'Indonésie empêche le Prix Nobel timorais José Ramos Horta de s'exprimer devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU

GENÈVE
de notre correspondante

Le Prix Nobel de la paix 1996, le Timorais José Ramos Horta, aurait dû s'exprimer, jeudi 20 mars, du haut de la tribune présidentielle de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, devant les délégués des 53 pays et les représentants des organisations non gouvernementales. Le gouvernement indonésien, soutenu par les pays asiatiques et des pays musulmans d'Afrique, a réussi à l'en empêcher.

L'Indonésie constitue le plus grand pays musulman du monde avec ses 200 millions d'habitants. Djakarta n'a donc pas eu de difficultés à jouer avec succès à la Commission la carte de la solidarité islamique face à un opposant célèbre mais catholique, fervent avocat des intérêts du peuple du Timor-oriental, cette ancienne colonie portuguaise envahie par l'Indonésie en 1975. José Ramos Horta a vivement réagi en déclarant que la Commission des droits de l'homme de l'ONU s'est discréditée par ce refus de lui permettre de s'exprimer à la tribune présidentielle afin de dénoncer les souffrances du peuple timorais.

CRI D'ALARME

Les représentants des pays occidentaux avaient cependant soutenu José Ramos Horta, souhaitant – enfin – qu'il puisse parler du haut du podium comme cela devait être le cas pour un lauréat du prix Nobel de la paix.

Finalement, le militant prendra la parole devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU au cours de la première semaine d'avril, mais depuis la salle comme c'est le cas pour les délégués gouvernementaux et les représentants des organisations non gouvernementales. Il soutiendra de toutes ses forces l'adoption d'une résolution critiquant – si non condamnant – les violations des droits de l'homme en Indonésie.

La Commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège au Palais des nations du 10 mars au 18 avril sous la présidence de Miroslav Somol (République tchèque), vient cependant d'être saisie d'un cri d'alarme lancé par l'autre Prix Nobel de la paix timorais Mgr Carlos Felipe Ximenes Belo, évêque de Dili, capitale du Timor-oriental. Le message écrit – l'évêque n'était pas présent à la Commission – dépeint la situation tragique des prisonniers timorais et de leurs familles. Selon l'évêque, les détenus sont, en règle générale, *« torturés, giflés, bourrés de coups de pied et de poing. Ils sont plongés dans des barils d'eau, brûlés par des cigarettes. Les familles des détenus, et même celles des suspects, ne passent pas une nuit en paix : leurs maisons sont perquisitionnées au milieu de la nuit et attaquées à coups de pierres. »* Le Prix Nobel de la paix précise que l'on a déploré la pratique de sévices systématiques en décembre 1996, en janvier et en février 1997 et a conclu : *« Je puis vous affirmer que la situation des droits de l'homme ne s'est guère améliorée au Timor-oriental ».*

Isabelle Vichniac

■ **Une délégation de jeunes est-timorais** a rencontré, mardi 25 mars, dans l'ambassade autrichienne de Djakarta, le représentant des Nations unies pour le Timor-Oriental, le Pakistanais Jamsheed Marker. Ils lui ont remis une pétition dénonçant le *« génocide que commet l'Indonésie au Timor-Oriental »*. Ces jeunes gens, au nombre de trente-trois, avaient pénétré dans l'ambassade en sautant le mur du jardin de la résidence de l'ambassadeur. – *(AFP.)*

Hongkong ne sait plus comment dépenser ses 600 milliards de francs

HONGKONG
correspondance

Le budget de la transition, premier grand exercice financier concocté conjointement par l'administration britannique et les représentants de la Chine populaire au sein du Groupe de liaison, et présenté récemment à Hongkong par le secrétaire aux finances, est sans grande surprise. Sauf une : à force d'accumuler les excédents budgétaires, le gouvernement de Hongkong s'est constitué un véritable « trésor de guerre ».

Depuis dix ans, la colonie n'a connu qu'un seul déficit de son budget, lors de l'exercice fiscal 1995-1996, creusé par les investissements publics dans le nouvel aéroport. Pour l'exercice en cours, qui s'achève le 31 mars, l'excédent va atteindre plus de 11 milliards de francs, au cours de change actuel, alors que la loi de finances avait prévu un excédent tout juste symbolique. Quant à l'année prochaine, on attend un surplus financier de plus de 23,5 milliards ! Lorsque Pékin va redevenir maître des lieux, le 1er juillet, l'administration aura plus de 255 milliards de francs de réserves fiscales dans ses caisses. Sans compter les quelque 350 milliards de francs de réserves de change en devises... Un magot qui fait de ce bout de terrain de seulement 1 000 kilomètres carrés, et peuplé de 6,5 millions d'habitants, un des territoires les plus riches au monde.

LES BESOINS DE LA CHINE

La question est de savoir à qui profiteront ces réserves après le 1er juillet ? Officiellement, elles resteront la propriété de la future Région administrative spéciale (RAS), qui devrait être gérée de manière autonome. Répondant aux inquiétudes formulées par les milieux financiers, le secrétaire des finances, Donald Tsang, qui conservera son poste dans la nouvelle administration, a confirmé, à plusieurs reprises, que Pékin ne toucherait pas aux réserves de Hongkong.

Le gouvernement de la colonie est cependant dans une situation peu coutumière des pratiques occidentales : il ne sait clairement plus comment dépenser son argent. Il a bien quelques grands projets, notamment la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire vers Shenzen par l'ouest du territoire, et un deuxième musée des sciences... Mais le non-interventionnisme traditionnel de l'Etat a toujours limité les investissements publics sur le territoire. Tandis que la Chine, son futur maître, a pour les décennies à venir des besoins de capitaux considérables...

On se souvient que, lorsque la Déclaration conjointe sino-britannique, qui a fixé les grands principes de la rétrocession retenus dans la Loi fondamentale, a été signée, en décembre 1984, Hongkong sortait à peine d'une crise immobilière et financière majeure, provoquée par les craintes suscitées par les négociations entre Margaret Thatcher et Deng Xiaoping. Mais aujourd'hui, après treize ans de croissance ininterrompue et de valorisation spectaculaire des actifs, quel sens cela a-t-il de laisser les capitaux dormir à Hongkong quand les besoins sont si criants de l'autre côté de la frontière ? En d'autres termes, pourquoi laisser à quelqu'un qui n'a plus faim un frigo plein, quand son cousin et voisin crie famine ?

Valérie Brunschwig

Un sérieux "coup de jeunes" pour la politique

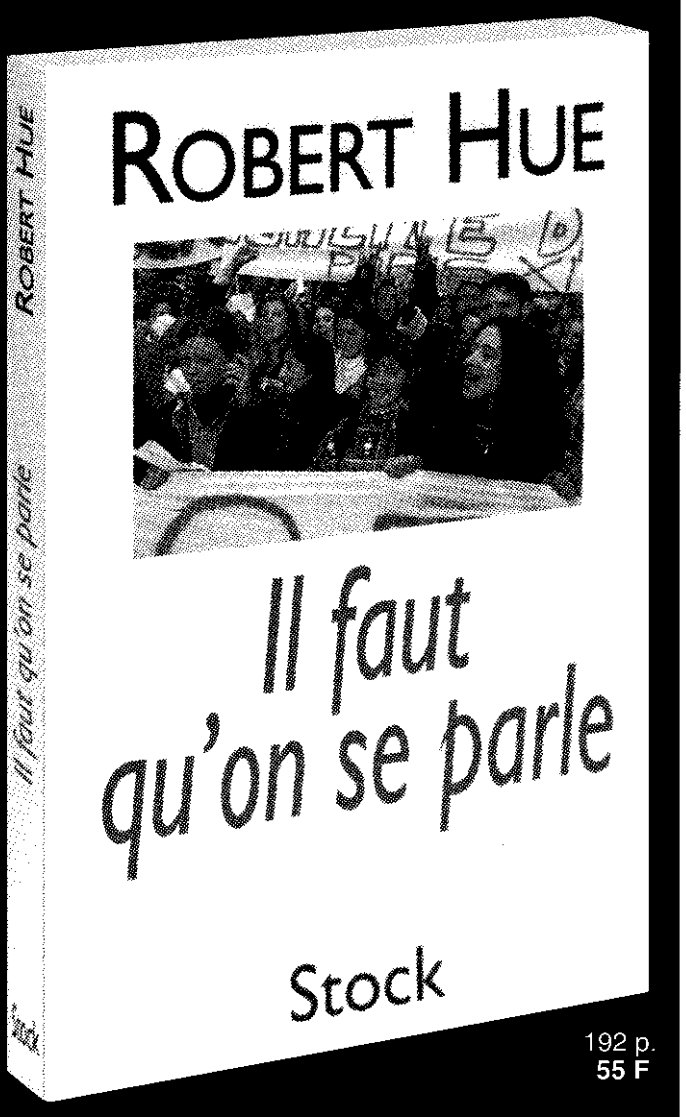

"Les rêves ? Je ne suis pas de ceux qui prétendent qu'il faut s'en garder. Je suis de ceux qui disent qu'il faut tout faire pour les accomplir."

Robert Hue

Stock

Étirez-

Les Quinze ont célébré le traité de Rome au Capitole

En marge des cérémonies, les ministres des affaires étrangères ont tenu une session de la CIG sur la réforme de l'Union, et notamment de ses institutions. Un conclave tentera, en avril, de débloquer les négociations sur ce dossier sensible

Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont pris part, mardi 25 mars, dans la capitale italienne, aux célébrations du 40e anniversaire du traité de Rome, qui a jeté les bases de la construction européenne. Rappelant les convictions fédéralistes des pères fondateurs, le premier ministre italien, Romano Prodi, a souligné que l'Europe devait être plus qu'une monnaie unique, que celle-ci n'était qu'une *« étape indispensable pour la création d'un Etat unitaire européen »*. En marge des cérémonies, les ministres ont tenu symboliquement une session de la Conférence intergouvernementale (CIG) pour faire le point des négociations sur la réforme de l'Union. Ils ont décidé de se réunir, au mois d'avril aux Pays-Bas, pour relancer la négociation sur la réforme des institutions de l'Union. Le ministre français a souligné l'importance qu'il attachait notamment à la réorganisation de la Commission européenne.

ROME
de notre envoyé spécial

« Une sorte de revue d'effectifs ! » : Hervé de Charette, avec l'humour qui lui est propre, a trouvé le mot juste pour caractériser la session de la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réformer le traité de Maastricht que les ministres des affaires étrangères des Quinze ont tenue, mardi 25 mars, dans la capitale italienne, en marge des cérémonies organisées au Capitole pour célébrer le 40e anniversaire du traité de Rome. Nulle émotion, pas de négociation non plus ; mais une série de monologues où chacun a dit ce qu'il pensait du document de synthèse produit par la présidence néerlandaise pour résumer les progrès accomplis depuis le début de l'année.

Selon l'avis majoritaire, ceux-ci sont réels : les Néerlandais ont conduit leur monde avec efficacité si bien que si le rythme est maintenu, la CIG devrait pouvoir terminer ses travaux lors du conseil européen d'Amsterdam, au mois de juin. Les progrès concernent en particulier le chapitre ayant trait à la libre circulation des personnes et son corollaire, le renforcement de la sécurité intérieure. L'approche retenue par La Haye est voisine de celle préconisée par les Français et les Allemands. Ceux-ci, on le devine, s'en félicitent, même si sur tel ou tel point (par exemple, l'intégration de la convention de Schengen dans le nouveau traité), les avis diffèrent.

La plupart des Etats membres apprécient également les formulations de compromis imaginées par la diplomatie néerlandaise pour favoriser le démarrage de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) ou pour rendre possible des « coopérations renforcées » entre des pays membres désireux d'aller de l'avant.

PASSAGE OBLIGÉ

Malcom Rifkind, le secrétaire au Foreign Office, n'a pas été le seul à adresser des griefs au document néerlandais, mais sa critique a été, de loin, la plus radicale. Il reproche à la CIG de trahir l'approche équilibrée voulue par le traité de Maastricht, qui, favorisant une large intégration des politiques économiques, avait conservé un caractère intergouvernemental à la coopération diplomatique et à la sécurité intérieure. Pour M. Rifkind, on est en train d'assister à une dangereuse dérive fédéraliste.

Rappelant que la réforme des institutions constituait l'objectif principal de la CIG, M. de Charette a constaté qu'en la matière on ne se trouvait nulle part. La présidence néerlandaise a décidé qu'un conclave des ministres des affaires étrangères serait convoqué, les 6 et 7 avril aux Pays-Bas, afin d'aborder ce dossier sensible. Le ministre français a souligné l'importance qu'il attachait notamment à la réorganisation de la Commission européenne. Celle-ci, selon les Français, ne peut agir efficacement que si elle compte un nombre de membres limité : dix à douze au maximum. *« Certains proposent un membre par pays, nous n'accepterons jamais cette formule »*, tranche M. de Charette.

Ce sera indéniablement un des points les plus durs, les petits pays se montrant très réticents à l'idée qu'ils pourraient ne pas être représentés au sein du collège. *« La route encore à accomplir est plus longue que celle déjà parcourue »*, reconnaît M. de Charette, sans se montrer pour autant inquiet. *« Les espoirs que nous mettons dans la négociation sont somme toute modestes »*, s'exclame-t-il. Une manière de rappeler qu'à ses yeux la CIG, malgré son caractère de passage obligé, ne constitue pas un enjeu stratégique.

L'essentiel est ailleurs et le ministre français, dénonçant la *« rengaine des eurosceptiques »*, invite à observer *la « réalité européenne »*. *« Il y a un événement considérable qui est déjà acquis, l'Union économique et monétaire. C'est une échéance qui est devant nous et qui est certaine. Ce sera le parachèvement de la construction communautaire. Nous terminons ainsi quarante ans d'histoire européenne, mais nous entrons en même temps dans une nouvelle période, celle de l'élargissement »*.

Philippe Lemaître

Le désaccord franco-américain persiste sur le commandement sud de l'OTAN

WASHINGTON
de notre correspondant

Le désaccord franco-américain sur la question du commandement sud de l'OTAN persiste après la rencontre, mardi 25 mars, à Washington, entre le ministre français de la défense, Charles Millon, et William Cohen, son homologue américain, qui ne s'est soldée par aucun progrès significatif. *« Dire que nous sommes d'accord serait faux*, a reconnu M. Millon. *Le débat continue. »*

Le ministre français, qui s'entretenait pour la première fois avec le secrétaire américain à la défense, a insisté sur le principe d'un *« partage équilibré des responsabilités »* entre Américains et Européens. Ce partage, estime-t-il, doit tenir compte de l'*« européanisation »* de l'OTAN, particulièrement dans le contexte actuel de l'élargissement à l'Est de l'Alliance, et de son rapprochement avec la Russie.

Autant d'éléments, a plaidé M. Millon, qui soulignent la nécessité de *« démontrer que l'OTAN s'adapte à la nouvelle donne et qu'elle intègre l'identité européenne »*. La position de la France n'est pas *« théologique »*, a-t-il assuré. Elle tient compte de l'évolution des structures de l'OTAN, laquelle s'est déjà manifestée par la création des groupes de forces interarmées multinationales (GFIM) et par la nomination d'un adjoint européen au commandement suprême des forces alliées en Europe (Saceur), un général américain installé à Mons (Belgique).

Tout en étant plus accommodante – surtout dans le contexte du réchauffement des relations entre les deux capitales qui a suivi la brouille de la fin de l'année dernière –, la position américaine n'a pas varié. Washington est d'accord pour proposer aux Français une solution diplomatique leur permettant de sortir de l'impasse dans laquelle ils se sont enfermés. Mais il n'est pas question de partager, comme l'a imaginé la France, la responsabilité d'un commandement de l'Alliance qui couvre toute la Méditerranée, c'est-à-dire l'accès aux Balkans et au Proche-Orient.

DANS CINQ OU SIX ANS

Les Etats-Unis sont, ainsi, prêts à envisager favorablement la création d'une force de réaction rapide pour la Méditerranée qui serait commandée par des Européens. A quoi les Français rétorquent que la création des GFIM y pourvoit et qu'il existe déjà, entre la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, une force aéroterrestre et navale européenne (l'Eurofor et l'Euromarfor) destinée au bassin méditerranéen.

M. Cohen a qualifié de *« proposition très constructive »* la suggestion visant à repousser toute décision à cinq ou six ans.

Laurent Zecchini

Un sommet pourrait avoir lieu avec la Russie en mai

Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, doit reprendre, le 15 avril, les négociations avec le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, afin de mettre au point le document définissant les nouvelles relations entre l'organisation atlantique et Moscou. Des divergences persistent sur ce texte, mais les milieux de l'OTAN estiment qu'il devrait être prêt avant le sommet atlantique prévu à Madrid, début juillet. Le document pourrait alors être solennellement signé par les chefs d'Etat et de gouvernement des seize pays membres de l'OTAN et la Russie à l'occasion de la venue en Europe de Bill Clinton. Le président américain sera à La Haye le 28 mai, pour une rencontre euro-américaine. Le sommet OTAN-Russie pourrait avoir lieu le 27 mai, soit dans la capitale néerlandaise, soit à Bruxelles, ou encore à Paris. Ce serait une manière de racheter l'idée mort-née d'un sommet à cinq (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne, Grande-Bretagne) que Boris Eltsine avait suggérée à Helmut Kohl et Jacques Chirac, mais que Washington a enterrée.

Les sages défendent une Europe civique et sociale

LYON
de notre envoyé spécial

« Je voudrais dire mon très grand optimisme sur l'Europe. Après les tragédies que l'Europe a connues au XXe siècle, la seule chose que nous avons réussi, c'est l'intégration européenne. Il n'y a pas de doute que cela va progresser » : ce message d'optimisme, à l'heure des célébrations moroses du 40e anniversaire du traité de Rome, est venu de l'historien Bronislaw Geremek, président de la Commission des affaires étrangères du Parlement polonais, invité par l'aile française du Mouvement européen à conclure une journée de réflexion organisée, pour la circonstance, au Palais des Congrès de Lyon, sur le thème de *« l'identité européenne au XXIe siècle »*.

Pour M. Geremek, comme pour Jean-Louis Bourlanges, président du Mouvement européen et député européen (UDF), ou encore Hubert Védrine, ancien secrétaire général de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand, invité à défendre l'idée d'*« Europe puissance »*, cette Union européenne ne pourra se développer que si elle prend conscience de son poids politique, qu'elle apprend à en assumer progressivement ses responsabilités. Constatant que cette vision n'était pas du tout évidente pour les partenaires de la France, que celle-ci était relativement seule à concevoir une politique européenne dans sa globalité, M. Védrine a appelé à s'armer de patience, de pragmatisme, pour avancer par étapes sans renier une ambition dont la France n'avait pas à rougir.

Cette ambition européenne concerne bien évidemment aussi l'affirmation d'un modèle de société, qui, au-delà des traditions nationales, unisse tous les Européens. L'anniversaire du traité de Rome avait été symboliquement choisi pour rendre public le rapport dont la Commission européenne avait chargé un comité européen des sages, présidé par la Portugaise Maria de Lourdes Pintasilgo, et dont le rapporteur était l'ancien commissaire au Plan français Jean-Baptiste de Foucauld, sur le modèle social européen. Défendant *« une Europe des droits civiques et sociaux »*, les sages font toute une série de propositions pour inclure ces droits dans les traités, afin de *« nourrir »* la citoyenneté européenne et *« diminuer la perception d'une Europe élaborée par des élites technocratiques insuffisamment proches des préoccupations quotidiennes »*. Leur rapport a reçu le soutien d'un groupe de personnalités, représentatives du monde politique et associatif, qui a rendu publique à Paris une *« Déclaration pour une Europe civique et sociale »*.

Henri de Bresson

Le Congrès américain pourrait ratifier la convention sur l'interdiction des armes chimiques

LE SÉNATEUR Jesse Helms a déclaré, mardi 25 mars, que la ratification du traité d'interdiction des armes chimiques par le Sénat américain était désormais possible. *« Si les deux parties* (le Sénat et l'administration Clinton) *négocient avec réalisme, il y a une très bonne chance »* de ratification, a dit M. Helms, président de la Commission des relations étrangères du Sénat, qui bloque depuis des mois l'approbation du traité. Il a tenu ces propos à Wingate, en Caroline du Nord, lors d'une conférence de presse commune avec le secrétaire d'Etat Madeleine Albright, qui, comme l'a fait il y a quelques jours le président, venait de plaider en faveur de la ratification.

Jesse Helms a déclaré que jusqu'ici, l'administration Clinton avait bloqué ses demandes d'amendement. Mais il a dit avoir travaillé pendant plus de quatre heures sur la question, mercredi 19 mars, avec le sénateur démocrate Joseph Biden et avoir *« évoqué et résolu vingt et une divergences »*. *« Il n'y aura pas de problème si nous pouvons continuer à négocier comme nous l'avons fait ces derniers jours »*, a poursuivi M. Helms, en assurant que la question de la réforme des Nations unies ne serait pas mêlée à celle de la ratification du traité sur les armes chimiques.

Le sénateur n'a donné aucune précision sur les compromis en discussion, mais des responsables de l'administration Clinton ont déjà dit que tout en étant opposés à un amendement du traité proprement dit, ils envisageraient favorablement l'inclusion de conditions dans la résolution de ratification du Sénat pour répondre aux préoccupations de M. Helms et de ses collègues.

Il semble donc que la campagne menée par Madeleine Albright auprès du très influent sénateur dans son fief de Caroline du Nord, n'ait pas été vaine, puisque Jesse Helms, jusque-là farouchement opposé à la ratification, a très nettement changé de ton. *« Cela passe très bien (entre nous). Nous sommes d'accord sur les grands problèmes »*, a même assuré Mme Albright à l'issue de leur brève conférence de presse, en parlant d'*« amitié assez solide »* avec le tout puissant président de la commission des affaires étrangères du Sénat.

Dans son discours prononcé auparavant, à l'université de Wingate, Mme Albright a rappelé que les Etats-Unis risquaient de se retrouver à l'écart de la mise en application du traité s'ils ne ratifiaient pas la Convention dans un peu plus d'un mois. Elle a mis en évidence les *« sérieuses pertes économiques »* qui pourraient en résulter pour l'industrie chimique américaine.

Alors que le débat entre opposants et partisans de cet accord s'était amplifié ces dernières semaines aux Etats-Unis, Bill Clinton avait saisi l'occasion du deuxième anniversaire de l'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo, le 20 mars, pour lancer un nouvel appel au Congrès, nous indique notre correspondant à Washington Laurent Zecchini. C'était à la veille de sa rencontre à Helsinki avec le président russe, qui lui-même avait appelé quelques jours plus tôt la Douma à procéder à une ratification qu'elle a jusqu'à présent refusée.

Insistant sur l'exemple nippon, M. Clinton avait souligné que les Etats-Unis doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher semblable attaque terroriste sur leur sol. Ratifier la convention, expliquait-il, c'est éliminer la possibilité pour les terroristes de se procurer des armes chimiques, renforcer la coopération internationale dans le domaine du renseignement, enfin protéger à l'avenir les soldats américains (lesquels ont été exposés par l'explosion de dépôts militaires irakiens lors de la guerre du Golfe).

DONNER L'EXEMPLE

M. Clinton, qui a fait de l'adoption de ce texte l'une des priorités de son second mandat, avait insisté sur l'exemple moral que doivent donner les Etats-Unis, afin de parvenir à une interdiction universelle des armes chimiques, tout en employant d'autres arguments : si Washington ne ratifie pas la convention – la date limite est le 29 avril –, l'administration américaine ne pourra pas faire partie des instances chargées de vérifier son application, et l'industrie chimique, dont les exportations ont dépassé 60 milliards de dollars en 1995 (330 milliards de francs), aura à supporter des *« mesures punitives »* qui pourraient lui faire perdre jusqu'à 600 millions de dollars (3,3 milliards de francs) par an, sans compter la perte de *« nombreux emplois»*.

Au Congrès, si le débat sur la ratification recoupe les divergences traditionnelles entre républicains et démocrates, à propos du contrôle des armements, il les dépasse : des représentants du parti républicain soutiennent l'administration, alors que nombre de démocrates sont sensibles aux arguments des adversaires d'une ratification équivalant, selon eux, à un *« désarmement unilatéral »* face à des *« Etats parias »*. Car s'il est vrai que la convention – qui vise à interdire l'utilisation, la production, ainsi que le transfert d'armes chimiques, tout en prévoyant la destruction des stocks existants –, a été ratifiée par soixante-huit pays, certains, comme la Libye, la Corée du Nord, l'Irak et l'Iran, n'ont aucune intention de s'associer à cette action internationale.

Les partisans de la ratification insistent surtout sur le très mauvais exemple que donnerait Washington en s'abstenant, notamment à la Russie, dont les stocks d'armes chimiques sont les plus vastes du monde. Brent Scowcroft, ancien conseiller pour la sécurité nationale des présidents Ford et Bush, et John Deutch, dernier directeur en titre de la CIA, ont récemment souligné, dans le *New York Times,* que le fait pour les Etats-Unis de rejeter un traité dont ils ont été *« les premiers architectes »*, porterait un coup *« au leadership de l'Amérique, à sa crédibilité et à ses intérêts »*.

James Baker, l'ancien secrétaire d'Etat de l'administration Bush, le sénateur républicain Richard Lugar, spécialiste respecté des questions de défense, se sont également rangés du côté de l'administration.

Les Etats-Unis ont rappelé leur ambassadeur en Biélorussie

MINSK. Au lendemain de l'expulsion d'un diplomate américain de Biélorussie, Washington a rappelé, mardi 25 mars, son ambassadeur en poste à Minsk, pour des consultations sur la détérioration des relations entres les deux pays. Accusé par les autorités biélorusses d'être *« un agent de la CIA »*, le diplomate, Serge Alexandrov, premier secrétaire de l'ambassade américaine à Minsk, a quitté la Biélorussie lundi. Il avait été arrêté, dimanche, lors d'une manifestation de l'opposition au président biélorusse, Alexandre Loukachenko, marquée par des accrochages avec les forces de l'ordre. Les Etats-Unis ont suspendu la semaine dernière leur aide financière à la Biélorussie, pour protester contre les violations de droits de l'homme dans la République ex-soviétique. – *(AP, AFP.)*

Le parti au pouvoir remporte les élections législatives au Salvador

SAN SALVADOR. Le Tribunal suprême électoral a confirmé, mardi 25 mars, la mince victoire du parti au pouvoir sur l'ancienne guérilla lors du scrutin du 16 mars. L'Alliance républicaine nationaliste (Arena, droite) a obtenu vingt-huit sièges sur quatre-vingt-quatre à l'Assemblée législative, contre vingt-sept pour le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN). Le Parti de conciliation nationale (PCN, droite) arrive en troisième position avec onze députés, suivi de la Démocratie chrétienne avec dix sièges. Ces résultats constituent un revers pour l'Arena, qui avait onze députés de plus dans l'Assemblée sortante, et un succès pour le FMLN.
Malgré les apparences, l'ancienne guérilla a obtenu ses meilleurs scores aux élections municipales. L'Arena a remporté, certes, 161 mairies sur 262, mais le FMLN s'est imposé dans la majorité des quatorze chef-lieux départementaux et la capitale, San Salvador. C'est la première fois, en Amérique latine, qu'un parti d'opposition formé par un ancien mouvement armé – la paix a été signée en janvier 1992 – réussit à se convertir en une force électorale de cette ampleur. – *(Corresp.)*

Livraisons d'aide humanitaire sur fond de recrudescence de la violence en Albanie

TIRANA. Plusieurs livraisons d'aide humanitaires sont arrivées à Tirana mardi 25 mars. La France a envoyé 40 tonnes d'aliments de première nécessité et l'Italie a acheminé par avion 6 tonnes de médicaments, et 2 autres tonnes par voie maritime. La Grèce a poursuivi ses propres envois dans le port de Saranda, au sud du pays. Ces livraisons sont intervenues alors que la journée de mardi a été marquée par une nouvelle escalade de la violence. Quatre policiers ont été tués par des gangs armés, et une journaliste néerlandaise, Vilma Gundabel, travaillant pour l'agence américaine ITN et pour la chaîne britannique Channel Four, a été grièvement blessée par balles à Saranda. Elle a été transférée dans un état critique à l'hôpital de l'île grecque de Corfou. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : à l'occasion du 10e anniversaire de l'assassinat** à Paris de l'opposant algérien André-Ali Mecili, le comité Vérité et Justice dans l'affaire Mecili organise, samedi 5 avril, à 14 heures, un rassemblement au cimetière du Père-Lachaise. Il sera suivi d'un gala-meeting. Contraint à l'exil par le pouvoir algérien, Me Mecili fut assassiné le 7 avril 1987. Soupçonné d'avoir organisé l'assassinat, Abdelmalek Amellou était arrêté peu après puis expulsé *« en urgence absolue »* vers l'Algérie le 14 juin, sur ordre de Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité auprès du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua.

■ **NIGÉRIA : 18 des 127 employés de la Shell détenus en otage** sur des sites pétroliers de la compagnie anglo-néerlandaise depuis le 22 mars dans le sud du Nigéria par des membres Ijaw, une communauté de la région, ont été libérés le 25 mars. Les Ijaw demandent au groupe pétrolier de peser sur le gouvernement pour qu'ils puissent établir sur leur territoire le siège d'une municipalité. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le coordonnateur américain du processus de paix,** Dennis Ross, devait se rendre mercredi 26 mars dans la région pour s'entretenir avec le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a annoncé un porte-parole de la Maison blanche. M. Ross, a précisé Mary Ellen Glynn, doit rentrer aux Etats-Unis à la fin de la semaine. – *(AFP.)*

■ **Un séisme, d'une magnitude de 5,5 sur l'échelle de Ritcher,** a été ressenti vers 4 h 25 GMT, mercredi 26 mars, au Proche-Orient, en particulier en Israël, au Liban et en Syrie, selon les centres sismologiques de ces pays. Aucune victime importante n'avait été signalée quelques heures après la secousse, dont l'épicentre était en Méditerranée. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président américain, Bill Clinton**, a confirmé mardi 25 mars le report aux 6 et 7 mai de sa visite officielle au Mexique, prévue en avril. Il a précisé qu'elle aurait lieu en mai dans le cadre d'une tournée en Amérique centrale qui inclura également le Costa-Rica et la Barbade. M. Clinton, qui a été récemment opéré du genou, a précisé qu'une visite ultérieure en Argentine et au Brésil, prévue pour mai, était reportée à la fin de l'année. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **Euro : l'Italie** n'entend pas demander le report du lancement de la monnaie unique, a affirmé, mardi 25 mars à Rome, le président du conseil, Romano Prodi, contredisant son ministre des affaires étrangères, Lamberto Dini, qui dans un entretien avait suggéré que les Quinze se donnent un an de plus. *« L'Italie ne demande pas de report de l'UEM ou des modifications,* a déclaré M. Prodi lors d'une conférence de presse. *L'Italie est prête et veut entrer dès le début. »* – *(AFP, Reuter.)*

L'Union européenne approuve l'idée d'un sommet avec l'Amérique latine

BRUXELLES. Le conseil des ministres de l'Union européenne a approuvé, lundi 24 mars, une initiative franco-espagnole d'organiser un sommet entre les présidents et chefs de gouvernements des pays de l'Union européenne et ceux d'Amérique latine, a déclaré à Bruxelles le ministre espagnol des affaires étrangères, Abel Matutes. Aucune date n'a cependant été fixée par les Quinze, *« car nous avons à chaque fois des difficultés de calendrier »,* a expliqué M. Matutes. Le lieu de la rencontre n'a pas non plus été fixé alors que le Brésil a proposé d'organiser cette première rencontre. Le président français, Jacques Chirac, avait lancé l'idée d'un sommet de ce type lors de sa tournée en Amérique latine, du 11 au 18 mars. – *(AFP.)*

L'impossible neutralité des habitants d'Hernani, au Pays basque espagnol

La petite ville connaît un climat de violence endémique

Les habitants de la petite ville d'Hernani, au Pays basque espagnol, sont partagés entre la lutte indépendantiste et ceux qui la subissent ou tentent de l'ignorer. Dans ce fief du mouvement Herri Batasuna, vitrine politique de l'ETA, la seule question qui se pose, c'est de savoir de « quel côté » on se range.

HERNANI (Guipuzcoa)
de notre envoyée spéciale

Victor Hugo, à qui la petite ville reconnaissante a dédié une rue, avait bon goût. Dans la vallée de l'Urumea, à la pointe de la ceinture industrielle de Saint-Sébastien, Hernani, avec ses façades frappées d'antiques blasons et sa mairie échevelée que n'aurait pas reniée Viollet-le-Duc, valait bien une bataille, fût-elle littéraire. Malheureusement, aujourd'hui, le drame que vivent ses dix-huit mille six cents habitants n'a plus rien de romantique. Hernani, fief des indépendantistes de Herri Batasuna, la « vitrine politique » de l'ETA, qui ramasse ici près de 40 % des voix, est, dans la symbolique compliquée du Pays basque, l'exemple d'un conflit exaspéré, poussé jusqu'à l'absurde. Un Clochemerle qui aurait mal tourné.

REPORTAGE
Le fief du parti Herri Batasuna est déchiré entre indépendantistes et « espagnolistes »

Et c'est ce climat de crainte diffuse qui frappe d'abord, dans les regards scrutateurs qui accompagnent *« l'étranger »* de passage sous les arbres de la promenade ou dans les cafés du centre médiéval, où il est d'usage, sur les comptoirs, d'aligner de grosses « tirelires » de terre cuite : une pour le soutien des familles de prisonniers de l'ETA ; une pour aider les jeunesses révolutionnaires de « Jarrai », qui ont leur siège justement ici, etc., etc.

Car la seule question qui importe à Hernani est de savoir « de quel côté » on se range : du côté de la « borroka », la lutte indépendantiste, menée par HB, qui tourne en circuit fermé, avec ses jeunes, ses activités culturelles, son journal *Egin,* sa radio, son panthéon de martyrs (dix-neuf morts, seize prisonniers) ? Ou du côté de ceux qui subissent cette lutte, et tentent de l'ignorer, cette majorité, par définition ici extrêmement silencieuse, qui vit sous haute surveillance, protégée en permanence par la *Ertzaintza,* la police basque, casquée de rouge et revêtue de combinaisons ignifugées contre les coktails Molotov du samedi soir ?

Hors cette alternative, rien n'est prévu. En témoigne la précaire croisade de la cinquantaine de membres du mouvement pacifiste, récemment créé pour instaurer la « paix à Hernani », dont les manifestations silencieuses provoquent quolibets de HB, coups de fils d'intimidation et graffitis vengeurs sur leurs maisons. Alors vivre, tout simplement, devient ici une entreprise volontariste. *« Nous baignons dans la schizophrénie »,* explique une mère de famille *« neutre »*.

Ce n'est pourtant pas Beyrouth ! La vie à l'air normal, la petite ville est même très gaie, il y a beaucoup de fêtes, de concerts. Et puis tout à coup, tout bascule. En fin de semaine, il n'est pas rare que certains élèves rangent leurs cartables et aillent provoquer la *Ertzaintza,* en criant *« mort aux Cipayos ! »* (traîtres). *« J'ai même vu des parents donner de l'argent de poche à leurs enfants pour prendre le bus de Saint-Sébastien, afin de participer aux manifestations violentes où ils brûleront d'autres autobus ! En plein carnaval, nous prenions un verre sur la place, avec mon mari et les enfants. En voyant arriver un groupe d'adolescents encapuchonnés, nous avons pensé que c'était peut-être un déguisement, de mauvais goût. Du tout, ils ont tranquillement mis le feu à la banque en face de nous : c'était surréaliste. »*

UN MUR DE SILENCE

La violence n'est pas nouvelle à Hernani. Durant la répression franquiste, la ville où la fibre nationaliste radicale a toujours été très forte, a eu son contingent de morts et d'atrocités, comme ensuite au temps de la « sale guerre » du terrorisme d'Etat.

Aujourd'hui, à l'heure de l'Europe et de l'autonomie locale, c'est comme si rien n'était changé. Et le chômage – qui touche près de 30 % des jeunes – n'explique pas tout. D'autant que si la crise a entraîné la fermeture de l'aciérie qui employait mille cinq cents personnes, Hernani récupère, peu à peu, grâce à l'implantation de multinationales alimentaires. *« La violence est une référence omniprésente, selon qu'on la justifie contre l'ETA ou, au contraire, que l'on approuve les attentats,* explique, embarrassé, Felipe, qui enseigne dans une *Ikastola* (école basque). *« Le résultat, c'est une grande fracture sociale et une spirale d'intolérance qui risque de se créer. »* En attendant, un mur de silence s'instaure entre familles, dans les familles mêmes, où peuvent cohabiter un père ancien « guardia civil » et un fils militant de HB. Et les « immigrés », venus d'Estrémadure dans les années 60, sont parfois les plus acharnés, dans une lutte systématique contre un système qui semble oublier son ancienne raison d'exister.

Au cœur de la tourmente, il y a un homme seul. Le maire, José Antonio Rekondo, une quarantaine bien portée sur un physique d'intellectuel sportif, au service de Eusko Alkartasuna (scission du Parti nationaliste basque, PNV, modéré). Un homme têtu. Depuis que, en 1991, avec une coalition-tampon rassemblant le PNV et les socialistes, il a ravi la mairie aux radicaux de Herri Batasuna, c'est la guerre à mort.

« Il ne faut rien exagérer, c'est plus calme maintenant », dit-il, détendu devant un café, avec cette ironie un peu cynique qui lui permet sans doute d'oublier qu'il y a quelques mois à peine une trentaine « d'encapuchonnés » ont attaqué son bureau où il n'a eu que le temps de s'enfermer à double tour et d'appeler la police. La violence ? *« Pour HB, c'est une façon de récupérer dans la rue ce qu'ils ont perdu dans les urnes »,* poursuit-il, avant d'ajouter de lui-même : *« Pourquoi je reste ? Parce que mon père a connu les prisons de Franco et qu'il faut bien que quelqu'un ici, face aux méthodes léninistes de " lynchage social " de mes adversaires, montre ce qu'est la démocratie. »*

Dans le camp d'en face, celui de la conseillère municipale de HB, Koro Etcheberria, une jolie femme au visage ouvert, qui nous reçoit dans son minuscule bureau à la mairie, le discours est radicalement différent. *« Le maire ? C'est un " espagnoliste " qui se croit " nationaliste ". Il pratique des méthodes autoritaires : les victimes, ce sont nos jeunes, arrêtés pour un petit rien monté en épingle. »* Et d'évoquer l'atmosphère d'*« état d'urgence »* qui règne, les manifestations *« filmées en vidéo »* par la police, les *« micros cachés partout »* et les *« gaz lacrymogènes jetés sans raison dans les bars »*.

Et les otages de l'ETA ? Les autobus brûlés, les poubelles détruites qui ont coûté 200 000 francs à la commune en 1996 ? Elle a un petit sourire désolé : *« Je sais... Il faudrait pouvoir dialoguer, mais en attendant il faut bien demander justice pour nos prisonniers, et qu'on nous rende le droit d'expression. »* Et elle s'esquive, toujours souriante : les banderoles sont prêtes, les jeunes attendent dehors pour la manif du vendredi. La semaine prochaine en revanche, il y aura karaoke sur la promenade, ou bien les deux, si le temps le permet.

Marie-Claude Decamps

M. Debré à Madrid pour la quatrième fois en un an

Les ministres français et espagnol de l'intérieur, Jean-Louis Debré et Jaime Mayor Oreja, réunis pour la quatrième fois en moins d'un an, ont affirmé, mardi 25 mars à Madrid, leur volonté de renforcer la coopération, déjà *« exemplaire »,* des polices des deux pays. *« Après le terrorisme politico-social des années 70, nous connaissons aujourd'hui deux formes de terrorisme, d'essences religieuse et nationaliste »,* a expliqué M. Debré lors d'une conférence de presse commune. *« Le terrorisme est global et doit être condamné de la même manière »,* a pour sa part affirmé M. Mayor Oreja en soulignant *« la volonté sans faille »* des deux gouvernements de lutter contre *« toute forme de terrorisme ».* La coopération policière franco-espagnole s'illustre régulièrement par l'interpellation en France de membres recherchés du mouvement séparatiste basque ETA ou des enquêtes sur ses réseaux de financement. – *(AFP.)*

Le premier ministre du Monténégro a été contraint de démissionner

MILO DJUKANOVIC, le premier ministre du Monténégro, a été contraint de démissionner, mardi 25 mars, de son poste de vice-président du Parti démocratique des socialistes (DPS, au pouvoir) pour avoir demandé la mise à l'écart du président serbe Slobodan Milosevic. Il devrait, en conséquence, abandonner ses fonctions de chef de gouvernement.

Parmi les dirigeants monténégrins, M. Djukanovic est le détracteur le plus farouche de M. Milosevic, qu'il rend responsable de l'isolement international de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) et de porter ainsi préjudice à l'économie monténégrine. Il avait poussé la querelle avec Belgrade à son paroxysme en déclarant, en février, que le président serbe ne méritait plus d'occuper *« aucun poste politique »*. Il avait également affirmé que son gouvernement était décidé à solliciter une aide des institutions financières internationales – dont la RFY est exclue – et qu'il pourrait même créer sa propre monnaie.

M. Djukanovic a offert sa démission, qui a été acceptée par 64 voix contre 7, au cours d'une session-marathon de la direction du DPS, après avoir été mis en minorité par les partisans du président monténégrin, Momir Bulatovic, considéré comme l'allié le plus fidèle de M. Milosevic parmi les dirigeants du Monténégro, petite République d'environ 600 000 habitants qui se distingue par ses velléités d'autonomie politique et économique.

M. Bulatovic a réaffirmé, mardi, sa fidélité au président serbe et assuré que cette République avait *« lié son destin »* à celui de la Serbie. Pour le Monténégro, *« il n'y a ni voie de rechange ni programme de rechange »,* a dit M. Bulatovic en se prononçant en faveur d'une candidature de M. Milosevic au poste de président de la RFY, une possibilité évoquée de plus en plus fréquemment par la presse serbe. – *(AFP.)*

vous.
Notre cabine Club Europe vous offre un siège plus large que jamais.
CLUB EUROPE
BRITISH AIRWAYS
LA COMPAGNIE QUE LE MONDE PRÉFÈRE

EXTRÊME DROITE **La réunion du congrès du Front national à Strasbourg, du 29 au 31 mars, va être l'occasion d'une manifestation de la gauche à l'appel, notamment, du Comité de vigilance contre l'extrême droite, qui réunit les partis de gauche, la CGT, FO, SUD et les syndicats d'enseignants, ainsi que des associations de défense des droits de l'homme. Les organisateurs s'attendent à réunir plus de cinquante mille personnes, la police en prévoyant, elle, vingt-cinq mille. ● LES DIRIGEANTS LEPÉNISTES ont mis en garde, mardi 25 mars, contre le risque de violences, dont ils imputent d'avance la responsabilité aux autorités municipales, préfectorales et judiciaires. ● NI LE MAIRE NI LE PRÉFET n'ont jugé nécessaire d'user de leurs pouvoirs pour interdire ou restreindre les libertés de réunion et d'expression, que ce soit à l'encontre du Front national ou de ses adversaires.**

La gauche tout entière se prépare à manifester à Strasbourg contre le FN

Jean-Marie Le Pen annonce le dépôt d'une plainte contre X... pour « actes préparatoires à l'accomplissement de délits ou de crimes ». Les organisateurs de la marche contre le Front national s'attendent à rassembler plusieurs dizaines de milliers de personnes

« TOUS À STRASBOURG ! » La consigne, en quelques semaines, s'est répandue dans le pays. De bouche de militants, encouragés par les récentes mobilisations récentes contre le Front national (Annecy, Toulouse, Saint-Etienne, Marseille...), à oreilles de simples « citoyens », la montée vers la capitale alsacienne, le 29 mars, pour tenir tête au congrès présidé par Jean-Marie Le Pen prend de jour en jour une allure plus visible. Selon les différents organisateurs de la manifestation, plus de cinquante mille personnes pourraient défiler dans la capitale alsacienne : un événement pour cette région où les mobilisations à gauche sont traditionnellement faibles.

A quatre jours du week-end de Pâques, les signes sont nombreux qui témoignent que la manifestation, à laquelle appellent la quasi-totalité des partis, syndicats et organisations de gauche, rencontre de nombreuses sympathies. Les trois trains spéciaux affrétés pour Strasbourg sont complets, et les organisateurs négocient désormais avec la SNCF pour ajouter à chacun quatre wagons. Difficile de trouver un car disponible, dans la capitale, pour le 29 mars : les organisations antiracistes s'adressent désormais à des compagnies basées dans d'autres villes pour trouver un véhicule à leur tarif. A Rennes, à Montpellier, des bus ont été loués cette semaine en catastrophe. Dans le Grand Est, la mobilisation est particulièrement forte : trente cars partiront ainsi de la seule ville de Nancy.

Strasbourg a été la première à

réfléchir à la contre-manifestation. Fin octobre 1996, alors que l'on acquiert la certitude que le congrès du Front national se réunira dans la capitale alsacienne, les habitants se mobilisent. Les associations antiracistes de la ville créent Justice et libertés, un collectif de « vigilance » comme il en naît aujourd'hui de plus en plus en France et qui regroupe à présent quelque quatre-vingts organisations politiques, associatives et syndicales de gauche.

ÉLECTROCHOC

De son côté, Front citoyen, une autre association, plus éclectique politiquement, qui a lancé une pétition contre le congrès, multiplie les initiatives (*Le Monde* du 25 mars). Enfin, les organisateurs des Rencontres de Strasbourg, créées en janvier 1995, lancent, dans *Le Monde* du 14 décembre 1996, un appel aux *« grands élus alsaciens »* : *« Dites « non » à Le Pen ! »*

La grande manifestation de Grenoble, le 9 décembre 1996, pour laquelle vingt mille personnes avaient répondu à l'appel d'un collectif de soixante-dix organisations pour protester contre un meeting de Jean-Marie Le Pen, joue ensuite un rôle d'électrochoc. La résistance locale rencontre l'indignation nationale : pourquoi pas une « montée » à Strasbourg le 29 mars ? Le même jour, à Paris, devant un millier de jeunes réunis en meeting à la faculté de Tolbiac, le Manifeste contre le Front national, présidé par Jean-Christophe Cambadélis, membre du secrétariat national du PS, lance l'idée d'une « marche » nationale vers Strasbourg (*le Monde* du 10 décembre).

L'initiative ne rencontre pas immédiatement un enthousiasme débordant. Jusqu'à ce que, quelques semaines plus tard, le Comité de vigilance contre l'extrême droite, structure créée en septembre 1996 à l'initiative du Parti radical-socialiste et qui regroupe aujourd'hui quarante-cinq partis, organisations syndicales et associations de gauche, se mobilise à son tour. Au départ, il n'est question que de participer aux rencontres et colloques organisés, durant le week-end, par l'association Culture et libertés. Cependant, à la mi-février, le comité décide de défiler à Strasbourg, entraînant mécaniquement à sa suite toute la gauche française.

ÉMULATION

L'émulation joue à plein. Traditionnellement méfiant devant tout centralisme, le mouvement Ras l'Front se rallie ainsi à l'idée : l'organisation antifasciste, qui compte désormais quatre-vingt-dix comités locaux, fera monter des dizaines de cars à Strasbourg (dont cinq de Paris). Le Manifeste contre le Front national a déjà rempli quarante cars. SOS-Racisme, qui dispose traditionnellement de gros moyens financiers, affrète de son côté un train, qui partira samedi matin de la gare de l'Est, comme celui du Comité de vigilance, mis en place Jean-Luc Bennahmias, membre du secrétariat national des Verts. Baptisé « train de la liberté », il rejoindra, à Strasbourg, celui qui partira de Toulon (*Le Monde* du 26 mars). Chaque organisation ajuste ses subventions et ses tarifs. Enfin, des municipalités de la région parisienne, comme Saint-Denis, affrètent gratuitement des cars.

France (UEJF) a organisé une convention européenne sur le thème « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », et appelle à participer à la manifestation.

Restent enfin les détails, hautement symboliques. En tête, défilera le « Comité des villes sinistrées », comme on l'appelle en riant : les manifestants de Toulon, Marignane ou Vitrolles ouvriront le cortège. Suivra le collectif local

Devant la mobilisation, organisateurs et forces de police sont sur le qui-vive. Avec ses rues étroites, la ville n'est pas faite pour les manifestations. Le cortège, qui partira de la place de l'Etoile à 15 heures, arrivera sur l'étroite place Broglie. Des manifestants sont attendus d'Allemagne, de Belgique, de Suisse. Au Hilton, à 150 mètres du Palais de la Musique et des Congrès, où se réuniront les délégués du Front national, l'Union des étudiants juifs de Justice et libertés, puis le cortège du Comité de vigilance, avec, en tête, les responsables des partis de gauche, Robert Hue, Jean-Pierre Chevènement, Dominique Voynet, Alain Krivine. Viendront ensuite les associations et, à la demande des syndicats, un cortège européen. Commme lors de la marche du 22 février, à Paris, contre la loi Debré, les politiques fermeront la marche.

Ariane Chemin

Où donc défilera Lionel Jospin ?

Les manifestations unitaires prennent des allures de casse-tête. Lors de la marche pour l'emploi, à Bruxelles le 16 mars, les représentants de la gauche française n'avaient pas défilé ensemble. Le 24 mars, à l'occasion d'une rencontre du comité de vigilance contre l'extrême droite, Gérard Le Gall a annoncé que Lionel Jospin défilerait, le 29 mars à Strasbourg, au milieu de la délégation socialiste, qui devrait être très nourrie. Les participants, notamment les radicaux-socialistes, y ont vu un coup de canif à cette « première » unitaire. Le lendemain, Jean-Marc Sabathé (PRS), coordinateur du comité, a écrit au premier secrétaire du PS pour lui demander de revenir sur cette décision. Ainsi, M. Jospin devrait faire une apparition dans le carré de tête, où le PS sera représenté, avant de rejoindre les militants socialistes. Par ailleurs, le bureau national du PS a formellement approuvé, mercredi, les quinze propositions de M. Le Gall sur le Front national (*Le Monde* du 25 mars).

Les dirigeants lepénistes imputent aux autorités la responsabilité d'éventuelles violences

TANDIS qu'à Strasbourg se multiplient les initiatives contre la réunion de son congrès, du 29 au 31 mars, et que la mobilisation pour la manifestation prévue dans la capitale alsacienne, le samedi après-midi, monte en puissance, le Front national se pose en victime et interpelle à la fois le maire de Strasbourg, le procureur de la République et le préfet du Bas-Rhin.

Lors d'une conférence de presse organisée, mardi 25 mars, par le délégué général, Bruno Mégret, le secrétaire général, Bruno Gollnisch, et le délégué national aux manifestations, Serge Martinez, le Front national a distribué trois lettres adressées aux représentants de la ville, de la justice et de la police, dans lesquelles il dénonce des violences éventuelles de leurs opposants et annonce le dépôt d'une plainte contre X... pour *« actes préparatoires à l'accomplissement de délits ou de crimes, voire de tentative, et* (...) *association de malfaiteurs »*.

« INTIMIDATION »

« Je m'adresse à vous pour vous faire part de ma protestation contre les manœuvres qui accompagnent la préparation de notre congrès de Strasbourg, manœuvres dont vous portez une écrasante responsabilité », écrit M. Gollnisch à Catherine Trautmann (PS), maire de Strasbourg. *« En appelant l'Europe entière à manifester contre le congrès, vous légitimez par avance* (...) *les débordements et les violences auxquels certains tenteront de se livrer* (...), *vous en porterez la responsabilité »*, menace le secrétaire général.

Les deux autres missives sont signées par le président du Front national, Jean-Marie Le Pen. Dans celle adressée au procureur, il affirme que *« selon* [ses] *informations »*, des *« groupements »* appelant à la manifestation du 29 mars *« se proposent, par l'intimidation physique et par la violence, d'empêcher le déroulement normal »* du congrès du Front national. Il dénonce *« des organismes tels que l'association Ras l'Front »*, ainsi que *« des manifestants étrangers et, spécialement, allemands »* et demande que, *« dès à présent, une enquête soit diligentée, et des poursuites entamées »*, car, *« même préalablement à l'accomplissement des voies de fait, les actions entreprises par certaines personnes ou par certains groupes constituent une menace »*.

Ces thèmes sont repris dans la lettre au préfet du Bas-Rhin. *« Il convient de prévenir toute entrave concertée à notre liberté de réunion »*, écrit M. Le Pen au représentant de l'Etat en expliquant qu'*« il y aurait lieu de vérifier* (...) *si certains contre-manifestants, animés d'intentions violentes, ne tomberaient pas sous le coup des articles 431 13 et suivants relatifs aux groupes de combats »*.

Lors de la conférence de presse, Bruno Mégret a confimé l'information selon laquelle M. Le Pen avait renoncé à se rendre à la messe, le 30 mars, à la cathédrale de Strasbourg, et qu'il avait été décidé d'organiser deux colloques, samedi soir, afin d'occuper les militants. M. Martinez a expliqué que tout le service d'ordre du Front national (DPS), *« soit un millier d'hommes »*, est mobilisé pour l'occasion. Deux mille deux cents délégués sont attendus ainsi qu'une vingtaine d'invités extérieurs au mouvement et plusieurs centaines de journalistes.

Evoquant l'actualité, M. Gollnisch a parlé de contacts pris par M. Martinez avec différents parlementaires de la majorité pour les convaincre de ne pas voter le projet de loi Toubon contre le racisme et affirme avoir obtenu une quarantaine de promesses *« verbales ou écrites »*.

Christiane Chombeau

Nouveau revers judiciaire pour la création d'un syndicat d'extrême droite

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris a jugé, mardi 25 mars, que Force nationale-Transports en commun (FN-TC) *« n'est pas un syndicat professionnel »*. Saisi par la CFDT, la CGT et la direction de la RATP, le tribunal estime, dans ses attendus, que FN-TC *« n'est que la résurgence du FN-RATP, qui s'est vu refuser la qualité de syndicat par une décision du TGI de Nanterre le 7 juin 1996 »* et souligne qu'il n'a trouvé *« aucune preuve de l'indépendance de celui-ci à l'égard du Front national »*. En conséquence, il interdit à FN-TC de se prévaloir de la qualité de syndicat et ordonne l'exécution provisoire du jugement. FN–TC exprimait l'intention, mardi, de faire appel. Le mouvement a déjà perdu un procès, le 2 décembre 1996, devant le tribunal d'instance du 12e arrondissement, où sa représentativité était contestée. Il a fait appel de ce jugement.

Ni le maire de Strasbourg ni le préfet du Bas-Rhin n'ont interdit ou limité les rassemblements

QUELQUE vingt-cinq mille manifestants opposés au Front national devraient se rendre à Strasbourg le 29 mars, selon les évaluations provisoires établies, mercredi 26 mars, au ministère de l'intérieur. Aux côtés des onze mille Alsaciens attendus au défilé, environ treize mille personnes devraient faire le déplacement en provenance de l'Ile-de-France et de la province. Un train venu de Toulon, deux autres au départ de Paris ont été retenus par les manifestants, ainsi qu'une centaine de cars partant de province, selon les renseignements généraux. Par ailleurs, une centaine de ressortissants allemands devraient traverser le Rhin pour se joindre à la protestation. Pour l'heure, le ministère de l'intérieur prévoit de mobiliser d'importants effectifs – une quinzaine de compagnies républicaines de sécurité (CRS) et d'escadrons de gendarmerie mobile – pour veiller au maintien de l'ordre à Strasbourg.

Ni le ministère de l'intérieur ni le maire de la ville n'ont exercé les pouvoirs légaux qui leur auraient permis de restreindre le champ des libertés fondamentales – liberté d'expression, droit de réunion et de manifestation – en interdisant la réunion du Front national au Palais des congrès ou la contre-manifestation prévue sur la voie publique. La Place Beauvau considère que ces deux initiatives sont juridiquement « régulières ».

RISQUE DE TROUBLES GRAVES

En vertu des pouvoirs généraux que confère aux maires le code des communes en matière de police, Catherine Trautmann aurait pu décider de *« réprimer les atteintes à la tranquillité publique* (...), *le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique* (...) *et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique »*. Tout maire peut en effet prendre un arrêté d'interdiction – dûment motivé et notifié aux organisateurs – lorsqu'il apparaît qu'une réunion publique apporterait un trouble grave de l'ordre public et que seule une mesure d'interdiction pourrait le conjurer (*Le droit de la police*, André Decocq, Jean Montreuil et Jacques Buisson, Editions Litec, 1991). *« M. Le Pen attendait du maire de Strasbourg l'arrêté d'interdiction qui lui aurait attribué ce rôle de victime qu'il affectionne tant »*, a expliqué Mme Trautmann (*Le Monde* du 22 mars).

Le préfet n'a pas décidé de se substituer au maire de Strasbourg en interdisant la réunion du parti lepéniste, ce qu'il aurait pu faire s'il avait considéré que l'autorité municipale n'avait pas pris les mesures adéquates en termes de maintien de la sûreté et de la tranquillité publiques. La loi prévoit que la réunion publique est libre et qu'elle peut dès lors être tenue sans déclaration préalable. Ce cadre est toutefois assorti de conditions : les organisateurs de la réunion publique doivent se charger d'y *« maintenir l'ordre, d'empêcher toute infraction aux lois, d'interdire tout discours contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, ou contenant une provocation à un acte qualifié crime ou délit »* (loi du 30 juin 1881) ; la réunion ne doit pas connaître de prolongement sur la voie publique.

S'agissant des manifestations de voie publique, elles relèvent plus directement de la compétence de l'autorité préfectorale. Le préfet de Strasbourg n'a pas, là non plus, pris de mesure d'interdiction. Reste la mission générale assignée aux forces de police, à Strasbourg comme ailleurs, de réagir immédiatement à tout désordre qui viendrait troubler l'ordre public. Alors que M. Le Pen a annoncé, mardi 25 mars, avoir déposé une plainte contre X... visant des *« actes préparatoires à l'accomplissement de délits ou de crimes »*, à propos des manifestations prévues ce week-end, le parquet de Strasbourg a indiqué n'avoir reçu, mardi, aucune plainte du président du FN. Le ministère public doute fortement, toujours au nom des libertés fondamentales, qu'il soit possible d'engager à l'avance de telles poursuites contre d'éventuels fauteurs de troubles.

Erich Inciyan

Le projet de loi antiraciste toujours en attente

LE PROCHAIN CONGRÈS du FN a relancé la question : faut-il ou non exhumer le projet de loi antiraciste du ministre de la justice, Jacques Toubon ? Déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale depuis octobre 1996, le texte n'a toujours pas été inscrit à l'ordre du jour, en raison de l'opposition d'une large fraction des députés RPR-UDF. Député (UDF-FD) du Bas-Rhin, Adrien Zeller a provoqué un tollé, mardi 25 mars, à la réunion de son groupe, en annonçant son intention de poser une question sur ce sujet au garde des sceaux. Pour une majorité de ses collègues, l'examen de ce texte, jugé *« de circonstances »*, contribuerait à placer un peu plus le FN au centre du débat politique.

Le président du groupe UDF, Gilles de Robien, a jugé, avec satisfaction, que *« c'est un texte qui risque de ne pas prospérer »*. Devant la presse, M. de Robien a appelé *« la classe politique à se reprendre »* et *« l'ensemble des médias à dresser un mur du silence »* autour du Front national. *« Plus on en parle, plus il plastronne »*, a-t-il affirmé, en précisant que *« cette abstinence volontaire est tout sauf de la complaisance »*.

En application de cette stratégie du silence, M. de Robien a refusé de réagir aux propos du secrétaire général du FN, Bruno Gollnisch, qui avait affirmé que quarante-cinq députés de la majorité se seraient engagés à ne pas voter le projet de loi Toubon. De son côté, le président du groupe RPR, Michel Péricard, a affirmé au *Monde* qu'il s'agit d'*« une intox extraordinaire »* de la part de *« voyous »*. Il assure que *« si des lettres avaient été envoyées aux députés, cela se serait su »*, tout en précisant qu'il y a *« beaucoup plus que quarante-cinq députés de la majorité opposés au projet de loi Toubon, mais pour des raisons de fond : parce qu'ils jugent que la démonstration n'a pas été faite que la législation actuelle n'est pas suffisante pour faire condamner les propos racistes »*.

Jean-Louis Saux

Simone Veil va prendre la présidence du Haut Conseil de l'intégration

Eric Raoult présente un ensemble de mesures destinées à aider les immigrés

Le conseil des ministres devait discuter, mercredi 26 mars, de la politique d'intégration. Par un décret du président de la République, Simone Veil, ministre des affaires sociales dans le gouvernement d'Edouard Balladur, devait entrer au conseil d'administraion du Haut Conseil de l'intégration pour en prendre la présidence. Eric Raoult, ministre délégué à l'intégration, devait présenter un programme d'aide aux immigrés.

LA POLITIQUE d'intégration des populations issues de l'immigration devait figurer doublement sur l'agenda gouvernemental, mercredi 26 mars. Tandis qu'Eric Raoult, ministre délégué à la Ville et à l'intégration, devait présenter au conseil des ministres une communication annonçant un « programme de mesures » dans ce domaine, Simone Veil, son prédécesseur dans ces fonctions, devait être nommée membre du Haut Conseil de l'intégration (HCI) afin d'en être élue présidente et de succéder ainsi à Marceau Long.

Le remplacement de l'ancien vice-président du Conseil d'Etat par une personnalité politique dotée d'une grande liberté de parole pourrait relancer cet organisme chargé d'éclairer les choix gouvernementaux, mais dont l'autorité s'est émoussée depuis sa création, en 1990, par Michel Rocard. Le conseil des ministres devait en outre annoncer le remplacement du directeur de la population et des migrations, Gérard Moreau, en poste depuis 1985, par Jean Gaereminck, ancien directeur du cabinet de Pierre Méhaignerie au ministère de la justice et coauteur, avec le délégué à l'intégration, Hamlaoui Mekachera, du rapport inspirant les mesures annoncées par M. Raoult.

Destinées à embrasser la totalité du « parcours d'intégration », de l'arrivée en France jusqu'à la naturalisation, et à équilibrer, dans l'affichage, le caractère répressif de la loi Debré, les dispositions présentées mercredi par le ministre délégué à l'intégration concernent la politique des foyers, la lutte contre la discrimination raciale et l'accélération des procédures de naturalisation. M. Raoult a ainsi annoncé un *« plan à cinq ans »* prévoyant *« la restructuration, la transformation ou la réhabilitation »* des foyers de travailleurs immigrés *« les plus dégradés »*.

« LOGEMENTS ADAPTÉS »

Certains des vingt foyers dont le rapport d'Henri Cuq, député (RPR) des Yvelines, demandait la démolition (*Le Monde* du 11 avril 1996) pourraient être placés en *« extinction progressive »*. Ces opérations, ainsi qu'un plan de création de *« logements adaptés »*, seront financées par une affectation plus systématique aux publics issus de l'immigration des fonds du « un neuvième-immigrés » (0,05 % de la masse salariale des entreprises), qui leur sont théoriquement destinés, mais qui servent à compléter le financement d'opérations classiques de logement.

En outre, cinq mois après les propos de Jacques Chirac dénonçant la discrimination raciale à l'entrée des boîtes de nuit, M. Raoult devait annoncer la mise en place, dans deux départements, d'une permanence téléphonique ouverte *« aux personnes s'estimant victimes de discriminations »*, les appels pouvant déclencher l'intervention de *« médiateurs locaux »*. D'autre part, des *« conventions de prévention des discriminations »* seront signées avec des organisations professionnelles dans les domaines du logement, de l'emploi et des loisirs. Des médiateurs seront recrutés pour *« désamorcer les conflits locaux, à la demande des pouvoirs publics »*, dans une dizaine de départements.

NATURALISATION ACCÉLÉRÉE

Egalement dénoncée par le président de la République, la lenteur des procédures de naturalisation devrait être corrigée. Le délai de cette procédure, qui peut s'étaler aujourd'hui sur deux ou trois ans, voire davantage, devrait être ramené à un an. Une cinquantaine d'emplois devraient être réaffectés dans les préfectures, et une vingtaine créés au sein de l'administration chargée des naturalisations, financés par une augmentation des droits de sceau payés par les candidats à la nationalité. L'exonération de ces droits pour les bas revenus serait supprimée, et le tarif minimum fixé à 500 francs, le maximum restant proche de 3 000 francs.

Le reste des mesures présentées oscille entre le gadget – la création d'une *« médaille de la citoyenneté »*, – les évidences maintes fois réaffirmées – tous les nouveaux arrivants doivent être visités par un travailleur social et bénéficier de cours de français – et l'habillage de mesures déjà annoncées : création de dix « internats de semaine » dans l'éducation nationale, extension des actions d'accompagnement scolaire. Plus spécifique, le parrainage des jeunes chômeurs par des bénévoles sera développé (10 000 jeunes en 1997), et la création de cycles préparatoires aux concours de la fonction publique *« pour les jeunes français défavorisés »* est mise à l'étude.

Au total, ce programme devrait mobiliser 4 milliards de francs en cinq ans, résultant de l'affectation plus précise de financements existants, notamment au Fonds d'action sociale (FAS) et à l'Office des migrations internationales (OMI), mais que l'Etat avait pris l'habitude de ponctionner.

Philippe Bernard

La consommation a diminué de 1,7 % au mois de février

LA CONSOMMATION des ménages en produits manufacturés a fortement reculé en février. Selon l'Insee, la baisse a été de 1,7 %, après une hausse de 3 % en janvier. Hors automobile et produits pharmaceutiques, la consommation a diminué de 3,5 %. Tirée par les ventes automobiles (en augmentation de 11,6 %), la consommation en biens durables a progressé de 0,6 %. Tous les autres grands postes ont enregistré des baisses, notamment le textile-cuir (6,7 %). Alors que le gouvernement escompte une reprise économique rapide, cet indicateur est préoccupant. Les dernières prévisions de l'Insee laissent cependant présager un mauvais premier trimestre 1997 (0,2 % de croissance).

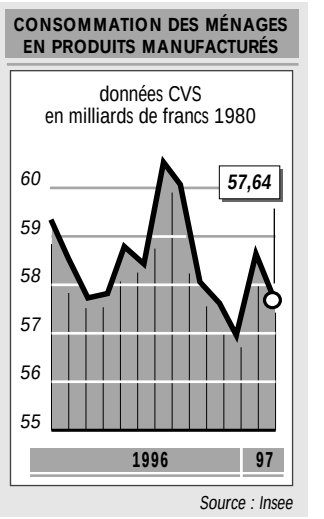

Source : Insee

DÉPÊCHES

■ **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : Bernard Gérard, préfet de la région Centre,** ancien directeur de la DST, devrait être nommé directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le 26 mars, en remplacement de Michel Basse, nommé préfet de la région Rhône-Alpes.

■ **BIENS JUIFS : le *Journal officiel* du mercredi 26 mars** publie la liste des membres du groupe de travail sur la spoliation, durant l'Occupation, des biens appartenant aux juifs résidant en France, que préside Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social. Il s'agit du professeur Adolphe Steg, vice-président, et de Jean Favier, François Furet, Jean Kahn, Serge Klarsfeld, Alain Pierret et Annette Wieviorka. Eliane Chemla, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et Patrick de Canongettes, magistrat à l'administration centrale de la justice, sont nommés rapporteur général et rapporteur général adjoint.

■ **CALENDRIER ÉLECTORAL : le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Gilles de Robien,** a confirmé, mardi 25 mars, que deux amendements seront déposés pour « découpler » les élections législatives et les élections régionales et réformer le mode de scrutin de ces dernières. Le débat est prévu, en séance publique, le 23 avril.

■ **LÉGISLATIVES : Vincent Peillon, proche de Lionel Jospin**, a été investi candidat du Parti socialiste dans la 3e circonscription de la Somme. Dans le vote des militants, Pierre Hiard, ancien député, battu en 1993, avait été désigné contre M. Peillon. Suivant l'avis de la commission électorale nationale, qui avait constaté des « vices de forme », le bureau national du PS a décidé, mercredi 26 mars, d'investir M. Peillon.

Loi Debré : la gauche entend saisir le Conseil constitutionnel

LE PARLEMENT a fini son travail, le Conseil constitutionnel va commencer le sien. Après l'adoption définitive du projet de loi sur l'immigration, mardi 25 mars, par l'Assemblée nationale et mercredi par le Sénat, les députés et les sénateurs socialistes vont demander aux gardiens de la Constitution de vérifier sa conformité à celle-ci.

La tradition sera ainsi respectée. Le Conseil a déjà été saisi de six lois modifiant l'ordonnance de 1945 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. C'est même à l'une de ces occasions – en août 1993, sur la loi Pasqua – qu'il a rendu la plus longue de ses décisions. Celle-ci lui avait d'ailleurs permis d'indiquer très clairement ce qui est permis et ce qui est interdit en la matière. Ainsi il avait souligné deux grands principes : les étrangers ne disposent pas automatiquement des mêmes droits que les nationaux, mais ils doivent bénéficier des *« libertés et des droits fondamentaux de nature constitutionnelle reconnus à tous ceux qui résident sur le territoire de la République »*.

Le gouvernement d'Alain Juppé savait donc jusqu'où il pouvait aller. Pourtant, il a pris des risques. Certes, sous la pression, il a renoncé à faire jouer un rôle de contrôle aux personnes recevant des étrangers – disposition que, dès le départ, le Conseil d'Etat avait estimée contraire à la Constitution. Mais, dans le texte définitif, subsistent bien des dispositions soulevant des difficultés juridiques. Sans s'avancer sur ce que sera la décision du Conseil constitutionnel – il dispose d'un mois pour la rendre –, il est possible de dresser la liste des principaux points sensibles :

● **Fichiers des hébergeants et des hébergés :** la loi n'indique pas qu'ils seront créés, mais le ministre de l'intérieur a dû reconnaître, au cours des débats, qu'il y en aura. Or le Conseil constitutionnel est toujours très sourcilleux sur les conditions d'utilisation de l'informatique. Dans le même ordre d'idées, la création d'un fichier des empreintes digitales – celui-ci expressément prévu – pourrait attirer l'attention.

● **Employeurs de main-d'œuvre clandestine :** la possibilité pour l'autorité administrative de priver de son titre de séjour un étranger faisant travailler des clandestins permet à celle-ci de se montrer plus sévère que la justice. Si le Conseil a déjà accepté des cas de double intervention, il ne le permet que dans des conditions précises. Or la rédaction de la loi, en l'espèce fruit d'un amendement, ne garantit pas qu'elles seront respectées.

● **Séjour des parents :** les parents d'enfants français de moins de seize ans auront droit à une carte de séjour temporaire. Il peut être argué que, cet âge n'étant pas celui de la majorité, il y a rupture d'égalité selon que l'enfant a moins de seize ou de dix-huit ans.

● **Droit de la défense :** une série de dispositions réduit les possibilités pour les étrangers de défendre leur cas. Ainsi est supprimée la commission départementale du séjour des étrangers. Or, même si elle n'avait qu'un avis consultatif, elle permettait aux services préfectoraux d'entendre les étrangers qu'ils voulaient expulser et les remarques des magistrats qui en étaient membres. La loi Debré contredit aussi une jurisprudence de la Cour de cassation qui interdisait une pratique policière consistant à replacer en rétention, pour sept jours, une personne devant quitter le territoire et qui ne l'aurait pas fait, sept jours après la fin d'une première mesure. Cette évolution pourrait être assimilée à un détournement des strictes limites fixées à la rétention administrative.

● **Rétention :** la loi porte de vingt-quatre à quarante-huit heures le temps de rétention au terme duquel l'autorité judicaire doit intervenir. Or, si en 1980 le Conseil avait accepté un tel délai, il avait précisé que le juge doit intervenir *« dans le plus court délai possible »*. Depuis 1981, il est démontré que vingt-quatre heures peuvent suffire. Il est vrai que le Conseil peut hésiter à interdire à une majorité parlementaire le droit de revenir à une disposition qu'il avait acceptée dans le passé. Enfin, le texte accorde au procureur, le temps de la procédure d'appel, le droit de maintenir *« à la disposition de la justice »* un étranger que le juge de première instance aurait décidé de remettre en liberté. Certes, les magistrats du parquet font partie de l'« autorité judiciaire » à qui la Constitution a confié le soin de préserver les libertés individuelles. Mais, jusqu'alors, il était acquis qu'en des matières aussi sensibles que la privation de liberté seuls les magistrats du siège – indépendants du gouvernement – pouvaient être chargés de ce rôle.

Thierry Bréhier

Quand on parle du Crédit Lyonnais, de quel Crédit Lyonnais parle-t-on ?

Votre Banque Vous Doit des Comptes.

Parmi tous les chiffres qui circulent actuellement sur le Crédit Lyonnais, son passé, son avenir, en voici un qui reflète fidèlement son présent : 202 millions de francs de bénéfice.

Un résultat courant en forte progression
Le produit net bancaire s'établit à 44,5 milliards de francs, contre 43,4 milliards de francs en 1995. A périmètre constant, la hausse est de +5,9%, conséquence d'une activité soutenue à l'international et sur les marchés de capitaux.
Le résultat brut d'exploitation s'établit à 9,5 milliards de francs (+42%). Le cœfficient d'exploitation connaît une forte amélioration (6 points), revenant à moins de 79%.
La charge nette des provisions d'exploitation atteint 5,7 milliards de francs, soit une baisse de 2,1% par rapport à l'exercice précédent ; ainsi, **le résultat courant** avant impôt, incluant la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, ressort à 4,5 milliards de francs, en forte progression par rapport à l'exercice précédent où il atteignait 1,5 milliard de francs. Ce résultat reflète le redressement constaté dans les différentes activités du groupe.

Amélioration de tous les centres de profit
Les quatre centres de profit affichent tous des résultats en progression.

En France, le résultat net avant impôt est en net redressement. L'activité de gestion pour compte de tiers atteint un encours de 452 milliards de francs, en hausse de 13% par rapport à 1995.
En Europe, à périmètre constant, la situation s'améliore avec un résultat brut d'exploitation en hausse de 34% et des dotations aux provisions en baisse de 20%.
Dans le reste du monde, la banque commerciale affiche un résultat brut d'exploitation, à périmètre constant, en croissance de 60%, reflétant les bonnes performances de l'ensemble des zones géographiques, notamment les Amériques, l'Asie et l'Europe centrale et orientale.
Les activités de marché voient leur résultat brut d'exploitation à périmètre constant multiplié par 2,5 en raison d'une hausse du produit net bancaire (+29%) et de celle, limitée (+10%), des frais généraux et amortissements.

Résultat de l'exercice
Le résultat courant de 4,5 milliards de francs est diminué par :
- les produits et charges exceptionnels, d'un montant net de 1,6 milliard de francs, incluant notamment les provisions de restructuration ;
- les impôts courants et différés sur les sociétés, d'un montant de 1,3 milliard de francs ;
- la dotation à la provision pour clause participative (0,1 milliard de francs). Les comptes de l'exercice 1996 intègrent les effets des décisions prises par l'Etat le 25 septembre 1996 qui se sont traduites par la neutralisation des incidences sur le Crédit Lyonnais du prêt à EPFR tant en 1995 qu'en 1996.

Le résultat net est ainsi un bénéfice de 1 486 millions de francs, après 107 millions de francs de dotation à la clause participative au profit de l'Etat, dans lequel la part revenant aux minoritaires est de 1 284 millions de francs.

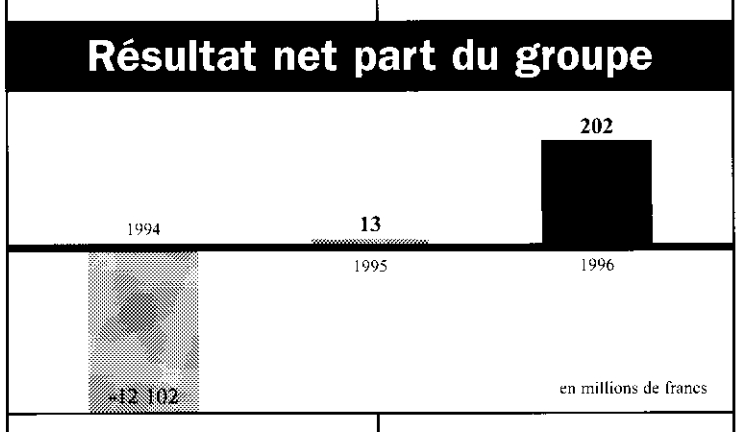

Le résultat net part du groupe s'établit à 202 millions de francs après la dotation de 107 millions de francs à la clause participative.

Solvabilité du groupe
Les capitaux propres du groupe, y compris les intérêts minoritaires et le fonds pour risques bancaires généraux, s'élèvent à 44 421 millions de francs. Le ratio international de solvabilité du groupe Crédit Lyonnais ressort à 8,7 % au 31 décembre 1996.

Perspectives
Le Gouvernement a fait part de sa volonté de privatiser le Crédit Lyonnais dès que son redressement le permettra. Les mesures adoptées en 1996, dont les pleins effets se feront sentir en 1997 et en 1998, s'inscrivent dans cette perspective. Le Crédit Lyonnais a soumis à son actionnaire principal un plan d'actions le préparant à sa privatisation. L'examen de ces propositions est actuellement en cours.
En tout état de cause, les dispositions en faveur de l'actionnaire principal, définies dans le protocole du 5 avril 1995, ne seront pas affectées. Ce plan propose un recentrage stratégique de la banque axé sur ses activités de banque à réseau en France et de banque internationale tournée vers les grandes entreprises et les marchés financiers.

CL CREDIT LYONNAIS

Internet : http://www.creditlyonnais.com • Minitel : 3615 COB mot-clé BDC (2,23 F/mn)

Le bracelet électronique pourra se substituer aux courtes peines de prison

Les députés ont adopté cette réforme du code de procédure pénale

Les députés RPR et UDF ont adopté, mardi 25 mars, la proposition de loi du Sénat qui permet de placer les détenus, condamnés à des peines d'un an de prison maximum ou se trouvant en fin de peine, sous surveillance électronique, ce qui leur permet d'éviter l'incarcération. Le PS et le PCF se sont abstenus.

CERTAINS DÉTENUS pourront éviter la prison en accomplissant leur peine, munis d'un bracelet électronique. Les députés ont adopté, mardi 25 mars, une proposition de loi du Sénat, permettant le placement sous surveillance électronique (PSE) à domicile, pour les personnes condamnées à de courtes peines, ou arrivées en fin de peine. Les députés RPR et UDF ont voté pour, les députés PS et PCF se sont abstenus.

Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Parlement, a qualifié cette réforme d'*« exceptionnelle »* puisqu'elle *« vise à créer une nouvelle modalité d'exécution de la peine privative de liberté, que nous avons toujours assimilée, depuis la Révolution, à l'emprisonnement »*. La proposition de loi du sénateur Guy Cabanel (RDSE, Isère) permettra de désencombrer les prisons, qui hébergeaient, au 1er juillet 1996, 58 606 détenus pour 49 128 places, soit un taux d'occupation de 119 %, selon le rapporteur Daniel Picotin (UDF, Gironde). M. Picotin a fait valoir que le PSE aurait un coût quatre à cinq fois moindre que celui d'un séjour en prison, qui s'élève à 5OO francs par jour, selon Georges Hage (PCF, Nord).

La mesure ne pourra s'appliquer qu'aux détenus volontaires, condamnés à un an de prison au maximum, soit un tiers des peines prononcées au 1er juillet 1996, ou n'ayant plus qu'un an à purger. La personne faisant l'objet d'un placement électronique ne devra pas s'éloigner de plus de 45 mètres de l'émetteur installé dans sa résidence. Au-delà de cette limite, l'appareil indiquera à l'administration pénitentiaire l'absence du condamné. Techniquement, le dispositif se présentera sous la forme d'un bracelet porté à la cheville ou au poignet et ayant la taille d'une montre ; un récepteur de la taille d'un livre de poche, relié à un téléphone ; un ordinateur central permettant le contrôle à distance.

« VERSION MODERNE DU BOULET »

Dès lors que le condamné sort d'un rayon de quarante-cinq mètres par rapport au récepteur, l'ordinateur central en est informé par un signal. *« Il ne s'agit pas d'une balise de type Argos ou d'une vidéosuveillance à la Big Brother, permettant de suivre les déplacements du porteur de bracelet pas à pas »*, a précisé M. Picotin. Il a expliqué aussi que *« la personne placée sous surveillance électronique n'est, en aucun cas, maîtresse de son emploi du temps, préfixé par le juge avec le souci d'occuper au maximum le condamné »*.

M. Hage a déclaré qu'il était favorable à une autre formule technique que le bracelet électronique, équivalent pour lui à *« une version moderne du boulet du forçat »*. Julien Dray (PS, Essonne) s'est félicité que le PSE évite *« le séjour en prison qui transforme souvent un petit délinquant en délinquant confirmé »*. Il a assuré avoir été *« particulièrement touché »* par un témoignage de Loïc Le Floch-Prigent, qui a passé plusieurs mois en détention provisoire pour sa gestion du groupe Elf, et qui évoquait *« les cris des jeunes détenus qu'il entendait la nuit à la prison de la Santé »*. M. Dray s'est cependant inquiété que le PSE soit surtout destinée aux condamnés *« en col blanc »*.

Les députés ont étendu, par un amendement, aux mineurs le système du PSE. Par un autre, ils ont prévu qu'au cas où le condamné se soustrait au contrôle ou neutralise le bracelet, il serait considéré comme un évadé. Le rapport de M. Picotin évoquait l'expérience des Pays-Bas, pays où 160 condamnés ont bénéficié de ce système. Seize n'ont pas respecté les horaires d'assignation à leur domicile, et trois, incapables de s'organiser, ont préféré retourner en prison.

F. R.-L.

Bras de fer entre Mme Tissot et les instances du RPR

LA PARTICIPATION de Claude-Annick Tissot (RPR), adjointe au maire de Paris et vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France, aux élections législatives de 1998, ne va pas de soi. Celle par qui l'affaire des marchés des lycées du conseil régional d'Ile-de-France est arrivée sur la scène médiatique est engagée dans un bras de fer avec les instances du RPR, dont un des enjeux est son investiture dans la 7e circonscription de Paris.

Dans un entretien publié par *Le Parisien* du 26 mars, Mme Tissot affirme que c'est Jacques Chirac lui-même qui, il y a près d'un an, lui a demandé de démissionner de la présidence de la commission des marchés, qu'elle assurait depuis novembre 1994. S'agissant des élections législatives, elle confirme qu'elle *« souhaite être candidate »* dans la circonscription laissée vacante par Alain Devaquet (RPR), dont elle a longtemps été la collaboratrice. *« Reste à obtenir l'investiture du RPR »*, poursuit-elle, consciente qu'elle pourra, à cette occasion, faire le compte de ses *« appuis »* au sein de son parti.

« J'ai toujours travaillé dans l'Est parisien, c'est mon implantation. La 7e circonscription est la plus logique pour moi, qui fut l'élue du 11e arrondissement, en 1989, avant d'être aujourd'hui dans le 12e », plaidait-elle avant que la désignation de Corinne Lepage, ministre de l'environnement, soit envisagée dans cette circonscription. Jean Tiberi, maire de Paris et patron de la fédération parisienne du RPR, précisait, le 14 mars, que son adjointe ne s'était pas manifestée (*Le Monde* daté 16-17 mars).

« Je n'ai jamais été saisi d'une demande de candidature de Mme Tissot. On n'est pas candidat par voie de rumeur ou par voie de presse », déclare Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR. *« Elle ne s'est jamais déclarée, ce qui est rédhibitoire, et l'UDF a fait savoir qu'elle refuserait son investiture. Pour l'instant, sa candidature est un non-problème »*, poursuit M. Stefanini, lui-même candidat à la succession d'Alain Juppé dans le 18e arrondissement.

Tandis que le RPR étudie la candidature de Mme Lepage, Mme Tissot siégera, jeudi 27 mars, à la commission permanente du conseil régional d'Ile-de-France qui doit délibérer sur *« l'extinction progressive des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage »*. Confiées pour la plupart au cabinet Patrimoine-ingénierie, ces missions étaient au cœur du système dénoncé par l'ancienne présidente de la commission des marchés, qui déclare ne pas avoir *« démérité »* à la région, même si cela peut lui valoir d'*« être sacrifiée politiquement »*.

Pascale Sauvage

Les sénateurs réservés sur la réforme de la cour d'assises

***« LA RÉFORME** de la procédure criminelle a attendu deux siècles. Il doit bien y avoir des raisons. »* Partageant ce constat faussement naïf de leur collègue Jean-Jacques Hyest (Un. centr., Seine-et-Marne), les sénateurs n'ont nullement l'intention d'examiner au pas de charge le projet de loi du garde des sceaux, adopté par l'Assemblée nationale le 22 janvier. Après avoir décidé de ne se prononcer sur ce texte que le 17 avril, au retour des vacances parlementaires, ils ont fait part, mardi 25 mars, devant un ministre de la justice passablement agacé, de leur *« grande perplexité »* – selon l'expression de Pierre Fauchon (Un. centr., Loir-et-Cher).

Pour l'essentiel, les fortes réserves exprimées sur tous les bancs du Palais du Luxembourg portent sur trois aspects du projet de loi : la limite d'âge des jurés, que le texte abaisse de vingt-trois à dix-huit ans ; l'obligation faite aux jurys de motiver leurs décisions ; les moyens nécessaires à la mise en œuvre de la réforme.

Sur le premier point, le garde des sceaux a pratiquement rendu les armes, face à une commission des lois qui s'est prononcée à l'unanimité pour maintenir cette limite à vingt-trois ans. Philippe Marini (RPR, Oise) a même indiqué qu'il aurait été plutôt favorable à un *« recul »* de cette limite d'âge, *« la mission de juger nécessitant d'avoir l'expérience de la vie »*. Cherchant une porte de sortie, M. Toubon a indiqué que l'*« on pourrait retenir le critère de l'éligibilité aux fonctions de conseiller municipal »*, soit vingt et un ans, et affirmé, en outre, qu'*« il suffirait de prévoir qu'en deçà d'un certain âge une personne tirée au sort pour être juré pourrait demander à en être dispensée »*.

« ABSENCE DE LISIBILITÉ »

Sur le second point, celui de la motivation, le ministre de la justice aura également fort à faire. La plupart des orateurs ont souligné les difficultés – voire l'impossibilité – de concilier cette nouvelle obligation avec le principe de l'intime conviction, propre aux jurys d'assises, qui est *« l'essentiel »*, selon Jean-Marie Girault (RI, Calvados), rapporteur de la commission des lois. Commentant les travaux de celle-ci, qui a conclu à la nécessité de s'en tenir à un simple *« questionnement »* du jury sur les éléments de preuve, M. Toubon n'a pu que constater que *« ce mécanisme* (...) *a pour conséquence pratique de supprimer, de fait, la motivation »*. *« Je ne peux donc pas l'accepter »*, a-t-il ajouté. Le garde des sceaux n'a donné son accord qu'à la suppression de la *« motivation différée »* – qui consistait, selon le texte adopté par les députés, à faire revenir un juré, quinze jours après le prononcé de la décision.

Quant à la question des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la réforme, le ministre de la justice, instruit par les nombreuses mises en garde exprimées à l'Assemblée nationale, a donné son accord de principe à un amendement précisant que le financement de la réforme ne saurait s'imputer sur les objectifs fixés dans la loi de programme.

Dans un tel contexte, Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine), a semblé être le porte-parole de certains de ses collègues de la majorité. Tout en notant une *« absence de lisibilité »* dans la démarche d'un ministre de la justice qui *« navigue à vue »*, l'ancien garde des sceaux s'est payé le luxe de souligner son accord pour une réforme qu'il avait envisagée voici quinze ans, tout en rappelant qu'à l'époque, il avait écarté ce projet, *« considérant que cette réforme, pour souhaitable qu'elle était, ne pouvait être préférée à des besoins plus immédiats de notre justice »*. *« Aujourd'hui, alors que les besoins sont toujours aussi grands, compte tenu de l'accroissement constant des contentieux, vous faites le choix inverse »*, a-t-il noté.

Jacques Larché, président (RI) de la commission des lois, ne pouvait certes pas s'exprimer en termes aussi abrupts. Mais en consacrant une bonne partie de son intervention aux perspectives de *« remise en cause de notre appareil judiciaire »*, et en concluant son propos sur des interrogations concernant *« la place et le rôle des juges »*, M. Larché ne s'est guère inscrit dans le fil de l'intervention du garde des sceaux, qui avait présenté une nouvelle fois son texte comme une réforme *« historique »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Valéry Giscard d'Estaing retarde la ratification d'un accord Europe-Israël

Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, approuvé par M. Séguin, veut que les députés tiennent compte du contexte proche-oriental avant de voter

EN RETARDANT la ratification d'un accord euro-méditerranéen entre la France et Israël, l'Assemblée nationale a placé le gouvernement français dans l'embarras tout en mécontentant le gouvernement israélien. Initialement inscrit pour la séance du 27 février, puis retiré deux fois de l'ordre du jour, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord d'association, à caractère économique, entre les Communautés européennes et leurs Etats, d'une part, Israël, d'autre part, n'est toujours pas inscrit au calendrier des travaux parlementaires.

Comme pour la quasi-totalité des accords internationaux de ce genre, la ratification parlementaire devait n'être qu'une formalité. Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères, a été, selon son entourage, agacé de la précipitation de l'agenda imposé par le gouvernement, qui ne laissait pas le temps à la commission de travailler à son rythme sur un dossier sensible compte tenu du regain de tension local : meurtre de jeunes filles israéliennes par un soldat jordanien, attentat-suicide à Tel Aviv, début des travaux de construction de la colonie juive d'Ar Homa dans la partie arabe de Jérusalem. Sans doute aussi Leïla Chahid, déléguée générale de Palestine en France, qu'il a reçue au mois de janvier, avait-elle convaincu l'ancien chef de l'Etat qu'un tel accord ne pouvait être ratifié de façon routinière par les députés.

Mme Chahid a fait valoir, au cours de cette entrevue, que contrairement au Sénat, l'Assemblée nationale n'avait pas envoyé de parlementaires sur le terrain. Elle est intervenue aussi auprès de Philippe Séguin pour le convaincre qu'un débat de routine sur un tel sujet ne serait pas digne de l'Assemblée qu'il préside. Sous la pression de M. Giscard d'Estaing, approuvé par M. Séguin, le gouvernement s'était résigné, le 11 mars, à retirer de l'ordre du jour le projet de ratification, dont la discussion et le vote étaient prévus pour la séance du 20 mars.

MISSION PARLEMENTAIRE

Lors d'une réunion de la commission des affaires étrangères, le 20 février, Hervé de Charette avait souhaité que l'accord d'association euro-israélien soit *« ratifié normalement »* et refusé d'assortir la signature de ce texte d'une *« déclaration interprétative »*, que réclamait notamment Jean-Yves Le Déaut (PS). La commission, quoique divisée, et en l'absence de son président, avait adopté le projet de ratification mais, la situation se dégradant en Israël et dans les territoires, M. Giscard d'Estaing a décidé d'y envoyer trois commissaires en mission. Pour justifier sa demande de modification de l'ordre du jour, le président a fait valoir que les députés ne pouvaient débattre de ce projet le 20 mars puisque, à cette date, les trois députés – Jean-Yves Le Déaut, Aymeri de Montesquiou (UDF) et René Chabot (RPR) – ne seraient pas revenus du Proche-Orient.

C'est donc mercredi 26 mars, au matin, qu'ils devaient présenter leur rapport devant la commission des affaires étrangères. M. Le Déaut devait expliquer *« à titre personnel »* que *« dans ce contexte »*, l'Assemblée nationale *« ne pouvait pas ratifier »* l'accord de coopération économique avec Israël. M. de Montesquiou devait suggérer que la France, dans le droit fil de l'attitude adoptée devant le Conseil de sécurité de l'ONU les 7 et 21 mars, s'efforce de convaincre les autres Etats de l'Union européenne afin qu'ils soumettent la ratification du texte à l'arrêt des implantations de colonies juives en Cisjordanie et à la réalisation de la partie économique des accords d'Oslo. M. de Montesquiou devait reprendre cette suggestion dans une question au gouvernement mercredi après-midi.

Rapporteur du texte, Willy Dimeglio (UDF), qui est favorable à la ratification, devait proposer à la commission une procédure un peu compliquée, mais qui permettrait de trouver une porte de sortie. Il s'agirait de donner la dimension politique qu'elle mérite à la ratification en liant, dans la discussion en séance publique, l'examen de l'accord avec Israël avec la discussion d'une résolution de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne. Présidée par Robert Pandraud (RPR), la délégation a voté, le 12 mars, cette résolution, qui approuve un accord récent entre l'Union européenne et l'Autorité palestinienne de Cisjordanie et Gaza.

M. Giscard d'Estaing, qui a eu l'occasion d'expliquer ses initiatives à Jacques Chirac au cours d'un dîner en tête à tête, le 24 mars, à l'Elysée, devait recevoir l'ambassadeur d'Israël pour lui faire part du « message » de la commission à l'adresse du gouvernement israélien.

Fabien Roland-Lévy

M. Juppé mobilise trente-sept parlementaires pour défendre sa réforme de la Sécurité sociale

LES PARLEMENTAIRES réussiront-ils là où le gouvernement a jusqu'à présent échoué : convaincre les internes en grève, et au-delà l'ensemble des professionnels de santé et la population, du bien-fondé de la réforme de la Sécurité sociale ? C'est dans ce but qu'Alain Juppé a réuni, mardi 25 mars dans la soirée, trente sept-députés et sénateurs de la majorité pour leur demander d'aller *« expliquer sur le terrain »* la réforme de l'assurance-maladie, à l'origine du conflit. Alors que vingt-deux centres hospitalo-universitaires étaient en grève mercredi – seuls les CHU de Toulouse, Nantes, Rouen et Brest sont encore épargnés –, le gouvernement joue sur le double registre de la fermeté et de la pédagogie.

Le premier ministre a souligné, devant ces trente-sept missi dominici de la réforme, que *« nous ne* [la] *réussirons pas si nous ne parvenons pas à créer ce que nous souhaitons très profondément, un climat de confiance avec les médecins »*. M. Juppé a rappelé que son objectif prioritaire était d'*« assurer un égal accès de tous les Français aux soins et à l'assurance-maladie »*, confirmant la préparation d'un projet de loi créant une assurance-maladie universelle (sans condition d'activité).

Revenant sur les reversements d'honoraires en cas de dépassement de l'objectif annuel de dépenses médicales voté par le Parlement, au cœur du conflit avec les internes, il a affirmé qu'*« il n'y aura pas de mécanisme aveugle et confiscatoire »*, mais *« une appréciation aussi individuelle que possible de la responsabilité de chaque médecin »*.

ARRÊTÉ D'AGRÉMENT

Ces parlementaires n'ont pas été choisis au hasard. Presque tous sont médecins, représentant des modes d'exercice différents : on compte plusieurs hospitalo-universitaires, comme les professeurs Jean Bardet (RPR, Val-d'Oise), Jean-Michel Dubernard (RPR, Rhône) et Jean-François Mattéi (UDF, Bouches-du-Rhône) ; des praticiens hospitaliers, comme Jean-Luc Préel (UDF, Vendée) ; des spécialistes libéraux, comme Denis Jacquat (UDF, Moselle) ou Jean-Pierre Camoin (RPR, Bouches-du-Rhône) ; des généralistes, comme Jacques Richir (UDF, Nord).

Par ailleurs, le gouvernement a choisi des personnalités rompues aux problèmes de « Sécu », comme Jean-Pierre Fourcade (UDF, Hauts-de-Seine), Charles Descours (RPR, Isère) ou Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne).

M. Juppé leur a fixé *« comme objectif d'aller dans tous les départements de France »* et ce, *« dans les tout prochains jours, les toutes prochaines semaines »*. Mais, à un an des élections législatives, les vingt-sept députés engagés, parfois sans enthousiasme, dans cette campagne d'explication, ne devraient pas « vendre » la réforme dans leur propre département. Ainsi, Bernard Accoyer, secrétaire national à la santé du RPR, devait se rendre, mercredi 26 mars, dans l'un des points les plus chauds du conflit, le CHU de Bordeaux. De son côté, le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, devait se rendre, mercredi, au CHU d'Amiens.

Le gouvernement a l'intention d'agréer *« dans quelques jours »* les conventions médicales signées par les caisses d'assurance-maladie et deux syndicats de praticiens libéraux, a répété M. Barrot, mercredi sur RTL, même s'il pourrait un peu différer la publication de cet arrêté d'agrément pour ne pas renforcer la mobilisation des internes. A la veille de leur manifestation nationale, jeudi, à Paris, celle-ci ne faiblit pas. Les grévistes tentent d'élargir le mouvement, notamment aux médecins hospitaliers. Des contacts ont été noués avec la Coordination médicale hospitalière (CMH), qui représente environ 20 % des praticiens. En revanche, la base des internes est hostile à un rapprochement avec les syndicats de salariés, et notamment la CGT, qui a appelé, une nouvelle fois, les hospitaliers à *« élargir le mouvement »*.

J.-M. B.

COMMENTAIRE

LE VÉRITABLE RATIONNEMENT

DEPUIS le début du conflit, les grévistes n'ont qu'une expression à la bouche : rationnement des soins. Quelle est la cause réelle de cette crainte ? Vient-elle du plan Juppé, comme l'affirment les internes ; ou d'une montée du chômage et de la précarité, qui éloigne, chaque jour, davantage de malades du système de soins ? Depuis le début des années 80, la « Sécu » n'a cessé de relever ses cotisations et de réduire ses remboursements. Durant la même période, les inégalités sociales devant la mort se sont creusées, même si toutes les catégories sociales ont profité de l'accroissement de l'espérance de vie. Quant à la consommation médicale, tout le monde sait qu'elle augmente avec les revenus et le niveau socio-culturel.

Mal préparés par leur formation à resituer leur mouvement et leurs revendications dans une problématique plus générale intégrant l'accès aux soins et la santé publique, les internes ont oublié cette forme insidieuse de « rationnement ». Un rationnement que les praticiens libéraux, aujourd'hui revigorés par la fougue de leurs jeunes confrères, n'ont jamais combattu. En s'opposant à une véritable maîtrise médicalisée des dépenses, en se focalisant sur un système de reversement qui n'a pourtant rien de léonin et, surtout, en se trompant de diagnostic sur le « rationnement », les internes risquent d'aggraver la fracture médicale qui est apparue dans la société française.

Jean-Michel Bezat

JUSTICE **Les ministères de la justice, de l'intérieur et de la défense mènent une réflexion sur les conditions dans lesquelles sont recueillis les témoignages d'enfants victimes de violences sexuelles. Actuellement, on estime qu'un enfant doit répéter son récit, en moyenne, dix fois. Les experts se demandent comment *« ne pas surajouter de traumatismes »,* peut-être en enregistrant en vidéo le premier interrogatoire de l'enfant. ● DANS UN TÉMOIGNAGE confié au *Monde,* Christian, le père d'un petit Pierre victime d'une agression sexuelle, raconte les divers traumatismes subis par son fils. ● UN PROJET DE LOI prévoyant, notamment, la présence possible d'un psychologue lors des auditions des enfants sera soumis le 22 avril à l'Assemblée nationale. Par rapport à 1994, le nombre de sévices sexuels dénoncés en 1995 a augmenté de 22 %. Comme si le tabou commençait à être enfin levé.**

Les auditions d'enfants victimes de sévices sexuels génèrent des traumatismes

Des experts de différents ministères cherchent le moyen d'éviter la multiplication des interrogatoires. L'utilisation de la vidéo lors de la première entrevue pourrait permettre de limiter le nombre des entretiens et d'accélérer certaines procédures

À L'OCCASION du lancement de la campagne nationale sur la protection de l'enfance maltraitée (*Le Monde* du 14 mars), les ministères de la justice, de l'intérieur et de la défense s'apprêtent à étudier les conditions dans lesquelles sont recueillis les témoignages des enfants victimes de violences sexuelles. Composé d'experts de la police et de la justice, un groupe de travail sur l'enregistrement des auditions de mineurs remettra ses conclusions, le 15 juillet, au gouvernement.

Actuellement, la victime se retrouve seule face à l'institution policière, puis judiciaire. Malgré la bonne volonté des fonctionnaires, l'enfant est souvent malmené au cours des auditions, des confrontations et des examens médicaux.

On estime qu'un enfant victime de violences doit répéter son récit en moyenne près de dix fois. Il révèle, par exemple, les faits à son instituteur avant de les répéter au directeur d'école, qui le confie ensuite à l'assistante sociale. Lorsque la brigade des mineurs est saisie, l'enfant est entendu par les officiers de police judiciaire. Si des expertises médicales sont nécessaires, l'enfant doit rencontrer le médecin légiste. Si une information judiciaire est ouverte, il est entendu par le juge d'instruction, puis par les éducateurs lorsque des enquêtes sociales sont diligentées. Parfois, il est assisté d'un avocat et doit donc lui raconter son histoire à nouveau. L'expertise « de crédibilité » est presque systématique. Des contre-expertises peuvent être demandées. Enfin, parfois, l'enfant intervient lors du procès.

« Dans les deux tiers des cas, l'agresseur nie les faits qui lui sont reprochés. La recherche de la vérité repose donc exclusivement sur le témoignage de l'enfant et de son entourage », explique Francis Mahé, président de l'Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (Afirem), qui réunit des médecins, des juristes, des travailleurs sociaux, des psychologues et des policiers. Compte tenu des pressions que l'on fait subir à l'enfant et de la souffrance que lui occasionne la répétition de son récit, les rétractations de ces témoignages capitaux sont fréquentes.

« Il y a des enfants démolis par les auditions et les expertises, confirme Simone Chalon, présidente des comités Alexis Danan pour la protection de l'enfance qui assistent les familles dans leurs démarches. *On leur fait répéter, au lieu de s'en tenir à leur premier témoignage, qui est souvent le plus fiable. Après, ils se contentent de répéter ce qu'ils croient que les adultes veulent leur faire dire. »* Hubert Van Gijseghem, spécialiste des enfants victimes d'abus sexuels en Belgique et au Canada, ne cesse de le marteler : *« Pour un enfant, redire, c'est revivre, c'est refaire. »*

« AUCUNE COORDINATION »

Adeline avait onze ans lorsqu'elle a dénoncé les agissements de son père sur son petit frère Vincent. Au cours des quatre années et demie qui ont précédé la condamnation de son père, le 20 janvier 1997, cette petite fille a été auditionnée par onze personnes différentes. En mars 1994, elle a en outre subi une expertise psychiatrique à la demande de son père, qui mettait en doute ses révélations. Le 8 février 1995, elle fait une tentative de suicide. Sa sœur, Ludivine, âgée de huit ans au moment des faits, a été entendue à neuf reprises. Vincent, la victime, âgé de six ans en 1992, a été auditionné six fois. *« Il n'y a aucune coordination entre les services,* proteste Marie-Cécile Betton, leur mère. *Le juge des enfants demandait une enquête à un service social et le juge des affaires familiales en réclamait une autre auprès d'un autre service. Les éducateurs en faisaient deux. Jamais ils n'ont communiqué entre eux ! »*

Afin de ne pas malmener les enfants au cours des procédures, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre. Au tribunal de Paris, un groupe de travail a ainsi été mis en place en juin 1996, avant le congrès de Stockholm et l'affaire Dutroux. Des juges pour enfants, des juges d'instruction spécialisés dans les dossiers de mineurs, des magistrats du parquet et des policiers de la brigade des mineurs réfléchissent aux moyens de *« ne pas surajouter de traumatismes »,* explique Christiane Berkani, premier juge d'instruction au tribunal de Paris. *« Pour l'instant, il n'y a rien sur le plan juridique,* poursuit-elle. *Il s'agit plutôt d'harmoniser des pratiques individuelles. »*

Ailleurs, la réflexion porte sur l'enregistrement du témoignage de l'enfant. A Boulogne-sur-Mer, une convention a été signée le 18 novembre 1996 entre le conseil général du Pas-de-Calais et le parquet afin d'utiliser la vidéo lors de la procédure judiciaire. Dans l'Aisne, à l'initiative du parquet, une réflexion est menée afin de mettre en place ce type d'outil. Un psychologue serait présent pour la conduite de l'audition. Interrogé à ce sujet par la commission des lois de l'Assemblée nationale, mercredi 19 mars, Alain Boulay, président de l'association Aide aux parents d'enfants victimes (APEV), a indiqué que *« l'enregistrement audiovisuel permettrait de limiter le nombre d'auditions qui, organisées souvent plusieurs années après l'infraction, peuvent réduire à néant les effets bénéfiques des thérapies suivies par les victimes ».*

FORMATION DES POLICIERS

Au sein de la police, Carole Mariage-Cornali, capitaine de police, chargée d'études à l'Institut des hautes études de sécurité intérieure (Ihesi), a mis en place en 1989 une formation pour les policiers qui interrogent les enfants. Avec l'affaire Dutroux, les demandes ont doublé et cette année, quatre sessions auront lieu au lieu de deux. *« L'objectif n'est pas de transformer les policiers en psychologues,* explique cette jeune femme qui fut affectée dans la brigade des mineurs du Val-de-Marne pour son premier poste, *mais de leur donner les bases nécessaires pour entendre un enfant de trois, six ou douze ans. »*

Même pour les policiers qui ont un bon contact avec les enfants, il n'est pas évident de recueillir le témoignage d'un mineur qui refuse de parler, qui veut partir ou qui se met à pleurer. D'autres enfants sont très actifs, courent partout et se retrouvent sur les genoux du policier en train de taper à la machine. *« Nous insistons sur le cadre dans lequel se passe l'audition, dans un bureau calme, avec le moins de personnes possible et si possible sans les parents,* reprend Mme Mariage-Cornali, qui est aujourd'hui membre du comité scientifique et technique de la grande cause nationale sur la protection de l'enfance maltraitée. *Certaines erreurs sont manifestes, comme les questions de six lignes sur le procès-verbal ou les questions suggestives qui modifient le témoignage. »*

Cette policière travaille aujourd'hui sur la transcription du témoignage. *« Parfois, on a un procès-verbal d'une demi-page alors que l'audition a duré plus de trente minutes. Ce ne sera pas suffisant pour la suite de la procédure »,* explique-t-elle. Malgré leur intérêt, les manifestations comportementales sont en outre souvent absentes des procès-verbaux : une petite fille qui se tient le cou pour évoquer la tentative de strangulation dont elle a été victime divulgue une information. L'enregistrement vidéo de la première entrevue peut aider, évitant à l'enfant d'être entendu à de nombreuses reprises. Certaines questions juridiques restent cependant en suspens, comme la valeur juridique de la cassette, son utilisation dans la procédure, sa transmission entre diverses institutions, son archivage...

M. A.

Le projet de loi Toubon en discussion au mois d'avril

Le projet de loi renforçant la prévention et la répression des atteintes sexuelles commises sur les mineurs, présenté par le garde des sceaux, Jacques Toubon, sera soumis à l'Assemblée nationale, mardi 22 avril. Ce texte prévoit la présence possible d'un psychologue lors des auditions de l'enfant. *« Ce praticien pourra soutenir moralement le mineur et éviter ainsi que les formalités de l'enquête n'aboutissent à accroître les traumatismes subis par celui-ci »,* indique l'exposé des motifs.

Ce projet instaure en outre une peine de suivi médico-social pour les délinquants sexuels. Cette peine consiste à *« se soumettre, sous le contrôle du juge de l'application des peines, à des mesures de surveillance et d'assistance comportant notamment une injonction de soins ».* Si l'obligation n'est pas respectée, le condamné retourne en prison.

Rompre le silence

● **Victimes :** les départements ont recensé 65 000 nouveaux cas d'enfants en danger en 1995 contre 58 000 en 1994, indique l'ODAS (Observatoire de l'action sociale décentralisée). Parmi eux, 20 000 cas d'enfants maltraités ont été signalés. Les sévices sexuels, qu'ils soient internes ou externes à la famille, restent largement minoritaires (5 500 cas) mais ont augmenté de 22 % en un an. Les spécialistes estiment que cette hausse des chiffres n'est pas forcément due à une multiplication des cas, mais plutôt au fait que ceux-ci sont davantage dénoncés.

● **Numéro vert :** depuis le 13 mars, le numéro vert de l'enfance maltraitée a changé. Il s'agit désormais du 119. La communication est gratuite et ne figure pas sur les factures de France Télécom afin que les appels ne puissent pas être identifiés.

« On n'oublie jamais »

***PIERRE,** victime d'une agression sexuelle à douze ans, a mis six mois à révéler les faits. Son père Christian a porté le même secret durant plus de trente ans. Parce que tous deux estiment qu'il faut que les victimes parlent pour être aidées, Christian témoigne :*

TÉMOIGNAGE

Un père raconte comment l'agression sexuelle dont a été victime son fils a mis à vif chez lui une plaie identique, enfouie depuis trente ans

« A douze ans, mon fils a été victime d'une agression sexuelle dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. C'était en juillet 1993. Son agresseur était un grand adolescent, qui avait entre dix-huit et vingt ans. On ne l'a jamais retrouvé. Mon fils n'a révélé ce qui s'était passé que six mois plus tard, en décembre, à sa mère. Il vivait de plus en plus mal. Il a essayé très probablement d'occulter ce phénomène, mais il y a eu un moment où il n'a pas pu. Son comportement avait changé : phénomènes de mutisme, d'absence, de difficulté à être dans l'événement, à être intégré.

» Ma femme et moi avons pensé que le fait de porter plainte était important, car il permettait de faire comprendre à notre enfant que dans la société il y a une règle – la loi – et que celui qui l'enfreint peut être puni. Ne pas porter plainte aurait pu, à l'inverse, l'inciter à penser, lui qui est dans une phase de construction de sa personnalité, que nous vivons, en quelque sorte, en pleine jungle.

» Nous sommes donc allés au commissariat du quartier. Nous avons été bien reçus par des fonctionnaires, qui nous ont demandé d'aller à la brigade des mineurs.

» Là, le portier nous a demandé d'une voix tonitruante pourquoi nous venions porter plainte. Vous savez, ce n'est pas particulièrement agréable de devoir répondre que l'on vient pour une agression sexuelle... Puis nous sommes tombés sur un inspecteur. Le premier élément que j'ai trouvé choquant, c'est qu'il a interrogé mon fils dans le couloir, sur le thème : *« Ne serait-ce pas de l'affabulation ? »* Comme le récit était cohérent, il nous a demandé de monter à l'étage dans son bureau.

» Mon fils, qui avait alors douze ans et demi, a été auditionné seul pendant deux heures. J'ai signé son procès-verbal, mais sans pouvoir disposer d'un double. J'ai été ensuite interrogé à mon tour. Lors de mon audition, l'inspecteur n'a pas mis en doute les faits ; il a évoqué la difficulté de retrouver un agresseur six mois après les faits. Nous avons alors porté plainte contre X...

» Quelques mois plus tard, la police est venue à la maison montrer à mon fils des photos de suspects possibles. Mon fils n'y a pas reconnu son agresseur. Aujourd'hui, j'en viens à me demander si nous n'avons pas eu tort. Les policiers posent des questions précises, dont les effets pour un enfant peuvent être très négatifs. Par exemple, l'inspecteur a demandé à mon fils si son agresseur lui avait mis un doigt dans l'anus. Certes, la question est nécessaire pour la qualification de l'agression, mais son impact est loin d'être neutre. A l'issue de cette audition, j'ai appris que mon fils était allé de lui-même voir un thérapeute d'un organisme de la Croix-Rouge qui est dans le quartier. Il a refusé d'y retourner parce que, disait-il, *« c'était comme la police ».* Pour lui, les deux entretiens, celui avec l'inspecteur de police et celui avec le thérapeute, sont à classer dans la même catégorie : quelque chose de traumatisant qui ne sert à rien.

» A partir de Noël, Pierre a sombré dans une grande dépression, qui a culminé en février 1994. Il ne voulait pas suivre de thérapie. Mais comme il allait très mal et que nous, les parents, nous sentions très démunis, nous sommes allés consulter ce même service de la Croix-Rouge, où on nous a proposé une démarche indirecte pour nous aider à l'aider. Nous avons suivi une thérapie une fois tous les quinze jours, séparément, puis ensemble, pendant trois ans, jusqu'en juillet 1996. Aujourd'hui, je peux dire que ce type de prise en charge fonctionne bien.

» Mon fils va mieux. Par rapport à la dépression qu'il a subie, il ne souffre plus que de phases dépressives de moindre ampleur et de moindre durée. Ce genre de situation crée un tapis roulant descendant. Tout nouvel événement défavorable réinstitue cette descente. La difficulté, c'est de parler. Dans les périodes de crise, il avait presque perdu l'usage de la parole et ne s'exprimait plus que par onomatopées. La thérapie nous appris à comprendre Pierre et à lui répondre. Il a lui-même commencé une thérapie en septembre 1996, mais a demandé à être pris en charge par une femme. Peut-être pour mieux la distinguer des fonctionnaires de police...

» Personnellement, j'ai eu du mal à supporter cet événement, beaucoup plus que ma femme. Car, pour moi-même, cela rétro-agissait sur des agressions sexuelles que j'ai subies de la part d'un prêtre catholique à peu près au même âge que mon fils. J'ai revécu ces événements vieux de trente ans. J'en ai parlé à Pierre plus tard.

» On n'oublie jamais. Je l'ai expérimenté trente ans après. Ce que j'avais subi à la préadolescence, ce que je croyais avoir surmonté, était toujours là. Le poids de l'agression de mon fils s'est ajouté au poids ancien de l'agression que j'avais subie et l'a fait remonter à la surface. Trente ans après, j'ai pu en parler à ma mère pour la première fois ; me rendre compte que, pendant tout ce temps, je lui en avais voulu de m'avoir confié à ce prêtre pédophile sans jamais avoir réagi. »

Propos recueillis par Michèle Aulagnon

Le procès d'un directeur d'école accusé de viols

Le procès de Christian Saint-Gille, un directeur d'école de Rosny-sous-Bois accusé de viols sur une enfant de treize ans, devait s'achever, mercredi 26 mars, après trois jours d'audience à huis clos devant la cour d'assises de Bobigny (Seine-Saint-Denis). M. Saint-Gille, quarante-neuf ans, était accusé de s'être livré à des attouchements poussés sur la petite Fabienne pendant des cours particuliers.

Après son arrestation, en septembre 1995, plusieurs autres personnes s'étaient fait connaître. Deux femmes, qui avaient gardé le silence pendant vingt-huit ans, ont tenu à témoigner sur les viols qu'elles affirment avoir subi en 1968, alors que Christian Saint-Gille était instituteur. Des faits qui sont aujourd'hui prescrits.

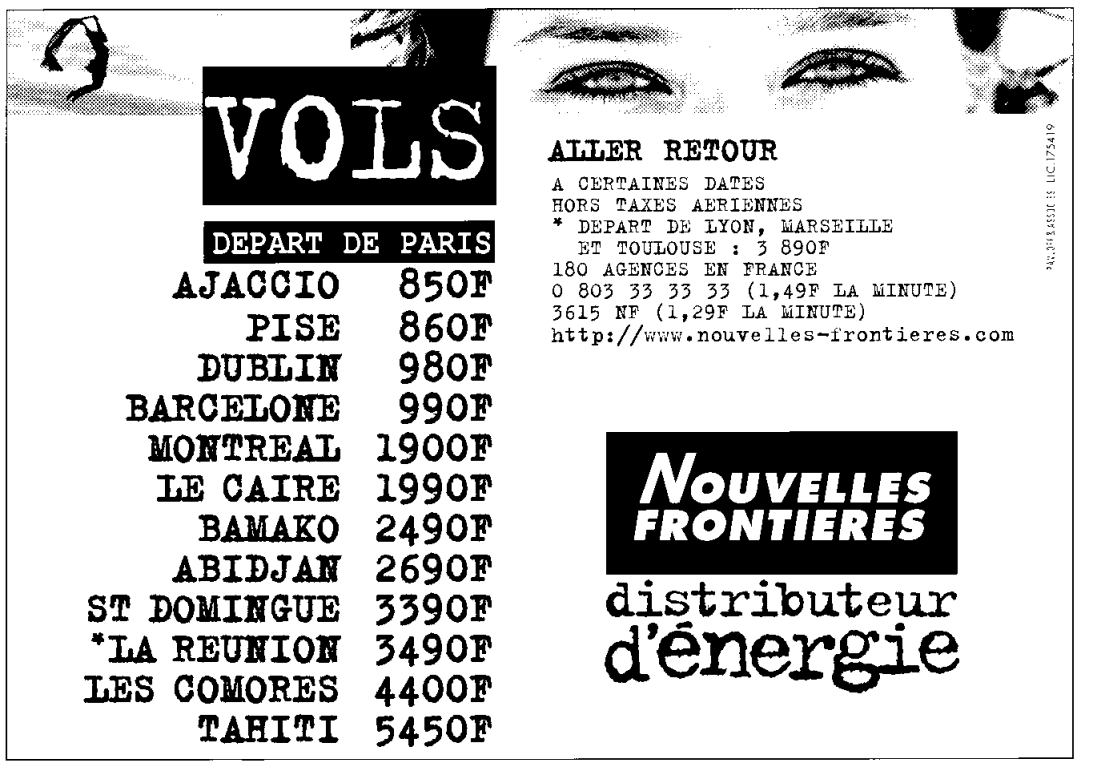

Les performances des lycées en 1996 passées au crible

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE publie, pour la quatrième année consécutive, son enquête sur les performances des lycées, qui ne se limite pas au seul taux de réussite au baccalauréat mais prend en compte le niveau des élèves à l'arrivée en seconde et la politique d'orientation de l'établissement. L'enquête concernant l'année 1996 est publiée sous forme de onze fascicules régionaux regroupant deux ou trois académies. On peut la consulter le 3615 EDUTEL code IVAL.

Le Monde de l'éducation, de la culture et de la formation publie pour sa part, sous la forme d'un hors-série en vente en kiosque au prix de 30 francs, l'ensemble des indicateurs pour les 2 305 lycées d'enseignement général et technologique et les 1 771 lycées professionnels. L'enquête qui éclaire ces chiffres, en s'appuyant sur des données inédites de l'Insee, indique qu'un nombre croissant de familles développe des stratégies de choix d'établissement et de mise en concurrence des offres de formation, qui pourraient, à terme, remettre en question le fonctionnement et les missions des lycées publics.

Le recyclage des piles usagées bientôt obligatoire

LES PILES USAGÉES devront bientôt être recyclées sous peine d'amende. Un décret traduisant la directive européenne du 18 mars 1991, actuellement soumis au Conseil d'Etat, organisera la mise sur le marché et l'élimination des piles dites dangereuses contenant plus de 0,025 % de mercure ou de cadmium, c'est-à-dire les piles boutons et accumulateurs. Il sera désormais interdit d'abandonner ces piles usagées ou de les rejeter dans la nature. Tout distributeur sera tenu de les reprendre gratuitement et de les remettre au fabricant qui devra à son tour les recycler ou les éliminer. Les piles alcalines et salines ne sont pas concernées.

La France tentait depuis plusieurs années de transcrire cette directive et risquait d'être condamnée : la Commission européenne avait introduit en août 1996 un recours pour non-application du texte. Prenant les devants, le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, vient d'envoyer aux préfets de département une circulaire les encourageant à mettre en place des collectes de tous types de piles.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Jean-Michel Boucheron, l'ancien député et maire (PS) d'Angoulême,** extradé après cinq années passées en Argentine, a été incarcéré, mardi 25 mars, à la prison de la Santé, à Paris. Il doit comparaître le 28 mars devant le tribunal correctionnel de Paris, qui statuera sur son maintien en détention et fixera une date pour qu'il soit rejugé. Jean-Michel Boucheron avait été condamné par défaut le 8 juillet 1994 à quatre ans de prison ferme pour malversations financières (*Le Monde* du 26 mars).

■ **ISLAMISTES : douze personnes étaient toujours en garde à vue,** mercredi matin 26 mars, à Paris, à la suite des interpellations effectuées la veille en banlieue parisienne dans la mouvance de la Muslim Association. Le siège de cette association, considérée comme proche du Hamas palestinien, est situé à la Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine). Des armes, des cartouches, un scanner (branché sur les fréquences de la police) ainsi que des vidéos et des tracts *« anti-Israéliens ou prônant un islamisme radical »* ont été découverts au cours de perquisitions.

■ **CORSE : une dizaine de personnes proches d'une formation nationaliste corse** ont été interpellées, mercredi 26 mars, dans la région de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), dans le cadre d'enquêtes sur des rackets suivis d'attentats à l'explosif. L'opération, qui a commencé en début de matinée, a été effectuée en présence du juge parisien Gilbert Thiel, spécialisé dans les affaires de terrorisme. Les personnes interpellées ont été placées en garde à vue dans plusieurs gendarmeries de la région.

■ **OCCUPATION : plusieurs dizaines de militants du collectif Agir ensemble contre le chômage** (AC !) ont occupé, mardi 25 mars, les locaux de la délégation interministérielle au RMI à Paris, avant d'être évacués par la police, sans incident. Ils protestaient contre le projet de loi de cohésion sociale, examiné en commission à l'Assemblée nationale, qui va, selon l'un de leurs représentants, *« développer la précarité »*, car il *« ne prévoit pas l'attribution du RMI aux jeunes de moins de vingt-cinq ans »*.

Publicité

CHÔMEURS / CITOYENS

Appel lancé à l'initiative du Réseau Interrégional des Maisons de Chômeurs.

En France, sous des formes multiples, les différentes catégories de citoyens ont une représentation dans les organismes qui gèrent leur quotidien et leur devenir. C'est le cas des salariés, des agriculteurs, des patrons, des professions libérales, des artistes, des étudiants…

Une seule catégorie échappe encore à cette démocratie représentative : les chômeurs.

Il faut que cesse cette injustice supplémentaire. A leur difficulté financière, à la privation de l'élément d'intégration qu'est le travail, pourquoi rajouter cette discrimination sur la représentativité. Exemple de cette injustice, les chômeurs n'ont, contrairement à tous les autres assurés sociaux, aucune représentation dans les organismes chargés de gérer leurs droits. Et que dire de cette aberration, l'absence totale des chômeurs des conseils d'administrations de l'ANPE et de l'UNEDIC ?

Il ne s'agit pas d'opposer les salariés qui se sont donné des outils de représentativité, aux chômeurs, mais de favoriser l'émergence d'une représentation nouvelle, extérieure à l'entreprise.

Les personnalités signataires de ce texte, demandent au Parlement de se saisir de cette question et de légiférer pour que les chômeurs soient des citoyens à part entière.

ARCHIMBAUD Jacques et Aline R.E.A.S - AZNAR Guy Sociologue - BRAUMAN Rony Fondateur Médecins sans Frontières - CAILLE Alain A.E.C.E.P - CONSTANCIAS Hubert M.N.C.P - DELHOM Pierre A.P.E.F - DETHYRE Richard A.P.E.I.S - DREUILLE Annie Réseau interrégional des Maisons de Chômeurs de Toulouse - DANDREL Bernard Banques alimentaires - GINISTY Bernard réseau interrégional des Maisons de Chômeurs - GORZ André Socio Economiste - HOFFMAN Marc Mouvances et Réseaux Villages - JAILLET M.Christine Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines - Université Toulouse Mirail - LAVILLE J.Louis C.R.I.D.A - LE GOFF Jacques Maître de Conférence de Droit Public - LLABRES Claude Conseiller culturel Mairie de Toulouse - MARLE Gérard C.C.S.C - NOIRET Philippe Comédien - PAGAT Maurice Partage - PUEL Hugues Economie et Humanisme - ROBIN Jacques Transversales - ROBIEN (de) Gilles Député Maire d'Amiens - Président du Groupe UDF à l'Assemblée Nationale - ROCARD Michel Député Européen - ROUET Albert Commission Sociale de l'Episcopat - SCHWEISGUTH Charles La Raison du Plus Faible - VALENTIN Patrick A.A.P.A.I et I.S.T.A.

Pour soutenir cet appel, adressez votre nom et votre adresse à Annie DREUILLE, Réseau Interrégional des Maisons de Chômeurs, 31000 Toulouse, ainsi qu'une participation financière si vous le pouvez, à l'ordre de l'Association Réseau-Interrégional.

La justice explore les liens entre Michel Mouillot et la Compagnie générale des eaux

L'ancien maire de Cannes et son épouse ont été placés en garde à vue

Michel Mouillot, l'ancien maire de Cannes, a été extrait de sa cellule de Draguignan, mardi 25 mars, pour être placé, ainsi que son épouse, en garde à vue. Le juge Philippe Alenda enquête sur les relations d'affaires entre M. Mouillot et une filiale de la CGE, la Compagnie immobilière Phénix, attributaire de nombreux marchés de Cannes. Les enquêteurs soupçonnent le versement de plusieurs millions de francs de commissions occultes.

PLACÉ en détention depuis le 19 juillet 1996, Michel Mouillot pourrait être mis en cause dans une nouvelle affaire de corruption. L'ancien maire (UDF-PR) de Cannes, qui avait démissionné de son mandat le 13 février, a été extrait de la maison d'arrêt de Draguignan (Var), mardi matin 25 mars, et placé en garde à vue dans les locaux de la brigade de gendarmerie de Cannes, où son épouse était également interrogée. Tous deux s'y trouvaient encore mercredi matin. Confondu dans deux affaires de remises de fonds par des casinos cannois, mises au jour par le juge d'instruction de Grasse Jean-Pierre Murciano, M. Mouillot est cette fois-ci visé par l'enquête d'un autre magistrat grassois, Philippe Alenda. Ce dernier explore les dessous des relations d'affaires privilégiées ayant existé entre l'ancien maire et une filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE), la Compagnie immobilière Phénix (CIP), attributaire de nombreux marchés cannois.

La secrétaire de l'ancien PDG de la CIP, Jean-Marc Oury – actuellement employée auprès du président de la Générale des eaux, Jean-Marie Messier –, a pour sa part été mise en examen, mardi, pour *« complicité de corruption »* et écrouée. M. Oury lui-même n'a pu être interrogé en raison d'une erreur de procédure, aux termes de laquelle il se serait vu notifier une mise en examen anticipée – qui excluait un placement en garde à vue. Les enquêteurs soupçonnent le dirigeant de la CIP d'avoir fait procéder à plusieurs remises de fonds au profit de M. Mouillot.

Saisi depuis 1995 d'une information judiciaire ouverte pour *« faux et usage, abus de biens sociaux et abus de confiance »* à la suite d'une dénonciation du trésorier payeur général des Alpes-Maritimes (*Le Monde* du 24 janvier 1996), le juge Alenda avait conduit, le 6 février à Paris, une perquisition au siège du luxueux Espace Ville de Cannes, rue du Faubourg Saint-Honoré. C'est au cours de cette opération fort discrète que les gendarmes avaient interrogé l'ancien chauffeur de Michel Mouillot, aujourd'hui attaché commercial au sein de cette antenne cannoise dans la capitale. Celui-ci avait alors déclaré, sur procès-verbal, avoir transporté, pour le compte de l'ancien maire, des *« enveloppes en papier kraft »* qui lui avaient été remises par la secrétaire de M. Oury et, pour l'une d'entre elles, par le dirigeant d'un bureau d'études chargé par la CIP d'intervenir sur le dossier de la rénovation de l'ancien casino Palm Beach. Ce dernier était également interrogé mercredi matin 26 mars.

Les déclarations du chauffeur, ainsi que le circuit discret emprunté par ces enveloppes, laissent à penser qu'il s'agissait de remises d'argent liquide – que les enquêteurs estiment à quelque 15 millions de francs au total, en fonction du volume desdites enveloppes…

> L'ancien chauffeur de M. Mouillot avait alors déclaré, sur procès-verbal, avoir transporté, pour le compte de l'ancien maire, des « enveloppes en papier kraft »

Le témoin a en outre affirmé avoir remis ces plis en mains propres à M. Mouillot, à Paris, dans un bar du boulevard Haussmann. Mais ni l'ancienne secrétaire de M. Oury, ni M. Mouillot n'avaient reconnu, mercredi matin, l'existence de ces versements, a indiqué au *Monde* une source proche de l'enquête.

L'incursion parisienne du juge Alenda avait aussi permis la saisie de nombreux documents archivés à l'Espace Ville de Cannes, parmi lesquels une série de factures émises entre 1992 et 1995 par une agence de voyages au profit de M. Mouillot, de son épouse et de plusieurs de leurs proches, au titre de la Société d'économie mixte des événements cannois (SEMEC), dont l'ex-maire était aussi le président. Le contenu de ce dossier, établi au nom d'une certaine *« Mme Clément »*, atteste qu'en une occasion au moins, alors que le compte cannois se trouvait nettement débiteur auprès de cette agence de voyages, il fut subitement alimenté par un virement bancaire en provenance du Panama.

Egalement chargé d'effectuer des réservations pour le compte du maire, le chauffeur a confirmé que M. Mouillot avait l'habitude d'utiliser le pseudonyme de *« Mme Clément »*. Or c'est justement ce même patronyme qui avait été avancé par M. Mouillot, lorsque celui-ci avait fixé, avec le gérant du casino Carlton Club, au mois de juin 1996, les modalités d'une remise d'espèces qui devait s'effectuer à Londres (*Le Monde* du 19 juillet 1996). Le rendez-vous ayant été reporté, la fameuse *« Mme Clément »*, dont le maire avait souligné la haute taille, était restée invisible. M. Mouillot avait, ce jour-là, désigné comme émissaire un ami de son propre fils, qui s'était alors jeté dans le piège tendu, de l'autre côté de la Manche, par Scotland Yard et le juge Murciano, précipitant la chute de l'ancien maire de Cannes.

Hervé Gattegno

Trois ans de prison avec sursis sont requis contre l'ancien ambassadeur du Zaïre en France

NICE
de notre correspondant

Le procureur adjoint de la République, Didier Durand, a requis une peine de trois ans de prison avec sursis contre Baya Ramazani, ancien ambassadeur du Zaïre en France, qui a comparu, mardi 25 mars, devant le tribunal correctionnel de Nice, pour homicides involontaires par imprudence.

M. Ramazani a tué deux enfants de treize ans, Raphaël Lenoir et Ronald Le Hartel, le 23 novembre 1996 à Menton, en les percutant à vive allure au volant de sa voiture sur un passage protégé. L'interdiction de conduire sur le territoire français durant trois ans, le versement de 20 000 francs de dommages et intérêts et une amende connexe de 4 000 francs ont aussi été requis. Le jugement a été mis en délibéré au 29 avril.

Ronald et Raphaël étaient pressés d'aller sur la plage pour apercevoir les premières neiges au-dessus de Menton. L'urgence pour Baya Ramazani, ce samedi 23 novembre, était d'être à l'heure à la résidence du maréchal Mobutu, à Roquebrune-Cap-Martin, pour accueillir le président de Centrafrique, Ange-Félix Patassé. Ce rendez-vous impérieux a fait de l'ambassadeur un chauffard.

La forte mobilisation populaire, dans les semaines qui ont suivi l'accident, pour exiger la levée de l'immunité diplomatique n'a pas influencé les débats. Le président René Salomon a relevé une circonstance aggravante : le manquement délibéré à l'obligation de sécurité et de prudence. Cette notion, récemment introduite dans le droit pénal, prend en compte dans un accident de la circulation le comportement du conducteur. *« Il y avait dans votre comportement quelque chose de prévisible. La catastrophe devait arriver »*, a estimé le président.

M. Ramazani ne conteste pas les faits et reconnaît sa vitesse, 90 km/h, au lieu des 45 km/h autorisés. Des traces de freinage ont été relevées sur quarante-cinq mètres. *« Je n'ai jamais nié mon imprudence,* dit-il au tribunal. *J'ai vu les enfants sur le bord de la route, mais ils ne regardaient pas dans ma direction. J'ai pensé qu'en me voyant arriver ils renonceraient à passer. J'ai eu ce fol espoir car, en quelques fractions de seconde, il m'était impossible de m'arrêter quand je les ai vu surgir devant moi. »* Quelques minutes avant l'accident, une conductrice était doublée sur sa droite par une voiture roulant à vive allure. Elle témoigne au procès : *« Sur le lieu de l'accident j'ai reconnu la voiture*, raconte-t-elle. *Il a commis d'autres imprudences sur la route. »*

« C'EST UN DÉSASTRE »

Dans l'heure qui a précédé le drame, l'ancien ambassadeur qui se promenait à Nice a été appelé auprès de son chef d'Etat. Il a aussitôt loué une voiture pour filer vers Roquebrune. *« J'avais déjà raté une audience du chef de l'Etat. Je ne devais pas rater celle-ci. Dans le contexte de mon pays j'étais extrêmement tendu et fatigué »*, dit-il. L'attitude de M. Ramazani, immédiatement après l'accident, n'opposant pas son immunité diplomatique aux policiers qui l'interrogent, puis sa volonté personnelle de revenir en France pour se présenter à la justice malgré les pesanteurs de la procédure diplomatique, est louée par l'avocat du père de Raphaël, Me Thierry Giorgio.

Le procureur adjoint ne retiendra pas l'éventuelle exemplarité de ce procès, même s'il évoquera auprès des parents la bataille pour la levée de l'immunité. *« Nous sommes très fiers que cette affaire vienne devant le tribunal »*, dira-t-il, avant de s'appuyer sur la jurisprudence pour prendre ses réquisitions, tenant compte du fait qu'il n'y avait eu ni délit de fuite, ni consommation d'alcool.

« La justice ne peut pas vous rendre vos enfants, devait ajouter le procureur, *vous serez déçus. »* Patrick Lenoir, le père de Raphaël, a aussitôt fait connaître son désarroi : *« C'est un désastre. Je n'ai plus confiance dans la justice. Je m'attendais à des réquisitions plus sévères. L'affaire n'est pas terminée. »*

Le procès de M. Ramazani n'est guère apprécié au Zaïre. Me Szpiner, l'avocat du diplomate, a lu le titre d'un journal zaïrois : *« L'Oncle Tom accepte de se soumettre à la justice des Blancs. »* Il en a tiré la conclusion que son client aurait pu, s'il avait voulu, fuir ses responsabilités, bénéficier dans son pays d'une protection totale. *« Il a ouvert un précédent dans le monde diplomatique et dans la conscience de l'opinion publique »*, a-t-il souligné pour demander une condamnation dans la sérénité.

Jean-Pierre Laborde

Trente et un gendarmes se sont donné la mort en 1996

TRENTE ET UN GENDARMES – dont une femme – se sont donné la mort en 1996. Cinquante-quatre autres ont fait une tentative de suicide. Ces chiffres ne sont pas diffusés par la gendarmerie nationale, qui les mentionne dans ses rapports annuels – en cours de rédaction – sur le moral mais ne tient pas à polémiquer avec les syndicats de policiers sur un sujet aussi délicat.

Car, pour des effectifs sensiblement plus importants (140 000 hommes dans la police et 95 000 dans la gendarmerie), la police nationale a recensé deux fois plus de suicides (soixante-douze décès officiellement reconnus en 1996). Les syndicats en tirent argument pour dénoncer le stress des personnels et pour réclamer l'embauche de policiers supplémentaires. Par rapport aux années antérieures (en 1995, trente-cinq suicides et cinquante-cinq tentatives), on observerait, dans la gendarmerie, plutôt une très légère diminution du phénomène sur le long terme avec, cependant, un maximum de tentatives en 1990 (quatre-vingt-deux) et un maximum de suicides en 1993 (quarante et un).

La plupart des experts s'accordent pour estimer préoccupant ce nombre des suicides, s'agissant d'un corps militaire plus fortement intégré, encadré et structuré que toute autre profession de sécurité collective. Dans la gendarmerie, aucun grade n'est véritablement épargné, ni aucun âge préservé : officier, sous-officier de carrière ou sous contrat, gendarme auxiliaire (c'est-à-dire la recrue volontaire pour effectuer son service national dans la gendarmerie). Le phénomène est cependant plus sensible dans la gendarmerie départementale que dans la mobile. Les tentatives de suicide sont plus fréquentes entre 26 et 30 ans et entre 41 et 45 ans. Les suicides sont les plus nombreux entre 36 et 45 ans.

Comme dans la police, le fait, pour un gendarme, de détenir une arme de service chez soi peut faciliter le passage à l'acte. Sur la base des analyses de médecins, de psychologues et d'assistantes sociales, le haut commandement en est convaincu. En 1996, vingt-quatre des trente et un suicides l'ont été par arme à feu (arme de service ou fusil de chasse).

COMMISSION DE « PRÉVENTION »

Les enquêtes de commandement soulignent, parmi les causes, le manque de maturité des jeunes gendarmes et, d'une manière plus générale, les difficultés familiales ou conjugales, l'alcoolisme, le mal d'être, voire des déficiences psychiatriques.

Mais il existe bien d'autres raisons. Population non syndiquée en raison de son statut de militaire, les gendarmes en sont réduits à ne pas mettre leurs états d'âme sur la place publique, sauf à avoir recours à une agitation quasi clandestine – et d'autant plus spectaculaire –, comme à l'été 1989, où le malaise éclata brutalement sous la forme de l'envoi tous azimuts de lettres anonymes.

Pourtant, le gendarme est soumis au même stress professionnel que le policier : charge hebdomadaire de travail excessive, manque d'effectifs, effets pervers de la grille des rémunérations calquée sur celle des armées, vétusté des cantonnements, démotivation, mobilité accrue, difficultés relationnelles avec la hiérarchie dans les unités.

C'en est au point où la gendarmerie a dû créer, l'année dernière, une commission nationale dite de prévention – avec, à l'heure actuelle, deux antennes locales à Dijon et à Bordeaux. Elle est présidée par un médecin et réunit, entre autres, des psychologues et des spécialistes de l'action sociale pour lutter contre la déprime des personnels.

Jacques Isnard

AMÉNAGEMENT Six ans après l'annonce, en août 1990, de la poursuite du développement de la Défense vers l'ouest, sur la commune de Nanterre, le dossier vient d'entrer dans sa phase de concertation. ● BAPTISÉ NANTERRE-ARCHE, le projet comprend la construction de logements, de bureaux, de services, de commerces et d'équipements publics, ainsi que d'établissements de recherche et de formation liés à l'activité de l'université Paris-X. ● UN RÉAJUSTEMENT à la baisse des surfaces prévues (à l'exception de celle des bureaux) a été opéré afin d'éviter de créer un quartier de la Défense *bis* : il s'agit de *« continuer Nanterre »* plutôt que de faire *« une autre ville »*. ● LE DÉSENCLAVEMENT de la ville, notamment grâce à la mise en souterrain des autoroutes, est au cœur du projet, pour faire disparaître les « fractures routières » de la Défense.

Le quartier de la Défense sera prolongé jusqu'à la Seine

Quinze ans de travaux seront nécessaires pour la réalisation de ce nouvel ensemble. Mais pas question de faire une seconde ville-bureaux autour d'un mail central ; cette fois, le projet devra être intégré à Nanterre, pour « améliorer le bien-être de ses habitants »

NANTERRE
de notre correspondant

Plus de six ans après l'annonce, le 1er août 1990, par Michel Delebarre, ministre de l'équipement, de la poursuite de l'aménagement de la Défense en direction de l'ouest, sur la commune de Nanterre (Hauts-de-Seine), entre l'Arche et la Seine, le dossier, désormais baptisé Nanterre-Arche, vient d'entrer dans sa phase de concertation.

Dans le projet élaboré par l'Etablissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD) chargé de l'opération, les équipements prévus à l'origine ont été revus à la baisse, exception faite des bureaux, dont l'objectif initial fixé à 300 000 mètres carrés est maintenu. C'est ainsi que la surface des logements passe de 1,2 million de mètres carrés à 730 000. Celle des commerces et services, des équipements publics et des établissements de recherche et de formation liés à l'activité de l'université Paris X sont amputés de moitié.

REDYNAMISER LE TISSU URBAIN

Un réajustement qui, selon l'EPAD, *« résulte d'une meilleure appréciation de la capacité réelle d'accueil du site »*. Plus question, en effet, de faire un quartier de la Défense *bis* où, autour d'un mail central, se succéderaient immeubles d'habitation et bureaux.

Les principales missions confiées par l'Etat à l'EPAD en 1990 – redynamiser le tissu urbain, construire des logements et réinsérer l'université dans la ville – seront poursuivies, mais l'aménagement visera d'abord à *« améliorer le bien-être de ceux qui y vivent »*. Ce qui rejoint les préoccupations exprimées, depuis le printemps 1996, par la population de Nanterre lors de multiples réunions de quartier organisées par la municipalité. Cette dernière souhaite que l'aménagement de la Défense entre l'Arche et la Seine *« fasse disparaître les fractures routières qui séparent les quartiers les uns des autres, permette de bâtir la base de loisirs des bords de Seine, respecte la diversité actuelle de l'habitat nanterrien »*, mais aussi que la ville ne franchisse pas le cadre des 100 000 habitants. Il s'agit de *« continuer Nanterre »* plutôt que d'en faire *« une autre ville »*. L'EPAD a indiqué, le 20 février 1997, lors d'une réunion extraordinaire du conseil municipal où le projet était présenté pour la première fois aux élus, que *« sans apport de population nouvelle »*, il était nécessaire de réaliser environ 250 logements par an et qu'*« en proposant d'en construire 500 »*, cela permettait de loger entre 600 et 650 nouveaux Nanterriens chaque année, soit 9 000 à 9 750 sur les quinze ans que doit durer le chantier. De plus, l'aménageur s'est engagé à ce que les immeubles d'habitation ne dépassent pas cinq étages.

Mais le projet repose surtout sur le désenclavement de la ville, rendu désormais possible par la mise en souterrain des autoroutes A 86 et A 14 pour laquelle l'Etat, la région Ile-de-France et l'EPAD ont investi 3 milliards de francs. La ville de Nanterre est actuellement traversée par deux routes nationales (RN 314 et RN 186), des voies ferrées et la ligne A du RER. Dans les premières hypothèses de travail, celle-ci devait être détournée et enterrée à partir de la gare de Nanterre-ville pour passer sous l'université. Le coût de réalisation semble cependant remettre en question cette perspective.

Dans les années futures, le trafic automobile de transit devrait être dirigé vers le réseau autoroutier (A 86 et A 14), ce qui permettra le réaménagement des voies existantes dans la cité avec des trottoirs plus larges et mieux éclairés. De plus, les rues de certains quartiers seront reliées les unes aux autres, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement, et des circulations *« douces »* pourraient voir le jour, permettant de se déplacer à vélo ou de se promener à pied en toute sécurité.

UN AXE VERT

Pour faire disparaître le stationnement sauvage, des parkings publics de taille moyenne seront créés à proximité des grands équipements que sont l'université, les gares et le parc, et les places dans les résidences ne seront plus accessibles qu'aux seuls habitants grâce à la pause de barrières privatives.

Le projet Nanterre-Arche s'articulera autour de quatre zones d'aménagement concerté (ZAC), dont une est déjà créée. Deux autres le seront autour de la gare et de l'université – qui sera modernisée – et aux abords de la future gare TGV de Nanterre-la Folie. C'est dans ce nouveau quartier que sera réalisé l'essentiel du programme de construction de bureaux qui devraient, à terme selon les études, accueillir 15 000 nouveaux emplois. La dernière ZAC sera entièrement occupée par le parc des bords de Seine.

Sans répondre tout à fait aux défenseurs de l'environnement qui, depuis l'origine, exigent une véritable coulée verte entre l'Arche de la Défense et la Seine et font remarquer que les seuls espaces verts du quartier d'affaires sont les cimetières de Neuilly et de Puteaux, un axe vert de 3,4 kilomètres sera créé. Véritable épine dorsale du projet, il conduira jusqu'en bordure de Seine, où une base de loisirs de trente hectares associant espaces de détente, d'activités sportives et de loisirs pourrait être créée.

Les Nanterriens qui, selon une récente enquête municipale, aimeraient voir leur ville *« sans travaux »* et souhaitent *« que l'aménagement de Nanterre s'achève enfin »* devront encore patienter une bonne quinzaine d'années avant que grues, camions et bulldozers disparaissent définitivement de leur horizon quotidien.

Jean-Claude Pierrette

Le préfet convoque à nouveau les « hirondelles » à Paris

***« Y'A LA NATURE** qu'est toute en sueur/ Dans les hectares y'a du bonheur/ C'est l'printemps... »* Même en appelant les poètes à la rescousse pour faire un inventaire à la Prévert ou à la Ferré, le printemps ne serait pas tout à fait le printemps sans les hirondelles, du faubourg ou d'ailleurs, revenues jouer à saute-moucheron en faisant du rase-bitume.

Avec un à-propos malicieux, le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, a donc bien choisi son moment pour annoncer, mardi 25 mars, le retour des « hirondelles » dans la capitale.

Ces policiers à bicyclette, joliment affublés d'un nom d'oiseau par l'argot primesautier des titis, avaient disparu des rues parisiennes en 1984, et leur silhouette, naguère si familière – casquette plate, pèlerine, guidon en oreilles d'âne et pinces à vélo – ne se profilait plus, pour rafraîchir la mémoire collective, que sur les photos de Doisneau et dans les films de Becker ou de Duvivier.

DANS LES BOIS

Les nostalgiques du Paris pépère d'après-guerre en avaient rêvé, le préfet l'a fait. Au cours du débat sur le budget de la préfecture en Conseil de Paris, M. Massoni a annoncé que des îlotiers cyclistes seraient déployés dans les bois de Boulogne et de Vincennes, *« notamment pendant les vacances scolaires »*, et qu'ils participeraient à la surveillance de l'opération Paris-piétons-vélos, qui ouvre les berges de la Seine aux promeneurs et aux deux-roues le dimanche (*Le Monde* du 25 mars). Il n'a toutefois pas précisé le nombre de ces équipages, la date de leur entrée en fonction ni le type de matériel (des VTT ?) dont ils seraient dotés.

Les premiers agents cyclistes étaient apparus à la fin du XIXe siècle ; à l'époque, leur sabre réglementaire était fixé sur le cadre de leur vélo. En 1950, il y avait 2 819 « hirondelles » à Paris et autant en banlieue, mais en 1981 on n'en comptait plus qu'une centaine. En 1982, la préfecture avait créé de nouvelles patrouilles cyclistes, qui ne résistèrent pas longtemps aux deux-roues motorisées et disparurent du paysage parisien en 1984.

R.B.

BDDP

« Il était encore à l'école quand il a décroché ses premiers contrats. »

Gilles Tramson, chef des ventes à Lyonnaise Câble, tuteur de Yann Fillatre.

PHOTO : G. LEBRAS / RASHID

3000 tuteurs pour qu'aujourd'hui les jeunes aient un métier.

Pour donner aux jeunes des formations qui conduisent à de vrais métiers, l'école et l'entreprise doivent travailler ensemble. En partenariat avec l'Éducation nationale, le groupe Lyonnaise des Eaux met en place des formations en alternance. Ainsi, Lyonnaise Câble forme des jeunes aux métiers de la vente. Dans l'entreprise, les jeunes en formation sont suivis par des "tuteurs" : des salariés qui leur transmettent leur savoir-faire et les accompagnent tout au long de leur parcours, tel Gilles Tramson, chef des ventes à Lyonnaise Câble.
Les jeunes, l'entreprise : chacun s'investit, chacun y gagne.
Lyonnaise des Eaux a déjà accueilli 4200 jeunes en 1994 et 1995 et s'engage, en deux ans, à en accueillir 6000.

"Imaginons l'emploi" : direction des ressources humaines, 72, avenue de la Liberté 92753 Nanterre cedex

LYONNAISE DES EAUX

Créons des métiers. Ouvrons des portes.

http: // www. lyonnaise-des-eaux.fr.

Les Mines, un corps écartelé

Créé en 1794, ce club des élites a été de toutes les grandes aventures industrielles et scientifiques françaises. Partagés entre la tradition du service de l'Etat et la tentation du secteur privé, les « mineurs » s'entre-déchirent. La sécurité nucléaire leur offre un nouveau sujet de polémique

QUI doit contrôler la sûreté nucléaire ? Derrière le bras de fer qui oppose le ministre de l'industrie, Franck Borotra, et le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, sur l'avenir de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), se mène un autre combat tout aussi féroce au sein du corps des Mines. Depuis plusieurs mois, ce corps, composé de l'élite technicienne de la nation, s'entre-déchire.

Dans cette bataille, le ministre de l'industrie a trouvé toute l'institution du corps des Mines derrière lui. Le nucléaire français, c'est l'affaire des « mineurs », de sa conception dans les années 50 à aujourd'hui. Mais, en face, Corinne Lepage s'appuie aussi sur des « mineurs » éminents, contestant la ligne officielle du corps, tout autant que la confusion des genres.

Les anciens et les modernes, les étatistes et les libéraux : deux visions de l'avenir des « mineurs » et des grands corps de l'Etat s'affrontent. Le débat porte sur le fond : revaloriser le rôle de l'Etat en revalorisant les élites républicaines. Et sur la forme : peut-on cumuler les missions de contrôleur et de contrôlé ? *« Les affaires du sang contaminé, de l'amiante, de la vache folle, ont montré tous les problèmes nés de la confusion des genres. Il faut que l'Etat redevienne un arbitre sûr, que la fonction publique n'ait plus peur de trancher »*, estime un opposant.

Symbole de ce mélange des genres aux yeux des dissidents : la présence de Jean Syrota à la tête de la Cogema, chef de file du « lobby nucléaire », et à la vice-présidence du conseil général des Mines, le gouvernement du corps, qui est un des acteurs prépondérants dans la nomination des membres chargés du contrôle de la sûreté nucléaire. *« Sans même invoquer l'intégrité de Jean Syrota, qui est proverbiale, les procédures de sécurité sont tellement précises qu'il n'y a pas d'ambiguïté possible »*, affirme-t-on au ministère de l'industrie. Ce cumul des fonctions, inimaginable dans un pays anglo-saxon, est une source potentielle de conflit. Le ministère de l'industrie, dont le destin est étroitement lié à celui du corps des Mines, ne peut plus faire l'économie d'une réflexion. D'autant que la polémique dans le corps des Mines rebondit de sujet en sujet.

La dernière en date ? Une simple élection pour renouveler le conseil d'administration de l'amicale des ingénieurs du corps des Mines. La campagne, ouverte discrètement en décembre, a pris des allures de vraie bataille électorale, avec petites phrases, règlements de comptes personnels et surenchères médiatiques. Au point que Franck Borotra et le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, ont dû intervenir, fin janvier, pour calmer le jeu.

Le vote, dont le dépouillement a eu lieu le 4 mars, a reconduit l'équipe sortante, aux commandes depuis 1993. Une étonnante troïka : Raymond Lévy, Robert Pistre, Anne Lauvergeon.

M. Lévy, le grand patron, après une brillante carrière chez Elf, Usinor et Renault, savoure, à bientôt soixante-dix ans, une semi-retraite comme président du conseil de surveillance du groupe Lagardère. M. Pistre, cinquante-neuf ans, après vingt-cinq ans passés dans les arcanes des ministères – dont onze à la gestion des carrières des ingénieurs du corps –, a rejoint Saint-Gobain en 1989 comme proche conseiller du PDG Jean-Louis Beffa, « mineur » lui aussi. Mme Lauvergeon, trente-sept ans, normalienne et « mineur », très prisée de François Mitterrand à l'Elysée, est passée ensuite à la Banque Lazard, puis aujourd'hui chez Alcatel Alsthom. Cette troïka avait le soutien de Jean Syrota.

En face de ce trio de choc se présentait un duo non moins surprenant : Paul-Henri Bourrelier, soixante-cinq ans, et Alain-Tristan Mocilnikar, trente ans. Le premier a fait toute sa carrière dans le milieu minier (BRGM, Houillères du Centre), mais reconnaît volontiers préférer la réflexion à l'action. Le second est un jeune fonctionnaire en poste au commissariat au Plan. Ils étaient soutenus par un cénacle d'une vingtaine de « dissidents », connu sous le nom de « Collectif Sancerre », – du nom du bistrot parisien où ils se réunissent tous les mois – et où l'on retrouve, comme par hasard, les « mineurs » du ministère de l'environnement. Ils affirment incarner *« un mouvement de fond »* au sein du corps des Mines, selon M. Bourrelier, qui a recueilli sur son nom près de 25 % des suffrages.

Entre ces hauts diplômés, le débat d'idées s'est vite transformé en échanges de quolibets. Le camp représenté par Bourrelier-Mocilnikar ? *« Des idiots du village », « des aigris », « des ratés, qui se sont réfugiés dans une carrière administrative parce qu'ils n'ont pas réussi dans le privé »*, ironisent leurs adversaires. Les opposants dénoncent les méthodes de l'équipe en place depuis quatre ans, qui a, selon eux, voulu *« faire de la direction de l'Amicale un centre de pouvoir au sein du corps des Mines »*.

Pouvoir. Le grand mot est lâché. Officiellement, l'Amicale n'est que l'un des cinq piliers – avec le conseil général des Mines, l'Ecole des mines de Paris, le syndicat des ingénieurs des Mines et la revue *Les Annales des Mines* – de ce grand corps de l'Etat pas comme les autres. Ce club très fermé se considère comme l'élite des élites. Equivalent pour l'Ecole polytechnique de ce que l'inspection des finances est à l'ENA, le corps des Mines recrute chaque année les dix ou douze premiers dans le classement de sortie de Polytechnique ainsi que deux normaliens et un ingénieur civil des Mines. Créé en 1794, le corps des Mines s'est coulé dans le colbertisme d'Etat. Il a été de toutes les grandes aventures industrielles et scientifiques françaises : les mines bien sûr, le chemin de fer, l'automobile, le pétrole, le nucléaire...

> « C'est le syndrome du village. Tout le monde se connaît. Du coup, tout le monde peut se haïr »

Aujourd'hui encore, lorsque le ministre de la défense cherche un homme à poigne pour mener à bien la restructuration de l'industrie d'armement, il nomme un X-Mines, Jean-Yves Helmer, ex-numéro deux du groupe PSA, à la tête de la puissante délégation générale de l'armement, forteresse, pourtant, du corps des ingénieurs de l'armement. Pour succéder à l'énarque Jacques Calvet, la famille Peugeot est allée débaucher un X-Mines chez Eridania-Béghin Say, Jean-Martin Folz.

Mais cette belle mécanique se grippe. Sous l'effet conjugué de la montée en puissance de l'économie libérale, des privatisations et de la construction européenne, le corps des Mines assiste, impuissant, à *« une disparition de ses territoires naturels »*, selon Robert Pistre. L'Etat a renoncé aux grands projets, terrain d'élection des « mineurs ». Les grandes entreprises publiques, couronnement de carrière pour les « corpsards », disparaissent avec les privatisations. Même leurs places-fortes traditionnelles leur échappent : Elf a été attribué à un inspecteur des finances, Philippe Jaffré.

Quant au réseau du corps des Mines, *« c'est un fantasme de journalistes ! »*, ricane M. Pistre. La dernière fois que l'on a cru déceler son action occulte, dans l'affaire Thomson, le corps était loin de... faire corps. Avec André Giraud, Bernard Esambert, Raymond Lévy, Noël Forgeard, tous « mineurs », Jean-Luc Lagardère pensait avoir mis tous les atouts dans son jeu. Mais M. Giraud s'est d'emblée opposé au choix du coréen Daewoo pour la reprise de Thomson Multimédia. Le gouvernement, qui avait choisi Matra, a dû annuler la procédure, à cause de Daewoo.

Alors, *« humbles devant les faits »*, selon la devise du corps, une majorité de « mineurs » pense qu'il faut tourner la page et aller vers d'autres horizons, privés. *« Le corps des Mines apporte une formation incomparable, qui met des talents à la disposition de l'Etat et de l'industrie. Avec une mission : servir le développement de l'économie française »*, résume Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, l'un des poids lourds. Ce changement de philosophie est-il compatible avec les structures actuelles du corps ?

Présidé par le ministre de l'industrie, le conseil général des Mines (CGM) a deux missions, fixées par décret : d'une part, le contrôle des Drire (direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) ; d'autre part, des rapports d'enquête pour le compte des pouvoirs publics. Accessoirement, le CGM dispose d'un service interne de gestion des carrières des ingénieurs. Carrières dans l'administration, pour les plus jeunes, qui doivent théoriquement dix années de service à l'Etat. Mais de plus en plus, carrières privées, pour lesquelles le CGM joue, parfois, un rôle de chasseur de têtes. C'est là que le bât blesse.

« Le conseil général des Mines ne peut plus continuer à organiser la fuite des jeunes vers le privé », s'indigne Paul-Henri Bourrelier. Selon lui, les deux grandes vocations du corps, l'administration et la recherche, seraient en train de tomber en déshérence. Il réclame une remise à plat de toute l'organisation du corps. Et pose comme préalable la nomination d'un vice-président à temps plein, *« qui ne soit pas systématiquement recruté dans l'industrie »*.

Derrière ces questions de principe, il y a aussi des querelles d'hommes. Le « collectif Sancerre » compte dans ses rangs des personnalités dont l'opposition à ce que M. Bourrelier appelle la *« pensée unique »* est connue de longue date. Nombre d'entre elles ont en commun un ressentiment à l'égard de Robert Pistre, grand ordonnateur des avancements de carrière – et des placards – dans les années 80, en tant que chef du service du CGM. *« C'est le syndrome du village,* soupire un membre du cabinet de Franck Borotra. *Tout le monde se connaît. Du coup, tout le monde peut se haïr. »*

DANS le village des « mineurs », un autre homme concentre les attaques : Christian Stoffaes. Directeur de l'inspection générale à EDF, ce brillant intellectuel, proche d'Alain Madelin, grand théoricien de la politique industrielle et des services publics, sent le soufre. Président d'une étrange *« société des majors de l'X »*, l'homme déteste les barons du corps, qui le lui rendent bien. En 1993, il a fait capoter la candidature de Robert Pistre à la vice-présidence du CGM. Ultime provocation : en 1995, M. Stoffaes, à quarante-huit ans seulement, exige d'être nommé ingénieur général, le grade le plus élevé dans la hiérarchie quasi militaire du corps des Mines. Le patron du corps, Jean Syrota, refuse.

Franck Borotra voit-il dans cette affaire l'occasion de remettre au pas ce grand corps un peu trop autonome à son goût ? Il tente d'imposer la nomination de Stoffaes, puis profitant d'un rapport de la Cour des comptes sur le corps des Mines, il envisage d'en modifier le fonctionnement. Le village est en effervescence. La démission de Jean Syrota de la vice-présidence du CGM est évoquée en décembre.

S'inquiétant de cette ébullition inhabituelle, le gouvernement tente d'apaiser les tensions. Fin décembre 1996, le tableau d'avancement des ingénieurs généraux, bloqué depuis un an à l'Elysée, est finalement promulgué. Sans Christian Stoffaes. A la suite d'une réunion au secrétariat général de l'Elysée, le 30 janvier, le ministre de l'industrie enterre ses projets de réforme. On ne touche pas au corps des Mines.

Alors, victoire des modernes contre les étatistes ? *« De bonnes questions ont été posées lors de cette élection,* reconnaît Jean-Louis Beffa, choqué d'avoir été érigé en anti-modèle par les opposants. *Il fallait poser le problème de ceux qui restent au service de l'Etat, ce qui est un modèle aussi honorable que d'aller dans le privé. Pour ceux-ci, l'Etat doit réfléchir à l'évolution de leurs carrières, de leurs fonctions »*, poursuit le patron de Saint-Gobain. Du côté du ministère de l'industrie, on fait aussi amende honorable. Franck Borotra, lors des vœux au corps des Mines, en janvier, a souhaité établir des contacts plus réguliers et s'est même proposé de venir présider en personne une prochaine session du conseil général des Mines. *« Tout cela ne fait pas une affaire d'Etat »*, minimise-t-on dans l'entourage de M. Borotra. Peut-être. Mais elle rebondit aujourd'hui sur la question de la sûreté nucléaire, et met un ministre au bord de la démission. Cette guerre picrocholine au cœur de l'élite républicaine est un révélateur de la crise de l'Etat et de l'urgence de sa réforme... Un grand chantier comme les aime le corps des Mines.

Pascal Galinier et Martine Orange

Dessin : JY

IMMOBILIER

Le Monde

NEUF ET RÉSIDENTIEL

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC

FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

INVESTISSEZ DANS LE LOGEMENT NEUF

La nouvelle formule d'amortissement des logements locatifs, dite **amortissement "Périssol"** remporte un grand succès. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Les **logements locatifs neufs** achetés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998 sont **amortissables** à raison de :
  - 10% du prix total de l'acquisition pour chacune des 4 premières années ;
  - 2% pour chacune des 20 années suivantes.
- Le **déficit foncier** correspondant est **imputable sur le revenu global** dans la limite d'un **plafond de 100 000 francs**.
- La **fraction du déficit foncier non imputable** sur le revenu global peut être **reportée** sur les revenus fonciers des années ultérieures, pendant **10 années**.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS ADHÉRANT À LA F.N.P.C. (fédération nationale des promoteurs-constructeurs)

PARIS RIVE DROITE

11e arrondissement

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Condillac.

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
01 47 12 54 44

Idéal investisseurs/Rentabilité élevée garantie :
du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370 000 F et 2 pièces à partir de 690 000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis. Rentabilité élevée.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél. 01 47 12 54 44

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

12e arrondissement

Le Brocéliande
84, av. du Gén Michel Bizot
NOUVEAU PROGRAMME

Réalisation
et commercialisation :
Groupe ARC
4, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 45 22 00 50

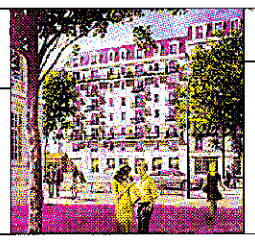

DU STUDIO AU 6 PIECES.
Possibilité d'appartement sur mesure.

Dans le douzième résidentiel, à 500 mètres du Bois de Vincennes. Façade Haussmannienne en pierre de taille porteuse.

arc PROMOTION

19e arrondissement

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier
A toute proximité
des Buttes-Chaumont
à découvrir absolument !

Réalisation :
FRANCE
CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h

Premier constructeur certifié qualité ISO 9001
Du studio au 5 pièces avec parking en sous-sol. 18 800 F le m² moyen hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement **à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro**. Très belles prestations : **nombreux balcons et terrasses**, vue sur un beau jardin intérieur.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

20e arrondissement

Villa Gambetta

FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS

LIVRAISON IMMEDIATE 80 logements du studio au 4 pièces.
Studio : 26 m² : 650 000 F, 2P : 55 m² : 1 050 000 F
4 P : 91 m² : 1 740 000 F. Parking inclus. Frais de notaires réduits.
Située à 200 mètres de la place et de son métro, proche de tous commerces, à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose autour d'un jardin une grande diversité d'appartements de caractère.
Bureau de vente et appartement témoin 55-57, rue Orfila Paris 20e. Ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi. **Tél. 01 45 49 52 52 (ou : 01 47 97 74 40).**

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

14e arrondissement

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux.

FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS

IMMEUBLE NEUF - LIVRAISON IMMEDIATE

2P : 38 m² : 1 050 000 F
3 P : 78 m² : 1 990 000 F.
Parking inclus.
Frais de notaires réduits.
Tél. 01 45 49 52 52

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

Villa Marmontel
107-109, rue de l'abbé Groult.
Idéal investissement Périssol.

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ
QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE
CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Un programme superbe à découvrir absolument et choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de **très grand standing** sur **jardins intérieurs : 47** appartements du studio au 5 pièces duplex, balcons, terrasses, caves et parkings en sous-sol. **Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien !**
Livraison 4ème trimestre 1997

Prix à partir de 24 000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente sur place ouvert :
lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

92 Boulogne

L'Impérial
8-10, rue d'Aguessau
A proximité de l'Eglise de
Boulogne et de l'av. J.B. Clément

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ
QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Prix à partir de 23 000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Au cœur du Boulogne traditionnel, dans une rue calme, petite résidence de **27 appartements seulement** du studio au 5 pièces avec parkings en sous-sol. Architecture de grande qualité et prestations soignées, balcons, terrasses. Chaque appartement a été conçu dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité au maximum.

Bureau de Vente : 13, rue de Bellevue (angle de l'avenue Morizet), ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

92 Boulogne - Levallois

FRANCE CONSTRUCTION
à Boulogne et Levallois

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ
QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL

A BOULOGNE
A proximité de 2 lignes de métro, **beaux studios et 2 pièces disponibles immédiatement**.

A LEVALLOIS
En centre ville, tout près du métro, dans un résidence de standing, **beaux studios et 2 pièces livrables en mars 1997**.

Frais de notaire réduits, idéal défiscalisation Périssol.

Renseignements au siège
Service vente aux investisseurs privés
01 46 03 22 00

FRANCE CONSTRUCTION

92 Malakoff

Les Académies

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
cedex
01 47 12 54 44

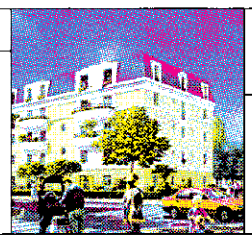

LANCEMENT - RESIDENCE POUR ETUDIANTS - IDEAL INVESTISSEURS.
AVANTAGES FISCAUX PERISSOL ET MEHAIGNERIE.

A proximité immédiate de la faculté et du métro (ligne 13), une résidence pour étudiants de 72 studios à partir de 350 000 F.
Rentabilité élevée.

Renseignements et ventes : Tél. 01 47 12 54 44

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

94 Maisons-Alfort

Les Académies
de Maisons-Alfort

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
cedex
01 47 12 54 44

Idéal investisseurs.

A 2 pas du métro "Ecole Vétérinaire" STIM BATIR réalise une résidence étudiante de standing.
Studio à partir de 280 000 F.
Revenus locatifs garantis.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Renseignements et ventes : Tél. 01 47 12 54 44

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

94 Nogent-sur-Marne

Les coteaux de Nogent
34-38, Grande rue Charles de Gaulle

Réalisation
SEFRI CIME
20, place de Catalogne
75014 Paris
01 40 48 56 30

49 appartements et 2 maisons individuelles.
Du studio au 5 pièces duplex avec terrasses et jardins.
Deux maisons avec jardins.
A partir de 19 000 F le m². Financement libre.

Dans le quartier résidentiel du Val de Beauté, à proximité des commerces, du Vieux Nogent et du RER. Une nouvelle réalisation exceptionnelle, dominant la Vallée de la Marne et un superbe parc. Prestations de haute qualité.
Bureau de vente sur place, tous les jours sauf le dimanche de 13 h à 19 h. **Tél. 01 48 75 53 99**

Sefri Cime

Vivre à Neuilly Marine,
sur l'île de la Grande Jatte,
n'est pas donné à tout le monde.
Mais vous n'êtes pas tout le monde.

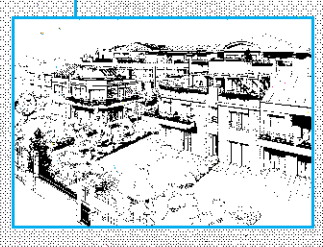

France Construction vous propose de vivre dans le cadre exceptionnel de l'île de la Grande Jatte. Vous serez séduit par un concept architectural unique et original en parfaite harmonie avec l'île. Derrière la façade de Neuilly Marine, en pierre soulignée de bois, vous aurez le sentiment de vivre dans une résidence secondaire, aux allures de villa où les terrasses et balcons ouvrent sur un jardin paysager.

Bureau de vente :
Sur place : 29, bd Georges-Seurat

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001 FRANCE CONSTRUCTION

Pour en savoir plus :
Appelez-nous 7j/7 au :
01 46 03 22 00

FRANCE CONSTRUCTION

Construire, c'est s'engager.

ASCERT INTERNATIONAL N° E-1000 - AFAQ N° 1996/9465

Mauvaise grève, vrai symptôme

par Richard Bouton

TOUT a commencé par une sorte de monôme de carabins et ils avaient pourtant tout pour être sympathiques, ces jeunes internes. Presque autant de filles que de garçons, souvent issus d'un milieu social aisé, bonne éducation, excellentes études secondaires, ils ont tous travaillé avec acharnement et surmonté les épreuves d'une sélection féroce. Certains disent qu'ils constituent l'élite de la nation.

Ils ont vraiment voulu devenir médecins, de préférence spécialistes, car ils pensaient que c'était la voie royale. Aujourd'hui ils terminent leur formation en exerçant des responsabilités parfois importantes à l'hôpital public qui les rémunère chichement, mais la plupart d'entre eux s'installeront en libéral après l'an 2000.

Ils prennent donc leur mal en patience, en quelque sorte, et supportent bon gré mal gré gardes et astreintes en attendant l'eldorado libéral.

Ils se sont inquiétés de leur avenir – quoi de plus normal ? – et leurs représentants ont veillé à ce que les nouvelles conventions médicales prennent en compte les débuts d'installation parfois difficiles en médecine de ville.

Ils ont été largement entendus et l'ensemble de leurs revendications ont été entièrement satisfaites, puis tout a subitement dérapé. Ils ont limogé sans ménagement leurs représentants et réclament à présent la renégociation complète des conventions médicales, pourtant signées par les syndicats de médecins libéraux, ainsi que la modification des ordonnances sur la Sécurité sociale, pourtant promulguées depuis un an. Ils n'hésitent pas pour cela à décréter la grève des soins au nom de l'intérêt des malades. Ils ont perdu la raison.

Certes, la fraction la plus réactionnaire du corps médical s'est chargée de les « informer » à sa manière du contenu de ces conventions et de la réforme de la Sécurité sociale et du système de soins. Certes, leurs chefs de service, secrètement irrités par les nouvelles dispositions conventionnelles qui tendent à limiter les abus de leur secteur privé à l'hôpital public, les ont implicitement encouragés dans leur action. Mais cela ne suffit pas à expliquer la dureté de ce mouvement. Il serait trop facile, hélas, de considérer que ces milliers d'internes ont été simplement instrumentalisés.

> Le discours d'une certaine frange des médecins qui confondent libéralisme médical et corporatisme mercantile a trouvé un écho favorable chez les internes

On savait déjà que le corps médical était malade. Cette grève des internes démontre que le mal est sans doute plus profond encore. Car il n'y a aucune menace de rationnement des soins en France, et l'avenir de ces futurs médecins n'est en aucune manière menacé. Mieux encore, grâce aux mesures prises depuis plusieurs années, la démographie médicale se stabilise et va diminuer à partir de l'an 2000 au moment où les protestataires commenceront leur carrière et où la France aura besoin de ses médecins, de tous ses médecins.

Les réformes en cours n'ont pas d'autres objectifs que de moderniser la Sécurité sociale afin de la conserver et, ce faisant, de préserver l'exercice libéral de la médecine et la liberté d'installation des jeunes. Elles prévoient une amélioration des pratiques médicales et une réorientation de la demande de soins vers le médecin généraliste, mais l'avenir de ces futurs médecins spécialistes n'est pas obéré pour autant, loin s'en faut. Les objectifs annuels de dépenses désormais arrêtés par le Parlement constituent, à n'en point douter, une exigence nouvelle pour les médecins libéraux, mais il est malhonnête de résumer la réforme en cours à ce simple élément.

Il est affligeant de constater avec quelle facilité le discours d'une certaine frange des médecins qui confondent libéralisme médical et corporatisme mercantile a trouvé un écho favorable chez ces jeunes femmes et hommes de vingt-cinq ans. Qu'en sera-t-il quand ils en auront cinquante ?

Alors qu'il y a plus de trois millions de chômeurs et des centaines de milliers de Français qui n'ont pas accès aux soins dans des conditions honorables, alors que la Sécurité sociale est au bord de la faillite et que les assureurs privés louchent sur son démantèlement, ces futurs médecins spécialistes osent prendre les malades en otage parce qu'ils refusent à l'avance toute contrainte dans leur exercice !

Quel est donc le sein idéologique qui les a nourris tout au long de leurs longues études pour parvenir à un tel résultat ? On vient tout récemment d'introduire les sciences humaines dans le programme du premier cycle des études médicales, mais ce sont des cours obligatoires d'éthique et de politique, au sens large du terme, qu'il conviendrait d'entreprendre !

Dans d'autres circonstances, on a pu déplorer la division du corps médical, mais aujourd'hui elle est salutaire car, en dépit des difficultés, les médecins généralistes, continueront à promouvoir la modernisation de notre système de santé et le maintien d'une Sécurité sociale permettant l'accès de tous à des soins de qualité.

Le docteur Richard Bouton *est président de MG-France (Fédération française des médecins généralistes).*

Malentendu ou irresponsabilité ?

par Etienne Caniard et Jean-Pierre Davant

AUJOURD'HUI étendue aux externes et aux chefs de clinique, la grève des internes ravive des passions peu propices à un examen serein et rationnel de la pratique médicale.

Tous les gouvernements ont utilisé les internes pour compenser la paupérisation générale de l'hospitalisation publique, largement due au refus de réformes structurelles auxquelles on a préféré un étranglement budgétaire aveugle de toutes structures, quelle que soit leur utilité ou la qualité de leurs prestations.

Ce n'est pas cette situation, pourtant discutable, qui est aujourd'hui remise en cause. Elle est acceptée, car vécue comme un passage obligé avant la récompense de l'exercice sans contrainte d'une médecine dite libérale... mais financée par la collectivité. Aujourd'hui les contraintes, réelles mais loin d'être insupportables – il suffit de regarder objectivement les rémunérations du corps médical et de se souvenir que les objectifs fixés prévoient une progression des dépenses de ville liées à la réorganisation de l'offre de soins – rendent l'avenir plus incertain, ce qui conduit les internes à rejeter les sacrifices qu'ils consentent pendant leurs études.

Ils auraient raison s'ils réclamaient une meilleure reconnaissance de leur rôle à l'hôpital, mais ils se trompent en réclamant l'abrogation de la convention et l'abandon de la réforme du système de soins. Peut-on accepter que l'hôpital soit pris en otage pour asseoir une revendication qui concerne un exercice libéral ultérieur ? Est-il d'ailleurs légitime d'associer mouvement de grève et exercice libéral qui, par définition, s'il veut s'affranchir d'un certain nombre de devoirs, devrait s'abstenir d'exiger des droits de la collectivité ?

> Peut-on accepter que l'hôpital soit pris en otage pour asseoir une revendication qui concerne un exercice libéral ultérieur ?

Le mouvement illustre malheureusement une fois de plus l'incohérence de notre système de santé.

L'intérêt du corps médical n'est certainement pas de voir aboutir les revendications des internes. Le corps médical – de plus en plus de médecins en prennent d'ailleurs conscience – doit soutenir une réforme qui redonne un sens à la politique de santé, valorise le rôle des différents acteurs et permet une adaptation de l'offre de soins qui est la seule justification du financement collectif.

Si cela n'est pas fait, il est clair que ce mode de financement ne perdurera pas et que, dès lors, les contraintes du marché et de l'économie libérale seront bien plus douloureuses pour les médecins : leur situation démographique ne devrait pas les inciter à laisser les mécanismes du marché décider de leur situation économique.

L'exercice libéral de la médecine doit-il rester un dogme intangible ? Notre système de soins doit évoluer. Les gaspillages sont souvent synonymes de mauvaise qualité. Refuser une régulation collective n'est acceptable que si l'on s'engage vraiment dans une réelle évaluation des pratiques individuelles. Si ce mouvement permet d'en prendre conscience, il aura été utile et il faudra en prendre acte en l'intégrant dans la prochaine convention. Mais est-ce vraiment cela que veulent ceux qui utilisent aujourd'hui les internes pour refuser toute évolution ?

Etienne Caniard *est membre du Haut-Comité de santé publique,*
Jean-Pierre Davant *est président de la Mutualité française.*

Pour une autre politique médicale

CE mouvement de protestation des internes des hôpitaux, amplifié par celui des chefs de clinique-assistants, témoigne d'un profond désarroi des praticiens de la médecine. En mettant en exergue les mesures pénalisantes signées dans le cadre d'une convention qui associe à un syndicat de médecins généralistes un syndicat « minoritaire » de spécialistes, ces jeunes médecins montrent que l'avenir de la médecine en France ne se résume pas à une approche comptable et quantitative.

Notre objectif, ici, n'est pas de réécrire une histoire ni de désigner des responsables. Notre but est de formuler quelques propositions autour desquelles pourrait s'engager dès demain un dialogue fécond entre les principaux acteurs de la santé.

Notre principe fondamental est le maintien en France d'un accès aux soins pour tous avec une qualité de ces soins égale pour tous. La santé ne peut tolérer des exclusions. Et le régime de la Sécurité sociale constitue un exemple de la solidarité et de la dignité humaines.

Une autre notion importante est qu'il n'y a pas d'opposition entre médecine libérale et médecine hospitalière. Il existe même une filiation : les médecins libéraux furent tous un jour investis d'une responsabilité hospitalière et le développement des réseaux de soins illustre le caractère artificiel d'une telle dichotomie. Toutefois, à chacune de ces pratiques complémentaires ses missions de prédilection.

Diversité des modes de soin dans un système égalitaire : tel est le cadre de notre activité. Comment l'adapter, le développer ? Confrontés chaque jour aux problèmes budgétaires, nous sommes bien conscients que le système ne peut durer que s'il est guidé et évalué. Or, en France (à l'inverse d'autres pays), nous ne disposons aujourd'hui d'aucun outil réel d'évaluation. Qui sait le coût d'un adénome de la prostate ? Qui connaît la place du scanner à rayons X dans la stratégie du traitement d'une sciatique ? Qui peut donner un chiffre concernant la fréquence des électrocardiogrammes après un infarctus du myocarde ? Nous avançons à l'aveuglette, sans guide, ballottés entre la *« vision désagrégative »* du médecin, qui considère que chaque malade est unique, et la *« vision agrégative »* du gestionnaire, pour reprendre les formules de François Stasse.

Dès lors, à quoi rime d'indiquer que le budget de la santé va augmenter (ou diminuer) de 1,8 % l'an prochain ? Aujourd'hui, entre la démagogie et la restriction, il n'y a qu'un vide : celui de notre ignorance. Or, quand il s'agit de la maladie, chaque citoyen devient acteur.

Nous suggérons donc que, dès demain, se constituent, au sein de chaque spécialité médicale et chirurgicale (dont la médecine générale), des groupes chargés de proposer des recommandations (comme cela a déjà été envisagé par le ministère du travail et des affaires sociales pour la prise en charge des personnes atteintes par le VIH) à l'ensemble de la profession médicale. Ces recommandations pourraient concerner les dix à quinze affections les plus fréquentes (donc, celles qui coûtent le plus cher) rencontrées au sein de chaque discipline. Elles porteraient sur les moyens diagnostiques (incluant les examens biologiques, radiologiques, électrophysiologiques) et sur les traitements à proposer en première intention et en cas d'échec de ces derniers. Ces recommandations auraient été élaborées en commun par des généralistes, des spécialistes libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires (quels que soient leur grade et leur fonction), en collaboration avec les sociétés savantes.

> Proposer des recommandations concernant les dix à quinze affections les plus fréquentes rencontrées au sein de chaque discipline

Ces recommandations, remises à jour régulièrement, constitueraient un thesaurus qui permettrait une approche objective des dépenses de santé et une évaluation qualitative des actes médicaux. La dépense deviendrait ainsi le reflet de la qualité et le budget serait véritablement au service du soin. Dans le même temps, ces recommandations seraient enseignées dans les facultés de médecine ; elles serviraient aussi de référence au contrôle médical, valorisant, par les discussions objectives qu'elles provoqueraient, le rôle des médecins contrôleurs de la Sécurité sociale.

Les contrats, basés sur ces recommandations et passés avec la Caisse nationale d'assurance maladie, seraient évalués, valorisés, modulés aussi selon les progrès de la médecine. Ils porteraient, non plus sur le nombre de patients, mais sur les procédés diagnostiques et thérapeutiques, bref d'abord sur la médecine et ensuite sur *« les sous »*. On sait combien il y a d'épileptiques en France ; on saura enfin comment ils sont traités et comment ils doivent l'être.

Des références médicales opposables, qui ne font qu'interdire telle ou telle pratique, la médecine passerait à des recommandations responsabilisantes, participatives et ayant un objectif de qualité. Ces projets simples sont applicables demain à la condition que les pouvoirs publics acceptent de dialoguer sur le fond avec des jeunes, responsables, qui sont l'avenir de la médecine. Prenons garde à ne pas ignorer les questions que pose la jeunesse de notre pays.

Le bureau du comité consultatif médical du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière*, représenté par les professeurs Jean-François Allilaire, Pierre Bourgeois, Pierre Coriat, Patrice Debré, Jean-Philippe Derenne, Philippe Grenier, Serge Herson, Edouard Kieffer, Olivier Lyon-Caen, Claude Marsault, Jacques Philippon, François Richard, Gérard Saillant.*

Créons un forum civique européen !

par Marek Halter, Gérard Paquet et Jean Viard

LA haine envahit l'Europe. L'Europe s'élève contre ceux qui la propagent, en Belgique, en Allemagne, en Italie, mais surtout en Autriche et en France, pays où le mal progresse le plus. L'extrême droite y représentait 0,8 % des voix en 1974, 15 % aujourd'hui.

Un récent projet de loi qui impliquait la délation nous a émus. Nous n'avons pas fait l'amalgame entre notre gouvernement et celui de Vichy, mais nous avons combattu ce texte parce qu'il était contraire à nos valeurs. Les lois sont l'affaire du Parlement, notre souci est la préservation et le rappel constant de la Loi, de la morale publique. Chaque fois qu'un texte proposé par un gouvernement, quel qu'il soit, transgressera cette dernière, nous descendrons dans la rue.

Ces derniers mois, l'enchaînement des événements – l'affaire de Châteauvallon, la censure de la bibliothèque municipale d'Orange, l'interdit jeté par la mairie de Toulon sur un écrivain, parce que *« mondialiste »*, le scandale de *« l'inégalité des races »*, et enfin l'élection de Vitrolles – a provoqué une réaction forte dans notre pays et montré que la plupart des Français ont gardé intacte leur capacité d'indignation face à l'injustice, leur dégoût de la haine, leur amour de l'amour et leur solidarité avec ceux qui souffrent au quotidien du chômage et de l'exclusion.

Notre France est celle-là : ouverte sur le monde, attachée aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité, humaniste, juste et lucide avec son histoire. Plutôt la France d'Henri IV, de Molière, de Voltaire, de Hugo et de Gide que celle de la Restauration, de Maurras et de Vichy, de la Saint-Barthélemy. Cette France-là est aujourd'hui menacée par un parti, le Front national, qui introduit la violence dans la cité et la haine entre les voisins, qui prône une France nationaliste, chauvine, repliée sur elle-même, étriquée.

La justice de notre pays ne considère pas ce parti comme étant hors les lois, mais, selon nous, celui-ci s'est mis depuis longtemps hors la Loi. Pour le dire haut et fort, face au monde qui nous observe et qui parfois se moque, face à cette France à laquelle nous tenons, face à nos enfants qui grandissent et qui pensent avec angoisse à leur avenir, nous avons décidé d'appeler les Français de toutes tendances politiques, religieuses ou philosophiques, à constituer un forum civique.

> Chaque fois qu'un texte proposé par un gouvernement transgressera la morale publique, nous descendrons dans la rue

Ce forum, aux côtés de tous les partis démocrates, et non pas contre eux, aux côtés de toutes les Eglises tolérantes, aux côtés de toutes les associations humanitaires, a pour ambition de rappeler sans relâche aux femmes et aux hommes de notre pays :

– que le racisme, la xénophobie, la haine de l'autre, sont incompatibles avec l'idée de République et de Nation, qui fonde la France depuis plus de deux siècles ;

– qu'il est temps d'expliquer et de comprendre les bouleversements que connaît le monde où nous vivons autrement que par des discours simplistes et fallacieux ;

– que la solidarité est le ciment essentiel de toute société ;

– qu'il est temps de promouvoir un débat et de renouer le dialogue avec tous, y compris avec ceux qui votent FN.

Il existe dans notre pays d'immenses ressources de générosité, de solidarité, de créativité. Il y a longtemps que les mots *« citoyen »* et *« civique »* n'avaient pris une telle importance. Ces dernières semaines l'ont montré. Aussi, ce forum, ou mieux ces forums qui se créent ici et là ou qui, nombreux, verront prochainement le jour à travers la France profonde pourraient convoquer le premier forum civique européen qui élaborera une charte et un calendrier d'initiatives précis.

Nous devons réintroduire l'espérance dans notre société qu'étouffe un discours électoraliste et démagogique, redonner courage à une jeunesse désorientée et renforcer les défenses contre l'épidémie de la haine.

Evoquant la montée des périls en Europe, Richard von Weizsäcker, ancien président de l'Allemagne rappelait avec raison que *« si la République de Weimar s'était effondrée face au nazisme, ce n'était pas parce qu'il y avait trop de fascistes, mais pas assez de démocrates »*.

Créons donc tous ensemble ce forum. Contre le fascisme, pour la démocratie, pour la République, pour la France.

Marek Halter *est président du Collège universitaire français de Moscou et écrivain,*
Gérard Paquet *est ancien directeur du Théâtre national de la danse et de l'image à Châteauvallon,*
Jean Viard *est chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (CNRS-FNSP).*

Intégration, le programme minimum

L'*« IDÉAL d'intégration »* est l'une des valeurs essentielles de la République, avait affirmé Jacques Chirac, en recevant à l'Elysée, le 2 mars, les représentants des juifs de France. Certes. Mais comment la République peut-elle continuer à assumer cette tâche essentielle alors que ses valeurs sont brouillées par la mondialisation et menacées par le chômage et la montée des revendications identitaires ?

Près de deux ans après son arrivée aux affaires, le gouvernement n'a su donner à cette question déterminante pour la paix sociale qu'une seule réponse : la lutte contre l'immigration clandestine. Comme si la cohabitation harmonieuse de populations de différentes origines dans les cités de banlieue dépendait avant tout des succès policiers en matière de reconduite à la frontière. Comme si, dans certaines familles, les sans-papiers, les résidents étrangers légaux et les citoyens français n'étaient pas condamnés à cohabiter par l'incessante valse législative. Le maigre « programme pour l'intégration » présenté, mercredi 26 mars en conseil des ministres par Eric Raoult ne va modifier en rien ce constat. Alors que l'interminable débat sur l'immigration suscité par le projet Debré diffuse depuis des mois un message de suspicion à l'égard des étrangers, alors que l'abandon du projet Toubon contre le racisme jette le trouble, le « programme minimum » laborieusement préparé par le ministre délégué à l'intégration est loin de rétablir la balance et de placer la France en position de *« réussir l'intégration »*.

Comment croire en effet que le parrainage des jeunes chômeurs par des bénévoles, l'accélération des procédures de naturalisation et la destruction programmée de quelques foyers de travailleurs immigrés peuvent tenir lieu de politique cohérente en faveur de l'intégration ? Comment imaginer que la création d'une « médaille de la citoyenneté» et la remise d'un « contrat d'intégration » aux nouveaux arrivants peuvent être accueillis dans les quartiers défavorisés, autrement qu'avec indifférence ou ironie ? Certes, pour la première fois, un gouvernement lève le voile sur la question cruciale des discriminations, qui empêchent nombre de jeunes « bronzés », souvent français, de travailler et de se loger normalement, et nourrissent un redoutable ressentiment à l'égard de leur propre pays. Mais là où s'imposerait une véritable remise à plat des pratiques judiciaires, totalement inefficaces dans ce domaine, à la lumière des expériences étrangères, M. Raoult ne propose qu'un gadget ambigu : une permanence téléphonique déclenchant éventuellement l'intervention d'un médiateur.

EXIGENCES CONTRADICTOIRES

La difficulté de l'exercice ne doit pas être minimisée : depuis son apparition officielle au début des années 90, la politique d'intégration a trop souvent été perçue comme une manière de favoriser les populations issues de l'immigration, qui ne sont pas les seules à souffrir de la crise. En réalité, aucun gouvernement n'est prêt à assumer la distorsion qui existe entre les principes proclamés (la République refuse tout traitement spécifique et refuse les communautés) et la pratique (le financement spécifique des actions en direction des immigrés, l'injonction à l'« organisation de l'islam » par exemple).

Ainsi, faute de fil conducteur visible, les mesures annoncées oscillent entre ces exigences contradictoires : on souhaite *« garantir notre pays contre le risque communautaire »* tout en maintenant, sans trop le dire, la présence dans les écoles d'instituteurs rémunérés par les pays étrangers pour des cours de « langues d'origine » réservés aux immigrés.

Au-delà de la nécessité d'assumer et d'expliquer ces paradoxes, la relance du processus d'intégration suppose que soit rétabli l'équilibre entre répression et ouverture, que soit brisé le cercle vicieux qui fait de chaque affichage politique sur l'immigration un appel à la xénophobie et un signal de défi lancé à toutes les personnes d'apparence étrangère par une société qui prétend les intégrer.

Philippe Bernard

Découpage *par Leiter*

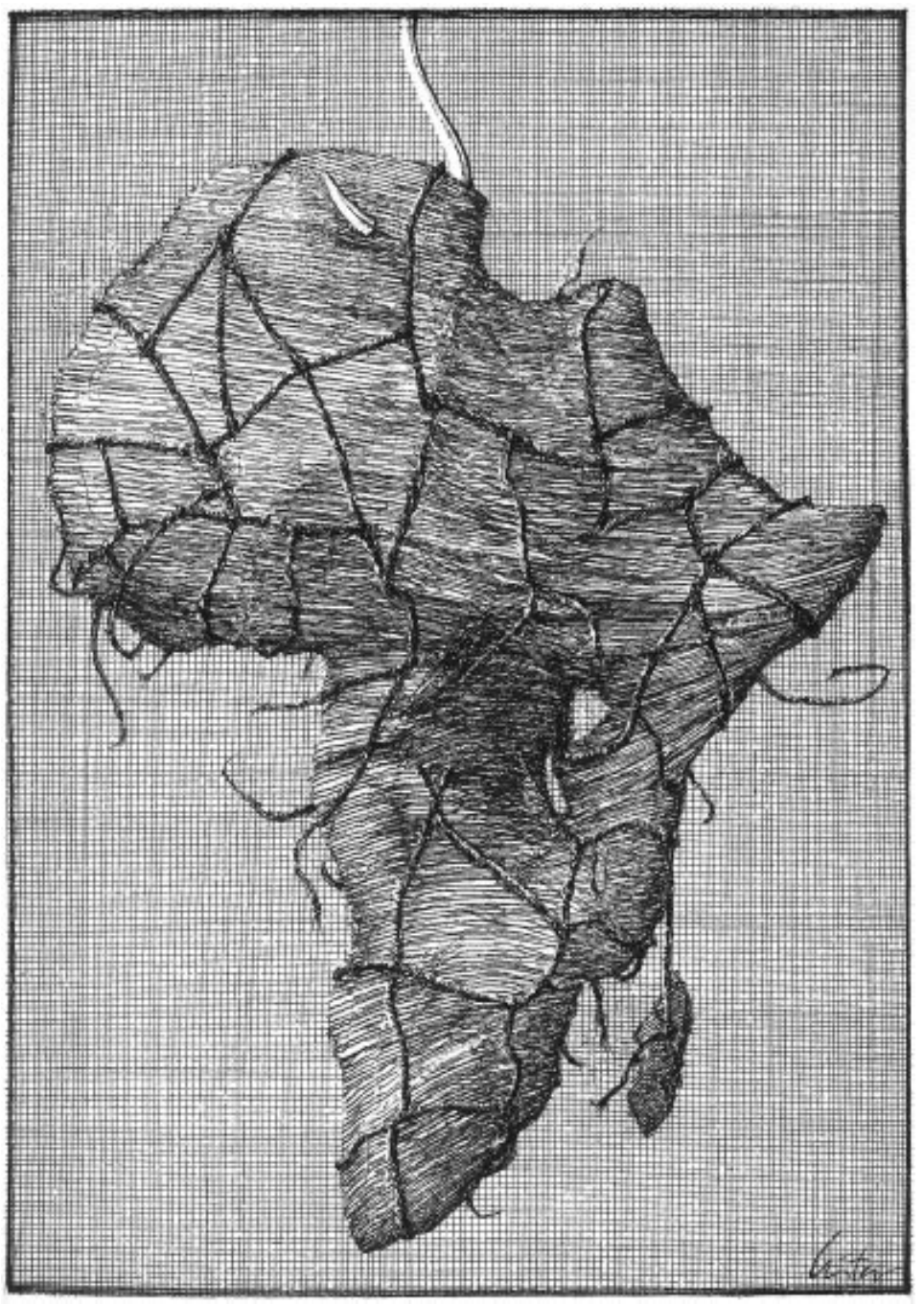

L'euro, un missile monétaire ?

Suite de la première page

Une compétition entre les monnaies de référence se développera tout naturellement, accentuée par l'inéluctable diversification des portefeuilles officiels et privés.

Les Etats ne continueront probablement pas à libeller plus de 60 % de leurs réserves officielles de changes en dollars, alors que le poids des Etats-Unis dans la production et les échanges mondiaux est très nettement inférieur.

La vitesse et l'ampleur de cette diversification sont encore inconnues. Il est possible, commme le prévoit l'américain Fred Bergsten, directeur de l'Institute for International Economics, que d'ici quelques années – et non quelques décennies, tient-il à souligner – la part du dollar et celle de l'euro dans les réserves monétaires mondiales s'établissent à 40 % chacune, les 20 % restants étant libellés en yens et en autres monnaies.

Il est probable, lui rétorque Barry Eichengreen, de l'université Berkeley, que les pesanteurs historiques et le nécessaire remodelage des réserves européennes (augmentant mathématiquement la part du dollar) ne fassent que réduire la part des monnaies *« mineures »*, comme les francs français et suisse. Beaucoup dépendra, en tout état de cause, du rythme de la croissance économique européenne et de celle du marché des capitaux en euros, encore limité si on le compare à celui des instruments libellés en dollars.

La deuxième source potentielle d'instabilité pourrait venir de la tentation européenne d'un *« benign neglect »*, la négligence à l'égard de tous les événements extérieurs, que le Vieux Continent a tant reprochée aux Etats-Unis. Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve fédérale américaine, souvent critiqué pour avoir continué à durcir la politique monétaire des Etats-Unis en 1984 alors que le dollar atteignait des sommets historiques, estime que *« la banque centrale européenne sera aussi insouciante à l'égard des taux de changes que l'ont été les Etats-Unis »*.

Si, selon lui, la naissance de l'euro doit théoriquement renforcer la coopération internationale et réduire les fluctuations de change, l'expérience pratique des relations entre deux *« poids lourds »* de l'économie mondiale, donnée ces dernières années par le couple dollar-yen (particulièrement instable), n'est guère encourageante.

« ZONES CIBLES »

M. Volcker est, depuis longtemps, séduit par les propositions de *« zones cibles »* sur lesquelles s'engageraient les principaux gouvernements – une sorte de « SME mondial » – mais redoute que les promesses de parités ne soient pas tenues, si les intérêts régionaux viennent à prévaloir.

La fixation de *« zones cibles »* mondiales est d'autant moins susceptible de voir le jour dans un avenir proche que la banque centrale européenne pourrait être tentée d'acheter sa crédibilité en pratiquant une politique d'*« euro fort »*. Une telle politique non seulement pèserait sur la croissance économique du continent, mais ralentirait les réformes structurelles nécessaires, en matière industrielle ou sociale, pour faire face à la montée du chômage et au vieillissement de la population. L'euro s'apprécierait, poussé par la redistribution mondiale des portefeuilles.

La persistance de taux de change non conformes aux données économiques fondamentales des Etats-Unis et de l'Europe pourrait, note par exemple le français Jean Pisani-Ferry, directeur du Centre d'études prospectives et d'information internationales, se traduire par une montée des tensions commerciales dans le monde, c'est-à-dire du protectionnisme, sans parler des conséquences pour tous les pays ayant choisi d'arrimer leur devise au dollar, à l'euro ou encore au yen.

LE PLAISIR DE L'ATTENTE

Les balances des paiements de l'Europe de l'Est seraient ainsi frappées de plein fouet par une surévaluation de l'euro, ce qui générerait des risques de crises financières semblables à celle du Mexique, en décembre 1994. Comment, dans un tel climat, attirer les monnaies *« out »*, celles des pays de l'Union européenne non intégrés au départ à l'euro ?

Choisissant volontairement une image macabre, le gouverneur de la Banque d'Israël, Jacob Frenkel, expliquait, ironique, que l'Europe pourrait ressembler au condamné à mort à qui l'on demande de maigrir parce que sa corpulence l'empêche de s'assoir sur le siège d'exécution et qui, échouant dans son régime, reconnaîtrait : *« Je manque de motivation »* !

Mervyn King, le principal économiste de la Banque d'Angleterre, rappelait avec humour que, dans tous les domaines, *« le plaisir est parfois dans l'attente »*. Que celle de l'Union monétaire, comme celle d'un mariage, doit être longue. Mais il est certain que dans les quelque six cent cinquante jours restant avant la fusion irréversible des monnaies du *« noyau dur »* européen, le 1er janvier 1999, les candidats à l'union pourront simplement connaître la nature des épreuves qui les attendent ; ils n'auront guère les moyens d'apprendre la manière de les affronter.

Françoise Lazare

RECTIFICATIFS

M. Chirac en Argentine

Dans l'article sur la visite de Jacques Chirac en Amérique latine paru dans *Le Monde* du 20 mars, nous avons écrit par erreur que le quotidien *La Nacion* avait été celui qui avait *« de loin accordé le moins d'importance à la présence du président français »*. Il fallait lire : *« Le quotidien* La Nacion *est de loin celui qui a accordé le plus d'importance à la visite du président français. »*

« Ouest-France »

Nous avons, par erreur, écrit dans *Le Monde* du 1er mars que les résultats du quotidien *Ouest-France* étaient passés de 134 millions de francs en 1994 à 10 millions en 1995. En fait, le résultat net de *Ouest-France* après impôts était de 4,7 millions de francs en 1994, de 6,1 millions en 1995. Il devrait être de l'ordre de 10 millions de francs en 1996.

Renault

Une erreur de transmission a rendu incompréhensible le calendrier des manifestations prévues par les salariés de Vilvorde (*Le Monde* du 25 mars). Le mercredi 26 mars, cent salariés devaient se rendre dans l'usine de Cléon. Le jeudi 27, jour du comité central d'entreprise, cinq cents d'entre eux mèneront une *« action-surprise »* dans le nord de la France.

PRÉCISION

Armand Dimet

Armand Dimet, membre fondateur du MRAP, décédé le 26 février (*Le Monde* du 8 mars), fut secrétaire général du comité d'initiative qui prépara le congrès constitutif du MRAP, en 1949. Me Dimet fut ensuite membre du secrétariat national de la nouvelle organisation, jusqu'en 1967. Charles Palant assura seul le secrétariat général du MRAP jusqu'en 1969.

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Telex : **206 806 F**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Un Prix Nobel muselé

MÊME l'attribution du prix Nobel de la paix n'aura pas permis à l'infatigable militant est-timorais José Ramos Horta, couronné en 1996 à Stockholm en compagnie de son compatriote Mgr Carlos Felipe Ximenes Belo, de briser le mur du silence autour du génocide perpétré contre son peuple. Pays asiatiques et musulmans viennent en effet de se liguer à Genève afin d'empêcher le prix Nobel de saisir la Commission des droits de l'homme des Nations unies des exactions commises par l'armée indonésienne. Depuis qu'elle a envahi, en 1975, l'ancienne colonie portugaise du Timor-Oriental, cette armée n'a cessé de réprimer la soif de liberté d'une population soumise au joug de Djakarta.

Récemment de passage à Paris, M. Horta semblait pourtant persuadé que la distinction du Nobel lui permettrait de s'exprimer devant ce forum international. La solidarité asiatique et religieuse de nombreux pays du Sud, pour lesquels l'Indonésie garde le prestige d'être la plus grande terre d'Islam de la planète, en a décidé autrement. Mais, si les pays occidentaux auraient souhaité – enfin ! – que M. Horta pût s'exprimer du haut de la tribune, ils n'ont jamais eux-mêmes dénoncé avec vigueur cette guerre oubliée qui a fait plus de 300 000 morts depuis 1975. *Realpolitik* oblige, face à la puissance commerciale et stratégique du géant indonésien, ses terres vierges et son pétrole.

L'appel angoissé que vient de lancer *in abstentia* l'autre prix Nobel, Mgr Belo, évêque de Dili, la capitale du Timor-Oriental, devant cette même sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, rappelle qu'en ce pays occupé une voix catholique continue de dénoncer avec courage les abus auxquels se livrent les troupes indonésiennes contre les civils et les guérilleros d'un mouvement armé décapité et plongé dans l'oubli.

Plus à l'est des îles de la Sonde, une autre île coupée en deux vit des jours difficiles : la Papouasie - Nouvelle-Guinée – immense territoire dont la partie occidentale, l'Irian Jaya indonésienne, est mal contrôlée par Djakarta, qui en réprime régulièrement l'irrédentisme tribal – est en train de sombrer dans une inquiétante instabilité. Le recrutement de mercenaires étrangers auprès d'une officine sud-africaine par le premier ministre papou, qui entend mater une insurrection séparatiste sur l'île de Bougainville, poussière dans le Pacifique sud, a provoqué une vive réaction de l'armée et de l'opposition parlementaire. Cette dernière vient d'obtenir la démission du chef du gouvernement.

On aurait tort de prendre à la légère ces tensions lointaines. Sur la ligne de fracture géo-stratégique entre continent asiatique et Australie, les indépendantismes oubliés du Timor oriental ou de Bougainville symbolisent – à des degrés divers tant le drame timorais est autrement tragique que le sort des insurgés de Bougainville – un refus des « pacifications » assimilatrices, une résistance à l'uniformisation, une défense de cette extrême diversité qui a fait la grandeur des civilisations océaniennes.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : **Thomas Ferenczi**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

Il y a 50 ans, dans Le Monde

Un sacrifice nécessaire

L'ACCORD hollando-indonésien de Linngadjati vient d'être signé à Batavia. Cet accord, paraphé sous forme de projet le 15 novembre dernier, stipule la reconnaissance par La Haye de l'autorité du gouvernement indonésien sur Java, Madoera et Sumatra, la constitution d'un « Etat démocratique souverain », qui prendra le nom d'Etats-Unis d'Indonésie, ainsi que l'établissement d'une « Union hollando-indonésienne » comprenant les Pays-Bas, Surinam et Curaçao, d'une part, et, d'autre part, les Etats-Unis d'Indonésie.

La gravité des concessions consenties par les Hollandais avait valu à ce projet de multiples critiques aux Pays-Bas. Que l'émotion provoquée par la signature de l'accord ait été profonde, voisine même de la consternation dans certains milieux, cela est assez compréhensible. Il s'agit, en effet, pour les Hollandais, d'un acte historique. C'est la fin d'une ère de prospérité, brutalement interrompue par la dernière guerre mondiale et dont les Pays-Bas comme l'Indonésie avaient recueilli les fruits, et le début d'une ère nouvelle d'où dépendra l'avenir de ces pays si différents.

Un baume sur la plaie, c'est qu'à l'exception des éléments extrémistes, et malgré le réveil général du nationalisme, les populations indonésiennes sont animées de bons sentiments envers les Hollandais. Il n'est pas question de haine envers eux. L'accueil chaleureux réservé aux troupes néerlandaises, qui viennent partout en sauveurs, en est bien la meilleure preuve.

L. J. de G.
(27 mars 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : **3615 code LEMONDE**

Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, **01-44-08-78-30**

Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, **01-42-17-29-33**

Le Monde sur Compuserve : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

VENTES

5e arrondt

CENSIER 3 P., 59 M²
4e ét., ascenseur (voté payé), pierre de t. – 01-43-36-17-36

PANTHEON DUPLEX
90 m², 3 p., 3e/4e étage, asc., pierre de t. – 01-43-36-17-36

CŒUR VIEUX PARIS
imm. XVIIe, charme, living + chambre, calme, 1 500 000 F.
S. KAYSER 01-43-26-43-43

Berthollet 3/4 p., 92 m², récent 1er ét., balc.
1 900 000 F.
PART. 01-43-31-80-66

6e arrondt

CHERCHE-MIDI, calme,
4 PIÈCES s/cour fleurie,
2 850 000 F – parking possible.
S. KAYSER 01-43-26-43-43

Montparnasse, p. de t., 2/3 p.
75 m², chauf. ind. gaz. Charme, soleil, 4e ét. 01-43-35-18-36.

7e arrondt

ECOLE MILITAIRE BEAU 2 P.
50 m², 4e ét., dble expos., clair.
1 190 000 F – 01-42-66-36-53

RUE DE BOURGOGNE
Direct Sté propriétaire
145 m² + balcon 9 m²,
dans imm. pierre de t.,
entièrement rénové
grand standing
park. possible en s.-sol
5 000 000 F
01-45-38-45-68/01-47-59-94-68

« UN APPARTEMENT À PARIS »
vous propose :
6e GUÉNÉGAUD
magnifique duplex, 100 m²,
plein ciel, poutres, cheminée
7e, R. DE BOURGOGNE
Beau 2 P., 50 m²
8e ÉTOILE, 85 m², beau
2/3 P., 4e asc.
2 200 000 F
Tél. : 01-44-18-06-00

8e arrondt

LISBONNE, 5 P.
126 m², pierre de t., standing
bon plan. T. : 01-43-59-14-05.

RUE BEAUJON, 320 m²
exc. plan + 30 m² service
parking prof. lib. possible
5 800 000 F. 01-43-59-12-96

9e arrondt

Nouvelle Athènes
caractère, verdure, 2 salons,
3 ch. de b. hauteur sous plafond.
01-42-85-05-55

12e arrondt

12e SUR COULÉE VERTE
3/4 P. de caractère en angle
2e, asc., balc., p. de taille
parfait état, 97 m²
2.450.000 F. Tél. : 01-43-40-48-96

13e arrondt

BIEN ORIGINAL
3 p. + possib. duplex 20 m² + combles – 01-43-36-17-36

Maison/bohème, 80 m²
Mo Maison Blanche
bon état. 01-45-08-56-68

14e arrondt

VAVIN/OBSERVATOIRE
3 P. 1 100 000 F.
SOLEIL 01-43-20-32-71

Montparnasse, gd stand. 5 p.
111 m² (3 ou 4 ch.), 2 bs, pet. terr., park. Urgt 01-43-35-18-36.

15e arrondt

SEGUR-MIOLLIS
beau 5 P., loggia, terrasse
3 ch., verdure, park.
3 300 000 F
01-45-67-65-73

Mo Dupleix, p. de t., asc.
4e ét., 3 p.-cuis., bs WC sép.,
51 m², charme. Urgt
01-43-35-18-36.

16e arrondt

PARTENA
Elysée

RANELAGH GD STANDING
BEAU 5 P. CARACTÈRE
Gd balcon, superbe p.-de-t.
3 300 000 F – 01-42-66-36-53

ASSOMPTION, 5 P. 95 m²,
Duplex, dern. ét., asc.,
bon état. T. : 01-43-59-14-05.

17e arrondt

TERNES BEAU 3 P., 60 M²
4e, asc., P.-de-t., rue et jard.
1 390 000 F – 01-42-66-36-53

PARIS 17e
studio parfait état
sdb, clair et calme
650 000 F
01-47-45-55-53

18e arrondt

LAMARCK CARPEAUX, 3 P.
4e étage, asc., pierre de t.
1 050 000 F AWI : 01-42-67-37-37

20e arrondt

20e LOFT ATYPIQUE
245 m², séj. 100 m², verrières
hauteur, 4 chb. Parfait état
3 600 000 F. IP. 01-48-83-32-88

91 ESSONNE

Morsang-sur-Orge. Essonne
Appartement proche parc,
6e étage, 82 m², RER C à 10 mn.
Commerces à proximité.
Tél. : 01-69-51-30-77

92 HAUTS-DE-SEINE

ISSY LES 3 MOULINS
Beau 5 P., 95 m², 2 loggias.
Imm. stand. Vue dégagée.
Park. 1 380 000 F –
01-47-27-84-24

Pont de Neuilly
2/3 P., 5e asc., cheminée
sdb, clair, cave
1 200 000 F
01-47-45-55-53

BOULOGNE, vue Seine
et Pont St-Cloud
studio 31 m², 11e ét.
530 000 F
3 P 75 m², balc., 5e ét. cave,
park. inclus 1 350 000 F
GERER 01-42-65-03-03

ÉTRANGER

Par prop., 5e ave × 82, rue,
5e étage, 2 apts combinés ou
vendus sep., site except. face
Musée Metropol.,
88 m², 1 ch, liv., FEU OUV
$425 K, CHAR $929,
55 m² STUDIO $ 150K
CHAR $598
Fax : 1-212-872-3274
ATTN. K. ANDERSON

MAISONS

ILE D'ARZ
Golfe du Morbihan
Maison 91 m² sur 650 m²
S.-de-bs, salon, chem., 3 ch.,
cuis. équip., 2 s.-de-bs, gar.
Prix : 1 250 000 F
Tél. : 02-97-44-30-64.

PARIS
11e Superbe maison artiste
Belle HSP, 2 patios +
terrasse 780 m². Px justifié.
HILDE, 01-40-51-78-00.

ST-GERMAIN-EN-LAYE (78)
Maison de ville, 80 m²
Orientation sud, **r.-de-ch.,**
salon, séjour, cuis. équip.
1er étage 2 chbres, s.-de-bs,
placards, WC séparé, s/sol
aménagé. Px : 1 150 000 F.
T. : 01-39-76-40-70 ap. 20 h.

FERMETTE

100 km Paris (28)
1 heure par autoroute
Fermette restaurée
220 m² sur jardin 3 200 m².
700 000 F. T. 01-47-45-72-46.

PROPRIÉTÉ

Belle propriété à 17 km de
Nevers (Nièvre) sur environ
9 000 m² de terrain.
Surf. habitable 200 m²,
comprenant :
– Au rez-de-jard. : 4 pces,
salle d'eau-WC, vestibule,
dégagement. Chaufferie.
Dépendances.
– Au rez-de-chaussée :
entrée, cuis., séj., 2 chbres,
salle-de-bains-WC, salon
avec cheminée.
Grenier, cave.
Jardin, verger, 2 garages.
BON ÉTAT. Px : 822 000 F
CC. A débattre.
Tél. : 03-86-57-96-54.

VILLA

HAUTS DE TOULON
Villa 115 m² habitables sur
grand garage et pièce d'été
aménageable. Terrasse. Plein
sud, vue imprenable sur ville
et rade. Terrain 1 780 m².
Proxim. ts commerces
et services. Px : 1 800 000 F.
Agence de l'Avenir
Tél. : 04-94-92-36-46
Fax : 04-94-09-49-48.

MILAN - ITALY
PRIME LOCATION C.B.D.
HIGH STANDING
SELLS
OFFICES
600 sqm.
and 100 sqm. boxes
COMPLETE EFFICIENCY
Immobiliare Metanopoli S.p.A.
Eni Group
GESVI/COMM
20097 S. DONATO MIL.SE MI ITALY
FAX. + 39 - 2 - 5207612

LOCATIONS

OFFRES

Mo DUPLEIX
Stud. 30 m², balc. expo sud,
3e asc., cuis. et s.-de-bs
séparées. 3 450 F ch. et
chauff. compris.
01-39-64-24-81 de 14 h à 17 h.

GAMBETTA
petit 2 p., 2e étage, clair,
3 fenêtres, tout confort,
proximité métro et
commerce, 3 200 F CC,
libre immédiatement.
Tél. : 01-40-33-11-07.

Place des Victoires (près),
imm. 18e, 50 m², 3,80 s/plaf.,
4 fenêtres, poutres, mezzan.
équipé, interphone, caméra.
6 000 F C.C. 01-45-48-89-02

12e, près Daumesnil, 2 p.,
43 m², récent, parking.
4 020 + ch. 01-43-61-88-36

15e, Mo Commerce, beau
3 p., balcon, 4e, asc., rue et
jard. 6 500 F h. ch.
01-42-66-36-53

20e, studette, 10 m², 7e ét.,
asc., chauff. coll., douche,
balcon, clair, calme.
1 600 F/mois + ch.
03-21-33-74-44 ap. 21 h.

ACHATS

APPARTEMENTS

CABINET KESSLER
78, Ch.-Elysées, 75008 Paris.
Rech. urgent, beaux appts,
évaluation gratuite s/demande.
01-46-22-03-80
01-53-77-67-09

J. GALA IMMOBILIER ch. pr
client. sérieuse en attente
réc. stand. ou bel anc.
4e Marais. Rive g. ou bon 9e
du 3 au 8 p. de 50 à 200 m²
prix du marché. Tél. :
01-43-35-18-36 même soir.

Rech. URGENT 100 à 120 m²
PARIS paiement comptant
chez notaire. 48-73-48-07

MAISON

SERGE KAYSER
RECHERCHE MAISON
RIVE GAUCHE
Tél. : 01-43-26-43-43.

MEUBLÉS

PLACE DES VOSGES (près)
imm. classé - beau studio vue
sur cour pavée et arborée
cuis. équipée, s. bains
5 670 F ch. comp.
01-45-89-92-52

MEUBLÉ
PUTEAUX (face bois)
Vue impr., excep. 54 m², nf,
2 p., s.-de-bs, cuis. équip.,
lave-vaiss. et linge. Imm. et
déc. stand. Part. 6 900 F CC.
Tél. : 01-47-74-88-44.

DEMANDES

INTER PROJETS
rech. s/Paris-Est
volumes atypiques
à louer ou à vendre
01-42-83-46-46.

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris
recherche appartements
vides ou meublés
Toutes surfaces pour cadres
banques et grandes sociétés.
Tél. : 01-42-22-98-70.

AGENDA

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires
exceptionnelles ! » Tous
bijoux or,
toutes pierres précieuses,
alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

DEMANDE DE PARTICULIER

Recherche descendance de
M. Jules Gaffiot, dit Belval,
chanteur à l'Opéra de Paris,
XIXe, pour mémoire de
maîtrise. Urgent. Contacter le
01-42-22-46-77.

COURS

PARLEZ CHINOIS
une méthode exclusive
Spécialistes du débutant
au chinois des affaires
CHINA LANGUE EXPRESS
pour les entreprises
01-42-23-12-53
CHINE ACADÉMIE
pour les particuliers
01-53-28-12-05
Recommandés par le comité FRANCE-CHINE du CNPF

SERVICE

Jeune architecte
décorateur propose
conseils en déco-
prestation à coût réduit.
Tél. : 01-40-33-11-07.

ENSEIGNEMENT

Taï-Ji Chuän
Style Yang
Séminaires d'été 1997
2 sessions de 4 jours dans la Drôme Provençale
INFO + DOC 04 91 48 88 58
Institut de TaïJi Chuän
18 rue d'Italie 13006 - Marseille

PRESTIGE ET CARACTÈRE

BORDEAUX
Entre Bordeaux et Saint-Emilion
A 1/2 heure de l'aéroport, splendide propriété vallonnée de 35 ha clôturée. SITUATION PRIVILEGIEE très calme. MAGNIFIQUE DEMEURE 500 m² plus dépendances.
QUALITES RARES.

Propriétaire
Tél. 05 56 72 49 50 et 05 56 72 42 45
Fax 05 56 72 49 41

EN PROVENCE
Exclusivité
Belle propriété de standing, S.H. 400 m², dépces 150 m², séj./chem., salle à manger, salon billard, salon, bureau, cuis., 6 chbs, 3 bains, cuis. d'été, garage, atelier, cave, terrain 2 ha avec parc, piscine, verger, four à pain.
TRÈS BELLES PRESTATIONS.
Réf : 1094 - Prix : 3 250 000 Francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)

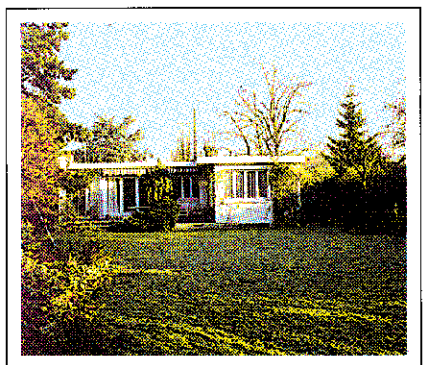

LE VÉSINET
Quartier calme et résidentiel
Agréable maison entièrement construite en rez-de-chaussée. Séjour 35 m² sur terrasse, 3 chambres, 2 bains.
Tout confort. Garage
BEAU JARDIN DE 1 200 M²
Réf : D 2351 - Prix : 2 800 000 francs

AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59

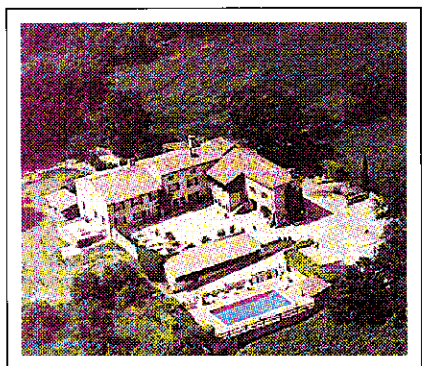

PROVENCE
LIMITE GARD / ARDÈCHE
T.B Mas pierres du XVIe S. rest., avec cour int., S.H. 1 000 m², dép., salle voutée 70 m², salon, séj, 11 chbs, 11 sdb, S. de jeux 90 m², terrain 100 ha, piscine, terrasse, hangar, cave, parking, abris.
VUE PANORAMIQUE / IDEAL CHBS D'HÔTES
TB AFFAIRE / NOMBREUSES POSSIBILITES
Réf : 998 - Prix : 3 800 000 Francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)

NIÈVRE- MORVAN SUD
Proximité St-Honoré-les-Bains
Superbe propriété de campagne sur 1 ha, dans parc dessiné, maison de 150 m² sur 2 niveaux, 2 salles de bains, chauffage central fuel, grange, toiture chaume, très bon état, libre à la vente.
PANORAMA EXCEPTIONNEL
prix : 1 600 000 francs

CABINET B. CARTALLIER
9, place de l'Obélisque
71100 Chalon-sur-Saône
Téléphone 03 85 48 44 28

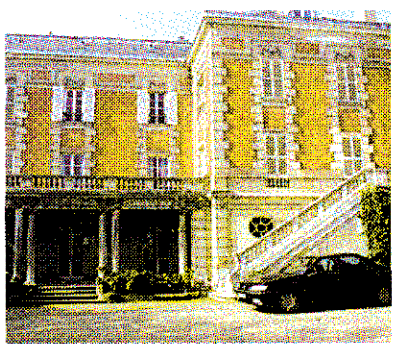

PROCHE ST-GERMAIN EN LAYE

Dans cet hôtel particulier du milieu du XIXe siècle, superbe appartement de caractère en duplex (boiseries, bas reliefs) d'une surface habitable de près de 400 m², jardin privé en terrasse de 800 m² env. Rénovation intérieure à prévoir.
Réf : D 2385 Prix : 3 500 000 francs

AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59

LE PERREUX/MARNE (94)

Nichée au centre du site protégé du parc du Perreux. Très belle propriété sur 1 200 m² de terrain arboré, 270 m² habitables + sous-sol total, garage 2 véhicules. Séjour 50 m², 6 chambres, 3 bains. Parfait état.
Prix élevé justifié.

PROVINI Commercialisation
Téléphone 01 46 28 33 07

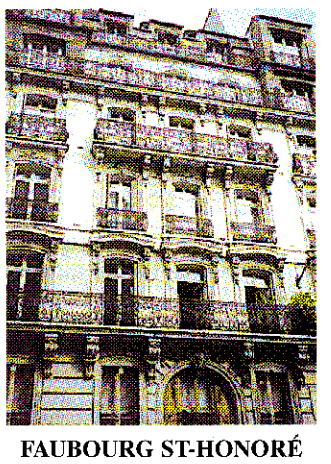

FAUBOURG ST-HONORÉ
PARIS 8E
Bel immeuble haussmannien 5 pièces, 5è étage, balcon soleil, living, 3/4 chambres, rénové.
Prix : 3 750 000 francs

COMADIM
GROUPE BNP
Tél. 01 49 10 24 59
ou 06 07 40 83 26

EN PROVENCE
exclusivité
Mas en pierres rest., SH 400 m2, dép. 300 m², séjour 40 m², salon 40 m², salon/chem. 80 m², bibliothèque 45 m², cuis., 4 chbs, sde, 2 sdb, studio indép., 50 m², greniers, terrain 8 500 m², cour int. Piscine 15 x 7 m, terrasses. **VUE DEGAGEE. T.B. AFFAIRE**
Réf : 1003 - Prix : 2 950 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)

RETROUVEZ LA RUBRIQUE IMMOBILIÈRE "PRESTIGE ET CARACTÈRE"
LE MERCREDI 2 AVRIL 1997 (daté jeudi 3)
RENSEIGNEMENTS 01 44 43 76 26

FINANCE **La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé, mardi 25 mars, son taux interbancaire au jour le jour d'un quart de point, pour le porter à 5,50 %. Elle a, en revanche, laissé inchangé à 5 % son taux d'escompte. ● IL S'AGIT du premier resserrement de la politique monétaire américaine depuis février 1995. ● LE COMITÉ de politique monétaire a décidé de resserrer *« légèrement »* les conditions du crédit, en raison de *« la vigueur persistante de la demande »*, qui accroît progressivement les risques de voir se développer des déséquilibres inflationnistes, qui pourraient mettre en danger l'expansion économique, a expliqué la Fed. ● APRÈS une réaction initiale favorable, les marchés financiers, qui attendaient une telle décision, se sont ensuite rapidement orientés à la baisse. Wall Street a perdu mardi 0,42 %. ● LA BOURSE de Paris a entamé la séance du mercredi 26 mars sur une note stable.**

La Réserve fédérale américaine relève son taux interbancaire de 0,25 %

Il s'agit du premier resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis depuis février 1995. Cette décision signale un changement de perception de la conjoncture et une certaine crainte de l'inflation à la suite de six années de croissance ininterrompue

WASHINGTON
de notre correspondant

La décision de la Réserve fédérale (Fed) de relever son taux interbancaire de 0,25 % n'a surpris personne, tant elle était attendue.

Elle n'en préoccupe pas moins Wall Street : aussi modérée soit-elle, cette hausse du loyer de l'argent signale un changement de politique monétaire. Quoique léger, un tel coup de frein à l'activité économique pourrait annoncer d'autres actions similaires risquant, au bout du compte, de faire dérailler la croissance. La Fed a augmenté, de 5,25 % à 5,50 %, le taux d'intérêt pratiqué dans les transactions entre banques, tout en laissant inchangé (à 5 %) le taux d'escompte, lequel est appliqué lorsqu'elle prête elle-même de l'argent.

Les banques commerciales ont immédiatement répercuté cette hausse, faisant passer leur taux d'intérêt de 8,25 % à 8,50 %. Ce tour de vis s'applique à son tour aux particuliers et aux entreprises, sous la forme d'une augmentation des taux pratiqués sur les cartes de crédit, le crédit automobile, les remboursements d'emprunt pour le logement, ainsi que le taux du loyer de l'argent emprunté par les entreprises.

RETOMBÉES PSYCHOLOGIQUES

Les effets pratiques de cette décision semblent bénins : le renchérissement du crédit représente, par exemple, une dépense supplémentaire de 17 dollars (environ 93 francs) par mois pour un particulier ayant emprunté 100 000 dollars (550 000 francs) sur 30 ans, à 8 %.

Sur le plan national, le résultat attendu est d'ordre psychologique, une augmentation du loyer de l'argent étant supposée freiner la consommation. La Réserve fédérale a justifié ce renversement de politique – il s'agit de la première hausse des taux d'intérêt depuis février 1995 – en expliquant que *« la vigueur persistante de la demande accroît le risque de pressions inflationnistes »*, celles-ci ne pouvant à terme que remettre en cause la croissance de l'économie américaine qui se poursuit depuis six ans.

Les marchés financiers ont été d'autant moins surpris qu'Alan Greenspan, le président de la Fed, n'a cessé de lancer des avertissements déguisés ces derniers mois. La combinaison d'une forte croissance, d'un faible chômage et de prix stabilisés est *« presque sans précédent »*, avait-il souligné, rappelant que le devoir de la Réserve fédérale est d'agir *« rapidement, si possible de façon préventive »*, afin d'empêcher toute reprise de l'inflation. C'est ce scénario qui vient de se dérouler. La hausse des prix reste en effet très faible : elle a été de 0,3 % en février pour les biens et services. En rythme annuel, elle ne dépasse pas 2,5 % à 3 %.

Mais le raisonnement de la Fed est autre : la croissance du produit intérieur brut (PIB), contrairement à la plupart des prévisions, ne se ralentit pas de façon significative : elle devrait atteindre 3 % au cours du premier trimestre de cette année (contre 3,9 % en 1996).

POLÉMIQUE

Parallèlement, le marché du travail ne montre aucun signe de faiblesse, et la demande des consommateurs reste soutenue. Or la Fed estime que les stocks des entreprises sont maintenant insuffisants pour répondre à la demande, et elle perçoit une régression du sentiment d'insécurité économique qui dissuadait jusque-là les Américains de revendiquer des hausses salariales. Le calcul de la Réserve fédérale est que cet âge d'or va inévitablement prendre fin, et qu'il convient de prendre des mesures préventives relativement indolores. Ce n'est pas le sentiment de certains milieux politiques et industriels.

La chambre de commerce a estimé que la Fed avait préféré écouter les *« maisons de courtage de Wall Street »* plutôt que *« l'homme de la rue »*, et plusieurs sénateurs, en particulier démocrates, ont estimé, comme Paul Sarbanes (Maryland), qu'il s'agissait d'une *« frappe préventive contre la croissance et les emplois »*.

Laurent Zecchini

Les marchés ont accueilli avec calme la hausse du loyer de l'argent

ANALYSE

Les investisseurs avaient largement anticipé le mouvement

LES MARCHÉS financiers ont réagi calmement à la décision, il est vrai largement anticipée, de la Réserve fédérale américaine (Fed) de relever, mardi 25 mars, d'un quart de point le niveau de ses fonds fédéraux. Wall Street a terminé la séance en légère baisse (– 0,42 %). Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'est modérément tendu à 6,97 % (6,92 % lundi) tandis que le dollar demeurait stable, à 1,69 mark, 5,70 francs et 124,10 yens. Au-delà de cette neutralité immédiate, le resserrement monétaire américain risque-t-il d'avoir des conséquences importantes sur l'évolution des cours des devises, des actions et des obligations ?

Les opérateurs restent traumatisés par le précédent épisode de hausse des taux de la Fed. Entamé en février 1994, celui-ci avait provoqué un krach sans précédent sur les marchés obligataires mondiaux. Dans les dix mois qui avaient suivi la première hausse des fonds fédéraux, le taux de l'emprunt d'Etat français à dix ans était remonté de 5,60 % à 8,40 %, ce qui avait correspondu à une dépréciation de plus de 20 % de la valeur des titres.

La plupart des analystes se veulent optimistes et ils ne croient pas que l'histoire se répétera. En premier lieu parce qu'ils n'envisagent pas un resserrement monétaire d'aussi grande ampleur qu'il y a trois ans. A l'époque, le taux des fonds fédéraux avait doublé, passant de 3 % à 6 %, en moins de douze mois, à la suite de sept relèvements successifs. Un tel scénario n'est pas envisagé cette fois. La frappe devrait rester limitée. D'une part, la politique monétaire américaine apparaît aujourd'hui relativement restrictive.

DÉPHASAGE DES ÉCONOMIES

A 5,50 %, le niveau des fonds fédéraux se situe près de 3 % au-dessus du rythme d'inflation intérieur – mesuré par le déflateur du produit intérieur brut – alors qu'il se situe, sur longue période, à 2 %. L'écart est encore plus important si l'on tient compte du fait que les indices officiels surévaluent, d'environ 1 %, la hausse réelle des prix. De plus, l'économie américaine, après six années de croissance soutenue, devrait voir spontanément son rythme d'expansion ralentir progressivement, ce qui limite les risques d'emballement inflationniste. Selon les anticipations des opérateurs de marché, reflétées par les cours des contrats à terme sur l'eurodollar, les taux à trois mois se situeraient à 6,45 % à la fin de l'année aux Etats-Unis, soit une hausse modeste de 0,7 % par rapport à leurs niveaux actuels.

L'autre élément rassurant tient au fait que les banques et les fonds d'investissement américains n'ont pas, comme en 1994, procédé à des achats massifs d'emprunts d'Etat. A l'époque, ils avaient profité des conditions de financement avantageuses pour faire ce que les spécialistes appellent de *« la transformation »*. Ils empruntaient à 3 % des liquidités qu'ils utilisaient pour acheter des obligations offrant une rémunération de 7 %. Mais aujourd'hui, les établissements financiers américains ne regorgent pas de titres émis par le Trésor. Ce sont les investisseurs non résidents, et notamment les banques centrales étrangères, qui les ont acquis (200 milliards de dollars d'achats nets en 1996). Cette structure de détention rend en théorie le marché obligataire américain moins sensible aux décisions de la Fed.

Les obligations européennes, qui avaient subi de plein fouet le resserrement monétaire américain de 1994, se retrouvent par conséquent relativement à l'abri. Elles sont également protégées par le déphasage des économies de part et d'autre de l'Atlantique (fin de cycle aux Etats-Unis, reprise en Europe). Ce décalage a d'ailleurs permis, tout au long de l'année 1996, aux deux marchés de se déconnecter. Le rendement de l'emprunt américain à dix ans, qui était inférieur de 1 % au taux allemand de même échéance début 1996, lui est désormais supérieur de 1 %. La décision de la Fed pourrait être de nature à accroître encore cet écart, les économistes ne prévoyant pas de resserrement monétaire de la Bundesbank dans un avenir proche.

INQUIÉTUDES AU JAPON

D'autres experts se montrent toutefois moins optimistes et estiment que la hausse des taux de la Fed aura tôt ou tard des effets déstabilisateurs sur l'ensemble des places financières. Ils ne croient d'abord guère à la théorie selon laquelle le petit geste de la banque centrale américaine sera de nature à apaiser durablement les craintes inflationnistes des investisseurs et donc à profiter aux marchés obligataires. Au contraire, cette décision démontre que l'inflation n'est pas définitivement morte alors que nombre d'opérateurs s'étaient accoutumés à l'idée de sa disparition. Les marchés risquent désormais d'être obnubilés par la date de la prochaine hausse des taux de la Fed.

De surcroît, la Banque du Japon, qui ne peut se permettre de voir le yen s'affaiblir davantage sous peine d'accentuer la faiblesse de la Bourse de Tokyo et d'aggraver les difficultés des banques nippones, pourrait, dans le sillage de la Fed, procéder rapidement elle aussi à un resserrement de sa politique monétaire. L'escompte japonais est fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995. Cette politique d'argent quasi gratuit a permis une ascension impressionnante des cours des obligations (les rendements à dix ans se situent à 2,45 % à Tokyo), et ce malgré l'ampleur de la dette publique japonaise (90 % du produit intérieur brut). Le marché obligataire nippon n'est donc pas à l'abri d'un krach. Plus inquiétant encore, les liquidités offertes par l'institut d'émission nippon ne sont pas restées cantonnées dans l'archipel : elles ont inondé l'ensemble de la planète financière. La bonne santé des marchés d'actions et d'obligations internationaux aurait bien du mal à résister à un resserrement monétaire quasi simultané dans deux des plus grandes puissances financières du monde.

Pierre-Antoine Delhommais

RÉSULTATS ANNUELS 1996

CIC Union Européenne de CIC

GROUPE CIC
RBE
4 MDF : + 9,8%
RÉSULTAT NET
PART DU GROUPE
847 MF : + 35,6%

Evolution du résultat net consolidé
(part du groupe)

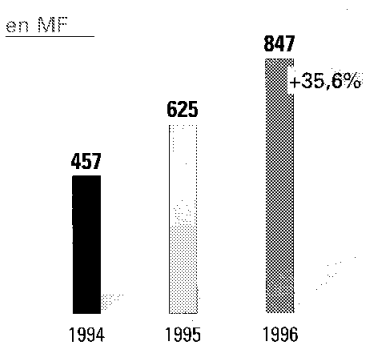

Evolution du résultat ordinaire
avant impôt et FRBG

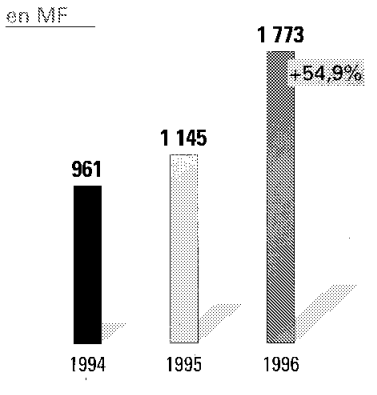

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE CIC

UN DYNAMISME COMMERCIAL CONFIRMÉ

- *Développement des encours de crédits* (+3,1%) lié à l'augmentation des crédits à la consommation (+8,2%) et à l'habitat (+7,4%) des particuliers ainsi qu'à celle des crédits distribués aux professionnels et aux entreprises (+3%).
- *Progression des dépôts* (+5%), grâce à la forte hausse de l'épargne à régime spécial (+22,7%).
- *Augmentation des commissions* (+9,8%), due notamment à la bonne orientation des commissions financières (+12,3%).

DES RÉSULTATS EN PROGRESSION RÉGULIÈRE ET SENSIBLE

- *Hausse du produit net bancaire* à 17,1 MdF, soit +3,4%.
- *Maîtrise des frais de fonctionnement* à 13,1 MdF, soit +1,7%.
- *Progression sensible du résultat brut d'exploitation* à 4 MdF, soit +9,8%.
- *Nouvelle amélioration du taux de couverture des créances douteuses,* qui passe à 62,7%.
- *Dotation nette au fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)* de 401 MF, qui le porte à 1,7 MdF.
- *Forte progression du résultat ordinaire avant impôt et FRBG* à 1 773 MF, soit +54,9 %.
- *Augmentation du résultat net consolidé, part du groupe,* à 847 MF, soit + 35,6%.

DES PERSPECTIVES CONFORMES AUX OBJECTIFS DU PLAN À MOYEN TERME

En 1996, le groupe CIC a continué à améliorer sa compétitivité et sa rentabilité. Pour la sixième année consécutive, fort de l'ancrage régional de son réseau et de l'engagement de ses équipes sur le terrain, il a gagné des parts de marché. Parallèlement, il a poursuivi sa politique de modernisation du réseau, en concentrant ses efforts sur l'amélioration de l'offre commerciale, la modernisation des outils logistiques, l'allocation économique des fonds propres et l'optimisation des risques.

Cette année devrait enregistrer une nouvelle et sensible progression des résultats du groupe CIC. Elle devrait aussi marquer son retour au secteur privé, qui constitue une opportunité pour élargir encore des bases financières déjà solides et construire, avec un nouvel actionnariat, un projet de développement ambitieux pour le Groupe, dans le respect de la cohésion et de l'identité de son réseau de banques régionales.

EN MF	1994	1995	1996	VARIATION 96/95
PNB	16 319	16 561	17 131	+3,4%
Frais de fonctionnement	(12 885)	(12 896)	(13 109)	+1,7%
RBE	3 434	3 665	4 022	+9,8%
Dotations nettes aux provisions	(2 473)	(2 520)	(2 249)	-10,7%
Résultat ordinaire avant impôt & FRBG	961	1 145	1 773	+54,9%
Résultat net (part du groupe)	457	625	847	+35,6%

CIC Union Européenne de CIC
COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CIC ET DE L'UNION EUROPÉENNE
Banque régie par la loi du 24 janvier 1984
4, rue Gaillon 75107 Paris Cedex 02 - Tél. : 01 42 66 70 00

Gavin Anderson & Company

La fusion AXA-UAP contraint les assureurs à dévoiler leurs stratégies

Les concurrents du groupe de Claude Bébéar cherchent à nouer des alliances. Le GAN, en voie de privatisation, fait l'objet de toutes les convoitises. La compagnie intéresserait à la fois les AGF, l'allemand Allianz, l'italien Generali et le néerlandais ING

TROIS MOIS après l'annonce de l'absorption de l'UAP par AXA, créant un groupe de 340 milliards de francs de chiffre d'affaires (le numéro deux mondial), l'onde de choc est telle que l'ensemble des entreprises se sont trouvées, malgré elles, contraintes de se positionner face à cette nouvelle donne. Les unes en évaluant – ne serait-ce que pour les minimiser – les conséquences sur leur propres activités de l'arrivée d'un acteur de cette taille. Les autres – y compris le « fauteur de troubles » lui-même – pour faire des mises au point sur leurs intentions, dans un marché français désormais très convoité (*Le Monde* du 18 février). Il est vrai que de nombreux éléments ont contribué à brouiller la visibilité de ce qui pourrait être, demain, l'évolution du paysage français de l'assurance.

La première attaque a été dirigée contre les AGF. Privatisées il y a tout juste un an, la compagnie a servi de révélateur aux batailles sous-jacentes que se livrent les assureurs, nourries par l'appétence des banques d'affaires pour les alliances. Considéré par de nombreux analystes comme désormais trop petit sur son marché, l'assureur a été l'objet d'une forte spéculation en Bourse, alimentée par des rumeurs d'OPA hostile de la part de l'allemand Allianz.

Pourquoi Allianz ? Pour deux raisons : d'une part, la compagnie allemande considère qu'elle a un problème de taille en France, comme l'a confirmé son président, Roberto Gavazzi. *« Dans tous les pays, nous devrions être parmi les cinq premiers du secteur, ce qui n'est pas le cas, ni en France ni en Angleterre »,* a-t-il déclaré le 12 mars en présentant les comptes annuels d'Allianz France. D'autre part, en raison de l'arrivée du successeur de M. Gavazzi, Dominique Bazy, ancien de l'UAP et d'AXA, dont la mission logique semble être de remédier à cet état de choses.

Allianz considère qu'elle a un problème de taille en France

Pourquoi les AGF ? Parce qu'il s'agissait, en début d'année, de la seule compagnie d'assurances française en bonne santé susceptible de répondre au besoin de croissance externe de l'assureur allemand. C'est en tout cas l'option qu'avait choisie la banque d'affaires Lazard. Il a suffi qu'officiellement M. Gavazzi affirme qu'*« Allianz ne mènera pas d'opération hostile en France »* et démente tout *« grignotage du capital des AGF »* pour que le soufflé retombe.

Les données du problème ont un peu changé avec la décision de l'Etat français de voler au secours de l'assureur public, le GAN. Certes, les pouvoirs publics avaient déjà annoncé leur intention de privatiser cette société. Mais sa situation financière désastreuse, notamment en raison des énormes pertes immobilières de sa filiale UIC, ne la plaçait pas en position de trouver un acheteur. En donnant à son président, Didier Pfeiffer, son accord pour réorganiser le groupe et permettre d'isoler les risques immobiliers, d'une part, et en promettant 20 milliards de francs d'apports, d'autre part, Jean Arthuis, le ministre de l'économie, a ouvert la voie à tous les appétits.

Si les AGF estiment que la fusion AXA-UAP est sans conséquence sur ses pôles prioritaires – l'assurance-crédit, l'assurance-transport et la santé –, elles admettent en revanche qu'elle aggrave le problème de l'assurance-dommages en France et les oblige à accélérer leur renforcement dans cette activité. M. Jeancourt-Galignani, leur président, a deux convictions : la concentration entre assureurs est un mouvement mondial ; elle ne peut être économiquement efficace que dans un cadre national, à l'instar de ce qui se passe en Angleterre – Prudential vient d'annoncer la reprise pour 25 milliards de francs de Scottish Amicable –, en Scandinavie, en Allemagne ou aux Etats-Unis, où les fusions se multiplient. Les AGF ont donc une alternative : se rapprocher d'Athena, filiale du groupe Worms dont elles sont actionnaires, son patron, Jean-Philippe Thierry ayant déclaré en décembre qu'il réfléchissait à l'avenir de sa société. Ou se porter acquéreur du GAN dès que les conditions de sa privatisation seront connues. Tout en affirmant que l'avenir stratégique des AGF ne se bornait pas à l'acquisition de telle ou telle compagnie, M. Jeancourt-Galignani s'est officieusement mis sur les rangs.

Il n'est pas le seul dans ce cas. L'italien Generali, dont la structure en France est modeste, pourrait être intéressé par l'une ou l'autre des compagnies. AXA a clairement décliné tout appétit sur le Gan. En revanche, M. Bazy, d'Allianz, a estimé que le GAN *« constitue clairement une opportunité qui se présente »*. Le groupe financier néerlandais ING a annoncé qu'il envisageait de nouer des alliances ou de faire des acquisitions en France et en Allemagne. Le belgo-batave Fortis vient de réaliser une augmentation de capital pour financer sa croissance externe. Les acquéreurs potentiels sortis du bois, restera une hypothèque de taille : le GAN lui-même. Non seulement aucune procédure n'a encore été lancée pour sa mise sur le marché, mais la Commission de Bruxelles, sourcilleuse sur les aides d'Etat, a ouvert une enquête sur son plan de sauvetage. Dans une lettre adressée le 10 mars au ministre français des finances, le commissaire à la concurrence, Karel Van Miert, pose notamment une question embarrassante, mais qui lui évitera toutes les critiques : quel serait le coût net ventilé par types d'activité d'une liquidation de la compagnie d'assurances ? Contrairement au dossier du Crédit lyonnais, où une telle évaluation n'a jamais été envisagée, et précisément pour cette raison, le gouvernement français va devoir se plier à l'exercice difficile de convaincre qu'une recapitalisation suivie d'une privatisation est financièrement plus orthodoxe qu'une liquidation pure et simple.

La fusion AXA-UAP a permis de lever certains doutes sur les intentions de croissance externe des assureurs européens. Mais nul ne sait encore à quelles rectifications de frontières elles donneront lieu dans les mois à venir.

Babette Stern

AXA gagne 3,8 milliards de francs, l'UAP en perd 6,4

Pour leur dernier exercice séparé, avant la fusion qui doit intervenir le 12 mai, les compagnies AXA et UAP ont enregistré des résultats 1996 – présentés le 26 mars par Claude Bébéar – aux situations radicalement opposées. AXA a affiché un résultat net part du groupe de 3,809 milliards de francs, en hausse de 39,5 %, pour un chiffre d'affaires en progression de 28 % à 167 milliards de francs. Si l'ensemble des métiers a connu une nette amélioration, un certain nombre de provisions techniques et d'amortissements ont pesé sur le résultat final.

L'UAP a vu pour sa part son chiffre d'affaires s'affaisser légèrement à 164 milliards de francs en raison de la déconsolidation dans ses comptes de la compagnie de réassurance Scor. Son résultat courant s'inscrit à 1,139 milliard. Compte tenu de pertes exceptionnelles de 7,58 milliards, le résultat net part du groupe est en perte de 6,446 milliards de francs (contre un déficit de 2 milliards en 1995).

La France fait jeu à part sur un projet de blindé européen

LE GROUPE GIAT Industries, qui fabrique le char Leclerc, devrait signer, jeudi 27 mars, un accord selon lequel il coopérera, avec le groupe allemand Krauss Maffei (et sa filiale Wegman-MAK Reihnmetall) et avec le groupe britannique GKN, à la conception d'un véhicule blindé européen dans le cadre d'un appel d'offres trinational. Un consortium concurrent pourrait voir le jour, avec le groupe allemand Thyssen, les entreprises britanniques Alvis et Vickers defence, et avec Panhard, la filiale « véhicules militaires » du constructeur automobile français PSA. La question de savoir à qui sera attribuée la responsabilité du projet ne sera vraisemblablement pas tranchée avant fin 1997 ou début 1998.

A ce jour, après dix-huit mois de discussions qui étaient apparues au départ consensuelles, les trois pays partenaires ne sont pas parvenus à s'entendre sur les caractéristiques et les performances du blindé, ni sur l'organisation industrielle conjointe censée gérer un tel programme.

Sur les caractéristiques du matériel, d'abord. Les Allemands et les Britanniques, d'une certaine façon, souhaitent disposer d'un véhicule de commandement et d'un blindé destiné au transport de troupes, quand les Français estiment avoir besoin d'un véhicule de combat d'infanterie armé d'une tourelle portant un canon de 25 millimètres pour accompagner leurs régiments de chars Leclerc. Ce différend n'a pas totalement disparu.

SITUATION COMPLIQUÉE

Sur l'organisation industrielle, ensuite. Le désir initial des Français que GIAT Industries soit membre des deux consortiums à la fois – le premier autour de Krauss Maffei et le second autour de Thyssen – a abouti au divorce constaté, depuis, avec l'Allemagne et le Royaume-Uni qui, pour des raisons de confidentialité, ont écarté la perspective qu'un seul et même constructeur français gagne à tout coup. Face à l'entente anglo-allemande, les Français ont dû réviser leurs points de vue.

GIAT industries a donc choisi le camp du consortium animé par Krauss Maffei, et Panhard devrait rallier le consortium conduit par Thyssen.

Cependant, dans le même temps, la délégation générale pour l'armement en France n'a pas peu contribué à embrouiller une situation déjà fort compliquée, en lançant une autre consultation qui, à côté du programme tripartite auquel GIAT Industries et Panhard entendent répondre, ouvre la voie à la conception d'un blindé à coût réduit, susceptible – à raison de 5 millions de francs l'exemplaire – de remplacer notamment les VAB (véhicules de l'avant blindés) et les VBL (véhicules blindés légers) dans un cadre national. Sur un tel programme, GIAT Industries collaborerait avec Renault Véhicules industriels (RVI). Une autre solution consisterait à acheter directement, quitte à obtenir de le coproduire sous licence, un véhicule de ce type auprès du groupe Fiat, qui fabrique le Centauro.

Dans l'esprit des responsables français, il s'agit là d'une option nationale dans l'éventualité d'un échec du programme européen initial.

L'existence de ce double appel d'offres (franco-germano-britannique et franco-français) et le jeu singulier des autorités françaises, face à leurs partenaires européens, risquent de ne pas faciliter la tâche de l'Organisation de la coopération conjointe en matière d'armement (Occar), l'agence européenne des armements que la France et l'Allemagne ont créée en décembre 1993 et que le Royaume-Uni et l'Italie ont rejointe à l'été 1996. En effet, il avait été convenu que l'Occar serait la structure qui aurait pour mission prioritaire de gérer le projet de blindé européen.

Jacques Isnard

Elf-Atochem investit avec Nippon Shokubai dans la chimie fine aux Etats-Unis

ELF-ATOCHEM et Nippon Shokubai ont annoncé le 26 mars leur association pour construire une unité de production d'acide acrylique aux Etats-Unis. L'investissement est estimé à 200 millions de dollars (1,15 milliard de francs). Il sera financé en majorité par le chimiste français, car à cette usine d'une capacité de 120 000 tonnes par an s'ajoutera une unité d'acrylate de butyle, propriété exclusive d'Atochem, dont la capacité de production n'a cependant pas été révélée. Implanté sur le golfe du Mexique, ce site démarrera en deux temps, en 1999 pour la production d'acrylate de butyle et fin 2000 pour l'acide acrylique.

« C'est une alliance strictement industrielle, nous restons concurrents dans la distribution. Chacun conserve son réseau commercial », précise François Périer, directeur général adjoint d'Elf Atochem, en commentant cet accord dans la chimie fine. *« C'est un investissement très capitalistique, qui nous a amené à nous associer. »* Les discussions ont été assez rapides – moins d'un an –, car les deux groupes travaillent ensemble depuis de nombreuses années.

A la fin des années 70, Atochem a été la première firme à adopter la technologie japonaise pour produire de l'acide acrylique, ce qu'elle fait à Carling, en Moselle. En quinze ans, la capacité de production de cette plate-forme a quintuplé, passant de 70 000 à 240 000 tonnes. Depuis, la technique nippone est utilisée dans plus de la moitié des capacités mondiales.

Les deux groupes sont également associés dans la production d'anhydrides phtaliques (additifs plastiques), Ato apportant le procédé et Shokubai, comme son nom l'indique en japonais, le catalyseur. Plus récemment, les deux entreprises ont lancé au Japon un programme de recherche commun sur les dérivés soufrés.

COUCHES-CULOTTES

Le marché mondial de l'acide acrylique, estimé à 2 millions de tonnes par an, connaît depuis plusieurs années une forte croissance annuelle, dépassant les 10 %, ce qui incite les producteurs à augmenter leurs capacités. Deux produits tirent ce marché : les superabsorbants pour couches-culottes et produits d'hygiène, et les émulsions remplaçant les solvants pour la peinture à l'eau, le textile et le cuir.

Avec 525 000 tonnes par an et des unités en Allemagne, en Belgique et aux Etats-Unis, l'allemand BASF est le leader de ce marché. Il projette de construire une usine de 150 000 tonnes/an en Malaisie. L'américain Rohm and Haas est le deuxième du palmarès, avec 380 000 tonnes, précédant Nippon Shokubai et Atochem, qui diposent chacun de capacités de 240 000 tonnes. La firme nippone participe à la construction d'une usine de 60 000 tonnes en Indonésie. Vient ensuite l'allemand Hoechst-Celanese (230 000 tonnes), qui, implanté aux Etats-Unis et au Mexique, envisage avec l'américain Dow de créer une usine de 80 000 tonnes en Europe. Avec cette unité américaine de 120 000 tonnes, les deux partenaires contrôleront de 10 % à 15 % du marché américain, où ils fourniront leurs clients. Nippon Shokubai y dispose d'une position importante dans les superabsorbants, et Elf Atochem est mieux placé sur les esters acryliques pour ses additifs plastiques. Aux Etats-Unis, toutes activités confondues, le chimiste français réalise 2,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires (12,5 milliards de francs), soit plus de 20 % de son activité. Il envisage de s'y renforcer par croissance interne ou par acquisition. Au début de l'année (*Le Monde* du 27 février), son actionnaire, le pétrolier Elf Aquitaine, s'est engagé à soutenir financièrement, s'il le faut, les projets qui renforceront sa chimie de spécialités sur ce continent.

Dominique Gallois

La polémique rebondit sur la sécurité des Boeing 737

Selon la BBC, deux catastrophes auraient été dues à un défaut du gouvernail

Selon la chaîne britannique BBC, un rapport du Bureau américain pour la sécurité dans les transports (NTSB) attribue à un défaut de conception du gouvernail des Boeing 737 la responsabilité de deux catastrophes aériennes aux Etats-Unis en 1991 et 1994. Le constructeur doit procéder à la révision des 2 800 B 737 en service, avait annoncé le 15 janvier le vice-président américain Al Gore. Cette procédure semble prendre du retard.

LA CHAÎNE britannique BBC a mis en cause, le 25 mars, la sécurité des biréacteurs 737 de Boeing à partir d'un rapport du Bureau américain pour la sécurité dans les transports (NTSB) attribuant à un défaut de conception du gouvernail de l'appareil la responsabilité de deux catastrophes aériennes ayant fait 157 morts aux Etats-Unis en 1991 et 1994.

En fait, les accidents de Colorado Springs et de Pittsburgh demeurent inexpliqués, mais le NTSB qui mène l'enquête à leur sujet a effectué des tests faisant apparaître des risques de dysfonctionnements graves du gouvernail du 737 à très basses températures. Dans certains cas, la servocommande qui active le liquide hydraulique du gouvernail se bloquerait dans une position opposée à celle souhaitée par le pilote. Ignorant la cause de l'embardée de son avion, l'équipage contrerait le mouvement et perdrait le contrôle de l'appareil qui partirait en piqué.

Dès le 1er novembre 1996, le NTSB et l'Agence américaine de l'aviation (FAA) avaient exigé du constructeur de demander aux compagnies aériennes de vérifier le bon fonctionnement des organes de commande de vol (*Le Monde* daté 3-4 novembre 1996). Les transporteurs s'étaient exécutés. Chez Air France, qui utilise 43 Boeing 737, aucune anomalie n'avait été détectée.

La polémique n'en a pas cessé pour autant. Le vice-président américain Al Gore a annoncé, le 15 janvier, la mise en œuvre d'un programme pour modifier complètement le système de commande des gouvernails des deux mille huit cents 737 en service, *« largement »* aux frais de Boeing. Il a reçu le renfort du NTSB et de la FAA, qui ont réclamé ces modifications ainsi que la mise sur pied d'un programme de formation des pilotes, pour leur apprendre à déceler une anomalie et à appliquer les bonnes procédures en cas d'embardée.

« AUCUNE PREUVE »

Apparemment, le constructeur n'a pas obtempéré aux désirs d'Al Gore avec toute la diligence attendue. Chez certains transporteurs, on déclare n'avoir reçu de Boeing à la mi-janvier qu'un télex d'information sur la réflexion menée par le constructeur pour *« étudier »* des modifications sur le réducteur de pression hydraulique de la servo-commande incriminée, sur l'amortisseur de lacet, sur la bielle de commande du distributeur hydraulique et sur la redéfinition de celui-ci. Ce télex ne comportait aucun plan de transformation et aucune précision sur la façon dont il serait financé.

Le 20 février, le NTSB s'est à nouveau manifesté pour exiger de Boeing qu'il diligente les modifications techniques décidées, et qu'il s'assure de la formation des pilotes annoncée. Le constructeur répond à ses détracteurs qu'il a fait le nécessaire, depuis novembre 1996, pour faire vérifier la flotte et a demandé la modification des instructions de vol. Il souligne qu'aucune preuve n'a été apportée qu'un dysfonctionnement du gouvernail aurait entraîné la perte de contrôle des B 737 à Colorado Springs et Pittsburg.

Alain Faujas

Didier Pineau-Valencienne a proposé une transaction à la justice belge

Le PDG de Schneider est inculpé d'escroquerie

BRUXELLES
de notre correspondant

Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe Schneider, a proposé à la justice belge une transaction d'un montant de 400 millions de francs belges (66 millions de francs) pour que soit mis fin à la procédure menée à son encontre par le parquet de Bruxelles, révèle l'hebdomadaire *Le Soir illustré* dans son édition du 26 mars. Le ministère de la justice, interrogé par *Le Monde,* confirme que la commission sénatoriale d'enquête sur le crime organisé a été informée de cette affaire le 14 mars par le juge d'instruction Jean-Claude Van Espen, chargé du dossier Pineau-Valencienne. Selon *Le Soir Illustré,* M. Van Espen a fait état devant les sénateurs des pressions dont il faisait l'objet de la part des *« plus hautes autorités françaises »* dans le cadre de cette procédure.

Un ancien bâtonnier du barreau de Bruxelles, Me Pierre Legros, s'est fait l'intermédiaire de cette proposition au parquet de Bruxelles.

Celle-ci a été formulée le 12 mars lors d'une réunion présidée par le procureur du roi Benoît Dejemeppe. *« Les ordonnances de la chambre du conseil ne sont pas à vendre »,* a conclu M. Dejemeppe, par ailleurs représentant belge dans le collectif des juges européens anti-corruption.

M. Pineau-Valencienne avait fait l'objet, en juin 1994, d'une inculpation suivie d'une incarcération de dix-neuf jours dans le cadre d'une plainte formulée par les petits actionnaires de deux sociétés belges filiales de Schneider, Cofibel et Cofimines, héritage du groupe Empain. Schneider avait lancé une offre publique d'achat sur les deux sociétés, proposant le rachat des titres à un prix jugé trop bas par les petits actionnaires.

L'offre de transaction formulée par le patron français suscite une nouvelle montée de colère contre les méthodes françaises : le monde judiciaire et politique belge estime que, ces derniers temps, Paris a été plus que désinvolte dans ses rapports avec la justice et le gouvernement de Bruxelles, notamment dans l'affaire des pots-de vin versés par Serge Dassault à des partis politiques belges, et dans le non-respect des procédures sociales lors de l'annonce de la fermeture de Renault-Vilvorde.

Luc Rosenzweig

Le groupe Lagardère veut accroître ses recrutements de jeunes

JEAN-LUC LAGARDÈRE a annoncé mardi 25 mars que son groupe recrutera en 1997 *« 1 000 jeunes diplômés en premier emploi en contrat à durée indéterminée »* en France, contre 300 en 1996. Composés pour une moitié d'ingénieurs et cadres et pour l'autre moitié de techniciens, employés ou ouvriers, ces recrutements s'intégreront dans les 1 500 embauches auxquelles le groupe Lagardère, qui emploie 25 000 personnes en France, veut procéder en 1997. Environ 600 jeunes iront chez Hachette (presse) et 400 chez Matra (défense, espace, télécommunications...).

Cette initiative *« ne peut être jugée que positivement »*, soulignent des représentants de la CGT et de la CFDT, tempérant toutefois rapidement leurs propos. *« Nous craignons que cela ne soit un effet d'annonce,* relève un élu CFDT, *alors que le groupe est notamment candidat au rachat de Thomson-CSF. »* Et que le président de la République Jacques Chirac a centré sa dernière intervention télévisée, le 10 mars, sur les jeunes. Cependant, réfutant tout *« opportunisme »* et soulignant que la moyenne d'âge dans le groupe est de 38-39 ans, M. Lagardère estime que le groupe doit continuer à *« développer ses activités, ce qui suppose plus de créativité, d'innovation, donc une culture sans cesse rajeunie, à jour avec les techniques modernes »*. Il assure que ces embauches de jeunes ne se feront pas au détriment des *« anciens »*.

GRÈVE À VÉLIZY

« Au-delà de cette communication ultra-médiatisée, que le groupe embauche d'abord des gens en contrats fermes là où c'est nécessaire », relève un élu CGT, qui cite l'exemple de Matra Marconi Space (filiale qui fabrique des satellites) où *« 120 à 150 personnes du centre de Vélizy sont en grève depuis une semaine »*.

A Vélizy, où sont fabriqués les équipements électroniques des satellites, *« la revendication porte sur les salaires, mais elle ne fait qu'amplifier un mécontentement créé par des problèmes de surcharge de travail et d'absence d'embauches »*, poursuit l'élu CGT. *« On demande aux gens de produire des équipements pour sept satellites par an, contre deux avant, mais ils n'y arrivent pas car il y a une absence d'embauches. Il y a environ 40 % d'intérimaires et de prestataires extérieurs dont les contrats sont renouvelés jusqu'à dix-huit mois. »*

« Il ne faudrait pas non plus que cette initiative en faveur des jeunes se fasse au détriment de l'étranger, comme l'Allemagne, où 400 à 600 emplois risquent d'être supprimés dans les télécommunications », indique l'élu CFDT. Soulignant que des *« questions sur le maintien de l'emploi se posent dans certaines activités »* et qu'*« il n'y a pas de visibilité actuellement sur ce sujet »*, ce dernier réclame que s'engage entre syndicats et direction un *« débat sur l'emploi en général »* dans le groupe.

Philippe Le Cœur

Le Crédit agricole, premier groupe bénéficiaire français

LE CRÉDIT AGRICOLE aura dégagé en 1996 le résultat net le plus important de toutes les entreprises françaises. Il atteint 7,5 milliards de francs, une progression de 15,7 %. La banque affiche un rendement sur fonds propres de 8,8 %. *« 1996 a été une année de développement pour le Crédit Agricole, sur tous ses marchés (...) et son développement sur ses nouveaux métiers »*, commente la banque verte.

Ce deuxième axe s'est traduit par la prise de contrôle de la banque Indosuez, désormais filiale à 100 % de la banque verte. Le produit net bancaire du Crédit Agricole, l'équivalent de son chiffre d'affaires, a progressé de 11,7 % en 1996 à 73,8 milliards de francs. Ses encours de crédit dépassent 1 200 milliards de francs, pour 147,3 milliards de fonds propres.

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT NATIONAL-BFCE : le groupe a dégagé en 1996** un bénéfice net, part du groupe, de 98 millions de francs, en forte baisse par rapport à 1995 (524 millions de francs). Ce résultat a été largement affecté par une charge exceptionnelle de restructuration de 500 millions de francs, dont 250 millions ayant un impact sur le compte du résultat.

■ **CIC : la filiale bancaire du GAN** affiche un résultat net de 847 millions de francs pour l'exercice 1996 en progression de 35,6 %, ce qui porte le rendement de ses fonds propres à 6,3 %. Toutes les banques régionales du groupe sont *« in boni »*. Le groupe doit être privatisé cette année en un seul bloc, a indiqué son président, Philippe Pontet, à la recherche d'un actionnaire majoritaire.

■ **FFSA : Jean Arvis, président du groupe Monceau,** a été élu mardi 25 mars président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) par l'assemblée générale de l'organisation professionnelle. (Le *Monde* du 5 mars 1997).

■ **BANQUES : l'Association française des banques** qui avait saisi le Conseil d'Etat contre les décisions du Premier ministre refusant d'abroger le décret du 31 mars 1937, qui régit l'organisation du travail dans les banques, a retiré son recours, après avoir reçu un projet de nouveau décret.

■ **COMIPAR-BANQUE PALLAS STERN : saisie par le président de Comipar,** Gérard Eskénazi, et par le personnel de la holding, contre le jugement de liquidation prononcé par le Tribunal de Commerce de Paris le 28 février, la Cour d'appel de Paris doit rendre son arrêt le 4 avril. Les actionnaires n'ont pas réussi à améliorer sensiblement leur contribution à un éventuel plan de sauvetage, l'un d'entre eux, Elf Aquitaine, conditionnant son apport à l'abandon de poursuites contre lui.

■ **SCHNEIDER : le groupe d'électro-technique** a annoncé mercredi 26 mars un résultat net de 1,3 milliard pour l'exercice 1996, en hausse de 61,6 % par rapport à l'année précédente, pour un chiffre d'affaires de 61,6 milliards de francs. Schneider a vu son endettement diminué de 29 % à 5,5 milliards de francs.

■ **PECHINEY :** le groupe d'aluminium a annoncé mercredi 26 mars la cession des 37,7 % qu'il détenait dans Carbone Lorraine au prix de 1 300 francs par action. L'opération se traduira par une réduction de 900 millions de l'endettement de Pechiney et une plus-value nette de 500 millions de francs.

■ **HERMÈS : le groupe de luxe français a réalisé en 1996 un bénéfice net** (part du groupe) de 457 millions de francs, en hausse de 13,1 %, pour un chiffre d'affaires consolidé de 4,183 milliards de francs (+ 9,3 %).

■ **TEXTILE : la Commission européenne a donné un nouveau délai** de quinze jours aux autorités françaises pour présenter une extension progressive de son plan textile à d'autres secteurs industriels à forte intensité de bas salaires. A défaut, Bruxelles menace de réclamer le remboursement des aides déjà versées aux entreprises de plus de 50 salariés.

■ **HOCHTIEF : l'Office allemand des cartels** s'oppose à l'accord survenu entre l'entreprise de bâtiment Hochtief et la Deutschebank, qui veulent unir leurs participations respectives (25,1 % et 24,9 %) dans Philipp Holzmann. L'organisme demande à la Commission européenne le renvoi du dossier en Allemagne. – *(Corresp.)*

■ **KRUPP-THYSSEN : les deux groupes sidérurgiques allemands** devraient fusionner officiellement le 1er avril, a indiqué la direction de Krupp-Hoesch Stahl AG. Aucun licenciement sec ne serait décidé mais une réduction du temps de travail sans compensation financière serait nécessaire. Les six mille salariés de l'usine Krupp à Dortmund ont entamé une grève illimitée. Entre vingt et trente mille sidérurgistes ont manifesté mardi 25 mars à Francfort à l'appel du syndicat IG Metall devant le siège de la Deutsche Bank pour dénoncer son rôle dans la tentative, abandonnée la veille, de prise de contrôle inamical de Thyssen par Krupp. – (*Corresp.*).

Ford devrait gagner de l'argent en Europe en 1997

« SI LE MARCHÉ européen reste stable, nous devrions gagner de l'argent en 1997 en Europe », annonce Jac Nasser, président des activités automobiles de Ford et président de Ford Europe. *« Nos ventes devraient, elles, être au même niveau que l'an dernier, à près de 1,7 million d'unités. »* En 1996, Ford Europe a perdu 291 millions de dollars (1,6 milliard de francs), après avoir gagné 116 millions de dollars en 1995, ses meilleurs résultats commerciaux depuis une décennie.

Le numéro deux du constructeur américain semble sûr de son fait. Il sait que les charges très élevées supportées par Ford Europe en 1996, de 160 millions de dollars, sont exceptionnelles. Il s'agit des frais de lancement de la Mondeo et de la petite Ka, mais aussi des charges liées à la suppression de 2 600 postes en Europe, dont 600 occupés par des « cols blancs ».

1997 sera la première année pleine pour la Mondeo comme pour la Ka. Cette dernière n'a pas coûté cher : sa plate-forme et ses trains roulants sont ceux de la nouvelle Fiesta ; elle est dotée d'une seule motorisation, de 1,3 litres ; et son prix est relativement élevé, à partir de 59 300 francs, soit 5 % seulement de moins que la Fiesta. *« Avec la Ka, on a voulu montrer qu'une petite voiture pouvait être rentable »*, explique Jac Nasser. Le groupe américain espère en vendre 180 000 par an.

Par ailleurs, Ford compte réduire ses coûts de 500 millions de dollars en 1997 en Europe, et d'autant dans le reste du monde. *« L'Europe représente 23 % de nos revenus et 50 % de nos efforts en matière de réduction de coûts »*, précise Jac Nasser. En 1997, la marque américaine supprimera 980 postes en Grande-Bretagne, dans l'usine de Halewood, près de Manchester, un des trois sites de production de l'Escort. *« Si, à terme, la situation en Europe ne s'améliore pas, alors il faudra diminuer le nombre d'usines sur le continent, où les surcapacités sont importantes. »*

« Nous allons réduire nos coûts dans tous les domaines, du design à la production », déclare Jac Nasser. Ainsi, Ford a mis en place une équipe composée de personnes de tous horizons (marketing, commercial, achats...), chargée de réfléchir aux moyens de baisser le prix de revient de la Fiesta. Une organisation similaire doit bientôt être adoptée pour la Ka.

UNE PETITE JAGUAR

Dans la même optique, un atelier de réflexion a été créé en Grande-Bretagne, pour accueillir les suggestions des équipementiers de Ford. *« Ils connaissent mieux que tout le monde les composants et savent ce que fait la concurrence »*, explique Jac Nasser. Ford compte multiplier ses achats auprès de fournisseurs polonais, hongrois, tchèques, italiens et turcs. *« Nous réfléchirons aussi à la possibilité d'ouvrir une usine de composants en Europe de l'Est »*, affirme Jac Nasser.

La Scorpio, le haut de gamme de Ford en Europe, doit pour sa part subir un rajeunissement cette année. *« Nous perdons de l'argent sur cette voiture »*, admet Jac Nasser. *« Nous en vendons trop peu, environ 20 000 par an. »* La concurrence des Audi, BMW ou Mercedes Benz, qui ont baissé en gamme depuis quelques années, se fait sentir. *« Nous voulons faire la même chose avec notre filiale Jaguar »*, considère le numéro deux de Ford. La marque prestigieuse prépare le lancement d'une petite voiture. *« Jaguar doit trouver de nouveaux clients, accroître ses volumes »*, affirme Jac Nasser.

Virginie Malingre

La filiale allemande veut rétablir ses comptes en douceur

Ford Werke AG, filiale allemande et pilier du groupe Ford en Europe, compte se redresser en douceur. Mardi 25 mars, à Cologne, ses dirigeants n'ont pas présenté de mesures radicales pour combler un trou historique de 551,6 millions de deutschemarks (1,9 milliard de francs). Après le départ volontaire d'environ huit cents personnes en début d'année (sur quarante-quatre mille), la firme entend économiser quelque 800 millions de deutschemarks sur ses coûts de production en limitant les frais d'achat, en optimisant la fabrication et en négociant avec les syndicats sur les coûts salariaux.

La politique commerciale sera renforcée : Ford vise une part de marché de 12 % en Allemagne. Les ventes ont augmenté en 1996, mais les acheteurs se sont orientés vers les petits modèles aux marges moins importantes. Pour limiter ce phénomène, les véhicules haut de gamme Ford (Escort, Mondeo, Scorpio et le coupé Puma) feront l'objet de rabais et d'équipements plus attractifs. ***(Corresp.)***

FORUM
PREVOYANCE ENTREPRISE

Paris - Le Carrousel du Louvre

les 2 et 3 avril 1997, de 9 heures à 18 h 30
le 4 avril 1997, de 9 heures à 13 h 30

TOUTES LES SOLUTIONS
pour optimiser votre politique en matière de Prévoyance Collective, d'Epargne salariale, d'Epargne-retraite

CONFÉRENCES, ATELIERS, EXPOSANTS

Avec la participation, notamment, de :
J. Barrot, J. Cazettes, J.-P. Davant, C. Evin, A. Faesch, J.-P. Fourcade, J. Gandois, A. Leenhardt, J.-P. Probst, R. Ricol, N. Sarkozy, J.-M. Spaeth, J.-P. Thomas, et de nombreux experts.

ENTRÉE ET CONFÉRENCES GRATUITES SUR PRÉSENTATION D'UNE INVITATION OU SIMPLEMENT DE VOTRE CARTE DE VISITE PROFESSIONNELLE

Pour recevoir le programme des conférences :
Tél. : 01 53 68 76 76 - fax : 01 45 31 06 70

Le Forum Prévoyance Entreprise est organisé par le GROUPE ALTEDIA, avec la participation du journal Le Monde et ANDCP

■ **LE DOLLAR était en hausse, mercredi 26 mars, face au yen, à 124,19 yens, contre 123,72, et se trouvait en légère baisse face au mark et au franc, à respectivement 1,6884 mark et 5,6936 francs.**

■ **LA BOURSE de Tokyo a fini la séance, mercredi 26 mars, sur une hausse de 0,18 %. L'indice Nikkei a gagné 32,84 points, à 18 472,45 points, au terme d'une séance hésitante.**

■ **L'AUTORITÉ monétaire de Hongkong (HKMA) a suivi la Réserve fédérale en annonçant mercredi une hausse d'un quart de point, de 6 % à 6,25 %, du taux des liquidités offertes.**

■ **L'OR a ouvert en baisse mercredi 26 mars sur le marché international de Hongkong, à 347,60-347,90 dollars l'once, contre 350,40-350,70 mardi en clôture.**

■ **LA RÉSERVE fédérale américaine (Fed) a relevé, mardi 25 mars, son taux interbancaire au jour le jour (Fed fund's rate) d'un quart de point, pour le porter à 5,50 %.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↗	↗	↘	↗	↗	→	↗
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Paris fait du surplace

LA BOURSE de Paris a entamé la journée du mercredi 26 mars sur une tendance indécise. L'indice CAC 40, qui gagnait 0,37 % à l'ouverture, voyait sa progression réduite à 0,02 % (à 2 624,78 points) quelques minutes plus tard. La place parisienne était peu affectée par la hausse, la veille, de 0,25 % du taux au jour le jour de la Réserve fédérale américaine, qui a fait baisser Wall Street et les marchés obligataires américains et européens.

La veille, Paris s'était nettement orientée à la hausse. Après une progression de 0,66 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 avait terminé la journée sur un gain sensible de 1,74 %, à 2 624,25 points. L'activité sur le marché à règlement mensuel avait été plutôt modeste, le volume des échanges portant sur 6,1 milliards de francs.

Après la récente baisse du marché, les gestionnaires retrouvaient de l'attrait à certaines grandes valeurs : LVMH, Pinault-Printemps-Redoute, Essilor... D'autre part, le moral des patrons français s'améliore nettement : 47 % d'entre eux prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires au cours des six prochains mois, 14 % s'attendent à une baisse et un tiers prévoient une stabilité, selon un sondage de la chambre de commerce et d'industrie de Paris publié mardi.

Indice CAC 40 sur un an

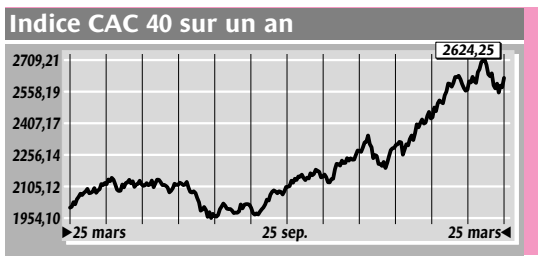

CAC 40/5 jours

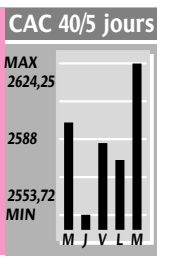

Total, valeur du jour

L'ACTION Total, comme celles des autres compagnies pétrolières, a profité mardi 25 mars à la Bourse de Paris d'un léger rebond du dollar et, surtout, d'une hausse des cours du pétrole brut à Londres et New York. Le titre s'est adjugé en clôture 3,4 % à 478 francs, son plus haut niveau de la séance, dans un marché de 292 000 actions.

Selon la Société française des analystes financiers (SFAF), Total arrive à la deuxième place des valeurs favorites des analystes derrière Carrefour et devant Valéo. Depuis le début de l'année, l'action Total a gagné plus de 13 %.

Total sur un mois

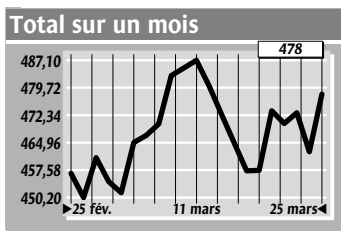

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 26/03	Var. % 25/03	Var. % 31/12
Credit Lyonnais CI	218	+4,70	+63,90
Coflexip	336,90	+2,71	+22,50
Moulinex	127	+2,41	+12,45
Schneider SA	309,10	+2,41	+28,84
OLIPAR	92	+2,22	+11,24
Castorama Dub.(Li)	880	+2,20	−1,45
Bertrand Faure	280	+2	+38,54
Essilor Intl	1558	+1,83	−1,07
Essilor Intl ADP	1390	+1,83	+6,92
UIF	467	+1,74	+10,27
BAISSES, 10h15			
Via Banque	215	−4,01	+25
Europe 1	1179	−3,36	+7,18
SGE	120,50	−3,21	+7,58
Publicis	580	−2,84	+28,31
Sefimeg	448	−2,18	+19,14
Elf Aquitaine	557	−1,59	+17,93
Groupe Andre S.A.	501	−1,57	+25,56
CLF-Dexia France	580	−1,52	+28,31
Carbone Lorraine	1319	−1,49	+34,31
NRJ #	765	−1,29	+16,26

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	26/03 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	155348	86078679
Schneider SA	150542	46470658,20
Axa	73398	27109547,70
LVMH Moet Hen.	13487	18315892
Eaux (Gle des)	24066	18012984
Suez	55084	15682329,90
Alcatel Alsthom	22633	15240872
L'Oreal	6927	13517445
Air Liquide	12933	11624925
Carrefour	3254	11274711

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 26/03	Var. % 25/03	Var. % 31/12
Fraikin 2#	394	+4,78	+52,71
Gautier France #	250	+3,95	+2,04
Guyomarc h N.A.	340	+3,03	+47,82
louis Dreyfus Cit#	235	+2,84	+38,23
Distriborg Gpe Ly#	450,20	+2,78	+40,68
BAISSES, 10h15			
Michel Thierry#	599	−3,38	−3,38
Bricorama #	230	−2,54	+5,69
Paul Predault #	210	−2,32	+11,11
Marie Brizard #	1050	−2,32	+5,21
HIT Ly #	400	−2,20	+11,11

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	25/03	24/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1827,61	1802,32	+1,40
Ind. gén. SBF 250	1762,63	1739,87	+1,31
Ind. Second Marché	1908,74	1894,53	+0,75
Indice MidCac	1582,32	1580,78	+0,10
Valeurs indus.	2002,79	1972,85	+1,52
1 - Energie	2131,09	2067,47	+3,08
2 - Produits de base	1817,37	1783,02	+1,93
3 - Construction	1802,48	1788,75	+0,77
4 - Biens d'équip.	1531,72	1521,99	+0,64
5 - Automobile	2138,95	2129,15	+0,46
6 - Biens consom.	3270,08	3230,59	+1,22
7 - Indus. agro-alim.	1673,09	1640,12	+2,01
Services	1969,74	1952,33	+0,89
8 - Distribution	3725,74	3684,45	+1,12
9 - Autres services	1288,80	1279,85	+0,70
Sociétés financières	1304,01	1287,97	+1,25
10 - Immobilier	836,56	831,66	+0,59
11 - Services financ.	1282,23	1264,54	+1,40
12 - Sociétés invest.	1718,91	1701,68	+1,01

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

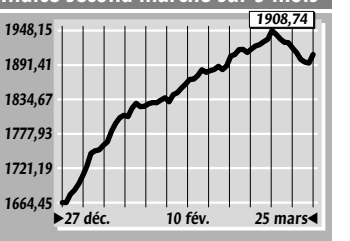

Indice MidCac sur 1 mois

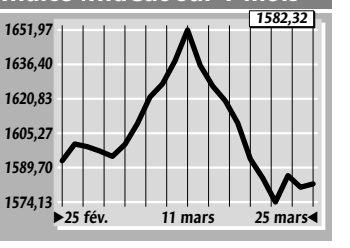

Tokyo hésitante

LA BOURSE de Tokyo a fini sans grand changement mercredi, au terme d'une séance hésitante. L'indice Nikkei a terminé en hausse de 32,84 points, soit 0,18 %, à 18 472,45 après avoir évolué entre 18 189,12 et 18 528,25 points. Son contrat juin a fini inchangé à 18 440. Le marché n'a guère réagi au relèvement d'un quart de point du taux directeur de la Réserve fédérale américaine, qui était déjà inscrit dans les cours, notent des courtiers.

Wall Street s'est repliée mardi sous l'effet de prises de bénéfice en fin de journée, après une flambée initiale en réaction à la décision de la Réserve fédérale (Fed) de relever son taux interbancaire. L'indice Dow Jones a perdu 29,08 points (-0,42 %) à 6 876,17. Il avait gagné jusqu'à 47 points immédiatement après l'annonce de la Fed. Les valeurs en hausse sont restées plus nombreuses que celles en baisse à 1 291 contre 1 164.

Le geste de la Fed était largement attendu par le marché depuis les déclarations faites jeudi 20 mars par son président Alan Greenspan selon lesquelles il fallait agir *« vite, voire de façon préventive »*, contre l'inflation.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 25/03	Cours au 24/03	Var. en %
Paris CAC 40	2609,08	2579,28	+1,14
New-York/DJ indus.	6929,04	6905,25	+0,34
Tokyo/Nikkeï	18439,60	18043,80	+2,15
Londres/FT100	4258,90	4214,80	+1,04
Francfort/Dax 30	3349,14	3321,84	+0,82
Frankfort/Commer.	1154,27	1149,12	+0,45
Bruxelles/Bel 20	2522,04	2495,51	+1,05
Bruxelles/Général	2106,18	2084,03	+1,05
Milan/MIB 30	1052	1052	....
Amsterdam/Gé. Cbs	491,30	484,60	+1,36
Madrid/Ibex 35	472,61	466,96	+1,20
Stockholm/Affarsal	2101,85	2101,85	....
Londres FT30	2805,60	2776,20	+1,05
Hong Kong/Hang S.	12832,50	12749,10	+0,65
Singapour/Strait t	2099,95	2094,40	+0,26

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	25/03	25/03
Alcoa	70	72
Allied Signal	75,50	74,75
American Express	65,50	66,25
AT & T	36	35
Bethlehem	8,25	8,50
Boeing Co	105,50	105,75
Caterpillar Inc.	82,37	83,37
Chevron Corp.	71,62	70,50
Coca-Cola Co	59,50	59,75
Disney Corp.	74,75	75
Du Pont Nemours&Co	111,87	114,25
Eastman Kodak Co	77	76,75
Exxon Corp.	105,87	104,50
Gén. Motors Corp.H	57	57,87
Gén. Electric Co	105	105,87
Goodyear T & Rubbe	54,37	55,25
IBM	136,12	136,87
Intl Paper	42	42,87
J.P. Morgan Co	106,37	106,87
Mc Donalds Corp.	47,50	47,37
Merck & Co.Inc.	90,87	89,87
Minnesota Mng.&Mfg	88,75	88,62
Philip Moris	118,50	115,87
Procter & Gamble C	120	123,37
Sears Roebuck & Co	51,87	53,75
Texaco	108,37	106
Union Carb.	46,87	46,75
Utd Technol	79,12	78,50
Westingh. Electric	18,50	18,87
Woolworth	22,87	23,12

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	25/03	24/03
Allied Lyons	4,45	4,40
Barclays Bank	10,16	9,90
B.A.T. industries	5,26	5,05
British Aerospace	13,31	13,10
British Airways	6,36	6,31
British Petroleum	6,97	7,04
British Telecom	4,51	4,50
B.T.R.	2,61	2,53
Cadbury Schweppes	5,39	5,33
Eurotunnel	0,74	0,73
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	10,64	10,57
Granada Group Plc	9,28	9,22
Grand Metropolitan	4,79	4,78
Guinness	5,02	4,97
Hanson Plc	0,87	0,87
Great lc	6,43	6,42
H.S.B.C.	14,57	14,23
Impérial Chemical	6,99	6,88
Legal & Gen. Grp	3,84	3,85
Marks and Spencer	4,63	4,59
National Westminst	6,86	6,75
Peninsular Orienta	6,34	6,23
Reuters	6,05	6,03
Saatchi and Saatch	1,21	1,19
Shell Transport	10,64	10,57
Tate and Lyle	4,35	4,34
Univeler Ltd	16,08	15,87
Zeneca	17,40	17,38

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	25/03	24/03
Allianz Holding N	3282	3293
Basf AG	63	62,65
Bayer AG	68,42	67,63
Bay hyp&Wechselbk	55,30	52,85
Bayer Vereinsbank	64,80	63,30
BMW	1224	1188
Commerzbank	46,20	45,45
Daimler-Benz AG	128,80	128,40
Degussa	699	696
Deutsche Bank AG	91,25	88,95
Deutsche Telekom	37,90	38,15
Dresdner BK AG FR	57,80	56,38
Henkel VZ	88,80	87,20
Hoechst AG	65,95	65,80
Karstadt AG	593	577
Linde AG	1145	1136
DT. Lufthansa AG	23,85	23,83
Man AG	473,50	455,50
Mannesmann AG	652	635
Metro	165,30	164
Muench Rue N	4220	4148
Preussag AG	453,70	451
Rwe	73,05	73,35
Sap VZ	279	277,80
Schering AG	171,30	173,90
Siemens AG	86,90	85,95
Thyssen	375,50	417,50
Veba AG	98,68	97,15
Viag	770	765
Volkswagen VZ	692,50	677,50

New York. Dow Jones sur 3 mois

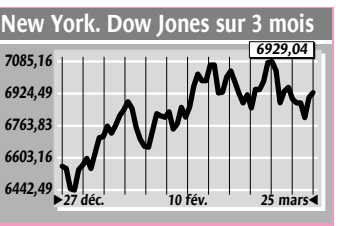

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

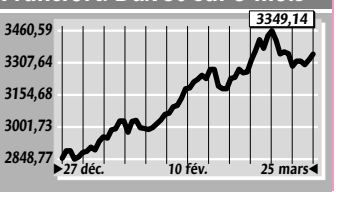

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	↗	→	↗	→	↗
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, mercredi 26 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin cédait 36 centièmes, à 127,74 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,79 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère baisse à la suite du resserrement monétaire décidé par la Réserve fédérale, le premier depuis février 1995. Le niveau des fonds fédéraux a été relevé, de 5,25 % à 5,50 %. Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit en clôture à 6,97 % (contre 6,92 % lundi).

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

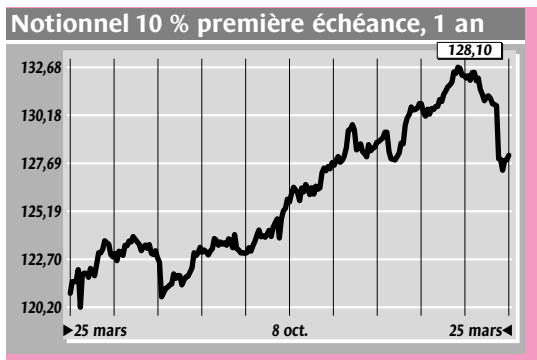

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 25/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,61	6,47	1,70
Allemagne	3,05	5,73	6,52	1,40
Grande-Bretagne	....	7,28	....	2,50
Italie	6,95	7,67	8,54	2,70
Japon	....	2,35	....	0,20
Etats-Unis	....	6,69	6,96	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 25/03	Taux au 24/03	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,24	4,26	99,15
Fonds d'État 5 à 7 ans	4,98	4,96	100,25
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,37	5,34	101,38
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,68	5,65	102,76
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,25	6,24	104,36
Obligations françaises	5,65	5,63	101,58
Fonds d'Etat à TME	−1,91	−1,87	98,87
Fonds d'Etat à TRE	−2,15	−2,18	99,02
Obligat. franç. à TME	−1,97	−2,02	99,28
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,05	99,78

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 25/03	Vente 25/03	Achat 24/03	Vente 24/03
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	....
1 mois	3,24	3,39	3,21	3,31
3 mois	3,28	3,38	3,27	3,37
6 mois	3,35	3,45	3,34	3,44
1 an	3,31	3,56	3,47	3,60
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3145	....	3,3184	....
Pibor Francs 3 mois	3,3750	....	3,3750	....
Pibor Francs 6 mois	3,4473	....	3,4551	....
Pibor Francs 9 mois	3,5117	....	3,5273	....
Pibor Francs 12 mois	3,5742	....	3,5859	....
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2604	....	4,2813	....
Pibor Écu 6 mois	4,3021	....	4,3125	....
Pibor Écu 12 mois	4,4010	....	4,4219	....

MATIF

Échéances 25/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	80377	128,10	128,26	128,06	128,14
Sept. 97	172	126,66	126,66	126,50	126,50
Déc. 97	2	96,20	96,20	96,20	96,20
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	10230	96,54	96,54	96,52	96,53
Sept. 97	8469	96,44	96,44	96,42	96,43
Déc. 97	5580	96,32	96,33	96,32	96,32
Mars 98	4766	96,18	96,18	96,16	96,17
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	1562	93,48	93,54	93,42	93,54

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 25/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 97	31200	2627	2630	2591	2611
Avril 97	13846	2630	2631,50	2594	2614,50
Mai 97	487	2593	2600	2582	2600
Juin 97	6496	2596,50	2598	2559,50	2574

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘	↗	↗	↘	↗
5,6896	1,6896	123,6800	3,3726	9,1970

Stabilité du dollar

LE BILLET VERT était stable, mercredi matin 26 mars, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,69 mark, 5,70 francs et 124,15 yens. Le dollar n'a guère réagi à la décision de la Réserve fédérale de relever d'un quart de point son principal taux directeur. A plus long terme, les analystes sont divisés. Certains pensent que cette décision renforcera le billet vert, en creusant l'écart de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et le reste du monde. D'autres pensent au contraire que le dollar risque d'être pénalisé par une baisse des marchés d'actions et d'obligations américains. Ils en veulent pour preuve ce qui s'était passé en 1994 à la suite de la hausse des taux de la Fed. En dix mois, le billet vert s'était déprécié de 15 %.

Le franc cotait 3,3730 francs pour un deutschemark, mercredi matin.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 25/03	% 24/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,2600	−0,03	325	349
Ecu	6,5515	−0,01	....	....
États-Unis (1 usd)	5,6896	−0,26	5,4000	6
Belgique (100 F)	16,3460	−0,03	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,9800	....	....	....
Italie (1000 lir.)	3,3660	−0,09	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,4600	−0,05	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9570	+0,02	8,5400	9,3800
Gde-Bretagne (1 L)	9,1970	+0,18	8,7600	9,6100
Grèce (100 drach.)	2,1420	+0,02	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,4100	−0,40	68	78
Suisse (100 F)	390,3400	+0,01	377	401
Norvège (100 k)	84,9500	+0,07	79	88
Autriche (100 sch)	47,9160	−0,03	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9720	−0,05	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3500	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1280	−0,44	3,8300	4,4300
Japon (100 yens)	4,6089	−0,48	4,4100	4,7600
Finlande (mark)	112,8400	−0,06	106	117

PARITES DU DOLLAR	26/03	25/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6896	1,6883	+0,08
TOKYO : USD/Yens	123,6800	122,9600	+0,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,7575	5,7565	5,7145	5,7135
Yen (100)	4,6525	4,6480	4,7662	4,6726
Deutschemark	3,3733	3,3728	3,3748	3,3743
Franc Suisse	3,9249	3,9229	3,9295	3,9315
Lire ital. (1000)	3,3896	3,3860	3,3836	3,3826
Livre sterling	9,1717	9,1643	9,1472	9,1377
Peseta (100)	3,9762	3,9727	3,3619	3,3597
Franc Belge (100)	16,350	16,342	16,360	16,353

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,31	3,37
Eurodollar	5,39	5,51	5,68
Eurolivre	5,93	6,20	6,37
Eurodeutschemark	3,20	3,20	3,20

L'OR

	cours 25/03	cours 24/03
Or fin (k. barre)	63900	63800
Or fin (en lingot)	64150	64050
Once d'Or Londres	350,20	....
Pièce française(20f)	370	370
Pièce suisse (20f)	369	370
Pièce Union lat(20f)	371	370
Pièce 20 dollars us	2360	2360
Pièce 10 dollars us	1332,50	1347,50
Pièce 50 pesos mex.	2400	2385

LE PÉTROLE

En dollars	cours 26/03	cours 25/03
Brent (Londres)	19,58	19,55
WTI (New York)	21,50	21
Light Sweet Crude	21,02	20,95

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	26/03	25/03
Dow-Jones comptant	149,85	....
Dow-Jones à terme	155,48	157,14
CRB	243,99	245,47
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2430	2436
Cuivre à 3 mois	2362	2387,50
Aluminium comptant	1631,25	1611,75
Aluminium à 3 mois	1652	1656,50
Plomb comptant	684	681,50
Plomb à 3 mois	677	682,50
Etain comptant	5875	5785
Étain à 3 mois	5845	5855
Zinc comptant	1272,50	1269,75
Zinc à 3 mois	1298	1299,50
Nickel comptant	7802,50	7615
Nickel à 3 mois	7785	7785

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	517,10	509,40
Platine à terme	378,50	375,50
Palladium	147,25	145,70
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	386,50	389,50
Maïs (Chicago)	299	302,25
Grain. soja (Chicago)	831,75	842
Tourt. soja (Chicago)	274,40	277,20
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	40	41
Orge (Londres)	94	93
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1428	1445
Café (Londres)	1560	1550
Sucre blanc (Paris)	307	307,10
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	73,98	72,59
Jus d'orange (New-York)	84,70	83,35

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 26 MARS

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↘ PARIS **− 0,31 %**
CAC 40 : **2616,20**

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1001	1001	....	30/07/96
Cr.Lyonnais(T.P.)	891	891	....	22/10/96
Renault (T.P.)	1679	....	....	24/10/96
Rhone Poulenc(T.P)	2090	....	....	01/10/96
Saint Gobain(T.P.)	1310	1310	....	15/07/96
Thomson S.A (T.P)	1010	....	....	01/08/96
Accor	813	805	− 0,98	19/07/96
AGF-Ass.Gen.France	210	211,10	+ 0,52	15/07/96
Air Liquide	890	889	− 0,11	03/06/96
Alcatel Alsthom	676	668	− 1,18	26/07/96
Axa	368	370	+ 0,54	06/06/96
Axime	670	670	....	....
Bail Investis.	840	840	....	12/07/96
Bancaire (Cie)	761	752	− 1,18	14/05/96
Bazar Hot. Ville	600	600	....	14/06/96
Bertrand Faure	274,50	280	+ 2	08/07/96
BIC	868	865	− 0,34	15/01/97
BIS	492	500	+ 1,62	01/07/96
B.N.P.	240	239,20	− 0,33	18/07/96
Bollore Techno.	673	678	+ 0,74	01/07/96
Bongrain	2190	2200	+ 0,45	15/05/96
Bouygues	563	566	+ 0,53	02/08/96
Bouygues Offs.	152	152	....	....
Canal +	1130	1116	− 1,23	28/06/96
Cap Gemini	344	340,10	− 1,13	10/07/92
Carbone Lorraine	1339	1319	− 1,49	03/07/96
Carrefour	3450	3440	− 0,28	25/04/96
Casino Guichard	260,60	259,50	− 0,42	10/06/96
Casino Guich.ADP	208,80	210	+ 0,57	10/06/96
Castorama Dub.(Li)	861	880	+ 2,20	02/07/96
C.C.F.	260	259	− 0,38	28/06/96
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,50	....	....	01/07/96
Cegid (Ly)	742	736	− 0,80	24/05/96
Cerus Europ.Reun	140	140	....	01/07/90
Cetelem	669	665	− 0,59	01/04/96
CGIP	1669	1672	+ 0,17	13/06/96
Chargeurs Intl	340	341,50	+ 0,44	....
Christian Dalloz#	2203	2220	+ 0,77	....
Christian Dior	829	834	+ 0,60	02/12/96
Ciments Fr.Priv.B	220,40	222	+ 0,72	01/07/96
Cipe France Ly #	704	704	....	09/08/96
Clarins	769	760	− 1,17	19/07/96
CLF-Dexia France	589	580	− 1,52	17/06/96
Club Mediterranee	431	428	− 0,69	24/06/96
Coflexip	328	336,90	+ 2,71	07/08/95
Colas	810	800	− 1,23	28/06/96
Comptoir Entrep.	11,35	11,45	+ 0,88	15/07/92
Comptoirs Mod.	2740	2745	+ 0,18	14/06/96
CPR	485	492,50	+ 1,54	01/07/96
Cred.Fon.France	69,50	69,45	− 0,07	16/06/95
Credit Lyonnais CI	208,20	218	+ 4,70	01/07/93
Credit National	343	343	....	03/06/96
CS Signaux(CSEE)	300	300	....	02/07/96
Damart	4825	4883	+ 1,20	19/12/96
Danone	897	898	+ 0,11	13/05/96
Dassault-Aviation	1415	1411	− 0,28	25/06/96
Dassault Electro	700	696	− 0,57	12/06/96
Dassault Systemes	340,10	344,90	+ 1,41	....
De Dietrich	270	268	− 0,74	04/07/96
Degremont	476	480	+ 0,84	07/06/96
Dev.R.N-P.Cal Li #	52,80	52,80	....	....
DMC (Dollfus Mi)	147	146,80	− 0,13	20/06/96
Dynaction	135,60	136	+ 0,29	10/07/92
Eaux (Gle des)	748	746	− 0,26	03/07/96
Eiffage	336	337	+ 0,29	01/07/96
Elf Aquitaine	566	557	− 1,59	18/06/96
Eramet	281,50	280	− 0,53	15/07/96
Eridania Beghin	903	907	+ 0,44	12/07/96
Essilor Intl	1530	1558	+ 1,83	02/07/96
Essilor Intl ADP	1365	1390	+ 1,83	02/07/96
Esso	570	579	+ 1,57	17/02/97
Eurafrance	2669	2669	....	19/12/96
Euro Disney	10,15	10,10	− 0,49	23/02/93
Europe 1	1220	1179	− 3,36	03/04/96
Eurotunnel	6,70	6,70	....	....
Filipacchi Medias	1480	1480	....	01/07/96
Fimalac SA	560	560	....	20/06/96
Finextel	106	104,70	− 1,22	26/06/96
Fives-Lille	531	540	+ 1,69	10/07/96
Fromageries Bel	4350	4325	− 0,57	29/07/96
Galeries Lafayette	2170	2180	+ 0,46	05/07/95
GAN	151	151,50	+ 0,33	05/07/94
Gascogne (B)	499,90	500	+ 0,02	10/06/96
Gaumont #	405	400	− 1,23	30/04/96
Gaz et Eaux	2500	2508	+ 0,32	19/06/96
Geophysique	496,80	492	− 0,96	12/07/93
G.F.C.	539	537	− 0,37	26/07/96
Groupe Andre S.A.	509	501	− 1,57	12/02/96
Gr.Zannier (Ly) #	154,90	154	− 0,58	01/07/96
GTM-Entrepose	299,90	300,60	+ 0,23	09/08/96
Guilbert	1041	1032	− 0,86	01/07/96
Guyenne Gascogne	1820	1825	+ 0,27	13/06/96
Havas	420,70	419,90	− 0,19	22/08/96
Havas Advertising	635	640	+ 0,78	03/09/96
Imetal	882	880	− 0,22	04/07/96
Immeubl.France	381,80	380	− 0,47	01/07/96
Infogrames Enter.#	805	809	+ 0,49	....
Ingenico	103,80	103,10	− 0,67	02/09/96
Interbail	242	244,80	+ 1,15	01/07/96
Intertechnique	1260	1250	− 0,79	30/09/96
Jean Lefebvre	312	....	....	12/06/96
Klepierre	820	828	+ 0,97	01/04/96
Labinal	1384	1371	− 0,93	10/07/96
Lafarge	374,20	376,40	+ 0,58	08/07/96
Lagardere	174,50	173,70	− 0,45	09/08/96
Lapeyre	368	371	+ 0,81	04/06/96
Lebon	208	....	....	03/07/96
Legrand	1005	1000	− 0,49	03/02/97
Legrand ADP	694	700	+ 0,86	03/02/97
Legris indust.	260	257	− 1,15	12/07/96
Locindus	856	855	− 0,11	03/07/96
L'Oreal	1950	1945	− 0,25	28/06/96
LVMH Moet Hen.	1350	1350	....	29/11/96
Lyonnaise Eaux	572	576	+ 0,69	31/07/96
Marine Wendel	620	630	+ 1,61	29/11/96
Metaleurop	72,90	72	− 1,23	04/07/90
Metrologie Inter.	20,05	20	− 0,24	....
Michelin	337	336	− 0,29	30/07/96
Moulinex	124	127	+ 2,41	14/09/92
Nord-Est	146	145	− 0,68	08/07/96
Nordon (Ny)	460	....	....	....
NRJ #	775	765	− 1,29	15/04/96
OLIPAR	90	92	+ 2,22	....
Paribas	397	395,50	− 0,37	04/06/96
Pathe	1437	1439	+ 0,13	....
Pechiney	231,80	230	− 0,77	14/08/96
Pernod-Ricard	309,90	309,30	− 0,19	14/01/97
Peugeot	641	635	− 0,93	05/07/96
Pinault-Print.Red	2247	2250	+ 0,13	01/07/96
Plastic-Omn.(Ly)	490	494,80	+ 0,97	05/07/96
Primagaz	567	569	+ 0,35	12/06/96
Promodes	1864	1865	+ 0,05	07/06/96
Publicis	597	580	− 2,84	12/07/96
Remy Cointreau	152	151,90	− 0,06	07/11/96
Renault	141,80	141,70	− 0,07	07/08/96
Rexel	1768	1760	− 0,45	01/07/96
Rhone Poulenc A	188,80	186,60	− 1,16	03/06/96
Rochette (La)	28,60	29	+ 1,39	25/06/92
Rue Imperiale(Ly)	6000	6000	....	10/07/96
Sade (Ny)	200	200	....	28/06/96
Sagem SA	3209	3200	− 0,28	10/07/96
Saint-Gobain	847	844	− 0,35	25/06/96
Saint-Louis	1404	1405	+ 0,07	19/06/96
Salomon (Ly)	393,90	396	+ 0,53	01/10/96
Salvepar (Ny)	472	472	....	27/09/96
Sanofi	542	541	− 0,18	18/06/96
Sat	1817	1825	+ 0,44	10/07/96
Saupiquet (Ns)	725	725	....	14/06/96
Schneider SA	301,80	309,10	+ 2,41	04/07/96
SCOR	225	226,80	+ 0,80	10/06/96
S.E.B.	1014	1015	+ 0,09	02/05/96
Sefimeg	458	448	− 2,18	08/07/96
SEITA	201,60	201	− 0,29	17/06/96
Selectibanque	75,50	75,20	− 0,39	12/07/96
SFIM	1172	....	....	01/08/96
SGE	124,50	120,50	− 3,21	08/08/95
Sidel	442	448	+ 1,35	07/06/96
Silic CA	889	889	....	15/07/96
Simco	532	535	+ 0,56	29/07/96
S.I.T.A	1141	1135	− 0,52	08/07/96
Skis Rossignol	134	133,20	− 0,59	27/09/96
Societe Generale	660	659	− 0,15	20/05/96
Sodexho Alliance	2840	2820	− 0,70	05/03/97
Sommer-Allibert	168	169,90	+ 1,13	25/06/96
Sophia	239	239,90	+ 0,37	01/07/96
Spir Communication	530	525	− 0,94	28/06/96
Strafor Facom	465	465	....	22/07/96
Suez	281	283,80	+ 0,99	26/07/96
Synthelabo	585	578	− 1,19	25/06/96
Technip	607	608	+ 0,16	31/05/96
Thomson-CSF	192,40	191,10	− 0,67	12/08/96
Total	478	475	− 0,62	24/07/96
U.A.P.(Compagnie)	145,50	145,10	− 0,27	....
UFB Locabail	550	550	....	01/04/96
UIC	32,10	....	....	05/07/93
UIF	459	467	+ 1,74	31/07/96
UIS	200	201,90	+ 0,95	03/07/96
Unibail	588	582	− 1,02	10/06/96
Union Assur.Fdal	731	730	− 0,13	17/06/96
Usinor Sacilor	90,55	90	− 0,60	01/07/96
Valeo	372	369,90	− 0,56	18/11/96
Vallourec	344,90	346	+ 0,31	04/07/96
Via Banque	224	215	− 4,01	13/06/95
Worms & Cie	360	358	− 0,55	14/06/96
Zodiac ex.dt divid	1485	1491	+ 0,40	20/01/97
Elf Gabon	1760	1772	+ 0,68	16/12/96

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	383,50	385	+ 0,39	25/09/96
Adecco S.A.	1739	1749	+ 0,57	....
Adidas AG #	629	629	....	31/05/96
American Express	375,50	371,30	− 1,11	10/02/97
Anglo American #	346	347,80	+ 0,52	10/01/97
Amgold #	392	....	....	06/12/96
Arjo Wiggins App.	17,80	....	....	15/11/96
A.T.T. #	201	206	+ 2,48	01/02/97
Banco Santander #	378,60	384	+ 1,42	31/01/97
Barrick Gold #	146	145	− 0,68	16/12/96
B.A.S.F. #	215	214,90	− 0,04	10/05/96
Bayer #	231	233,90	+ 1,25	26/04/96
Cordiant PLC	11,50	11,65	+ 1,30	....
Crown Cork ord.#	307,40	298	− 3,05	20/02/97
Crown Cork PF CV#	292	285	− 2,39	20/02/97
Daimler Benz #	437	440,40	+ 0,77	26/05/95
De Beers #	206	203	− 1,45	23/10/96
Deutsche Bank #	310	314,20	+ 1,35	29/05/96
Dresdner Bank #	194,50	200,60	+ 3,13	13/05/96
Driefontein #	53,80	52,30	− 2,78	05/02/97
Du Pont Nemours #	646	634	− 1,85	14/03/97
Eastman Kodak #	439	439	....	01/04/97
East Rand #	2,77	2,70	− 2,52	15/08/94
Echo Bay Mines #	38,50	37,90	− 1,55	31/12/96
Electrolux #	343,20	....	....	20/05/96
Ericsson #	192,80	196,20	+ 1,76	21/05/96
Ford Motor #	181	179,50	− 0,82	01/03/97
Freegold #	43	42	− 2,32	14/03/97
Gencor Limited #	25,50	25,30	− 0,78	27/09/96
General Elect. #	607	600	− 1,15	25/04/97
General Motors #	321,20	323,10	+ 0,59	10/03/97
Gle Belgique #	472	....	....	28/05/96
Grd Metropolitan	44,90	44,50	− 0,89	07/04/97
Guinness Plc #	46	46,60	+ 1,30	05/11/96
Hanson PLC reg	26,20	....	....	....
Harmony Gold #	48	48,50	+ 1,04	01/09/95
Hitachi #	49,75	49,50	− 0,50	01/10/96
Hoechst #	225,20	226,50	+ 0,57	02/05/96
I.B.M #	776	776	....	10/03/97
I.C.I #	69,90	70	+ 0,14	07/10/96
Ito Yokado #	242	247	+ 2,06	03/03/97
Matsushita #	87,55	88,45	+ 1,02	31/12/99
Mc Donald's #	268,20	269,50	+ 0,48	14/03/97
Merck and Co #	513	517	+ 0,77	01/04/97
Mitsubishi Corp.#	51,60	50,70	− 1,74	31/12/99
Mobil Corporat.#	778	....	....	10/03/97
Morgan J.P. #	597	602	+ 0,83	15/04/97
Nestle SA Nom. #	6180	6180	....	05/06/96
Nipp. MeatPacker #	63	59,80	− 5,07	31/12/99
Nokia A	345	....	....	16/04/96
Norsk Hydro #	277,10	....	....	15/05/96
Petrofina #	1936	1941	+ 0,25	28/05/96
Philip Morris #	676	677	+ 0,14	10/04/97
Philips N.V #	250	259	+ 3,60	08/04/97
Placer Dome Inc #	108,60	109	+ 0,36	24/03/97
Procter Gamble #	705	686	− 2,69	14/02/97
Quilmes	302	305,90	+ 1,29	17/07/96
Randfontein #	26,20	25,50	− 2,67	05/02/97
Rhone Poul.Rorer #	431,80	430	− 0,41	28/02/97
Royal Dutch #	998	1008	+ 1	24/09/96
R T Z #	86	86,60	+ 0,69	21/04/97
Sega Enterprises	152	148,50	− 2,30	31/12/99
Saint-Helena #	33,05	33,05	....	14/03/97
Schlumberger #	630	642	+ 1,90	04/04/97
SGS Thomson Micro.	392	395	+ 0,76	....
Shell Transport #	97,05	97,20	+ 0,15	04/11/96
Siemens #	293	295	+ 0,68	14/02/97
Sony Corp. #	395,10	401	+ 1,49	31/12/99
Sumitomo Bank #	76,80	77,10	+ 0,39	31/12/99
T.D.K #	383,30	386,50	+ 0,83	01/12/96
Telefonica #	137,50	138	+ 0,36	20/01/97
Toshiba #	32,70	32,60	− 0,30	01/02/96
Unilever #	1080	1082	+ 0,18	20/12/96
United Technol. #	448	448,80	+ 0,17	10/03/97
Vaal Reefs #	355,90	342	− 3,90	14/03/97
Volkswagen A.G #	3029	3036	+ 0,23	06/06/96
Volvo (act.B) #	146	....	....	07/05/96
Western Deep #	172,90	168	− 2,83	14/03/97
Yamanouchi #	118,70	118,70	....	01/12/96
Zambia Copper	13,35	13,15	− 1,49	....

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

MERCREDI 26 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	....	3,674
CEPME 8,5% 88-97CA	101,08	6,404
CEPME 9% 89-99 CA#	110,81	5,573 o
CEPME 9% 92-06 TSR	....	6,978
CFD 9,7% 90-03 CB	122,35	1,488
CFD 8,6% 92-05 CB	118,30	1,202 d
CFF 10% 88-98 CA#	108,70	4,438
CFF 9% 88-97 CA#	102,50	4,463 o
CFF 10,25%90-01CB#	118,60	0,505 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	....	7,535 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	104,35	1,479
CNA 9% 4/92-07	121,90	8,211
CRH 8,6% 92/94-03	116,70	6,527
CRH 8,5% 10/87-88#	108,28	0,652 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,17	1,084
EDF 8,6% 92-04 #	117,58	8,435 ↓
Emp.Etat 6%93-97 #	100,75	4,274
Finansder 9%91-06#	121,85	3,132 d
Finansd.8,6%92-02#	115,42	1,532 d
Floral9,75% 90-99#	....	6,732 d
OAT 8,5% 87-97CA#	101,13	6,544
OAT 88-98 TME CA#	101,32	0,901
OAT 9/85-98 TRA	....	2,843 o
OAT 9,50%88-98 CA#	106,90	7,314
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	0,594
OAT 8,125% 89-99 #	108,42	6,945 ↓
OAT 8,50%90/00 CA#	111,82	0,116 ↑
OAT 85/00 TRA CA#	106,75	3,601
OAT 10%5/85-00 CA#	116,36	8,493 o
OAT 89-01 TME CA#	104,80	0,901
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,71	2,981
OAT 8,50% 89-19 #	123,38	3,703 o
OAT.8,50%92-23 CA#	123,13	7,964
SNCF 8,8% 87-94CA	107,98	1,422 d
Lyon.Eaux 6,5%90CV	935	....

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	72	72
Baccarat (Ny)	◆	510	510
Bains C.Monaco		570	561
Bque Transatlantl.	◆	148,50	148,50
B.N.P.Intercont.	◆	603	603
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	◆	455	455
Champex (Ny)	◆	28	28
CIC Un.Euro.CIP		368,50	365
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1896	1896
Concorde-Ass Risq	◆	940	940
Continental Ass.Ly.	◆	430	430
Darblay	◆	415	415
Didot Bottin	◆	850	850
Eaux Bassin Vichy	◆	3652	3652
Ecia		950	951
Ent.Mag. Paris	◆	1745	1745
Fichet Bauche	◆	89	89
Fidei	◆	42	42
Finalens	◆	379	379
F.I.P.P.	◆	314,90	314,90
Fonciere (Cie)	◆	604	604
Fonc. Lyonnaise #		750	735
Foncina #	◆	486,10	486,10
Francarep	◆	295	295
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1220	1220
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1089	1089
G.T.I (Transport)	◆	263	263
Immobail		129	130
Immobanque		680	680
Locamion (Ly)	◆	481	481
Lucia	◆	58	58
Monoprix	◆	249,80	249,80
Metal Deploye	◆	420,10	420,10
Mors #		9,90	9,80
Navigation (Nle)	◆	92	92
Optorg	◆	312	312
Paluel-Marmont	◆	271,20	271,20
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1055	1055
Parfinance	◆	278,50	278,50
Paris Orleans	◆	287	287
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)	◆	1399	1399
PSB Industries Ly		406	409
Rougier #		367	370
Saga		59	60,80
Salins du Midi		614	614
S.I.P.H.	◆	215	215
Sofal	◆	39	39
Sofragi	◆	4700	4700
Taittinger		2250	2290
Tour Eiffel	◆	282	282
Vicat		500	500
Caves Roquefort	◆	1762	1762
Elyo		307,50	308
Finaxa	◆	312	312
Gaillard (M)	◆	1610	1610
Givaudan-Lavirotte	◆	1095	1095
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	171	171
Gd Moul.Strasbourg	◆	1721	1721
Hotel Lutetia	◆	244	244
Hotels Deauville	◆	540	540
Immeubl.Lyon(Ly)#	◆	560	560
L.Bouillet (Ly)	◆	309	309
Lloyd Continental	◆	8100	8920 d
Lordex (Ny)	◆	18	18
Machines Bull#	◆	52,60	52,60
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	◆	200	200
Matussiere Forest		69,80	69,40
Moncey Financiere	◆	3000	3000
M.R.M. (Ly)	◆	180	180
Navigation Mixte	◆	973	973
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	118,80	118,80
Pechiney CIP		250	244
Pechiney Intl		108	103
Poliet	◆	500	500
Sabeton (Ly)		790	790
Samse (Ly)	◆	833	833

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	205	205
Commerzbank AG	155	155
Fiat Ord.	17,05	17,05
Gevaert	399	399
Gold Fields South	130,20	130,20
Kubota Corp.	26	26
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	43,55	43,55
Robeco	474	474
Rodamco N.V.	178,90	178,90
Rolinco	484,20	484,20
Sema Group Plc	130	130
Solvay SA	3390	3390

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

MERCREDI 26 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	48	48
AFE #		470	470
Aigle #		220	220
Albert S.A (Ns)	◆	125	125
Altran Techno. #		2068	2100
Montaignes P.Gest.	◆	2000	2000
Assystem #		459	460
Bque Picardie (Li)	◆	675	675
Bque Tarneaud(B)#	◆	298,40	298,40
Bque Vernes	◆	150	150
Beneteau #	◆	765	765
B I M P	◆	74,10	74,10
Boiron (Ly) #		658	653
Boisset (Ly)#	◆	428	428
But S.A.		318,50	319,50
Cardif SA		790	790
C.E.E #	◆	178	178
Cermex (Ly)	◆	370,30	370,30
CFPI #	◆	307	307
Change Bourse (M)		289	289,90
CNIM CA#		240	240
Codetour	◆	370	370
Comp.Euro.Tele-CET		465	460
Conflandey S.A.	◆	306	306
C.A.Haute Normand		323	325
C.A. Paris IDF		880	880
C.A.Ille & Vilaine		341,50	342
C.A.Morbihan (Ns)	◆	309,90	309,90
C.A.du Nord (Li)		525	520
C.A. Oise CCI	◆	300,20	300,20
Creeks	◆	70	70
Devanlay	◆	570	570
Devernois (Ly)	◆	536	536
Ducros Serv.Rapide	◆	70,10	70,10
Adecco Trav.Tem.Ly		460	460
Europ.Extinc.(Ly)#		442	445
Expand s.a	◆	477	477
Factorem	◆	698	698
Faiveley #		309	309
Finacor		72,10	72
Fininfo	◆	735	735
Fructivie		679	670
Gautier France #		240,50	250
Gel 2000	◆	63,90	63,90
GFI Industries #		1000	1008
Girodet (Ly) #	◆	36,50	36,50
GLM S.A.	◆	305,90	305,90
Grandoptic.Photo #		876	880
Gpe Guillin # Ly		199,50	199,50
Kindy #		156	155
Guerbet		275	272,10
Hermes internat.1#		1569	1580
Hurel Dubois	◆	600	600
ICBT Groupe #		238,90	240
I.C.C.	◆	124	124
ICOM Informatique	◆	434	434
Idianova	◆	72	72
Int. Computer #	◆	95,50	95,50
IPBM	◆	65	65
M6-Metropole TV		539	542
Manitou #		743	755
Manutan		455	450
Marie Brizard #		1075	1050
Maxi-Livres/Profr.		125,60	128
Mecelec (Ly)	◆	72	72
MGI Coutier		289,80	288,90
Monneret Jouet Ly#	◆	105,20	105,20
Naf-Naf #		69,80	69
NSC Schlum. Ny	◆	650	650
Onet #		1082	1081
Paul Predault #		215	210
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	92,80	92,80
Phyto-Lierac #		395	400
Pochet		885	890
Poujoulat Ets (Ns)	◆	233	233
Radiall #		660	660
Robertet #	◆	1129	1129
Rouleau-Guichard	◆	350	350
Securidev #		99,50	98,20
Smoby (Ly)#		625	625
Sofco (Ly)	◆	53,70	53,70
Sofibus	◆	369	369
Sogepag #	◆	179,90	179,90
Sogeparc (Fin)		865	855
Sopra		505	511
Steph.Kelian #	◆	140	140
Sylea		530	540
Teisseire-France	◆	196,90	196,90
TF1-1		552	550
Thermador Hold(Ly)		300	300
Trouvay Cauvin #		124	122
Unilog		735	740
Union Fin.France		637	645
Viel et Cie #		148	148
Vilmorin et Cie #		482	482
Virbac		593	591

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

MERCREDI 26 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	56	56
Belvedere	◆	514	514
BVRP	◆	172,70	172,70
Coil	◆	240	240
Electronique D2	◆	890	890
FDM Pharma n.	◆	240	240
Genset	◆	283,50	283,50
Guyanor action B	◆	26,15	26,15
High Co.	◆	172	172
Infonie	◆	164	164
Joliez-Regol	◆	83	83
Mille Amis	◆	106,70	106,70
Naturex	◆	95	95
Olitec	◆	1365	1365
Picogiga	◆	274	274
Proxidis	◆	32,30	32,30
R21 Santé	◆	312	312
Stelax	◆	4,75	4,75

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

MERCREDI 26 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	871	871
Crédit Gén.Ind.	◆	8,25	8,25
Générale Occidentale	◆	144,10	191,70
Mumm	◆	1300	1300
Sté lecteurs du Monde	◆	167	167

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		132,81	126,49
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2403	2367,49
BNP			
Antigone Trésorerie		877115	877115
Natio Court Terme		14088	14088
Natio Court Terme2		382555	382555
Natio Epargne		2271,82	2249,33
Natio Ep. Capital C/D		16716,64	16551,13
Natio Ep. Croissance		2751,78	2697,82
Natio Ep. Obligations		231,77	227,23
Natio Epargne Retraite		157,31	154,23
Natio Epargne Trésor		11119,22	11097,03
Natio Epargne Valeur		643,57	630,95
Natio Immobilier		1384,08	1356,94
Natio Inter		2040,75	2000,74
Natio Monétaire C/D		5441,28	5441,28
Natio Opportunités		192,56	188,78
Natio Patrimoine		1637,61	1605,50
Natio Perspectives		1505,68	1476,16
Natio Placements C/D		78162,07	78162,07
Natio Revenus		1112,71	1101,69
Natio Sécurité		11368,67	11368,67
Natio Valeurs		1285,25	1260,05
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		91613,84	91613,84
Oblig. ttes caté.		256,88	253,08
CDC·GESTION (GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS)			
Livret Bourse Inv. D	◆	784,17	761,33
Le Livret Portefeuille D	◆	1019,60	989,90
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2427,74	2422,89
Patrimoine Retraite C		308,79	302,74
Sicav Associations C	◆	2407,88	2407,88
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19487,34	19487,34
Mutual. dépôts Sicav C		19075,72	19056,66
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		260,19	255,09
Ecur. Capicourt C		231,92	231,92
Ecur. Capitalisation C		245,93	245,93
Ecur. Distrimonétaire D		10495,97	10495,97
Ecur. Expansion C		81996,85	81996,85
Ecur. Géovaleurs C		3335,74	3270,33
Ecur. Investis. D		211,19	207,05
Ecur. Monépremière		11233,91	11233,91
Ecur. Monétaire C		12952,71	12952,71
Ecur. Monétaire D		12335,81	12335,81
Ecur. Trésorerie C		318,29	318,29
Ecur. Trimestriel D		2000,07	2000,07
Eparcourt-Sicav D		199,64	199,64
Géoptim C		12349,94	12167,43
Géoptim D		12018,92	11841,30
Horizon C		2072,94	2032,29
Prévoyance Ecur. D		107,10	107,10
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11854,23	11854,23
Ecur. Sécuripremière C		11860,01	11848,16
Ecur. Sensipremière C		12798,68	12798,68
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)			
Amplia	◇	118744	118744
Atout Amérique		164,04	160,04
Atout Asie		100,64	98,19
Atout Futur C		746,63	728,42
Atout Futur D		702,86	685,72
Coexis		1928,96	1892,99
Dieze		2106,73	2067,45
Elicash	◇	942119,05	942119,05
Epargne-Unie		196,28	191,49
Eurodyn	◆	2267,05	2211,76
Indicia	◆	1610,29	1570,72
Moné.JC	◇	11870,79	11870,79
Moné.JD	◇	11493,42	11493,42
Oblifutur C		535,90	525,91
Oblifutur D		535,90	525,91
Oraction		1896,09	1849,84
Revenu-Vert		1219,36	1196,62
Sévéa	◆	117,29	114,43
Synthésis		17568,89	17224,40
Uni Association	◇	120	120
Uni Foncier		1450,97	1415,58
Uni France		807,86	788,16
Uni Garantie C		1851,70	1817,17
Uni Garantie D		1416,25	1389,84
Uni Régions		1818,74	1774,38
Univar C	◇	307,53	307,53
Univar D	◇	301,69	301,69
Univers Actions		219,25	213,90
Univers-Obligations		235,28	230,89
CIC BANQUES			
Francic		696,99	676,69
Francic Pierre		137,32	133,32
Francic Régions		1938,89	1882,42
CIC PARIS			
Associc		1113,07	1113,07
Cicamonde		1506,96	1463,07
Converticic		387,48	381,75
Ecocic		1601,91	1555,25
Mensuelcic		10268,31	10166,64
Oblicic Mondial		3683,18	3628,75
Oblicic Régions		1206,26	1188,43
Rentacic		166,97	164,50
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1354,65	1341,24
Lion 20000 C		17057,06	17057,06
Lion 20000 D		16362,28	16362,28
Lion Association		10936,98	10936,98
Lion Court Terme C		26206,78	26206,78
Lion Court Terme D		23762,66	23762,66
Lion Plus		1527,82	1497,86
Lion Trésor		2512,73	2487,85
Oblilion		2017,67	1997,69
Sicav 5000		692,38	678,80
Slivafrance		1163,45	1140,64
Slivam		546,17	535,46
Slivarente		248,15	243,28
Slivinter		682,97	669,58
Trilion		5200,45	5133,71
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2270,18	2225,67
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		157,38	153,17
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		909,95	909,95
Créd.Mut.Ep.Ind. C		128,40	124,96
Créd.Mut.Ep.J		22791,67	22791,67
Créd.Mut.Ep.long.T.		256,83	249,96
Créd.Mut.Ep.Monde		1471,71	1432,32
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1842,83	1806,70
Créd.Mut.Ep.Quatre		1102,80	1081,18
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	822,77	787,34
Saint-Honoré Capital	◆	19349,88	18786,29
St-Honoré March. Emer.	◆	831,39	795,59
St-Honoré Pacifique	◆	699,46	669,34
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1822,16	1822,16
Stratégie Actions	◆	1019,70	980,48
Stratégie Rendement	◆	1913,82	1853,58
LA POSTE			
Amplitude Monde C		926,97	904,36
Amplitude Monde D		903,03	881
Amplitude Europe C/D		139,30	135,90
Elanciel D		165,80	161,76
Emergence Poste D		134,08	130,81
Géobilys C		640,91	631,44
Géobilys D		611,71	602,67
Intensys C		117,03	116,85
Intensys D		112,06	111,89
Latitude C		147,52	147,52
Latitude D		138,78	138,78
Oblitys D		621,46	612,28
Plénitude D		193,48	188,76
Poste Gestion C		14744,01	14744,01
Revenus Trimestr. D		5271,71	5219,51
Solstice D		2353,72	2347,85
Thésora C		969,76	960,16
Thésora D		882,71	873,97
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		37744,15	37744,15
Actimonétaire D		30734,12	30734,12
Cadence 1 D		1079,32	1068,63
Cadence 2 D		1070,83	1060,23
Cadence 3 D		1057,14	1046,67
Capimonétaire C		407,76	407,35
Capimonétaire D		378,86	378,48
Sogeoblig C		9055,84	8966,18
Interoblig C		7076,31	7006,25
Intersélection France D		676,87	663,60
S.G. France opport. C		1995,46	1956,33
S.G. France opport. D		1904,92	1867,57
Sogenfrance C		1750,29	1715,97
Sogenfrance D		1599,85	1568,48
Sogépargne D		308,53	305,48
Soginter C		2098,55	2057,40
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1484,91	1455,79
Sogeliance D	◆	1712,65	1695,69
Sogenfrance Tempo D	◆	185,58	181,94

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : 01 44 43 76 45

NOMINATIONS

ONU

Christine Chanet, conseiller à la Cour de cassation, a été élue, lundi 24 mars, au siège de l'ONU, à New York, présidente du Comité des droits de l'homme. Membre du Comité depuis mars 1987, Mme Chanet a été élue par consensus pour une période de deux ans. C'est la première fois qu'une femme est élue à ce poste et c'est aussi la première fois qu'une personne de nationalité française occupe cette fonction depuis la création du Comité des droits de l'homme, en 1976.

[Née le 23 février 1944, diplômée d'études supérieures de droit privé et de sciences criminelles, Christine Chanet a été nommée auditeur de justice en décembre 1967. Elle a été notamment conseiller technique au cabinet de Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine (1974), puis chargé de mission à son cabinet au secrétariat d'Etat à la culture (1976), avant d'être affectée à l'administration centrale du ministère de la justice (1976). Chargé de mission au ministère des affaires étrangères (1981-1983), Mme Chanet est ensuite déléguée dans les fonctions de sous-directeur des droits de l'homme et des affaires civiles et pénales à la direction des affaires juridiques de ce ministère (1983-1986). Premier substitut à l'administration centrale du ministère de la justice (1986-1987), puis chargé de mission auprès du directeur des affaires criminelles et des grâces (1987-1988), elle est conseiller technique au cabinet de Pierre Arpaillange, ministre de la justice, de mai 1988 à septembre 1990. Avocat général à Paris en octobre 1992, Mme Chanet est conseiller à la Cour de cassation depuis juillet 1996.]

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Gabriel de Broglie, conseiller d'Etat, président de la commission générale de terminologie et de néologie, a été élu, lundi 24 mars, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, au fauteuil de François Puaux décédé en juin 1996.

[Né le 21 avril 1931 à Versailles (Yvelines), Gabriel de Broglie fut nommé auditeur au Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA en août 1960. Après avoir été conseiller technique aux cabinets de Jean-Marcel Jeanneney, Maurice Schumann, Maurice Couve de Murville, Edmond Michelet et André Bettencourt, il rejoint l'ORTF où il est successivement directeur des affaires juridiques (1971), secrétaire général de l'administration (1972), puis directeur général adjoint, chargé de l'administration (1973). Directeur (1975), puis directeur général (1978-1979) de Radio-France, il préside l'Institut national de l'audiovisuel de 1979 à 1981. Nommé membre de la Haute autorité de la communication audiovisuelle en 1982, il devient président de la Commission nationale de la communication et des libertés de 1986 à 1989 avant de réintégrer le Conseil d'Etat. Gabriel de Broglie, auteur de nombreux ouvrages d'histoire, préside le Comité d'histoire de la télévision depuis 1983 et la Commission générale de terminologie et de néologie depuis 1996.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Michel Garnier, professeur de physique, a été élu président de l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, dont il était, depuis sa création, l'administrateur provisoire.

[Né le 23 octobre 1935 à Saint-Christophe (Indre-et-Loire), Michel Garnier, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de physique, a été nommé professeur à l'université scientifique Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) en 1971. En 1980, il en assure la vice-présidence, chargé de la recherche, puis est élu président en 1986. Depuis 1991, il exerçait les fonctions d'administrateur provisoire de l'université nouvelle Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, qui a adopté récemment ses nouveaux statuts, conformes à la loi Savary de 1984.]

COUR DES COMPTES

François Bresson, général de corps d'armée, a été nommé conseiller-maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, par un décret paru au *Journal officiel* daté 24-25 mars.

DIPLOMATIE

Hadelin de La Tour du Pin, ambassadeur en Guinée, a été nommé ambassadeur en Sierra Leone en résidence à Conakry, en remplacement de Jean-Claude Fortuit, par décret paru au *Journal officiel* daté 24-25 mars.

[Né le 26 août 1951 à Tananarive (Madagascar), Hadelin de La Tour du Pin Chambly de La Charce a une maîtrise d'histoire et est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1975-1977). Il a été notamment en poste à Rabat (1981-1985), à Budapest (1985-1987), à Alger (1990-1994) et à l'administration centrale, avant d'être nommé ambassadeur en Guinée en mai 1994.]

DISPARITIONS

■ **JOSEPH VOYANT,** ancien sénateur du Rhône, est mort vendredi 21 mars à son domicile de Lyon, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Né le 3 juillet 1910 à Saint-Chamond (Loire), Joseph Voyant, administrateur d'immeubles, a été sénateur du Rhône de 1946 à 1977. Après son départ du MRP en 1959, il a quitté le groupe sénatorial de l'Union centriste pour rejoindre, en 1969, la Gauche démocratique. Conseiller municipal de Lyon de 1945 à 1959, il a été maire de Longes (Rhône), de 1959 à 1983, et président de l'Association des maires du Rhône, de 1971 à 1983.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 22 mars sont publiés :

● **Grand Louvre :** un décret ajoutant aux missions assurées par l'établissement public du Grand Louvre celle d'exercer tout ou partie des attributions de la maîtrise d'ouvrage de la reconstruction de la passerelle Solferino .

● **Tarifs de garde :** cinq arrêtés relevant, à compter du 1er mars, les indemnités de garde et d'astreinte des praticiens hospitaliers, internes, résidents en médecine générale et étudiants en médecine. L'indemnisation des quatorze heures de garde de nuit est portée à 1 468 francs pour les praticiens hospitaliers (médecins en titre nommés par arrêté ministériel), à 572 francs (contre 569 francs auparavant) pour les internes de 3e et 4e année, à 458 francs (contre 456 francs auparavant) pour les internes de 1re et 2e année, y compris ceux qui se destinent à devenir généralistes. Pour les étudiants en médecine, et les gardes supplémentaires des externes (étudiants de la 4e à la 6e année), le tarif est porté à 151 francs pour une garde de jour, de nuit, d'un dimanche ou d'un jour férié.

● **Sécurité sociale :** trois décrets relatifs à la gestion comptable des organismes de sécurité sociale du régime général, à la gestion comptable des organisations autonomes d'assurance-vieillesse, ainsi qu'à la gestion comptable des organismes d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles.

● **Agriculture :** un décret portant création et organisation de l'Institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture.

● **Forêt :** un décret portant classement comme forêt de protection de la forêt de La Wantzenau (Bas-Rhin).

Au *Journal officiel* du dimanche 23 mars sont publiés :

● **ENA :** un décret relatif à la mobilité des fonctionnaires recrutés par la voie de l'Ecole nationale d'administration et des administrateurs des postes et télécommunications. Ce texte, assoupli par rapport aux ambitions initiales du gouvernement (*Le Monde* daté 6-7 octobre 1996), dit que les énarques doivent effectuer une période de mobilité géographique de deux ans. Mais il n'impose pas de délai pour accomplir cette obligation, censée sanctionner l'accès aux postes de sous-directeur et de chef de service, mais pas de directeur.
Le décret donne la liste des lieux dans lesquels la mobilité doit être accomplie (service déconcentré, tribunal administratif, chambre régionale des comptes, collectivité locale, service de la Communauté européenne, organisation internationale, entreprise publique...). Il précise que les membres du corps des sous-préfets, des tribunaux administratifs, des chambres régionales des comptes, des agents diplomatiques et consulaires, du personnel de l'expansion économique à l'étranger et des administrateurs de la Ville de Paris peuvent accomplir cette période dans l'administration centrale, une inspection générale, au Conseil constitutionnel, au Conseil économique et social, au Conseil d'Etat ou à la Cour des comptes. Les administrateurs civils peuvent, en plus, continuer à faire une mobilité fonctionnelle (*Le Monde* du 22 mars).

● **Logement :** un décret portant approbation de l'engagement de substitution de l'Union d'économie sociale pour le logement et de la convention afférente.

● **Presse écrite :** un décret relatif aux conditions d'accès au régime économique de la presse écrite.

● **Conseil constitutionnel :** un arrêté relatif à la création par le Conseil constitutionnel d'un site sur Internet.

Au *Journal officiel* daté lundi 24-mardi 25 mars sont publiés :

● **Bull :** un arrêté relatif aux modalités de cession de titres de la Compagnie des machines Bull à ses salariés et anciens salariés.

● **Associations :** une circulaire du ministre délégué au budget aux préfets, relative à l'application de l'article 47 de la loi de finances pour 1996, qui prévoit de céder gratuitement des biens mobiliers dépendant du domaine privé de l'Etat à des associations caritatives dont les ressources sont affectées à des œuvres d'assistance et notamment à la redistribution gratuite des biens meubles aux personnes les plus défavorisées.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– La Maison de l'Amérique latine
a la profonde tristesse de faire part du décès de son ami, le grand poète salvadorien,

Roberto ARMIJO,

survenu le 24 mars 1997, à Paris.

– Cynthia,
sa femme,
Alain et Eric,
ses enfants,
Paule,
sa mère,
Glenn et Sylvia Midthun,
ses beaux-parents,
Sophie,
sa sœur,
Et Bruno Gaultier,
son beau-frère,
Lonni, veuve d'Etienne Bolo,
son père,
Richard Sack,
Et tous ses parents,
Et amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Laurent BOLO,

survenue le 24 mars 1997, dans sa quarante-quatrième année.

Nous nous retrouverons le vendredi 28 mars, à 15 heures, au funérarium des Batignolles, 1, boulevard du Général-Leclerc, à Clichy (Hauts-de-Seine).

149, rue Oberkampf,
75011 Paris.

– Luçon. Nantes.

Christiane Crumois
fait part du décès de son époux,

Jean CRUMOIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
proviseur honoraire
du lycée Jules-Verne à Nantes,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 mars, à 16 heures, en la cathédrale de Luçon.

14, rue de l'Ancienne-Brasserie,
85400 Luçon.

Bertrand FÉJOZ

nous a quittés à l'âge de vingt-cinq ans.

Il nous manque.

L'équipe du Théâtre des quartiers d'Ivry/La Balance.

– Mme Roger Faure,
née Jeanne-Françoise Gallet,
son épouse,
Jacques, Marie-Ida, Sylvain et Natalie,
ses enfants,
Michel,
son gendre,
Emeline,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger FAURE,
HEC 1937,
ancien prisonnier
de la guerre 1939-1945,

survenu le 24 mars 1997, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jour (26 mars), à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu le vendredi 28 mars, à 12 heures, à Valliguières (Gard).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Goldberg Geneviève,
son épouse,
Martine Goldberg,
Jean-Charles et Brigitte Goldberg,
Myriam et Jean-Michel Cohen,
ses enfants,

Stéphanie, Jonathan, Jennifer, Johanne et Laura,
ses petits-enfants,

M. et Mme Marcel Tondowski,
Mme Thérèse Legrand-Goldberg,
ses sœurs,

Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice GOLDBERG,

survenu à Boulogne, le 25 mars 1997, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 mars.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière de Bagneux, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Mme Goldberg,
19, avenue Jeanne-Léger,
78150 Le Chesnay.

Mme Thérèse-Maria PASPATIS,
née **ÉKÉDI-LOBÈ-MANGA-BELL,**

partie le 19 mars 1997, à Paris.

Nous t'aimerons toujours.

Tes enfants et Marie.

– Le docteur Jean-Claude Netter,
son époux,
Le docteur Jean-Michel Netter
et son épouse Hélène,
Ses fils et belle-fille,
Sarah et Antoine,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jacques Prézeau
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine NETTER,
née **PRÉZEAU,**

survenu le 23 mars 1997, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Garches, le vendredi 28 mars, à 11 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

97, rue du 19-Janvier,
92380 Garches.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 27 mars 1987, disparaissait

Théo LIBESKIND.

Réunion porte principale du cimetière de Bagneux, dimanche 30 mars, à 11 h 30.

Souvenir

– Il y a six mois, le 27 septembre 1996,

Catherine

nous quittait.

Elle reste merveilleuse dans nos cœurs.

En ce temps de Pâques, nous espérons en la vie éternelle...

Fabrice et Mélanie.

« Heureux les cœurs purs,
car ils verront Dieu. »

Communications diverses

– Jeudi 27 mars 1997, à 20 h 30 : à l'occasion de la sortie du CD-ROM « Histoires du ghetto de Varsovie, fenêtres sur la mémoire » (Montparnasse Multimédia), soirée animée par Ivan Levaï, « Les nouvelles technologies et le devoir de mémoire : entre livre d'histoire et fiction, une troisième voie ? » avec Jean-Marc Dreyfus, Déborah Lewiner-Elalouf, Pierre Raiman, avec la participation de Larissa Cain, enfant dans le ghetto de Varsovie.
Centre communautaire de Paris,
5, rue Rochechouart,
75009 Paris,
Métro Cadet.
Réservations au 01-49-95-95-92 (P.A.F.)

Séminaires

– Le premier séminaire Manitou aura lieu à l'Espace Rachi, 39, rue Broca, Paris-5e (ancien Centre Rachi), en présence de Mme Léon Askenazi.

« DIEU, LE MONOTHÉISME »
du 31 mars au 3 avril 1997 inclus.

Participeront : M. le grand rabbin Joseph Sitruck, M. Armand Abécassis, M. le rabbin Gilles Bernheim, M. le grand rabbin David Messas, docteur Abraham Weingorth et M. Benno Gross.

Tables rondes

– Jeudi 3 avril, à 20 heures,

Le protestantisme,
une chance pour l'Europe ?

Avec :
Michel Rocard,
Le pasteur Jacques Stewart,
Jean-Paul Willaime.

Animée par Alain Duhamel.

Eglise réformée de Paris-Luxembourg,
58, rue Madame,
75006 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-29-94
ou 38-42

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

HORS-SÉRIE
Manière de voir
Le trimestriel édité par
LE MONDE diplomatique

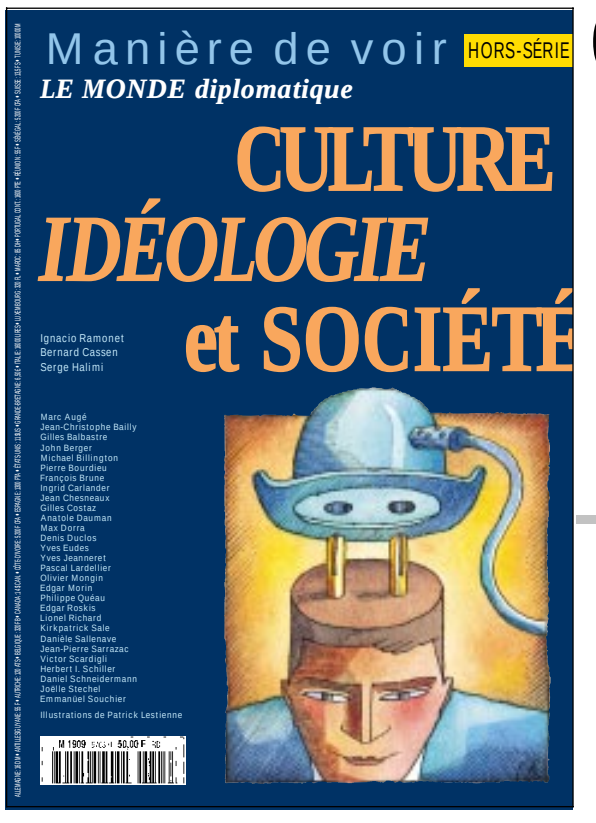

Contre la « pensée unique »

Au sommaire

■ La marchandisation du monde, par **Ignacio Ramonet.** ■ L'idéologie aujourd'hui, par **François Brune.** ■ L'autophagie, grande menace de la fin du siècle, par **Denis Duclos.** ■ L'alibi humanitaire, par **Danièle Sallenave.** ■ Mirages du progrès technique, par **Victor Scardigli.** ■ L'entreprise du XXIe siècle, par **Bernard Cassen.** ■ L'argent et la machine sacrée, par **Emmanuel Souchier** et **Yves Jeanneret.** ■ La plage, symbole trompeur du bonheur, par **Marc Augé.** ■ Anatomie d'un parc de loisir, par **Marc Augé.** ■ L'ère du clip, par **Jean Chesneaux.** ■ Analyse d'un passage à l'antenne, par **Pierre Bourdieu.** ■ Réponse à Pierre Bourdieu, par **Daniel Schneidermann.** ■ Méfaits du petit écran, par **Max Dorra.** ■ Les vidéo-vautours de Los Angeles, par **Yves Eudes.** ■ Interdire les films sanguinaires ?, par **Olivier Mongin.** ■ Pourquoi tant de « tueurs en série » aux Etats-Unis ?, par **Denis Duclos.** ■ Vertiges des mangas..., par **Pascal Lardellier.** ■ Des agressions publicitaires, par **François Brune.** ■ La nouvelle drogue des jeux vidéo, par **Ingrid Carlander.** ■ MTV, chaîne du rock et de la jeunesse, par **Yves Eudes.** ■ Chimères de la télévision interactive, par **Yves Eudes.** ■ Le monde du travail interdit de télévision, par **Gilles Balbastre** et **Joëlle Stechel.** ■ Comment nous trompent les images virtuelles, par **Philippe Quéau.** ■ Ces prêtres branchés de l'ère numérique, par **Herbert I. Schiller.** ■ Photos truquées, par **Edgar Roskis.** ■ Mettre en scène la pauvreté, par **Edgar Roskis.** ■ Les médias et les gueux, par **Serge Halimi.** ■ Le théâtre, un art ancré dans l'histoire, par **Jean-Christophe Bailly.** ■ Contre l'ennemi libéral, par **Jean-Pierre Sarrazac.** ■ La colère, toujours la colère, par **Michael Billington.** ■ Faire exploser la société française, par **Gilles Costaz.** ■ Les peintres contemporains face à l'histoire, par **Lionel Richard.** ■ De la résistance aux choses peintes, par **John Berger.** ■ Pour le droit public à l'information sur Internet, par **Philippe Quéau.** ■ Rébellions contre le futur, par **Kirkpatrick Sale.** ■ Contre l'oppression d'Hollywood, par **Anatole Dauman.** ■ Un modèle de civilisation : la Méditerranée, par **Edgar Morin.**

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 50 F

VOYAGES
Vols, séjours et circuits
Guides touristiques
Votre agence 24 h/24
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

BOURSE
Gestion personnalisée de votre portefeuille
Les cours actualisés tous marchés
La valeur des SICAV
L'actualité 24h/24 (dépêches REUTER et AFP)
Communiqué des entreprises cotées en Bourse
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

1998 ***Le Monde*** **et le Comité français d'organisation de la Coupe du monde de football 1998 (CFO) commencent, avec un dossier sur les enjeux de cette manifestation, une série de rendez-vous destinés à éclairer tous les aspects d'une compétition qui doit être suivie par 2,5 millions de spectateurs dans les stades et plus de 37 milliards de téléspectateurs (en audience cumulée). ● LA MESURE de l'événement, qui va mobiliser quelque 9 000 journalistes pendant un mois, ne semble pas encore avoir été prise par les décideurs privés et publics français, alors que l'engouement populaire s'est déjà manifesté au niveau de l'achat de billets. ● HUIT PARTENAIRES commerciaux vont assurer au CFO la maîtrise logistique en matière de communication et d'informatique, tout en lui assurant des rentrées financières conformes aux objectifs budgétaires.**

La France se mobilise lentement pour « sa » Coupe du monde de football

Le 16e « Mondial » aura lieu du 10 juin au 12 juillet 1998. Les 64 matches disputés dans dix stades seront suivis par 37 milliards de téléspectateurs. Les organisateurs ne trouvent pas partout d'écho à leur enthousiasme pour le plus grand événement sportif de cette fin de siècle

IL EST UN PAYS obnubilé par la Coupe du monde 1998 : le Brésil. Le vainqueur de la précédente édition, qualifié d'office, ne pense plus qu'à ce grand rendez-vous. Cinq cent mille personnes ont déjà demandé billets ou informations touristiques. Lors de son récent voyage au pays de Pelé, Jacques Chirac a pu juger de l'engouement pour l'événement. Tandis que, sur les terrains de la planète, les sélections nationales se disputent l'honneur de participer au « jamboree », une équipe et un peuple sont déjà prêts à défendre leur titre.

Qu'en est-il chez l'autre qualifié d'office, le pays hôte ? Jacques Lambert, directeur général du Comité français d'organisation (CFO), ne tourne pas autour de son petit doigt. *« Ce n'est pas encore la Coupe du monde de la France »*, regrette-t-il. Au CFO, au ministère délégué à la jeunesse et aux sports, à la délégation interministérielle de la Coupe du monde (Dicom), le constat est le même : à quinze mois du plus grand rassemblement organisé par notre pays en cette fin de siècle, le manque de mobilisation se fait encore sentir. *« Il n'y a pas de prise de conscience de l'intérêt de l'événement »*, constate Jacques Lambert.

Michel Platini, coprésident du CFO, s'est valu quelques inimitiés en critiquant vertement, jusque dans les colonnes de la presse étrangère, le manque d'empressement de certaines administrations à soutenir le grand projet. Mais son discours aura au moins secoué certaines torpeurs. Sa position est loin d'être isolée. Dans les rouages de l'Etat, ceux qui sont associés à l'effort d'organisation se félicitent – en aparté – que soit dit tout haut ce que eux pensent tout bas. *« Dans une préfecture, un type ne savait pas que la Coupe du monde avait lieu en 1998*, raconte un protagoniste. *Il pensait qu'elle se déroulait quatre ans après les Jeux olympiques. »* Depuis bientôt cinq ans qu'ils se démènent, ces pionniers ne peuvent qu'être déçus par l'inertie qui règne encore hors de leur cercle d'initiés. A leurs yeux, il y a là une grande cause sous-estimée, *« un enjeu national »*, estime Fernand Sastre, l'autre coprésident.

« La Coupe du monde, ce n'est pas simplement soixante-quatre matches de football », explique Michel Platini, comme s'il était encore nécessaire de s'en convaincre. Et d'égrener quelques chiffres : 2,5 millions de spectateurs dont 800 000 étrangers, 9 000 journalistes et 37 milliards de téléspectateurs, en audience cumulée (le double d'Atlanta). La planète ne restera pas les yeux rivés sur la balle du 9 juin au 12 juillet. Elle en profitera pour juger *« dans quel état est ce pays »*, estime l'ancien capitaine des Bleus. Que va-t-elle voir ? Il ne s'agit pas de succomber au catastrophisme. L'organisation, *stricto sensu*, de la Coupe du monde suit le cours prévu, même s'il n'est pas, évidemment, celui d'un fleuve tranquille. Le CFO affirme respecter son calendrier. Ses commanditaires, après avoir un peu tardé à se déclarer, s'associent aujourd'hui pleinement au projet.

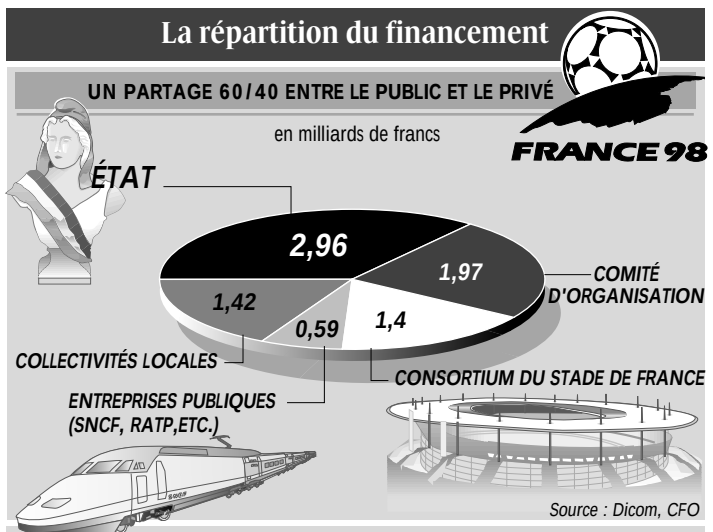

L'organisation de la Coupe du monde coûtera près de 8,5 milliards de francs, mais une large part de ses investissements ont servi à créer des structures durables (stades, lignes de RER, couverture de l'A1, etc.).

PRISE DE CONSCIENCE

La construction du Stade de France, la rénovation des autres stades se font peu ou prou dans les délais et dans les budgets, en tout cas mesurés à l'aune française ! La sélection et la formation des 12 000 bénévoles devraient rapidement débuter. Les ventes de billets dépassent les espérances.

Non, ce qui chagrine les organisateurs, ce serait plutôt le sentiment que la France, elle, pourrait ne pas être prête. Ils craignent que la compétition sportive ne paraisse un événement plaqué dans un pays ronronnant, que la fête soit confinée dans le strict périmètre des stades. On sait que les grands événements sportifs sont devenus des vitrines promotionnelles, les meilleurs étalons du dynamisme d'une nation. On a le droit de le regretter, pas de l'ignorer. Or, à environ quatre cents jours du match inaugural, le chauvinisme français tarde à se réveiller.

« L'investissement sportif n'est pas encore entré dans la culture économique française, regrette Guy Drut, le ministre de la jeunesse et des sports. *Les entreprises françaises interviennent de manière ponctuelle, jamais dans la durée comme le font les très grosses sociétés internationales. »* Elles découvrent enfin l'impact de la Coupe du monde quand les grandes firmes étrangères l'ont assimilé depuis longtemps. Nike a déjà réservé depuis plusieurs mois le dernier étage de l'Arche de la Défense et Pepsi-Cola l'espace Branly, à Paris. Ces deux Américains ne sont pas des partenaires officiels, mais ils refusent l'idée d'être absents du bal. *« Entre les demi-finales et la finale, sont présent dans le pays organisant la Coupe du monde plus de décideurs politiques et économiques qu'à un sommet du G7 »*, explique Bruno Sainjon, directeur des affaires économiques et de l'animation à la Dicom. Une occasion unique de se montrer.

« Cela a été long, mais on sent enfin une prise de conscience », note Bruno Sainjon. Les initiatives se développent. Renault, à Paris, ou Aerospatiale, à Toulouse, par exemple, espèrent bien faire parler d'eux par des démonstrations d'envergure. Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) tentent de persuader leurs adhérents plus modestes de l'opportunité. Les CCI des dix villes concernées (soit 400 000 adhérents) se sont regroupées dans un club en mars 1996 et tentent de susciter l'intérêt au plus profond du tissu économique. Malgré la difficulté à trouver les financements, une série de manifestations est envisagée, comme une foire aux vins à Bordeaux.

La Coupe du monde coûtera à la collectivité environ 8,5 milliards de francs. Mais la ville de Nantes estime à 250 millions de francs, rien qu'en restauration et en couchage, les rentrées d'argent générées. Multiplié par dix (le nombre de stades), ce chiffre donne une première idée des retombées immédiates de l'événement. Mais la réussite totale de l'organisation pourrait avoir des conséquences bien plus importantes à long terme. La France joue sa réputation, son image, sur la Coupe du monde. Qu'on aime ou non le football, cela mérite de s'y inté-resser.

Benoît Hopquin

Les grandes dates

- **1989 :** création du comité de candidature et engagement de François Mitterrand, président de la République.
- **1991 :** dépôt officiel du dossier de candidature à la FIFA.
- **1992 :** la FIFA confie à la Fédération française de football l'organisation de la Coupe du monde 1998. Le Comité français d'organisation est constitué.
- **1993 :** Saint-Denis est désignée pour accueillir le Grand Stade.
- **1995 :** le 12 décembre, tirage au sort de la phase préliminaire.
- **1997 :** en décembre, tirage au sort de la phase finale.
- **1998 :** 16e Coupe du monde de football du 9 juin au 12 juillet.

Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports

« Tout est réuni pour susciter l'enthousiasme »

« Certains, comme Michel Platini, reprochent aux pouvoirs publics de ne pas suffisamment s'engager pour la réussite de la Coupe du monde de football en 1998...

– On oublie souvent que, s'il n'y avait pas eu l'Etat, il n'y aurait pas de Coupe du monde de football en France. D'abord dans l'initiation du projet : c'est bien le président de la République et le gouvernement qui ont accepté de poser la candidature de la France. Ensuite, il y a toujours eu une continuité dans le suivi de l'organisation. Enfin, la participation financière de l'Etat est importante, que ce soit pour la modernisation des stades de province, la prise en charge de 47 % du coût de la construction du Stade de France, la réhabilitation du site et la construction des infrastructures de transports à Saint-Denis.

– Quelle image de la France voulez-vous donner à cette occasion ?

– Celle d'une France qui a confiance en elle. Je suis frappé par l'image que les étrangers ont de la France, et celle que les Français ont de leur propre pays et de ses capacités. Il y aura en tout trente milliards de téléspectateurs à avoir les yeux tournés vers notre pays entre le 10 juin et le 12 juillet 1998. Et ce sera en direct, il n'y aura pas de possibilité de refaire le spectacle s'il y a le moindre problème.

– Peu de choses sont faites pour informer nos compatriotes et les visiteurs étrangers que la France va organiser l'an prochain un événement d'importance mondiale. Qu'avez-vous l'intention de faire dans ce sens ?

– C'est vrai qu'il manque encore un véritable élan populaire dans l'attente de cette Coupe du monde. La vente des billets est pourtant un succès, mais il n'y pas cette fierté d'accueillir des étrangers, et de leur montrer notre pays, que l'on serait en droit d'attendre.

» On s'est peut-être tous laissé enfermer dans une sorte de négativisme. Sur le plan sportif d'abord, en maltraitant une équipe de France qui a pourtant été jusqu'à la demi-finale du Championnat d'Europe. Ensuite, on a dénigré le Stade de France, sans doute à cause des atermoiements qui ont précédé sa construction. Et maintenant, on s'interroge sur les risques financiers de l'organisation de la Coupe du monde.

» Pourtant, on sait aujourd'hui qu'on aura une équipe de bon niveau, des stades magnifiquement aménagés, une organisation de qualité, un budget équilibré. Tout est réuni pour susciter l'enthousiasme. Même s'il n'est pas le seul, le rôle de l'Etat est effectivement de donner une impulsion, car on ne voit pas encore de dynamique d'accompagnement, surtout dans les milieux économiques. Il faut arriver à convaincre, sans contraindre. Le président de la République en est pleinement conscient : cela va bouger. Par ailleurs, il serait effectivement souhaitable que les voyageurs étrangers soient accueillis dans les gares et dans les aéroports par un message de bienvenue indiquant qu'ils arrivent dans le pays organisateur de la Coupe du monde.

GUY DRUT

– Que prévoyez-vous pour que l'événement ne soit pas cantonné à l'intérieur des stades ?

– Il y aura une grande fête dans la capitale la veille du match d'ouverture. Il y a un accord entre le comité d'organisation, la Ville de Paris et l'Etat pour donner un lustre particulier à cette manifestation. Rien n'empêchera par ailleurs les villes organisatrices d'organiser leurs propres animations. Les chambres de commerce et d'industrie coordonnent de leur côté toutes les initiatives locales. L'Etat doit juste veiller à ce que ce foisonnement n'entraîne pas une perte de lisibilité pour l'ensemble de la Coupe du monde.

– N'auriez-vous pas souhaité personnellement pouvoir enlever les grillages de protection autour des terrains ? La France n'apparaît-elle pas ainsi comme un peu frileuse, sinon paranoïaque ?

– Bien sûr, je regrette que l'on soit obligé d'assister aux matches derrière des grillages comme dans la plupart des autres pays. Mais je suis complètement solidaire du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, parce que c'était trop tôt. Il n'y a qu'en Angleterre qu'on a pu le faire, mais cela a été un long travail de préparation. Et on a là-bas la tradition du respect du champ de jeu que nous n'avons pas encore. D'autant que nos stades ont été conçus avec des grillages et qu'il serait difficile de les modifier aussi rapidement.

– Des financements publics importants ont été engagés dans la rénovation des stades existants et dans la construction du Stade de France. Que faites-vous pour éviter des dépassements de budget ?

– Les dépassements éventuels du coût de construction du Stade de France seront à la charge du concessionnaire. Les travaux de dépollution du site du Cornillon restent à la hauteur de ce que l'on pouvait attendre, et il aurait fallu de toute façon assainir cette zone. Les travaux de mise à niveau des stades de province font l'objet de conventions pour des montants non révisables. Le CFO ne bénéficiera d'aucune subvention. Une mission de l'inspection générale des finances envisage même la répartition d'un éventuel bénéfice. Et puis, n'oublions pas que le budget de 8,5 milliards de francs, dont cinq de fonds publics, engagés pour la Coupe du monde, n'est pas disproportionné. Le budget de fonctionnement annuel de la Bibliothèque de France est presque équivalent à la participation de l'Etat dans le Stade de France. »

Propos recueillis par Christophe de Chenay

CH. ZACHARIASEN/SYGMA © MACARY-ZUBLENA-REGEMBAL-CONSTANTINI

Le chantier du Stade de France en phase finale

Symbole de la fête à venir, le Stade de France doit être inauguré en janvier 1998. Les ouvriers poursuivent actuellement la pose de la toiture. L'enceinte de 80 000 places, conception des architectes Macary, Zublena, Constantini et Regembal, doit s'insérer dans un site totalement rénové, à Saint-Denis. Le stade sera modulable en fonction des disciplines qui y seront pratiquées ultérieurement. Il pourra également accueillir des concerts. Comme pour le financement de la Coupe du monde, la construction du Stade de France aura étroitement mêlé argent public et privé.

Le jeu complexe des contrats et des partenaires

DEUX ANS À PEINE ont été nécessaires pour finaliser des contrats qui, pour certains, font 250 pages. A quinze mois de la Coupe du monde de football, la commercialisation des droits locaux de marketing est en passe d'être bouclée. Un exploit au regard de la World Cup 94, aux Etats-Unis, où certains contrats n'étaient pas encore finalisés quelques semaines seulement avant le début des matches.

Les huit entreprises partenaires du Comité français d'organisation (CFO) – Electronic Data Systems (EDS), Hewlett-Packard, Sybase, France Télécom, Crédit agricole, La Poste, Danone et Manpower – vont contribuer à hauteur de 70 % au budget de marketing, évalué à 867 millions de francs. C'est le deuxième poste de recettes pour le CFO, après la billetterie.

La vente de ces droits liés à l'utilisation du label *« fournisseurs officiels »* est, fait nouveau, gérée par une structure intégrée au comité, au grand dam des agences de marketing sportif, habituées à avancer en terrain conquis. En fait, cette innovation serait presque une révolution. *« Pendant un an, on a voulu notre peau parce que l'on dérangeait »*, se souvient Philippe Villemus, ancien directeur du marketing de Mars, appelé au CFO début 1994 par les présidents Fernand Sastre et Michel Platini. *« Tout le monde s'attendait à voir Médiafoot, la société de Jean-Claude Darmon, très introduite au plan fédéral, emporter le morceau. »* Mais un comité rassemblant l'état-major du CFO, les présidents de la Fédération et de la Ligue de football et des publicitaires, en a décidé autrement. Cette cellule de marketing *« n'est en rien différente de celles que l'on trouve dans les grandes entreprises fabriquant des produits de grande consommation »*.

La prospection débute en octobre 1994, avec l'envoi d'un courrier aux présidents des grandes entreprises françaises et étrangères. Des secteurs *« stratégiques »* (informatique, télécommunications, banque, assurance, ressources humaines...) sont démarchés en priorité. Cette approche est rendue plus facile par le fait que les secteurs d'activités prospectés diffèrent de ceux *« occupés »* par les douze partenaires de la Fédération internationale de football (FIFA).

« Le sponsoring de la Coupe du monde est un jeu à deux entre nous et l'entreprise ISL, qui gère les douze partenaires de la FIFA », précise M. Villemus. Un jeu qui s'avère éminemment complexe. L'accord régissant les attributions respectives d'ISL et du CFO n'a toujours pas pu être signé. La société de marketing sportif suisse ISL, fragilisée par la perte de son contrat historique avec le Comité international olympique, l'été dernier, se ferait fort de négocier au mieux les intérêts de la FIFA, son principal client. Même si leur contribution financière à l'organisation s'avère marginale.

Trois sociétés américaines – EDS, Hewlett-Packard et Sybase – constituent le pool informatique de France 98. Elles ont été les premières à entrer dans l'organisation de l'événement, début 1995. EDS, déjà partenaire de la précédente Coupe, chapeaute les technologies de l'information. L'entreprise texane (95 000 personnes) a de lourdes responsabilités : gérer l'informatique de la billetterie (2,5 millions de billets), l'affectation des volontaires (12 000), les accréditations de la presse (9 000 journalistes attendus) et les liaisons entre les onze sites officiels. Instruits par les difficultés rencontrées par IBM lors des JO d'Atlanta, les partenaires affirment d'une même voix qu'il s'agit là d'*« une occasion unique pour montrer à nos clients ce que nous sommes capables de faire »*.

UN VÉRITABLE DÉFI

L'utilisation du label Coupe du monde diffère selon les entreprises. Si les entreprises américaines l'utilisent déjà activement pour la promotion de leurs marques à l'international, les partenaires français, comme le Crédit agricole ou La Poste, privilégient davantage les actions de proximité, souvent à partir des dix villes où se dérouleront les matches. Elles s'appuient, notamment, sur la densité de leurs réseaux d'agences, par exemple pour vendre les billets (Crédit agricole) ou leurs infrastructures pour acheminer les billets sous plis sécurisés (La Poste). Mais parrainer la Coupe du monde est également le moyen de renforcer des liens professionnels existant avec les autres partenaires : *« HP est d'ailleurs l'un des plus gros clients de Manpower. »*

Trouver des entreprises françaises intéressées par ce type d'opération n'a pas été évident. *« On s'est rapidement rendu compte du nombre restreint de marques françaises de niveau mondial »*, constate en substance Philippe Villemus, qui indique qu'il n'y avait aucun *« quota »* obligeant le CFO à prendre des entreprises françaises. *« Cela aurait pu être huit entreprises étrangères. »* C'est d'ailleurs ce qui aurait poussé certains partenaires comme France Télécom à réagir : la peur de voir débouler pendant un mois un opérateur de télécommunications étranger qui aurait pu ainsi préparer en toute tranquilité son entrée sur le marché français des télécoms, ouvert à la concurrence en janvier 1998.

Le marketing d'un événement qui, du 10 juin au 12 juillet 1998, attirera sur le sol français l'attention de la scène internationale constitue un véritable défi. *« C'est comme gérer une multinationale dont la durée de vie est limitée à trois ans »*, se plaît-on à remarquer à France 98.

Florence Amalou

Le cas Budweiser

Le brasseur américain Anheuser-Busch est une exception dans le programme de marketing apparemment bien verrouillé de la Coupe du monde 1998. Partenaire officiel de la FIFA depuis 1995, la firme de Saint-Louis (Missouri), qui produit la célèbre bière Budweiser, n'a pas réussi à convaincre le Comité français d'organisation de l'autoriser à s'afficher comme les autres *top sponsors*. Elle pourra organiser des opérations de relations publiques, mais ne pourra utiliser les deux panneaux prévus sur les terrains, qu'elle a pourtant payés fort cher (près de 100 millions de francs). Le CFO reste sur ce point intraitable : *« La loi Evin est claire. Il ne peut y avoir en France de marque d'alcool qui parraine une manifestation sportive. »* Pas question non plus de faire figurer la marque sur les brochures et dans les films de promotion. Anheuser-Busch ne baisse pas les bras pour autant. Elle refuse pour l'instant d'abandonner tout ou partie de droits payés fort cher et multiplie les offensives pour obtenir gain de cause. Quitte à essayer de modifier un pan entier de la loi Evin, en vigueur en France depuis 1993 (*Le Monde* du 15 mars).

Le budget du CFO

● **Voté le 6 mars 1997** par le conseil d'administration, le nouveau budget du Comité français d'organisation de la Coupe du monde de football 1998 (CFO) a été revu à la hausse et s'établit à 1,968 milliard de francs.
● **Les recettes de billetterie** sont chiffrées à 1,035 milliard de francs.
● **Les recettes de partenariat commercial** sont évaluées à 867 millions de francs.
● **Les droits de télévision** s'élèvent à 65 millions de francs.
● **Le budget** est présenté à l'équilibre, avec une dotation pour risques et imprévus de 148 millions de francs qui équivaut à près de 10 % des dépenses à engager en 1997 et 1998.

Les associés commerciaux

● **Catégorie 1.** Partenaires officiels de la FIFA ou *top sponsors* : Adidas, Canon, Coca-Cola, Fujifilm, Gillette, JVC, Mastercard, McDonald's, Opel, Philips, Snickers, Budweiser.
● **Catégorie 2.** Partenaires officiels de France 98, comité d'organisation de la Coupe du monde : Crédit agricole, Danone, EDS, France Télécom, Hewlett-Packard, La Poste, Manpower, Sybase.
● **Catégorie 3.** Produits et services officiels du CFO : une dizaine de contrats sont en cours de négociation.
● **Catégorie 4.** Prestataires agréés du CFO : treize accords, dont quatre sont déjà signés (Accor, Frisquet, Arjo Wiggins, RATP). Les autres négociations devraient aboutir dans les deux mois.

Les compétences

● Huit partenaires se sont engagés avec le CFO depuis deux ans :
● **Electronic Data Systems (EDS),** intégrateur des technologies de l'information (27 avril 1995) ; **Hewlett-Packard,** équipements informatiques (27 avril 1995) ; **Sybase,** logiciels (22 janvier 1996).
● **Crédit agricole :** banque officielle et distributeur de la billetterie (25 mars 1996).
● **Danone :** fournisseur officiel des produits frais (16 septembre 1996).
● **France Télécom :** opérateur officiel des télécommunications (14 juin 1995).
● **La Poste :** opérateur officiel du courrier (7 novembre 1995).
● **Manpower :** réseau officiel de travail temporaire (29 mai 1996).

Deux millions et demi de billets en vente

LE COMITÉ FRANÇAIS D'ORGANISATION (CFO) de la Coupe du monde de football 1998 va vendre 2,5 millions de billets pour permettre aux spectateurs d'assister aux 64 matches que disputeront les 32 équipes engagées dans la compétition. Lors des Jeux olympiques d'Albertville, en 1992, 900 000 billets avaient été commercialisés. Trois catégories de billets (145, 250 et 350 F pour la première phase) seront proposées dans les stades et une quatrième (145 F pour la première phase) dans le Stade de France, à Saint-Denis, dont la capacité sera de 80 000 places (350, 950, 1 750 et 2 950 F pour la finale). Un « Pass France 98 » donnera accès à 5 matches (de 780 à 1900 F selon les catégories) ou 6 matches (de 925 à 2250 F, selon les catégories), dont un huitième de finale (il reste encore quelques « Pass » en vente à Montpellier, Toulouse et Saint-Etienne). Pour leurs relations publiques, les entreprises pourront se procurer – auprès du CFO uniquement – des « produits prestige » (loges, places combinées avec des prestations complémentaires). La politique tarifaire, le calendrier de mise en vente des billets et la distribution des matches (pour la première fois, chaque équipe jouera les trois matches de la première phase dans des villes différentes) ont pour but de faire jouer les matches dans des stades pleins.

■ **Les offices du tourisme** des dix sites de la Coupe du monde (Paris, Saint-Denis, Lens, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Saint-Etienne, Lyon) se sont fédérés et proposeront à la clientèle étrangère une brochure commune et un programme de visites possibles. Accor a également lancé un club regroupant des hôteliers indépendants. Mondiresa leur assure une part de la clientèle en échange de la signature d'une charte de qualité, cela afin de limiter les abus. Les transporteurs aériens se sont également organisés en syndicat.

■ **Chaque ville de la Coupe du monde** a reçu une cinquantaine de projets sérieux de promotion qui pourraient être développés en marge de la Coupe du monde. Saint-Denis invitera par exemple Jessye Norman à chanter à la basilique. Une entreprise publique entend organiser un concours de sculptures. Un défilé des provinces gourmandes est en gestation ainsi qu'un développement du réseau Internet. Tous les projets adoptés seront publiés dans une brochure largement distribuée.

■ **Arjo Wiggins a signé,** lundi 24 mars, un accord de partenariat avec le CFO pour la fourniture du papier. Cinq cents tonnes devraient être utilisées pour les diverses publications. Numéro un mondial du papier dit « de sécurité », Arjo Wiggins fournira notamment la matière première qui servira à la fabrication des 2,5 millions de billets. Sa confection sera l'objet d'un soin particulier afin de déjouer les tentatives de falsification. Les autres prestataires de services agréés par le CFO sont Accor (centrale de réservation Mondiresa), la RATP (transports urbains) et Frisquet.

Un tournoi-test en juin

POUR TESTER en grandeur nature une partie du dispositif de la Coupe du monde de Football 1998, un an avant son coup d'envoi, la Fédération française de football, la Ligue nationale de football et le Comité français d'organisation organisent, du 3 au 11 juin 1997, le Tournoi de France, qui mettra aux prises les équipes d'Angleterre, du Brésil, d'Italie et de France. Les matches auront lieu à Lyon, Nantes, Montpellier, Lens et Paris.

Hors-série
spécial résultats
du baccalauréat 1996

POUR EXAMINER
DE PLUS PRÈS
LE CHOIX
D'UN LYCÉE

■ Qu'est-ce qu'un « bon » lycée ?
■ Tous les résultats de plus de 4 000 lycées généraux, technologiques et professionnels, série par série.
■ Et, pour la première fois, des indicateurs de la performance de chaque lycée en fonction de ses élèves.
■ Un guide complet et pratique des orientations après le baccalauréat.

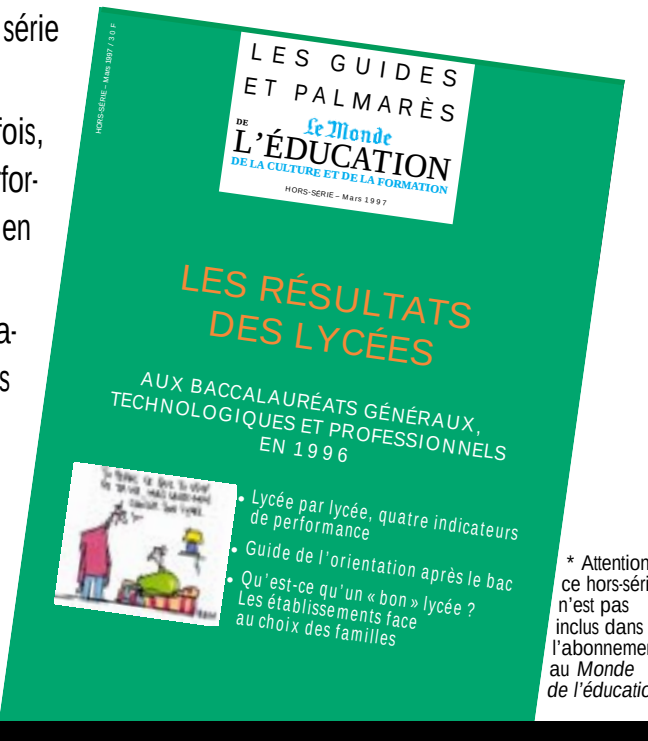

Un hors-série édité par
DE Le Monde L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

* Attention, ce hors-série n'est pas inclus dans l'abonnement au *Monde de l'éducation*

EN VENTE UNIQUEMENT* CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 30 F

Jean-Charles de Castelbajac habillera le pape

Le créateur de mode a été sollicité par le Saint-Siège pour être son costumier officiel lors des Journées mondiales de la jeunesse, organisées par l'archevêché de Paris, du 18 au 24 août

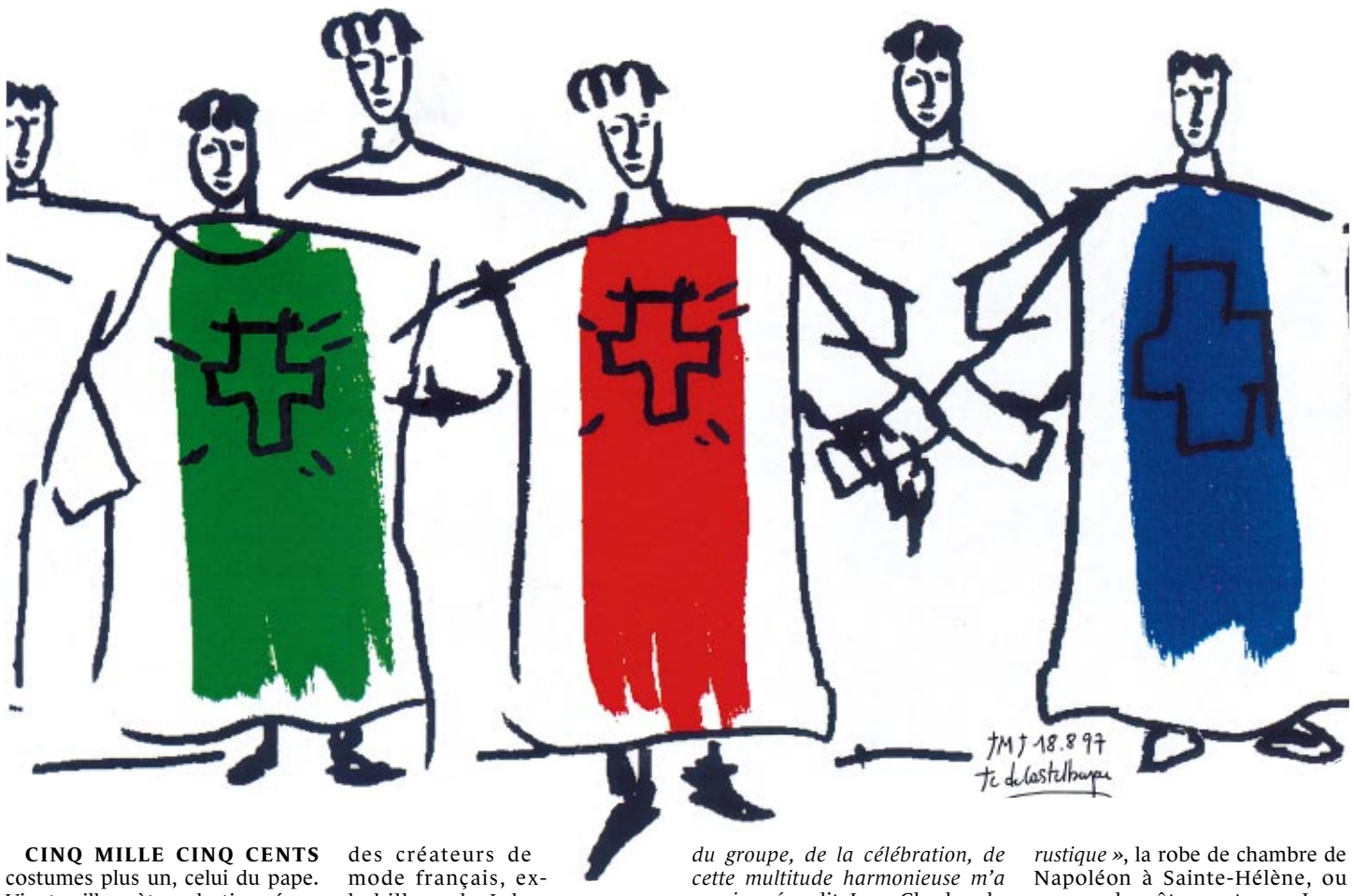

CINQ MILLE CINQ CENTS costumes plus un, celui du pape. Vingt mille mètres de tissu écru, cinq mille en couleurs, le tout offert par la société Chargeurs. Les marqueurs s'étalent sur la table, formant un arc-en-ciel. Jean-Charles de Castelbajac a été sollicité par le Saint-Siège comme costumier officiel à l'occasion des douzièmes Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), dont le point d'orgue est le Festival de la jeunesse, organisé à Paris du 18 au 24 août (*Le Monde* du 25 mars).

Dans son bureau du septième arrondissement, le chevalier rock des créateurs de mode français, ex-habilleur de Johnny Rotten et des New York Dolls, à la fin des années 70, exulte. *« Pour un concert de rock j'aurais réagi avec le même enthousiasme, le même sens du détail. »* Travaillant sur le thème des cinq continents, il annonce, pour le défilé des prêtres, *« une danse des couleurs »*.

A quarante-sept ans, il promet : *« Ce ne sera pas* Fellini Roma. *Ce projet est en adéquation avec ma foi, mon éducation judéo-chrétienne. C'est un vrai choix. L'idée du groupe, de la célébration, de cette multitude harmonieuse m'a passionné »*, dit Jean-Charles de Castelbajac, qui affirme travailler à cette occasion bénévolement.

Ses tranches de couleurs primaires rappellent la chasuble déjà réalisée à la demande du comité d'art sacré. Il parle d'une *« croix ouverte sur la couleur et qui ponctue une route. Elle n'est pas appliquée, juste brodée aux contours... »*

Pour lui, le vêtement s'apparente parfois à une rencontre mystique. Et de citer trois d'entre elles : la tunique de saint Louis, *« un bliaud très simple dans un lin rustique »*, la robe de chambre de Napoléon à Sainte-Hélène, ou encore le vêtement que Jean Paul II lui a fait récemment parvenir : *« Une tunique de soie byzantine très légère, avec un col très simple. C'est la forme qu'il préfère. Je vais travailler dessus. »*

LE PONCHO A DEUX PLACES

Il y a tout juste trente ans, Jean-Charles de Castelbajac, prenait une couverture de pensionnat pour en faire un manteau. Créateur de la société Ko and Co, avec sa mère, en 1969, il lance ses premiers vêtements, réalisés à partir de matières détournées, bandes Velpeau, toile cirée, serpillières.

On lui doit le poncho à deux places, les vêtements de ski en plastique transparent garnis de plumes multicolores, les blousons nounours, vêtements trompel'œil et robes réalisées à partir de tableaux (Jean Charles Blais, Miguel Barcelo, Gérard Garouste), de portraits, de Louis XVI à Mickey. Son anti-mode a la foi : de robes cruciformes en chapelle créée au Musée Galliera (1992), à Paris, le créateur s'identifie lui-même à son emblème, un personnage ailé, entouré d'astres célestes.

C'est au moment où Jean-Charles de Castelbajac habille le clergé qu'il choisit dans sa mode de *« célébrer la féminité »*. Des tissus plus sensuels, des formes plus près du corps, ont marqué sa collection de l'hiver 1997-1998, présentée, vendredi 14 mars, au Carrousel du Louvre. Pour la première fois depuis trente ans, il présente des femmes en talons.

Mais à quand les préservatifs griffés ? Concernant les prises de position de l'Eglise face à la sexualité, Jean-Charles de Castelbajac, reste discret, se révélant, là encore, comme un roi du détournement. *« L'esthétique ne peut être un camouflage. Je ne mets pas ma conscience en paix, mais je fais un travail. Depuis les années 60, rien n'a changé en matière d'art sacré. J'ai le souvenir d'être passé des ors et des encens aux prêtres en costume de velours côtelé, avec une petite croix. Et puis, cette manifestation est, selon moi, le point de départ d'une réflexion profonde. »*

Laurence Benaïm

Partenariat et mécénat

***« La présence, pendant six jours à Paris, de plusieurs centaines de milliers de jeunes du monde entier est une occasion de rayonnement culturel et spirituel de notre pays »*, indique dans un communiqué l'archevêché de Paris. Les cérémonies importantes auront lieu samedi 23 et dimanche 24 août, avec une *« chaîne humaine de solidarité »* formée par un demi-million de jeunes sur les boulevards des Maréchaux, une « veillée » à l'hippodrome de Longchamp avec le pape, et, sur place, le lendemain, une célébration ouverte à tous. Les frais devraient être assurés par le *« financement des jeunes »*, une *« souscription auprès des Français »*, et des contrats de partenariat ou de mécénat avec des sociétés. Pour cet événement, le pape a, outre Jean-Charles de Castelbajac, invité plusieurs personnalités, comme l'architecte Christian de Portzamparc, chargé de concevoir la scène, ou Sylvain Dubuisson, designer, chargé du petit mobilier liturgique.**

Les livraisons à domicile au secours du centre-ville de Nanterre

POUR FAIRE revenir le chaland dans leurs boutiques, durement concurrencées par les grandes surfaces de périphérie, les commerçants des centres-villes avaient déjà imaginé la carte de fidélité, les garderies pour enfants et le parking gratuit. Incapables de rivaliser avec les hypermarchés sur le terrain des prix, les voilà qui franchissent une étape supplémentaire en matière de services. Ainsi, l'Amicale des commerçants et artisans de Nanterre (ACAN) propose, depuis février, la livraison à domicile gratuite de tous les achats de plus de 75 francs effectués chez la cinquantaine de commerçants de centre-ville participant à l'opération.

Une *« première »* nécessaire, selon Pierre Creuzet, président de l'ACAN, qui évoque la dévitalisation du centre de Nanterre (Hauts-de-Seine). Le chiffre d'affaires des magasins de textile a baissé de 30 % ces cinq dernières années, certains commerces ne trouvent plus preneurs, d'autres sont remplacés par de petits bazars bas de gamme, les fromagers se font rares, les épiciers ont disparu...

« Quatre Nanterriens sur cinq ne viennent jamais faire leurs courses en centre-ville, pourtant adorable, avec ses allures de village, regrette-t-il. *Les quelque quarante-cinq mille personnes qui viennent chaque jour travailler à Nanterre ne s'y aventurent pas davantage. »*

La ville, il est vrai, s'étire en longueur, la circulation et le stationnement ne sont pas aisés en son centre, les grandes surfaces (dont les Quatre Temps de la Défense) foisonnent aux alentours, *« et l'on parle encore d'un Leclerc entouré d'une galerie commerciale de cinquante commerces place de la Boule, au sud-ouest de la ville »*, s'inquiète Pierre Creuzet.

Désormais, pour 75 francs d'achats (sur place ou par téléphone), les clients du centre-ville sont donc livrés dans les deux heures, à domicile ou sur leur lieu de travail. Les commerçants payent un abonnement annuel de 1 500 francs qui leur donne droit à cinquante *« tickets-livraison »* mensuels. Au-delà, chaque livraison leur est facturée 5 francs.

MÊME LE DIMANCHE MATIN...

Les six vélos et scooters aux couleurs vives qui sillonnent la ville sont une aubaine, selon Pierre Creuzet, *« pour les cadres qui arrivent tard et préfèrent ne pas se déplacer, pour les gens des cités qui ont peur de sortir quand tombe la nuit, pour les personnes âgées. Cela réunifiera la ville, récréera des liens entre les quartiers, et donnera une nouvelle image des jeunes des cités, qui livrent en cravate »*.

Une livraison à domicile de croissants et de journaux est prévue le dimanche matin, sur simple appel effectué la veille. Une voiture peut même passer prendre les personnes âgées chez elles. *« Elles sont contentes. Avant, elles venaient seulement quand leur famille passait,* raconte Mohamed, qui conduit la voiture. *Elles parlent du Nanterre des années 70, des petits commerces, de la ville qui change trop, elles nous racontent leur vie. On écoute plus qu'on ne parle. »*

Pour cette opération d'un budget de 1,2 million de francs, qui a déjà éveillé l'intérêt de Narbonne, Saint-Germain-en-Laye, Nice et Suresne, les commerçants de Nanterre ont obtenu des subventions du Fonds d'intervention et de sauvegarde du commerce (ministère du commerce), du conseil général des Hauts-de-Seine, de la région, de multiples partenariats (La Poste, Peugeot, la BNP, l'UAP, etc.), ainsi qu'un prix de la Fondation des eaux.

Après une dure bataille avec la direction départementale du travail, ils ont même été autorisés à créer trois emplois de ville. Ces derniers sont a priori destinés à favoriser l'embauche dans les services publics et les associations de jeunes de moins de vingt-six ans résidant dans les grands ensembles, rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et ayant au maximum un baccalauréat.

Chacun de ces jeunes embauchés est parrainé par l'un des partenaires de l'opération, chez lequel il effectue plusieurs heures de stage chaque semaine. *« Fini,* rappelle Pierre Creuzet, *le temps où l'on se flattait de vivre tranquillement de l'assurance-chômage... Il faut voir la fierté des jeunes lorsqu'ils disent "*Je suis en livraison*" à leurs copains dans la rue. »*

Pascale Krémer

Le vrai miracle de Fatima

Le tourisme religieux est dans tous ses états : le Portugal se prépare à fêter le 80e anniversaire des apparitions

POUR voir un lieu de miracle au Portugal, point n'est besoin de courir jusqu'à Fatima. La bourgade où, en 1917, trois enfants furent visités par Marie n'est qu'à 100 kilomètres au nord de Lisbonne, mais les Portugais, d'habitude doux et raisonnables, deviennent féroces au volant, faisant grimper leur pays en haut des pires statistiques routières européennes. *« Ils semblent raffoler d'accidents de la route, les* "désastres", *comme on dit »*, note Christian Auscher, lusologue lusophile mais lucide.

Dans la capitale, donc, en haut de la rue Anunciada, empruntez un *eléctrico,* tram grimpant vers la place des Martyrs-de-la-Patrie. Là, devant la fac de médecine, chaque après-midi, un culte spontané est rendu, au pied de sa statue qui disparaît sous les ex-voto entassés, au docteur José Tomas de Sousa Martins (1843-1897). Ce médecin des pauvres, canonisé par la *vox populi* sans l'aval de la *vox vaticani,* attire aussi bien des dévotes que des amoureux, des familles entières que des banquiers, lesquels garent leur limousine en double file pour venir vite griller un cierge sur le trottoir. Il se trouvera toujours dans l'assistance une personne pour vous raconter les effets de la *« lumière surnaturelle »* de Sousa sur sa santé. En remerciement de guérisons, des bras, des seins ou des têtes en cire sont accrochés au piédestal de l'effigie élevée en 1904 par souscription publique.

Dans Lisbonne livrée partout à de gigantesques travaux de modernisation, en vue de l'Exposition universelle de 1998, dans Lisbonne (3 millions d'habitants) devenue apparemment une europole comme les autres, toute occupée d'affaires bien terrestres, d'autres phénomènes semblables à celui du *Campo dos Martires* persistent à se produire : là, c'est un prêtre qui a vu le visage de Jésus dans une hostie ; ailleurs, des écoliers ont entendu des anges. Si les prodiges lisboètes ne vous suffisent pas et que vous vouliez pousser jusqu'à Fatima, il est conseillé de se recommander à saint Antoine que nous appelons « de Padoue », au dam des Portugais, mais qui naquit bel et bien à Lisbonne en 1195. Près de la cathédrale, la municipalité entretient le *Museu Antoniano,* consacré à cette gloire locale.

FOI ET VOYEURISME

Fatima (4 millions de visiteurs par an, dont 600 000 pèlerins en voyages organisés parmi lesquels 3 000 Français) diffère, au-delà des chiffres, de Lourdes (5 millions de visiteurs, dont 625 000 pèlerins organisés parmi lesquels 3 700 Portugais). Ici, pas d'écrasantes montagnes ni d'eaux bondissantes, mais un morceau de Provence piqué de chênes-yeuses comme celui sur lequel se posa la Vierge. Il y a bien un *Fatima Shopping Center* et pas mal de sulpiceries, mais sans le débordement commercial lourdais. Des morceaux de campagne subsistent dans la localité de 8 000 âmes, créée autour d'un sanctuaire aux proportions d'une paroisse moyenne.

Seule est immense l'esplanade où se déploient les cérémonies. Le jour capital est le 13 de chaque mois, surtout mai, date de la première *« descente »* de Marie. En tous temps, des pèlerins franchissent à genoux – c'est pénible mais ne sont pas rares les orants avançant sur des morceaux de mousse synthétique – les dernières centaines de mètres amenant au saint des saints. Le *Guide du Petit futé* suggère irrespectueusement de *« s'arrêter par voyeurisme »* à Fatima, *« témoignage de la singulière foi-croyance-superstition des Portugais »*. Un agnostique du terroir vous contera le complot d'un *« curé jaloux de Lourdes et d'une marquise déguisée en Vierge, relayés ensuite par Salazar »*.

Les croyants font valoir que prévoir en mai 1917 la révolution en Russie puis *« son retour plus tard dans la foi »* n'était pas trop mal vu par la Vierge, au bilan du siècle. Des musulmans appuient cette thèse en estimant que *« la dame étincelante »* n'était pas Marie mais la fille de Mahomet, Fatima... Ce que confirme la toponymie, c'est que, lors des siècles arabes de la région, une demoiselle musulmane de ce prénom fut un enjeu politico-amoureux entre chevaliers du Christ et ceux du Prophète, avant de passer au christianisme.

D.R.

Tous ces arguments pèsent peu face au spectacle brut, sur le parvis ensoleillé de Fatima, d'une foi irréfléchie, instinctive, puissante ; inexplicable comme l'amour, magnétique comme la poésie. *« Le moyen de voir par la foi, c'est de fermer les yeux à la raison »*, disait Benjamin Franklin.

ÉMOTION POPULAIRE

Si Lourdes donne une large place à Bernadette Soubirous, on a le sentiment à Fatima que Marco, Jacinta et Lucia ont un peu été passés au bleu. Un unique vitrail, peu visible, montre les trois gosses, et le dossier en béatification des deux premiers, morts en 1919 et en 1920, est toujours sous le coude pontifical. L'émotion populaire se nourrit du fait que Lucia, carmélite à Coïmbre, qui avait dix ans en 1917, et était l'aînée des *« visionnaires »*, a toujours bon pied, bon œil. Sa présence possible à Fatima, le 13 mai, pour le 80e anniversaire de la première apparition, constitue un attrait pour les pèlerins qui se préparent à gagner la cité mariale.

N'assure-t-on pas que Lucia a *« revu »* la Vierge ? *« Le prodige du soleil tournoyant dans le ciel, vu par 70 000 personnes »* pendant la sixième et dernière apparition de 1917, *« pourrait bien se reproduire en 1997 »*, opine un hôtelier, sur les dents comme sa confrérie. Pour beaucoup de pieux voyageurs, le vrai miracle, ce sera de ne pas mourir sur les routes conduisant à ce village chrétien au nom musulman, devenu l'un des pèlerinages majeurs de la Terre.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ S'arrêter à Léiria, au nord de Fatima pour voir son mini-Alhambra. Lire *Portugal*, de Ch. Auscher (Ed. du Seuil), et le Michelin *Portugal.* Office du commerce et du tourisme du Portugal, 135, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 01-42-56-25-63.

D.R.

Ci-dessus : au pied de sa statue, sur une place de Lisbonne, le docteur Sousa Martins, mort en 1897, guérit des malades par sa « lumière surnaturelle ». Ci-contre : autre protecteur de la capitale portugaise, saint Antoine de Lisbonne, appelé ailleurs « de Padoue », dispose d'un musée pour lui tout seul, sous les auspices de la municipalité lisboète.

PARTIR

■ **GOLF AU BORD DE LA MANCHE.** Plages, dunes, pinèdes, villas *british* pour une atmosphère familiale et sportive sont proposées sur la Côte d'Opale à Hardelot (Pas-de-Calais) pour les amateurs de golf. L'Hôtel du Parc, un 3-étoiles, est à deux pas de deux beaux 18 trous, le vénérable golf des Pins et le récent golf des Dunes. Pour eux, un choix de forfaits, notamment un spécial golf, 600 F en semaine, 640 F en week-end, par personne en chambre double, petit déjeuner et *green fee* inclus ; un hôtel et stage à 1 650 F pour 2 jours/2 nuits et, en semaine, un golf Côte d'Opale à 2 350 F, 4 nuits et accès à 5 parcours locaux dont celui du Touquet. Egalement tennis, équitation et char à voile.

★ Renseignements au 03-21-33-22-11.

■ **LA FRANCE AU CŒUR**. Ce voyagiste croise les approches – humaine, esthétique, intellectuelle et gustative – et regarde d'un œil neuf les sites du patrimoine français et leur région. Prévus pour de petits groupes, six itinéraires, tels ces Chemins de Loire allant de Chartres, la cathédrale mystique, à Bourges, à travers le terroir beauceron, la Sologne et le Sancerrois (5 jours, 6 550 F, hôtels de charme et repas compris).

★ LM Voyages, 38, rue Madame, 75006 Paris, tél. : 01-44-39-10-85.

■ **LES VACHES DE BOUDIN.** Le Nord fait œuvre de justice en rendant hommage à celles qui souffrent fort, en ce moment, des mauvaises manières des hommes. Le musée de Bailleul expose, jusqu'au 30 avril, peintures et sculptures de ce mammifère, de Boudin à Miro, en passant par Paulus Potter et une tête en clair-obscur d'Albert Cuyp.

★ Renseignements au 01-46-56-06-67.

■ **LA PAPOUASIE À PARIS.** Des portraits, en couleurs et grand format, rapportés d'une expédition effectuée d'avril à novembre 1995 en Irian Jaya et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, sont exposés, du jeudi 3 avril au samedi 3 mai, à la librairie Itinéraires. Egalement projection de films en vidéo.

★ Librairie Itinéraires, 60, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 01-42-36-12-63.

■ **VOYAGER EN TRAVAILLANT.** Voir du pays et découvrir d'autres modes de vie, tel est le credo du bourlingueur et de qui choisit une grande mobilité géographique. Option séduisante (travail plus valorisant, avantages financiers, enrichissement humain) mais qui peut poser des problèmes d'adaptation. Mieux vaut donc savoir où l'on va. Le nouveau guide pratique des éditions Rebondir étudie une vingtaine de métiers qui permettent de conjuguer voyage et sécurité de l'emploi. En complément, fiches techniques, témoignages et adresses utiles.

***★ Les métiers qui font voyager,* Jérôme Bernard, éd. Rebondir, 39 F.**

Un été américain à petits prix

Rien ne les arrête. En dépit de la hausse du dollar répercutée par la plupart des voyagistes (*Le Monde* du 20 mars), les Français visiteront cet été l'Oncle Sam. Déjà les réservations vont bon train. La concurrence féroce que se livrent les transporteurs sur l'Atlantique nord maintient le prix des séjours américains à bas niveau. *« Avec un budget équivalent à celui que l'on dépense pour partir en Tunisie ou au Maroc,* déclare Michel-Yves Labbé, PDG de Directours, *on s'installe une semaine en Floride. »*

Exemples : sept nuits au Thunderbird Hotel, 3 étoiles avec piscine et tennis, sur la plage de Miami Beach North, à 7 km du quartier art déco, coûte 2 680 F, jusqu'au 14 juin, avec un vol British Airways via Londres, et en partageant une grande chambre à quatre (700 F de plus par personne, en partant à deux, Minitel 3615 DIRECTOURS, tél. : 01-45-62-62-62). Le standard hôtelier américain assure de disposer de deux grands lits doubles dans chaque chambre et de la climatisation. Ainsi, un long week-end à New York revient à 2 400 F par personne, toujours en partant à quatre (4 nuits au New Yorker, 3 étoiles situé au pied de l'Empire State Building, et vol direct PIA de Paris, jusqu'au 30 juin, supplément première 1 600 F par trajet). Pour le plein été, associés aux vols quotidiens British Airways, les forfaits *« avion* plus voiture et motels réservés » permettent de circuler durant quinze jours sur la Côte ouest pour 5 200 F (par personne à quatre, places limitées). Les enfants de moins de douze ans bénéficient d'une réduction de 700 F. Lufthansa contre-attaque en proposant, via notamment Réductour (Minitel 3615 RÉDUCTOUR), des vols sur New York à 1 960 F, jusqu'au 21 juin, de Paris et de villes de province (taxes en sus, via Francfort ou Munich). En juillet-août, ce voyagiste affiche la semaine à New York 5 580 F (vol direct Tower Air, et 6 nuits au Jolly Madison, 3 étoiles en chambre double). Il faut s'attendre à bénéficier de soldes de dernière minute sur Dégriftour (Minitel 3615, 5 étoiles et charter autour de 4 500 F la semaine) : *« Les hôtels sont quasi vides à New York, du 5 juillet au 2 septembre,* précise Frédérique Batut, responsable de la production, *et les charters bradent les invendus. »*

Au fil des brochures, la plupart disponibles en agences ou sur Minitel (notamment Compagnies des Etats-Unis et du Canada, Council, Forum Voyages, Kuoni, Jetset, FRAM, Tourmonde, Jet Tours, Flâneries Américaines, Nouvelles Frontières, Rev'Vacances, Vacances Air Transat, etc.), on choisit circuits guidés, culturels ou sportifs (minibus et camping), *« autotours »* et séjours à la carte.

Ainsi chez Vacances fabuleuses, les formules *« prix futés »* incluent trois nuits d'hôtels avec la réservation du billet d'avion sur lignes régulières (Chicago à partir de 2 955 F, Washington et New York autour de 2 850 F), ou une semaine de location de voiture (Boston, à partir de 3 170 F ou Las Vegas : 3 895 F). Enfin ce spécialiste, qui dispose de chambres dans les lodges des vingt parcs nationaux de l'Ouest, annonce un forfait à prix unique (7 nuits dont 4 au cœur des parcs : 3 290 F, gratuit pour les moins de 12 ans, vol et voiture de location en sus) et une centaine d'étapes à choisir.

Florence Evin

EVASION
Publicités

DÉGRIFTOUR
SEJOUR AU KENYA / MOMBASA
7 Nuits - Hôtel 3*
Pension complète. Vols A/R
Départ Paris, Lyon : 3 980 F ~~7 490~~ F
REM. FORME A AIX-LES-BAINS
6 Nuits - Hôtel 3* - Petits-déj.
remise en forme 2 680 F ~~4 590~~ F
PARIS - JOHANNESBOURG
Vols rég. A/R : 3 540 F ~~5 100~~ F
3615 DT - (de 1,01 à 2,23 F/mn.)
Audiotel : 08.36.68.28.27 (2,23 F/mn)
Lic. 095960001

DirecTours.
DISPOS VACANCES DE PÂQUES
CRETE 14-21 Avril
Autotour : 3 225 F
vol + voiture + hôtels réservés :
Séjour village typique : 2 160 F
Vol + appartement dans bungalow style crétois.
Hôtel P. Elounda Mare
cat. Luxe : 3 820 F
vol + hôtel 1/2 pension. Piscine couverte. Golf, tennis, etc...
TUNISIE
départs 3, 5, 10 Avril
Nabeul : 2 280 F
vol + hôtel Byzance***
1/2 pension.
Port El Kantaoui 3 540 F
vol + hôtel Palm Marina***
1/2 pension
Brochure sur demande au 01 45 62 62 62
à Lyon au 04 72 40 90 40
90 av. des Champs-Elysées
Minitel 3615 Directours (1,29 F/mn)
Lic. 078960001

DROME - PROVENCAL
AUBERGE DU VIEUX VILLAGE D'AUBRES*** 3 km de NYONS
4h de Paris par TGV (Montélimar)
Calme - Vue - Produits fermier et bio si possible - Régimes sur demande
1/2 Pens. à partir de 360 F/pers.
chambres très confortables
Tél : 04.75.26.12.89 - Fax : 04.75.26.38.10

ICELANDAIR
Découvrez L'ISLANDE
ses geysers, ses volcans et glaciers avec un véritable spécialiste
Séjours libertés ■ Circuits accompagnés
Circuits randonnées ■ Safaris
Expéditions-aventure en motoneige
Envoyez vite votre carte de visite pour recevoir notre brochure 1997
VOYAGES UTA
3, rue Meyerbeer
75009 PARIS
Tél. 01 48 24 74 74
Fax 01 45 23 22 27
Info Minitel (2,23 F/mn) - 3615 UTA ou 3615 ICEAIR
Lic. 07595 0425

QUERCY - PERIGORD
Le Relais*** de Castelnau
Vallée de la Dordogne
Silence d'un Hôtel à la campagne
Piscine et vis
Semaine 1/2 Pension
1 990 F par pers.
Route de Padirac - Rocamadour
46130 LOUBRESSAC
Tél. : 05.65.10.80.90
"Une des plus belles Vues du Royaume"

DISCOUNT VOYAGES
ISTANBUL ..... 990 F
Vol A/R + Hôtel 4j/3n + Petit déjeuner.
EGYPTE Croisière ... 1 990 F
Vol A/R + Croisière 8j/7n + PC (Excur. + 850 F).
GUADELOUPE ..... 4 800 F
Vol A/R + Hôtel 9j/7n + Petit déjeuner.
MARTINIQUE ..... 5 030 F
Vol A/R + Hôtel 9j/7n + Petit déjeuner.
3615 VAC DYN - 01.44.53.26.00

ITALIE
SPECIAL BUDGET à ROME
du 24 au 27 avril 1997
Hôtel 3*** à partir de : 1 845 F
Prix par personne : Vol charter A/R
- Transfert centre ville A/R
- Logt. 3 nuits en chambre double et petit déjeuner.
☎ 01.44.51.39.27/51
Minitel 3615 Cit Evasion (1,29 F/mn)
cit Compagnie italienne de Tourisme
Lic. 075 95 0167

AIR ASIA
Toute l'Asie aux meilleurs prix
(* Prix à partir de ; sur compagnie rég., taxes en sus)

BANGKOK	3 450	MADRAS	4 090
DELHI ; BOMBAY	3 450	PEKIN	4 450
SINGAPOUR	3 890	OSAKA	4 450
HONG KONG	4 050	BALI	4 590
MANILLE	4 090	SYDNEY	5 790

3615 ASIA (2,23 F/mn)
Paris 0144415010 Nice 0493824141
Marseille 0491167232 Lyon 0478383040
et dans toutes les agences de voyages
LIC. LI 075 95 0120

3617 INVENDU
Compagnies Aériennes
Tours Operators
08 3668 1688

usit VOYAGES
Vols réguliers A/R de Paris (h. t.)

Destinations (exemples)	Etudiants/-26	Pour tous
New York	1665F	1685F
Manchester	730F	785F
Dublin	890F	1125F
Antilles	2445F	2490F
Los Angeles/San Fran	2500F	2530F
Bangkok	3485F	3485F

Réservations 01 42 44 14 00
Tous les tarifs 3615 USIT 2,23F/mn
31 rue Linné, 75005 Paris (face M° Jussieu)

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Hautes-Alpes - Station village à 5 km de SAINT-VÉRAN
HÔTEL LE CHAMOIS **
Logis France
Ski de Fond - Ski de Randonnée
Chiens de traineaux - Demi-pens. 300 F
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58

JURA
Vacances scolaires (Pâques, été, Toussaint) - HOME D'ENFANTS
près frontière suisse -
Agrément jeunesse et sports, accueil de vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, 2 ou 3 enfants par chambre avec sdb, wc. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont., limité à 15 enfts., Ambiance familiale et chaleur. possibilité accompt. depuis Paris TGV. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat., échecs et théâtre, fabric. du pain - Tél. : 03.81.38.12.51

PROFESSIONNELS DU TOURISME, invitez nos lecteurs aux voyages : RUBRIQUE "EVASION"
☎ 01.44.43.77.36 - (Fax : 01.44.43.77.30)

Très nuageux au nord

L'ANTICYCLONE se maintient, jeudi, sur le sud de la France. Sur la moitié Nord, une faible perturbation donnera quelques gouttes le matin, puis l'après-midi le temps s'améliorera légèrement.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – La matinée sera grise avec quelques pluies faibles locales. L'après-midi, le ciel sera très nuageux, avec de timides éclaircies. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes de la Manche. Il fera 14 à 17 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie,Ardennes. – Le ciel sera couvert toute la matinée, avec quelques pluies faibles, locales. L'après-midi, les nuages resteront nombreux, mais de timides éclaircies reviendront, surtout de l'Ile-de-France au Centre. Il fera 14 à 18 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Champagne et la Lorraine, le ciel sera couvert le matin, avec quelques pluies, puis le ciel restera très nuageux l'après-midi. Ailleurs, les nuages resteront nombreux une bonne partie de la journée, avec un peu plus d'éclaircies sur le sud des régions l'après-midi. Il fera 13 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après dissipation de brumes ou de brouillards locaux, la journée sera ensoleillée. Les nuages seront un peu plus nombreux le matin sur Poitou-Charentes. Le vent restera faible. il fera 17 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après dissipation des brouillards matinaux, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Le soleil sera plus généreux l'après-midi, surtout sur le sud des régions. Il fera 16 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée s'annonce ensoleillée. Quelques brumes ou brouillards formés au lever du jour dans l'intérieur de la Provence se dissiperont rapidement. Il fera 18 à 22 degrés.

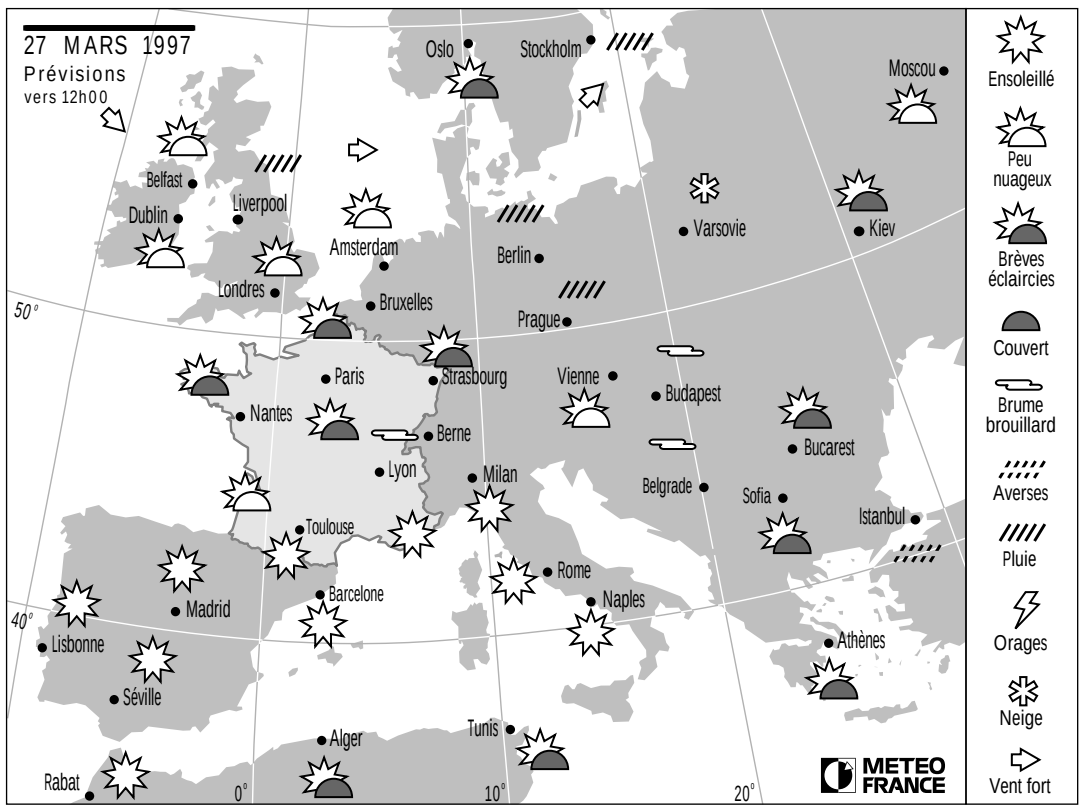

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** La compagnie aérienne italienne Alitalia a repris, lundi 24 mars, ses vols pour l'Albanie après que les autorités albanaises se furent engagées à assurer les services de l'aéroport de Tirana. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** A partir du dimanche 30 mars, British Airways augmente ses fréquences. Six vols quotidiens (cinq le samedi) Paris-Londres avec TAT, sept vols quotidiens (quatre le samedi, six le dimanche) CDG-Heathrow, et cinq (quatre le samedi) CDG-Gatwick. De province, trois vols quotidiens de Gatwick vers Bordeaux, Marseille et Toulouse, et une liaison quotidienne avec Montpellier. De Lyon, trois vols quotidiens vers Heathrow et un vers Gatwick.

■ **FRANCE.** La chaîne Hilton international s'implante à la Cité internationale, à proximité du parc de la Tête d'Or, à Lyon. L'ouverture de l'établissement est prévue pour janvier 1998.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	27/28 P	KIEV	-10/2 S	VENISE	4/13 S	LE CAIRE	7/17 S
AJACCIO	4/18 S	NANCY	9/16 N	POINTE-A-PIT.	25/26 S	LISBONNE	10/20 S	VIENNE	-1/10 N	MARRAKECH	13/21 S
BIARRITZ	6/18 S	NANTES	8/17 N	ST-DENIS-RÉ.	26/27 S	LIVERPOOL	8/13 P	AMÉRIQUES		NAIROBI	18/27 P
BORDEAUX	5/20 S	NICE	9/18 S	EUROPE		LONDRES	9/14 N	BRASILIA	20/25 C	PRETORIA	15/19 P
BOURGES	5/17 N	PARIS	10/17 N	AMSTERDAM	9/11 N	LUXEMBOURG	9/13 P	BUENOS AIR.	16/26 S	RABAT	13/21 S
BREST	9/14 N	PAU	4/20 S	ATHENES	8/9 S	MADRID	-2/14 S	CARACAS	20/26 S	TUNIS	12/16 S
CAEN	9/13 N	PERPIGNAN	5/20 S	BARCELONE	8/16 S	MILAN	3/15 S	CHICAGO	4/14 S	ASIE-OCÉANIE	
CHERBOURG	9/13 N	RENNES	7/16 N	BELFAST	6/9 N	MOSCOU	-11/-5 N	LIMA	11/20 S	BANGKOK	23/34 S
CLERMONT-F.	4/18 S	ST-ETIENNE	3/18 S	BELGRADE	-5/8 C	MUNICH	2/10 C	LOS ANGELES	11/17 S	BOMBAY	22/31 S
DIJON	5/18 N	STRASBOURG	8/17 N	BERLIN	6/11 P	NAPLES	5/13 S	MEXICO	11/20 S	DJAKARTA	26/28 S
GRENOBLE	3/20 S	TOULOUSE	3/19 S	BERNE	1/11 C	OSLO	0/4 S	MONTREAL	-2/1 C	DUBAI	17/24 S
LILLE	9/14 N	TOURS	7/16 N	BRUXELLES	11/13 N	PALMA DE M.	15/16 S	NEW YORK	1/10 S	HANOI	19/25 P
LIMOGES	4/15 S	FRANCE outre-mer		BUCAREST	-4/4 S	PRAGUE	3/11 P	SAN FRANCIS.	11/16 S	HONGKONG	21/25 S
LYON	5/19 S	CAYENNE	22/29 S	BUDAPEST	-4/9 C	ROME	4/15 S	SANTIAGO/CHI	0/18 S	JERUSALEM	8/19 S
MARSEILLE	6/20 S	FORT-DE-FR.	25/26 P	COPENHAGUE	6/9 S	SEVILLE	7/18 S	TORONTO	1/6 S	NEW DEHLI	11/30 S
		NOUMEA	24/25 P	DUBLIN	6/9 N	SOFIA	-5/5 S	WASHINGTON	-2/17 S	PEKIN	-2/15 S
				FRANCFORT	7/13 P	ST-PETERSB.	-8/-3 *	AFRIQUE		SEOUL	3/11 S
				GENEVE	-1/13 C	STOCKHOLM	3/6 P	ALGER	10/17 S	SINGAPOUR	27/30 S
				HELSINKI	-3/1 *	TENERIFE	17/19 P	DAKAR	19/23 S	SYDNEY	18/24 S
				ISTANBUL	2/4 P	VARSOVIE	-4/7 *	KINSHASA	22/28 P	TOKYO	6/10 P

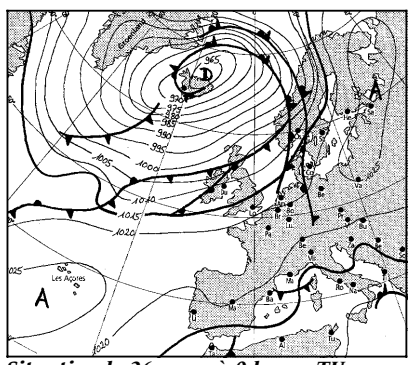

Situation le 26 mars à 0 heure TU

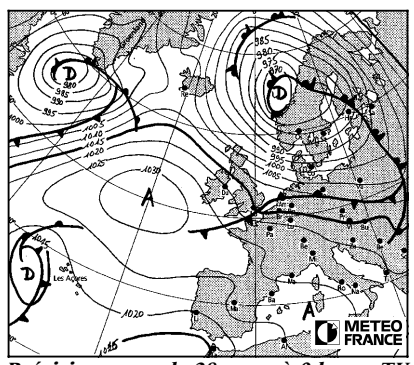

Prévisions pour le 28 mars à 0 heure TU

JARDINAGE

La beauté des lilas ne demande qu'à s'épanouir

PLANTÉ dans tous les vieux jardins, le lilas est l'un des arbustes à fleurs qui résistent le mieux aux mauvais traitements et à l'abandon. On en aperçoit de superbes près de maisons en ruine ; pas loin, une glycine est partie à l'assaut d'un vieil arbre ou d'un toit qu'elle étouffe et ne tarde pas à dégrader en soulevant les tuiles.

Le lilas est un arbuste si commun qu'on ne prend plus garde à sa beauté. Le *Syringa vulgaris* (son nom latin) égale pourtant le rhododendron, dont il n'a ni le feuillage persistant ni l'infinie variété de couleurs, mais dont les fleurs en panicules embaument les jardins d'un parfum sucré qui n'entête jamais. Planté en haie libre, il peut produire un effet stupéfiant ; isolé, prendre des proportions insoupçonnables, étalant sa ramure d'une façon superbement désordonnée.

Le lilas commun est originaire des Balkans et résiste parfaitement au gel. Il aime les sols neutres et calcaires mais s'épanouit à peu près dans n'importe quelle terre, excepté les plus acides. C'est une plante gourmande qui vit très longtemps lorsqu'elle pousse sur ses racines. Le lilas peut pourtant curieusement dépérir en quelques semaines – un phénomène très rare que nous avons malheureusement observé sur un bosquet de lilas blanc jusque-là particulièrement plantureux.

Il en existe plus de six cents cultivars, et nombreux furent ceux qui ont été obtenus par les pépinières Lemoine de Nancy, aujourd'hui disparues. La culture en conteneur permet aujourd'hui de choisir le cultivar que l'on souhaite planter alors qu'il est en pleine floraison. C'est une bonne chose. Cet arbuste supporte assez mal la transplantation à racines nues dès lors qu'il est déjà fort, et certaines couleurs un peu violentes peuvent ne pas plaire. Il existe des lilas à fleurs doubles et d'autres à fleurs simples. Certains ont des fleurs très groupées en panicules compactes ; d'autres, beaucoup plus lâches, forment des grappes pointues qui se courbent sous le poids de l'eau.

Si le lilas est robuste, sa plantation nécessite quelques soins. Cet arbuste aime le soleil, bien qu'il accepte de pousser et de fleurir à la mi-ombre. Il aime l'eau, mais assez peu les sols détrempés. Il sent bon, et ceux qui ont un grand jardin devront l'installer assez loin de la maison, dans l'axe d'une fenêtre de façon à pouvoir l'admirer : un vieux lilas isolé sur une pelouse est un spectacle dont on ne se lasse jamais.

Lors de la plantation, le sol devra être défoncé sur deux fois la hauteur du pot dans lequel l'arbuste aura été acheté et sur quatre fois son diamètre. S'il est inutile de mélanger le moindre terreau à la terre d'origine, il sera bon d'enrichir le sol avec un engrais de fond – ceux pour rosier en granulés seront parfaits. Ne pas planter trop profond : la motte devra donc affleurer le sol du jardin. Il faudra ménager une petite cuvette tout autour de la touffe de façon qu'il soit facile de l'arroser... et abondamment les deux premières années, car sa reprise est longue, sinon réellement délicate.

Ensuite, l'arbuste croît avec vigueur et peut produire de grandes pousses dans sa jeunesse. Lorsqu'il est adulte, il s'étale peu à peu. Le coloris des deux ou trois premières floraisons n'est parfois pas aussi intense que voulu. N'allons pas imaginer que le pépiniériste qui a vendu le cultivar lui a fait subir un traitement quelconque et qu'il aura trompé le chaland. Cette relative décoloration est normale ; une fois bien enraciné, le lilas retrouvera ses couleurs et sa vigueur.

> Planté en haie libre, il peut produire un effet stupéfiant ; isolé, prendre des proportions insoupçonnables

Et la taille ? De grâce, ne massacrons pas l'arbuste en y cueillant de grandes brassées de tiges fleuries pour en faire des bouquets. Quelques panicules grappillées par-ci par-là, en prenant soin de ne couper que des tiges très courtes, ne lui feront pas de mal quand il est adulte ; mais de grandes branches coupées déséquilibreront un jeune arbuste et compromettront sa floraison future.

En revanche, il est bon d'enlever les fleurs fanées sur les pieds qui ont une propension à produire des graines, et d'éliminer impitoyablement les gourmands qui surgissent fréquemment du sol alentour (les voisins seront heureux des dons). Encore qu'il arrive qu'un semis naturel surgisse en des endroits bizarres.

Près de notre jardin, un lilas pousse ainsi au sommet d'un vieux mur. Formant un bonsaï naturel, il croule chaque année sous les fleurs. Mais voilà, c'est un vieux mur monté en pierres assemblées au mortier de chaux, et il n'est pas impossible que, un beau jour (!), il s'effondre.

On trouve aussi couramment le *Syringa microphylla.* Originaire de Chine, ce lilas forme naturellement un petit buisson d'environ 2 mètres de hauteur. Rose, incroyablement parfumé, il fleurit deux fois : au printemps, puis en été.

Alain Lompech

Où trouver des arbustes

Tous les pépiniéristes et toutes les jardineries proposent des lilas et il n'est pas superflu d'en visiter plusieurs dès la mi-mai pour choisir le cultivar souhaité. Avouons notre préférence pour les lilas simples et pour les coloris les plus pâles. Les lilas à fleurs doubles violet foncé tournent parfois au marron en fanant.

Les amateurs qui ont jeté leur dévolu sur un arbuste précis pourront consulter un guide épatant édité par La Maison rustique. Il recense vingt mille plantes et les professionnels qui les produisent. Cette bible devrait être chez tout jardinier qui souhaite sortir un tant soit peu des sentiers battus. Son titre : *20 000 plantes, où et comment les acheter,* de Françoise et Jean-Pierre Cordier. L'ouvrage de 600 pages est publié par la Société nationale d'horticulture et La Maison rustique. Il est vendu en librairie et 26, rue Jacob à Paris (dans le 6e arrondissement), au prix de 85 francs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 97057

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

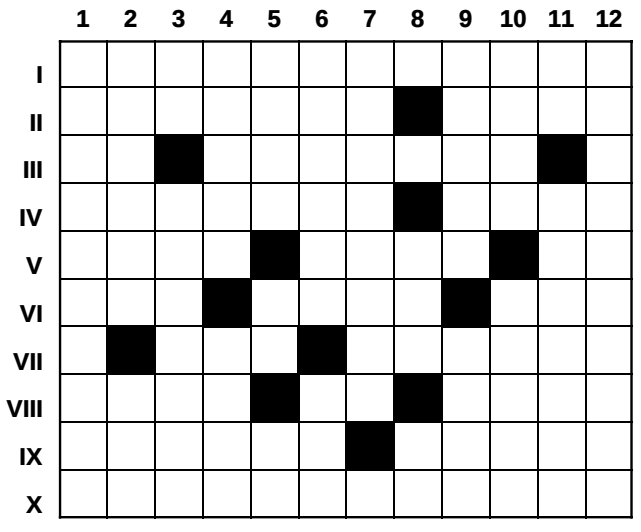

HORIZONTALEMENT

I. Reconnaissance éternelle. – II. A force de suivre, il n'a plus rien d'original. Dans la campagne moscovite. – III. Un bout de rôle. Ne doivent rien à personne. – IV. Sans grande importance et pourtant on aime ça. A pu se prendre pour un lion. – V. Authentifié. Ouvertures de canards. Un peu d'égalité. – VI. Rassemblement américain. La maman d'Horus. Lettres de brimade. – VII. Tient par le haut. Prenait la mesure de ce qui ne sera pas mesuré. – VIII. Des allers sans retour. Sur la planche. Coule en Irlande. – IX. Pas très futée. Arme de chasse. – X. Mettre la tête à l'envers.

VERTICALEMENT

1. Prend l'air au bout d'une ficelle. – 2. Difficulté de sortir de la contradiction. Vient de renvoyer Lille dans ses murs. – 3. Négation. Prit en main les affaires françaises en débarquant de Munich. – 4. Tête prête à exploser. Province saoudienne. – 5. Compositeur italien. Supposition retournée. De l'étain. – 6. Tout compris. Assure un bon coup. – 7. On la trouve par temps calme. – 8. L'espace européen. Voyelles. – 9. On s'en moque comme du quart. Indique que l'on a fait le plein. – 10. Vient de sortir. 159 litres. – 11. Se jette dans l'océan Arctique. Par paire. – 12. Un homme du bâtiment.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU No 97056

HORIZONTALEMENT

I. Millénariste. – II. Ida. Pétition. – III. Lire. Dépit. – IV. Lombarde. Oto. – V. Eternisés. Ur. – VI. Ni. Une. Sport. – VII. Assiéra. Obéi. – VIII. Imite. Lare. – IX. Rêve. Général. – X. ESA. Grasseye.

VERTICALEMENT

1. Millénaire. – 2. Idiotismes. – 3. Larme. Siva. – 4. Ebruité. – 5. Ep. Année. – 6. Négrier. GR. – 7. At. DS. Aléa. – 8. Ridées. Ans. – 9. Ite. Spores. – 10. Sipo. Obère. – 11. Toiture. Ay. – 12. Entortille.

BRIDGE

PROBLÈME No 1730

LE PLACEMENT DE ZIA

Voici un chelem réussi par le Pakistanais Mahmood Zia au cours d'une coupe Vanderbilt.

Ouest n'a pas entamé dans sa belle couleur à Cœur, ce qui était plus simple pour gagner le chelem, mais il a attaqué Trèfle (singleton) dans la couleur de son partenaire. Cachez les mains de E-O et mettez-vous en Sud.

	♠ A 7 5 3 ♡ 8 ◊ A V 8 7 4 ♣ A V 10	
♠ D 4 2 ♡ R D V 10 9 7 5 2 ◊ 6 ♣ 2	N O E S	♠ 10 9 8 6 ♡ 3 ◊ 5 3 ♣ R D 9 8 6 5
	♠ R V ♡ A 6 4 ◊ R D 10 9 2 ♣ 7 4 3	

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	2 ♠	passe
4 ♡	contre	passe	6 ◊
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé son singleton à Trèfle (le 2), *comment Zia a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture artificielle de « 2 Piques » était un barrage qui promettait une longue à Trèfle. Quant au saut naturel à « 4 Cœurs », il montrait une couleur très solide d'au moins sept cartes. Toutefois le bond final à « 6 Carreaux » était courageux.

UN TRAIT DE GÉNIE

L'expert anglais Alder a publié dans la revue américaine une donne jouée au lendemain de la guerre.

Le joueur de flanc (Est) a trouvé la façon de faire chuter ce grand chelem imperdable.

	♠ V 9 4 ♡ 2 ◊ R D 8 3 ♣ A R D V 6	
♠ 8 3 2 ♡ D V 10 4 ◊ 10 7 6 2 ♣ 10 9	N O E S	♠ R 10 ♡ 9 8 6 3 ◊ V 9 5 ♣ 7 5 4 2
	♠ A D 7 6 5 ♡ A R 7 5 ◊ A 4 ♣ 8 3	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	3 ♠	passe
4 SA	passe	5 ◊	passe
7 ♠	passe	passe	passe

Ouest a entamé la Dame de Cœur. Quelle carte Est devait-il fournir et *comment pouvait-il espérer faire chuter* ce GRAND CHELEM À PIQUE (le déclarant ayant joué l'AS de Cœur, l'As de trèfle et le 4 de Pique) ?

Réponse

La carte fournie à Cœur par Est est le 8 (ou le 6) dans l'intention de mettre ensuite le 3 de Cœur pour « donner le compte » (deux ou quatre cartes). Après, la carte qu'il faut jouer au premier tour à Pique peut avoir un rôle décisif. Si Est fournit le 10 de Pique, le déclarant capturera facilement le Roi de Pique au tour suivant. Alors que doit-on faire ?

Dans un trait de génie, Est a couvert le 4 de Pique avec le... Roi de Pique. Mettez-vous maintenant à la place de Sud : convaincu que ce Roi était sec et que Ouest avait 10 8 3 2, *il a fait l'impasse au 10 de Pique* (après avoir pris le Roi avec l'As). On devine sa surprise quand il a vu apparaître le 10 de Pique qui s'est emparé du 9 et a fait chuter ce grand chelem !

Remarque : l'indication du nombre de cartes, quand on en possède quatre, se donne plutôt par la deuxième meilleure que par la troisième, qui est plus ambiguë.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ *Président-directeur général :* **Dominique Alduy** *Directeur général :* **Gérard Morax**
133, avenue des Champs-Elysées

CINÉMA **Près de trente ans après la reprise du travail aux usines Wonder à Saint-Ouen, après mai 1968, le cinéaste Hervé Le Roux retrouve certains des ouvriers, contremaîtres ou responsables syndicaux, témoins de cette période. ● PARMI les autres sorties de la semaine, l'enchanteur *Généalogies d'un crime,* de Raoul Ruiz, avec Catherine Deneuve et *Basquiat,* de Julian Schnabel. ● LES RÉALISATEURS Claude Lelouch et Claude Miller s'inquiètent des décisions budgétaires prises par Bruxelles en matière d'aide au cinéma.**

D.R.

Le temps retrouvé d'une révolte ouvrière

Reprise. A partir d'un court métrage tourné le jour de la reprise du travail aux usines Wonder de Saint-Ouen après la grève de mai 1968, un grand récit sur l'histoire contemporaine qui est aussi un formidable stimulant à la réflexion

Film français d'Hervé Le Roux. (3 h 12.)

C'est la photographie en noir et blanc d'une femme en blouse blanche entourée d'hommes en costume. Et c'est une voix. Pas qui crie, qui gueule : *« Non, j'rentrerai pas ! J'mettrai plus les pieds dans cette taule ! »* La « taule », ce sont les usines Wonder à Saint-Ouen, l'image et le son viennent d'un film de dix minutes réalisé le 10 juin 1968, le jour de la reprise du travail après la grève de mai. On voyait les ouvrières qui rentraient, le chef du personnel qui faisait presser le pas sous le regard des responsables politiques (PCF) et syndicaux. Et puis cette jeune femme qui explosait de rage et de détresse, les hommes d'appareil tentaient de la calmer, expliquaient que les négociations avaient permis une amélioration, un lycéen gauchiste leur portait la contradiction. La femme en colère n'écoutait pas, elle était comme folle...

Des élèves de l'Idhec avaient filmé ça, un peu par hasard, et c'était devenu *La Reprise du travail aux usines Wonder*, l'un des rares films de mai 68, le plus fort peut-être, qui serait ensuite diffusé de manière militante. Près de trente ans après, un cinéaste, Hervé Le Roux, repart sur les traces de cette histoire. Et, dans le plus simple des dispositifs (la cassette du court métrage, une caméra et un micro, des entretiens...) l'Histoire et le cinéma fabriquent, tout naturellement semble-t-il, un grand et beau film. Comme si tout était là, qu'il suffisait d'y aller voir.

D.R.

Document extrait du court-métrage « La Reprise du travail aux usines Wonder », de Jacques Willemont et Pierre Bonneau.

Wonder par exemple, entreprise exemplaire de l'histoire industrielle française. Elle est créée durant la guerre de 14 par une Mme Courtecuisse qui fonde une dynastie de capitaines d'industrie paternalistes ; technologie de l'électricité ; essor grâce aux colonies (le marché africain manque de courant) puis aux guerres coloniales (l'armée consomme beaucoup de piles), ensuite aux débuts de la force de frappe et à un produit emblème de la modernité, le transistor ; et l'un des premiers grands slogans publicitaires, *« ne s'use que si l'on s'en sert »*.

Plus tard la restructuration, le coup mortel de l'essor de la grande distribution, l'irruption des concurrents étrangers (mondialisation), la fin des entreprises familiales, le « sauvetage » par Bernard Tapie, puis le démantèlement pour accroître la rentabilité, et finalement la revente à l'américain Ralston, qui achève de fermer les derniers sites.

ÇA REMONTE EN FLOTS

Mais c'est aussi l'histoire des banlieues rouges, l'histoire du travail à la chaîne et des intolérables conditions de travail, la longue marche du syndicalisme et ses déchirements internes, la guerre d'Algérie, mai 68... L'histoire, et l'occultation de l'histoire. Tout est là, ça remonte en flots, il n'y avait qu'à tirer le fil. Le Roux va voir les auteurs du court métrage de juin 1968, Jacques Willemont et Pierre Bonneau. Ils donnent trois souvenirs, une poignée de noms. Le réalisateur suit la piste, il semble qu'elle ne s'arrêtera plus. Les récits, pathétiques ou burlesques, font la chaîne par-dessus les ans, certains se trompent, d'autres mentent. De grands geysers d'émotion jaillissent, pas toujours tristes, une boîte comme ça c'était aussi une communauté, certains couples s'y sont connus, pour des filles de quinze ans c'était l'occasion de ne pas *« devenir bonne chez les autres »*.

LA DURÉE

Il y a des anciens et d'actuels responsables syndicaux, des contremaîtres à la retraite, une bonne sœur épatante, « le type à la cravate » du film de juin 68 – montré à chaque témoin avant la conversation –, fils d'un ponte du Parti communiste (Raymond Guyot) et qui raconte sa propre histoire d'insoumis contre la guerre d'Algérie à l'intérieur de son rôle d'apparatchik. Le lycéen gauchiste devenu routard installé sur une plage de l'île d'Oléron.

Il y a une cabane de pêcheur, des intérieurs avec des canapés Conforama, la grisaille d'un local syndical. Des voix comme on n'en entend pas souvent, des corps comme on les voit rarement, sur un écran grand ou petit. Et la durée. Le temps accordé à chacun, pour raconter, pour se souvenir. Ce temps donné – le contraire absolu de la télévision – rend tout possible. 3 h 12, ce n'est pas long, alors.

Le temps donné fait les personnages et fait que *Reprise* n'est pas un « documentaire », simplement un film. Avec des protagonistes extraordinaires, y compris ceux qu'on ne voit pas, comme la terrible Mme Campin, « contremaîtresse » de l'atelier de noir (ça ne s'invente pas), le pire, celui où travaillait la femme en colère. Des personnages qui commencent d'exister bien avant d'apparaître, comme Marguerite *« qui a cassé son parapluie sur la tête de Tapie »* le jour où il est venu annoncer la fermeture de l'usine. Et ceux qu'on voit, comme Liliane, extraordinaire de présence, de précision, comme beaucoup à la fois complètement « dans aujourd'hui » et n'ayant rien renié de ce qu'ils ont éprouvé alors.

Et puis elle, la jeune femme brune si belle dans sa fureur, elle est le centre toujours fuyant, elle aimante le récit comme dans un film-poursuite. Peu à peu, à travers les paroles des autres, elle devient l'image de ce qui a été enterré : la révolte ouvrière. Pas les manifestations étudiantes, qu'on a vues (un peu) et rejouées (beaucoup), pas les négociations tripartites de Grenelle, mais un courant sous-jacent, non maîtrisé, non formulé, que mai 68 aura sans doute paradoxalement contribué à ensevelir, pour rendre possible la suite de l'Histoire. En cherchant « la femme qui crie », le film fait percevoir cette absence, ce refoulé (du jeu politique, des médias, du cinéma français aussi bien). Celui qui ressort à présent par surprise jusque dans les plus infâmes dérives populistes comme dans l'essor « irrationnel » des grèves de l'hiver 1995.

Ainsi *Reprise* est à la fois un grand récit d'histoire(s), et un formidable stimulant de la réflexion. Du grand cinéma, quand la réalité devient visible et passionnante, au-delà des apparences mais avec elles.

J.-M. F.

Hervé Le Roux, réalisateur

« J'ai senti le désir de transmettre une culture qui ne circule plus »

« Comment vous êtes-vous lancé dans l'aventure de *Reprise* ?

– L'histoire commence en 1981 lorsque je vois dans les *Cahiers du cinéma* une photographie de cette femme qui crie. Elle est belle, l'image est forte et intrigante, il y a aussi le titre qui est comme le négatif de *La Sortie des usines Lumière*, le film fondateur de l'histoire du cinéma. Le film de 68, je l'ai découvert en 1983 à la Cinémathèque, à ce moment je découvre la voix, et ce petit théâtre de la lutte sociale qui se joue devant la porte de l'usine. De cette époque, je ne possédais qu'une mémoire transmise, j'étais âgé de dix ans en 1968.

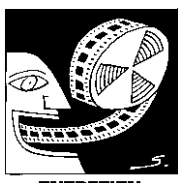

ENTRETIEN CINÉMA

– D'où vient l'idée de faire un film à partir de cette émotion ?

– J'ai eu d'abord envie de montrer *La Reprise du travail aux usines Wonder*, notamment au moment du mouvement contre la loi Devaquet, les premières manifestations auxquelles je ne participe pas. J'ai passé la limite d'âge et je m'aperçois que les étudiants et les lycéens n'ont plus les mêmes références que nous dans les années 70 et au début des années 80 : un fil s'est rompu dans la mémoire sociale, j'ai envie de contribuer à le renouer grâce à ce court-métrage. Ensuite, j'ai songé à tourner une fiction qui l'utiliserait. Finalement, il m'a semblé que le mieux serait une enquête pour retrouver cette femme. Pas une enquête en vue d'un film, un film qui serait le récit même de ce « cherchez la femme ».

– Au début de *Reprise,* vous dites que les personnes filmées dans le film de 68 avaient droit à une deuxième prise. Quel est le sens de cette obligation ?

– C'est une manière de s'opposer au côté immédiat et fugace des images de la télévision, mais aussi au fonctionnement du cinéma direct qui fixe irrémédiablement des gens. Il me semble que la contrepartie du droit du cinéma de saisir des fragments d'existence est une sorte de droit de suite pour ceux qui sont ainsi capturés. C'est particulièrement le cas du cinéma militant, qui souvent utilise des situations concrètes comme des archétypes au service d'une idée, celle du réalisateur, et ensuite les gens sont figés à jamais dans la posture où ils ont été surpris.

– Comment s'est mis en place le tournage du film ?

– J'ai pris contact avec Richard Copans, des Films d'ici ; il était condisciple des auteurs du court-métrage en 68. Mais mon scénario de *Grand bonheur* a obtenu l'avance sur recettes, j'ai interrompu le projet *Reprise* pour m'y consacrer durant trois ans. Ensuite, je suis revenu vers Copans, qui était toujours partant. A ma grande surprise, nous avons obtenu l'avance sur recettes, alors qu'il était impossible de présenter un scénario puisqu'on ne savait pas du tout ce que l'enquête allait donner ; elle pouvait tourner court au bout d'une semaine, par manque d'indices, ou au contraire en trouvant aussitôt la femme, qui pouvait être devenue bien des choses... Dans le dossier, je pouvais seulement décrire le principe de la démarche, « l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme... »

– L'avance sur recettes était suffisante ?

– Pas complètement, mais, au ministère du travail, nous avons reçu le soutien de ceux qui avaient participé à l'expérience de Télé-Emploi, et qui se préoccupaient de l'inexistence d'archives audiovisuelles sur le monde du travail – dans le même esprit, ils avaient aidé *Coûte que coûte*, de Claire Simon. En revanche, les chaînes de télévision ont refusé de s'engager, on m'a répondu qu'avec pareil sujet il y avait matière à dix films. Alors que cette multiplicité de thèmes fait précisément l'intérêt du projet !

– Par quels moyens amorcez-vous l'enquête ?

– L'usine était fermée, les archives avaient brûlé à l'époque de Tapie. Je suis allé au siège français de Ralston, le repreneur de Wonder, et j'ai été surpris d'être bien accueilli par le patron, qui a convoqué tous les employés pour visionner la cassette afin que ceux qui reconnaissaient quelqu'un sur l'écran puissent me donner des informations. Je rencontre aussi, grâce à Copans, les auteurs du film de 68, puis la cellule CGT de Saint-Ouen.

– Comment procédez-vous avec les gens que vous interrogez ?

– J'appelle au téléphone, j'explique le projet et je prends rendez-vous. J'arrive avec la cassette du film de 68, une télé portable, la caméra et un micro. L'idée est d'en dire le moins possible à l'avance, qu'il n'y ait pas de conversations « off », de partir de la découverte des images par chacun, de ses réactions, et de poursuivre une discussion aussi libre que possible, en plans longs, sans que le tournage parasite la parole des témoins. Je découvre alors combien le film replonge tous ces gens dans le passé. Aucun n'avait vu le film, même si beaucoup en avaient entendu parler.

– Tous ceux que vous sollicitez sont d'accord ?

– Je n'ai eu que deux refus. Un a dit que le travail chez Wonder était trop dur, l'autre qu'il avait trop souffert de la fermeture, ils ne voulaient plus parler de ça. Chez les autres, je découvre une extraordinaire envie de parler, comme s'ils souffraient d'un discours rentré qui trouve soudain l'occasion de s'exprimer. Sur mai 68, sur les luttes syndicales, mais aussi sur le côté collectif, familial qu'a pu représenter l'appartenance à l'usine. Personne n'a voulu contrôler à l'avance ce qui allait arriver, pas même les membres d'appareils politiques. J'ai au contraire senti chez eux le désir de transmettre une mémoire, une culture qui ne circule plus.

– Pourquoi apparaissez-vous dans le film, à la fois à l'image et en voix « off » sur la bande-son ?

– Pour une raison de principe et une raison pratique. La raison de principe est que le film raconte une enquête, mais aussi une obsession : l'histoire d'un type un peu dingue qui s'échine à retrouver un visage découvert sur une photo d'il y a près de trente ans. Cet obsessionnel, c'est moi, il fait partie de la mise en scène. Ensuite, pratiquement, il était à la fois plus honnête et plus facile que je sois proche de mes interlocuteurs durant les entretiens. Le dispositif, en équipe très réduite, était conçu pour être le moins intimidant possible mais il m'a semblé correct que je partage avec eux le risque d'être à l'image, tout en restant discret.

– Comment se passe le montage ?

– J'avais vingt heures enregistrées. L'ordre des séquences respecte le mouvement général de l'enquête, des « officiels» (les responsables syndicaux, les cadres) vers les anonymes, des femmes dont parfois on ne se rappelle que le prénom. Nous avons monté à la fin de 1995, à l'écran nous voyions des militants syndicaux qui ne croyaient plus à la lutte et à ce moment se déclenchent les grèves de novembre-décembre. La salle de montage était près de la place de la République, en sortant on retrouvait les mêmes dans la rue, ils avaient retrouvé espoir. Cela a donné un ancrage contemporain, dynamique à notre travail.

– Qu'allez-vous faire à présent ?

– Je boucle mon sac à dos. Je vais accompagner le film dans le plus d'endroits possible pour participer aux débats qu'il appelle à l'évidence. J'ai déjà reçu beaucoup de demandes en ce sens. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

★ La revue *Trafic* (nº 21) publie le journal de tournage d'Hervé Le Roux.

L'ailleurs du documentaire

REPRISE, c'est eux. Au cinéma, *Route One/USA*, de Robert Kramer, *Coûte que coûte*, de Claire Simon, et plus récemment *Le Violon de Rothschild*, d'Edgardo Cozarinsky ou *La Moindre des choses*, de Nicolas Philibert, c'est encore eux. Sur le petit écran, *Les Derniers Marannes*, de Stan Neumann et Frédéric Brenner, *Mémoires d'ex*, de Mosco, ou *La Véritable Histoire d'Artaud le Mômo*, de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur, c'est toujours eux. Eux ? Ce sont Les Films d'ici, une des principales sociétés de production de films documentaires en France. Créée en 1984, elle compte aujourd'hui quelque deux cents titres à son catalogue, et peut se prévaloir d'avoir œuvré, par l'originalité de sa programmation, à la réévaluation d'un genre de longue date sous-estimé.

Les Films d'ici, on les trouve - généralement dans le trépidant - désordre d'un grenier bellevillois, sous une apparence tricéphale : Richard Copans, Serge Lalou, Yves Jeanneau. Copans, ancien de l'Idhec, opérateur et réalisateur lui-même (*Les Frères des frères*, 1992), vient du cinéma militant et animait à l'époque le collectif Cinélutte avec Jean-Pierre Thorn et François Dupeyron. Jeanneau, ancien professeur de philosophie, le rejoint en 1984 : c'est la création officielle de la SARL Les Films d'ici. Trois ans plus tard, Lalou, ancien vétérinaire, complète le dispositif.

C'est sous les triples auspices du cinéma, de la philosophie et de la science que va s'élaborer la politique maison, sur quelques principes simples. L'ouverture au domaine international, le soutien et le suivi des auteurs et des films (Luc Moullet en est un bon exemple), la curiosité du monde. Ce que Richard Copans formule ainsi : *« Etre sensible à ce qui ce passe autour de soi et avoir la conviction qu'il faut des auteurs pour faire des films : c'est la rencontre de ces deux idées qui débouche sur ce métier formidable, et créatif, qu'est celui du producteur, du moins quand il veut vraiment qu'une œuvre existe. Aux Films d'ici, il a fallu inventer le métier de producteur de documentaires, dans la mesure où ce modèle n'existait pas à l'époque, en tout cas pas pour moi qui étais un technicien et qui venais du milieu de l'extrême gauche. »*

Invention relative si l'on songe au rôle joué par les Dauman ou les Braunberger dans la production documentaire des années 50 et 60 (Chris Marker, Jean Rouch, Alain Resnais...), mais incontestable si l'on prend en compte le fait qu'elle survient à une époque où la télévision entreprend de faire passer le genre sous ses fourches Caudines. Privilégier le dialogue avec les auteurs, défendre l'autonomie de leurs œuvres, donner au genre les moyens de ses ambitions esthétiques, telle est donc la méthode par laquelle cette petite entreprise entre, à sa manière, en résistance.

RÉHABILITATION

Les années 1988-1989 constituent une date-charnière dans l'application de ce programme, avec la production concomitante de trois œuvres atypiques, dont le long cours nécessite la mise en place d'une structure adaptée. Yves Jeanneau lance *Transantarctica*, de Jean-Louis Etienne et Will Steger, Serge Lalou, *La Ville Louvre*, de Nicolas Philibert, Richard Copans, *Route One/USA*, de Kramer.

Le secret de cette réussite (la société, de cinq à six films à ses débuts, en produit aujourd'hui vingt à trente par an, parmi lesquels deux en moyenne pour le cinéma) tient d'une part à la souplesse des méthodes de financement, concernant des films dont le coût de production varie de 800 000 francs à 6 millions de francs. Il relève d'autre part d'un travail plus général de réhabilitation du documentaire, et particulièrement du documentaire au cinéma, permis par des structures telles que l'Acid, le Groupement des salles de recherche ou la Sept. Cette économie reste cependant fragile, à la merci de la concentration du marché, des restrictions budgétaires des chaînes de télévision, ou d'une éventuelle baisse de la participation du CNC. Plus que jamais, l'art du documentaire consiste à composer avec l'incertitude.

Jacques Mandelbaum

L'ironique jeu de go de maître Ruiz

Généalogies d'un crime. Deneuve, Piccoli et Poupaud servent avec cœur ce film enchanteur

Film français de Raoul Ruiz. Avec Catherine Deneuve, Melvil Poupaud, Michel Piccoli, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand. (1 h 53.)

Au début, et puis plusieurs fois dans ce film tissé de reflets et de refrains, on voit un jeu de go. Il y a trois figures principales, au jeu de go, qui sont aussi celles de *Généalogies d'un crime*. La première s'appelle l'œil, c'est avec lui qu'on gagne ; là aussi, c'est presque trop évident au cinéma, sauf que dans le jeu japonais il faut deux yeux, et qu'ici tout va par deux, se redouble ou se défait au croisement des regards. La deuxième s'appelle le *ko,* c'est le miroir, disposition sans fin, insoluble à force de symétrie. Et la troisième, le *shicho,* l'escalier, enchaînement apparemment ouvert sur l'infini, mais meurtrier lorsqu'il atteint la limite. Le quarante-septième long métrage de Raoul Ruiz ressemble à une partie de go. C'est-à-dire aussi à un jeu où tout l'art consiste à produire à distance de grands effets avec de petites causes. Et encore, un jeu où mieux on a joué, plus le résultat sera esthétiquement réussi. Cette fois, Ruiz a admirablement joué.

Et ça fait plaisir. Parce que le film s'inscrit dans le fil du travail de ce réalisateur d'origine chilienne : mettre la réalité sous l'hypnose de fantasmagories et de légendes ; inventer sans entraves des équivalences d'image au « réalisme magique » de la littérature sud-américaine. Mais il y avait longtemps – depuis *L'Hypothèse du tableau volé* (1978) et *Les Trois Couronnes du matelot* (1982) – qu'on attendait pareil accomplissement. Le « baroque » (mot fourre-tout trop commode) de son style suscitait depuis de belles inventions, d'étranges efflorescences, qui le plus souvent se dispersaient au gré d'un imaginaire laissé la bride sur le cou. Sans rien perdre ici de son inventivité ni de sa liberté, Ruiz (avec le renfort de Pascal Bonitzer pour le scénario) construit une énigme à tiroirs, où l'onirisme fait enfin bon ménage avec la rigueur.

DES LIBERTÉS

On peut en résumer le ressort dramatique : l'avocate Solange (Catherine Deneuve, blonde), qui a récemment perdu son fils adolescent, défend un jeune homme du même âge (Melvil Poupaud) accusé du meurtre de sa tante Jeanne. Le garçon accuse sa victime et le groupe de psychanalystes auquel elle appartenait – présidé par l'étrange Georges Didier (Michel Piccoli) – d'être responsables de son geste. Solange lit le journal de Jeanne (Catherine Deneuve, rousse), dans lequel on découvre la relation complexe nouée entre la tante et le neveu depuis l'enfance de celui-ci, à laquelle succède celle entre l'avocate et son client après le procès. Irruption de quelques drames sanglants, et de plusieurs personnages annexes et hauts en couleur. Le film accomplit le programme énoncé par le titre, avec toute l'importance du pluriel de « généalogies ».

On peut mettre en évidence les thèmes sur lesquels se construit cette œuvre, celui du libre-arbitre et de la manipulation, celui de la fiction qui se répète à jamais, incarnée successivement par des personnages qui sont les jouets des grandes tragédies fondatrices. On peut souligner l'adresse de la transposition d'une histoire vraie, celle d'Hermine von Hug-Hellmuth, disciple de Freud dont l'histoire tragique et les *Essais psychanalytiques* (*Le Monde* du 24 janvier 1992) ont inspiré le scénario. Et noter la peinture ironique du monde psychiatrique, le système de références à des événements récents (le sacrifice collectif de la « secte » psy concurrente), la finesse des notations psychologiques, non comme motivations mais en contrepoint mineur du déroulement de l'action principale (splendides scènes autour de la mort du fils de Deneuve), l'élégance de la construction narrative sur plusieurs registres et à plusieurs époques, l'ouvrage ciselé des mots, des dictions, des silences.

On peut et on doit dire la splendeur de l'interprétation : Deneuve, souveraine dans son double rôle qui est aussi un jeu entre son « image de marque » de vedette et ses audaces d'actrice. Piccoli, jubilant et jubilatoire ; la justesse de Melvil Poupaud dans un emploi impossible de versatilité. Et la force de la présence épisodique de Seweryn ; la pyrotechnie que déclenche chaque apparition de Bernadette Lafont ; la cruelle folie distillée par Monique Mélinand. Souligner la qualité du travail de l'image, la beauté subtile et concertée des jeux de couleurs, du choix des décors et des accessoires pour conspirer à la fois à la construction d'ambiances déroutantes et à la lisibilité du film.

On sera encore loin du compte. D'abord pour n'avoir pas dit combien on rit, et de bon cœur, à *Généalogies d'un crime*. Traversant d'un pas de charge zigzaguant des drames et des sujets sérieux, Ruiz anime du même élan acteurs, dialogues et situations en un joyeux rallye où l'absurde et la logique, le banal et le loufoque se fondent en une étincelante comédie noire. Ensuite, pour avoir laissé dans l'ombre, au-delà des thèmes, le sentiment de force créative qui émane d'un film dont la mise en scène paraît pouvoir tout raconter, tout embrasser, de l'émotion intime au grand guignol, grâce à la luxuriance précise de sa conception. Au jeu de go, la latitude de chaque pion s'appelle une liberté, chacun en possède plusieurs. A tous – acteurs, personnages, spectateurs –, et quelque puisse être le pessimisme profond de l'auteur, le film invente non pas une, mais des libertés, ouvertes en de multiples directions, dans un plaisir du jeu et de l'intelligence.

J.-M. F.

L'hagiographie d'un peintre par un peintre

Basquiat. La vedette des galeries new-yorkaises sanctifiée par Julian Schnabel

Film américain de Julian Schnabel. Avec Jeffrey Wright, Michael Wincott, David Bowie, Dennis Hopper, Gary Oldman, Willem Dafoe. (1 h 45.)

Il ne fallait pas se faire trop d'illusions ; les débuts de Julian Schnabel derrière la caméra pouvaient difficilement donner un résultat aussi époustouflant que *Les Tueurs de la lune de miel* ou *Les vrais durs ne dansent pas*, exemples canoniques de films réalisés par des artistes confirmés qui débutaient dans la mise en scène – Leonard Kastle était metteur en scène d'opéra ; Norman Mailer était Norman Mailer – et dont l'approche neuve donnait à leur œuvre une véritable étrangeté. On en est loin avec Schnabel. Non que la montagne ait accouché d'une souris ; elle a simplement donné un film sage. Ce qui pouvait passer chez un autre réalisateur est plus difficilement excusable de la part de Schnabel, dont les peintures n'ont rien à voir avec l'académisme de son premier film.

Basquiat est un film profondément américain, qui se préoccupe d'abord de la légende qu'il véhicule. Avant de rejoindre Jean-Michel Basquiat, il faut d'abord croiser les spectres de Scott Fitzgerald, Charlie Parker, Jim Morrison, autres grands artistes habités par un sens très aigu de l'autodestruction, gagnés peu à peu par cette maladie, typiquement américaine dans sa violence et son romantisme conjugués, et que Fitzgerald avait appelée *« fêlure »*. Jean-Michel Basquiat était un jeune artiste d'origine haïtienne, passé en très peu de temps de l'anonymat au statut de vedette pour les galeristes new-yorkais.

De célébrité mondaine, Basquiat allait se transformer, après sa mort brutale en 1988, à la suite d'une surdose, en légende. L'histoire était trop belle pour ne pas être racontée avec un ton épique : ce jeune garçon, beau et intelligent, touché par la grâce et coupé dans son élan, ne pouvait être qu'un génie. Schnabel s'est donc fait le fidèle hagiographe de cette version pour le moins caricaturale.

SCÈNES COMIQUES

Sans cette sanctification savamment ordonnée – une voix lancinante ne cesse de glisser tout au long du film le nom de Van Gogh comme la formule magique susceptible de révéler la personnalité du peintre –, *Basquiat* pourrait se savourer comme un agréable film de série passant à côté de son sujet, mais avec un tel décalage qu'il ne provoque que la bonne humeur. Il y a donc dans ce film aux accents comiques un certain nombre de scènes à ne rater sous aucun prétexte : Gary Oldman répétant à Basquiat que son public n'existe pas encore, alors que ses toiles se vendent par camions entiers ; David Bowie, impeccable dans le rôle de Bowie mais avec la perruque d'Andy Warhol posée accidentellement sur son crâne ; Basquiat (qu'interprète avec beaucoup de talent Jeffrey Wright) se tortillant devant ses toiles, victime de ce mal de tête ontologique dont semblent atteints tous les grands génies. Malheureusement, ce comique a ses limites. Maîtrisant mal son sujet, Schnabel glisse dans un esthétisme complètement décalé, proposant des images de surfeurs dévalant derrière des buildings, de Basquiat roulant en vélo dans un Manhattan fantomatique ou en train de jouer à Jackson Pollock dans un happening et mimant certains effets du *Mystère Picasso* de Clouzot. Cette volonté de faire « poétique » marque un désir de reproduire certaines images à la mode, celles de MTV.

Cette hagiographie pourrait posséder un intérêt si Schnabel avait décidé de confronter la légende avec la réalité, quitte à choisir la légende. La première scène est à cet égard difficilement pardonnable tant elle donne refuge au mauvais goût. Le jeune Basquiat visite un musée avec sa mère et s'arrête devant *Guernica,* de Picasso. Sa mère fixe alors son gamin avec fascination, comme si un relais venait de s'installer. L'image est on ne peut plus claire, le roi Picasso a enfin trouvé avec Basquiat un héritier. Schnabel a foncé tout droit sur l'image d'Epinal, et le résultat donne un film où il parle beaucoup de Basquiat, un peu de Warhol, et très peu de lui. Or, c'est le personnage de Schnabel, dissimulé sous la carapace de Basquiat, qui importait.

Samuel Blumenfeld

Le Festival de Valenciennes a rendu hommage au Hongkongais Tsui Hark

AVANT la rétrospective que vient d'organiser le Festival de Valenciennes et que reprend la Cinémathèque française (du 26 mars au 20 avril à la salle République, à Paris), le nom de Tsui Hark restait largement ignoré du public français. On ne connaissait de lui qu'un seul film, *L'Enfer des armes,* distribué à la sauvette en 1984. Cet effacement ne reflète pourtant pas le véritable statut de Tsui Hark, véritable chef de file et maître d'œuvre de ce qu'on a appelé la « nouvelle vague de Hongkong », apparue en 1979, composée des cinéastes Ann Hui, Kirk Wong, Ching Siu Tung, Yim Ho, tous venus de la télévision.

C'est avec la création de la Film Workshop, en 1984, destinée à laisser toute latitude aux réalisateurs hongkongais, que Tsui Hark assoit véritablement son pouvoir sur le cinéma de l'île, attirant à lui la nouvelle génération de talents (John Woo, Ching Siu Tung, Kirk Wong purent grâce à cette structure mener à bien des films comme *Histoires de fantômes chinois, Gunmen, Le Syndicat du crime, The Killer)* et de vieux maîtres comme Chu Yuan *(Diary of a Big Man)* et King Hu *(Swordsman).*

Le parcours de Tsui Hark est curieux. Né à Canton, il part en 1970, après un arrêt à Hongkong, faire des études de cinéma à Dallas. *« A Hongkong, il y a tellement de monde qu'on ne réalise pas quelle est la différence entre soi et l'étranger mais, aux Etats-Unis, la différence des cultures est telle que cela vous oblige à vous situer par rapport à votre passé »,* déclarait-t-il en 1984 dans le numéro spécial Hongkong des *Cahiers du cinéma.* Une fois installé aux Etats-Unis, il prend conscience de son identité et découvre ses racines. Il travaille même à un projet de film relatant la participation des Chinois dans la construction du chemin de fer en Amérique. Cette prise de conscience est au centre de son cinéma, soucieux de transposer les histoires populaires chinoises à l'écran et de s'en servir pour les confronter avec les problèmes actuels des Hongkongais.

Au moment où Tsui Hark retourne à Hong Kong, à la fin des années 70, la majorité des spectateurs de l'île ont tout oublié de la culture chinoise classique. Il s'agit donc pour lui de présenter le patrimoine chinois de façon moderne. Ce patrimoine est au centre d'une bonne partie des films de Tsui Hark : *Butterfly Murders* (1979), qui donne un nouvel éclairage sur le film d'épée classique, dans lequel le château d'un seigneur de guerre est envahi par des papillons carnivores ; *Zu, Warriors from the Magic Mountain* (1983), qui rappelle le cinéma fantastique cantonais de l'après-guerre, où des chevaliers doivent utiliser leurs pouvoirs pour lutter contre un monstre sanguinaire ; *Shanghaï Blues* (1984), hommage au mélodrame classique du Shanghaï des années 40 sur l'histoire parallèle de trois personnages après la guerre ; *Peking Opera Blues* (1986), qui tente de renouer avec l'opéra pékinois. Le point de départ de *The Blade* (1991), l'un de ses meilleurs films, dans lequel un jeune orphelin, devenu manchot après avoir été torturé par des bandits, invente une méthode de combat au sabre pour se venger, rappelle celui des *Exécuteurs de Shaolin* et de *La Rage du tigre,* deux des plus grands classiques du film de kung-fu, réalisés tous deux par Chang Cheh.

POSITION PARADOXALE

Ce recours à tous les genres du patrimoine national s'accompagne d'une interrogation permanente sur le sens de l'identité chinoise. *Shanghaï Blues* peut apparaître comme une comédie sur la manière dont Tsui Hark voit l'avenir pour l'île, sur le fait que les communistes vont prendre la relève, la situation de Shanghaï venant rappeler celle de Hongkong aujourd'hui. Dans *Once Upon a Time in China,* Tsui Hark s'appuie sur l'un des héros les plus célèbres de toute la mythologie cantonaise, le docteur Wong Fei Hung, et le montre en train de bouter les étrangers hors de Chine, et ce six ans avant la rétrocession de la colonie à la Chine. Dans le second volet de *Once Upon a Time in China,* Tsui Hark prend presque le contre-pied de son opus précédent, et montre le même Wong Fei Hung en train de se battre contre une secte de fanatiques religieux qui veulent exterminer les étrangers.

La position de Tsui Hark est paradoxale, elle consiste à regarder avec inquiétude l'établissement de la Chine communiste, tout en reconnaissant que l'identité chinoise est la seule dans laquelle Hongkong puisse se reconnaître. Un paradoxe que ne résout pas le dernier film de Tsui Hark, tourné aux Etats-Unis avec Jean-Claude Van Damme, Mickey Rourke, et le basketteur Dennis Rodman, et dont le titre, *Double Team,* porte toute la dualité de son metteur en scène.

S. Bd

★ La revue *HK, Orient extrême cinéma,* consacre dans son dernier numéro un excellent dossier à Tsui Hark.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

TENUE CORRECTE EXIGÉE

Film français de Philippe Lioret. Avec Jacques Gamblin, Elsa Zylberstein, Zabou, Jean Yanne, Daniel Prévost. (1 h 33.)

■ Richard (Jacques Gamblin) passe en jugement pour avoir touché le RMI en se déclarant divorcé, alors qu'il est toujours marié et que sa femme a des revenus astronomiques. La vérité, c'est qu'il ne l'a pas revue depuis dix ans et qu'il est vraiment au trente-sixième dessous. Il devra le prouver. Sa femme, une affreuse arriviste (Zabou), descend à Paris quelques jours pour une réunion de business international qui se tient à l'Hôtel Charles-VII. C'est très pratique, un grand hôtel, cela permet d'y situer l'action d'un film, d'y multiplier les allées et venues, les personnages et les intrigues secondaires. Un directeur vaguement mafieux (Jean Yanne), un concierge obséquieux (Daniel Prévost), une pute de luxe (Elsa Zylberstein), un ministre incompétent, des snobs insupportables, un portier idiot, et, sur le trottoir d'en face, un exclu roublard qui vend le journal *Macadam.* Le risque, évidemment, c'est de se disperser, de se reposer entièrement sur les dialogues, d'enfiler paresseusement les champs-contre champs, et de ressembler au final à une série comique qui passait jadis le samedi soir à la télévision. Malgré quelques gags qui font mouche, Philippe Lioret n'a évité aucun de ces écueils. ***Jacques Mandelbaum***

ALMA GITANA

Film espagnol de Chuz Gutiérrez. Avec Pedro Alonso, Amara Carmona, Peret, Loles Leon. (1 h 35.)

■ *Alma Gitana* commence par une séquence d'ouverture en noir et blanc en forme de drame existentiel. Un petit garçon voit sa mère, une danseuse de flamenco, périr dans un accident de voiture. Un geste de la main avec laquelle il se masque le visage permet à la réalisatrice de raccorder sur un jeune éphèbe, le même quelques années plus tard et en couleurs, qui danse le flamenco. Mais Antonio (c'est son nom) danse en dilettante, travaille de même, et passe le plus clair de son temps à tomber les filles. Jusqu'au jour où il tombe amoureux fou d'une gitane farouchement chaperonnée par sa famille. Chuz Guttiérez parsème son film de notations diverses, depuis la pseudo-étude de mœurs de la communauté gitane (curieusement réduite à la dénonciation du machisme) jusqu'aux incursions régulières dans les boîtes branchées de Madrid, mièvre apologétique du métissage culturel, en passant par le retour sur le devant de la scène de l'ancien partenaire de la mère d'Antonio. L'apport de la musique, omniprésente, ne sauve pas vraiment le film, sauf à vouloir découvrir le premier sitcom flamenco distribué en France. ***J. M.***

ENNEMIS RAPPROCHÉS

Film américain de Alan J. Pakula. Avec Harrison Ford, Brad Pitt, Margaret Colin, Ruben Blades, Treat Williams, George Hearn. (1 h 50.)

■ Alan Pakula avait réalisé dans les années 70 avec *Klute, A Cause d'un assassinat,* et *Les Hommes du président,* une série de films très intéressants. Homme du système, Pakula était tiré par le haut lorsque les studios hollywoodiens avaient des standards de production autrement plus élevés qu'aujourd'hui. Il ne reste plus rien du talent de Pakula dans *Ennemis rapprochés.* Un vieux flic new-yorkais (Harrison Ford, très vieilli) héberge sans le savoir un terroriste irlandais (Brad Pitt) venu acheter des missiles aux Etats-Unis pour les réacheminer ensuite vers l'Irlande. Malgré un scénario qui aurait pu être prometteur, toute ambiguïté semble avoir été gommée d'*Ennemis rapprochés,* transformant les deux principaux protagonistes en caricatures (le bon flic new-yorkais droit et juste contre le terroriste écorché vif mais pas si mauvais). Une réalisation au ralenti avec des scènes d'action qui semblent réglées par un agent de la circulation et un déroulement prévisible achèvent de nous convaincre que Pakula n'a plus rien à dire ni à montrer. ***S. Bd***

PONDICHÉRY, DERNIER COMPTOIR DES INDES

Film français de Bernard Favre. Avec Charles Aznavour, Richard Bohringer, Vanessa Lhoste, Frédéric Gorny. (1 h 32.)

■ Stanislas Charvin débarque à Pondichéry au moment où la colonie française plie bagage. Mais qu'est-ce qui pousse donc, en ce mois d'octobre 1954, un jeune métropolitain à rejoindre les Indes ? La voix de Charles Aznavour résout très rapidement cette énigme : *« A vingt ans, Stanislas se croyait sûr de lui, l'Histoire allait se charger de lui apprendre. »* L'Histoire, sûrement pas, mais au moins le récit, d'initiation comme il se doit. Car Stanislas revient en fait chercher la dépouille d'une mère qu'il n'a jamais connue. Chemin faisant, il croise quelques archétypes romanesques. Son père, un colon trop attaché à l'Inde pour ne pas y mourir avec panache (Richard Bohringer). Bauman, un ami de son père essentiellement chargé de dispenser la philosophie de cette histoire (Charles Aznavour). Clémence Granier, une jeune fille impulsive et libre en compagnie de laquelle il fait du cheval. Sans oublier le décor, planté de palmiers et d'indigènes. En bref, une grande saga française sur fond d'écroulement colonial, dont le mystère, qu'on gardera intact, ferait les riches heures d'un feuilleton télévisé estival. ***J. M.***

LES ENTRÉES À PARIS

■ **La fréquentation** dans les salles a encore baissé cette semaine par rapport à la semaine précédente, avec un total de 685 000 entrées, alors qu'on approchait la semaine dernière les 740 000. Cette baisse s'inscrit dans un contexte de plus en plus défavorable, qui voit se creuser de manière ininterrompue le déficit d'entrées par rapport à la période correspondante en 1996.

■ **Le match** entre les deux plus grosses sorties de la semaine, *Donnie Brasco*, avec Al Pacino et Johnny Depp, et *Un amour de sorcière*, avec Vanessa Paradis, Jeanne Moreau et Jean Reno, tourne à l'avantage du film américain. *Donnie Brasco* réalise un score honorable de 104 000 entrées dans 40 salles, alors qu'*Un amour de sorcière* dépasse à peine les 83 000 entrées dans un circuit de salles équivalent. Les trois autres nouveautés, *Chamanka* (3 600 entrées dans quatre salles), *Nous sommes tous encore ici* (3 000 dans une salle) et *Le Secret de Roan Inish* (3 500 dans quatre salles) réalisent des scores très décevants.

■ **En continuation,** *La Guerre des étoiles* dépasse les 105 000 entrées pour sa deuxième semaine, alors que *Le Patient anglais*, avec 69 500 spectateurs, tient le cap et devrait profiter de ses Oscars. *Mars Attacks !* s'essouffle, n'attirant à lui que 45 000 Terriens (total : 470 000 en quatre semaines), comme *Jerry Maguire* avec 33 000 fans de Tom Cruise (total : 188 000 en trois semaines). A noter l'excellente tenue de *Fred,* qui réalise en deuxième semaine (17 000) un score presque équivalent à la semaine de sa sortie, et des *Randonneurs* qui attire à lui 50 000 autres spectateurs pour un total de 114 000 entrées.

S. Bd

★ Chiffres : *Le Film français.*

La folie des chiots à pois va-t-elle encore frapper ?

DANS SA MAISON du Sussex (Grande-Bretagne), Lyn Diable s'attend au pire. Présidente d'un club de dalmatiens, elle s'habille volontiers en robe à pois noirs et blancs, habite une demeure décorée de pois et roule en Porsche à pois. Elle se souvient de 1961 qui fut pour elle une *« annus horribilis »*. Cette année-là, le dessin animé adapté du classique pour enfants de Dodie Smith, *The One Hundred and One Dalmatians*, a doublé instantanément la demande en dalmatiens en Grande-Bretagne : 791 achats officiellement enregistrés en 1959, 1 549 en 1963. Engouement aussitôt suivi d'abandons en masse. *« Dans le film, les chiens sont anthropomorphisés. Mais dans la vie, ils ne vous regardent pas dans les yeux avec intelligence en vous faisant la conversation. Et quand ils s'ennuient, ils le disent en mangeant votre canapé »*, résume Berverley Cuddy, rédactrice en chef de *Dogs Today*.

Les familles n'hésitent pas à abandonner l'animal adulte quand il pèse 30 kilos et réclame, conformément à sa nature d'accompagnateur de chevaux, des promenades de 6 kilomètres par jour. Phyllis Piper, quatre-vingt-dix ans, fondatrice il y a trente-quatre ans du service de sauvegarde des dalmatiens, a passé les années 60 à récupérer les chiens abandonnés. En septembre 1996, la sortie vidéo du dessin animé en Angleterre a relancé la demande.

Au moment du lancement du film en Grande-Bretagne, le 13 décembre 1996, les amoureux des dalmatiens ont tenté de prévenir un tragique afflux de demandes par une campagne sur le thème « Ne soyez pas Cruella ». Quant à la Ligue nationale de défense canine, elle a demandé en vain à Disney de faire passer un message avant chaque projection : *« Un chien, c'est pour la vie, pas juste pour Noël. »*

Le phénomène va-t-il se produire en France ? Dans le passé, le pays a également été frappé par la « folie dalmatienne ». En 1960, la Société centrale canine ne recensait que 49 naissances. En 1963, 288 et 427 en 1964. Une progression continue jusqu'en 1971, où le record de 1 165 naissances est atteint. La sortie de la vidéo a également été suivie d'effet puisque, en 1995, on dénombrait 470 naissances et 635 en 1996 (un chien inscrit sur le Livre d'origine française – LOF – coûte en moyenne 4 000 francs). Mais selon Yveline Garaix, présidente du Dalmatien Club français, l'engouement n'a pas été suivi d'une vague d'abandons, comparable à celle qu'a connue l'Angleterre.

Vétérinaires et éleveurs craignent une dégénérescence de la race consécutive à une brusque augmentation de la population

D'autres menaces pèsent sur les dalmatiens. Vétérinaires et éleveurs craignent une dégénérescence de la race consécutive à une brusque augmentation de la population. Ancien professeur à l'école vétérinaire de Toulouse et grand spécialiste du comportement, Guy Quéinnec se veut rassurant : *« Le progrès génétique ne peut venir que d'un accroissement de la population canine. »* Les rumeurs sur la multiplication de dalmatiens sourds ? *« Des troubles oculaires et de surdité ont été décelés chez certains individus, mais ils provenaient d'éleveurs anglo-saxons qui pratiquent des croisements »*, précise Guy Quéinnec. Une maladie liée à la présence du gène Merle, qui n'existe pas normalement chez le dalmatien. Inutile donc d'avoir peur des 101 dalmatiens nouvelle formule ? *« La publicité faite à une race de chiens est une excellente chose,* dit M. Quéinnec, *à condition d'être vigilant et d'éliminer tous les sujets problématiques lors de la confirmation, examen de passage obligé pour tout chien de race. »*

Chez Buenavista, le distributeur, on préfère mettre l'accent sur les précautions avec lesquelles s'est effectué le tournage. Pour ne pas acheter les chiots et provoquer ainsi artificiellement des naissances, la production a publié une annonce pleine page dans le *Times* invitant les propriétaires à louer leurs animaux. Quelque deux cents sujets âgés de huit à douze semaines ont ainsi été choisis chez de petits éleveurs, tous britanniques, puisque aucun chien ne pouvait être importé pour cause de quarantaine.

Annette Vezin

« Beethoven » et la ruée sur le saint-bernard

Depuis Rintintin et Lassie, le Clochard, Beethoven ou les 101 dalmatiens, le cinéma met régulièrement en scène des « stars à quatre pattes ». Avec un succès rarement démenti. Aux Etats-Unis, les 57 millions de dollars (285 millions de francs) de recettes de *Beethoven* ont été suivis d'une ruée sur le saint-bernard, provoquant une panique au St Bernard's Club of America, où la demande de chiots est passée en un an de 300 à 1 600.

A l'occasion de la sortie des *101 Dalmatiens* aux Etats-Unis, le Dalmatian Club of America a édité un petit livre rouge pour informer les futurs acheteurs des avantages et des inconvénients de cette race. Sur Internet, les discussions entre propriétaires vont bon train et un T-shirt, sponsorisé par la Ligue d'assistance aux dalmatiens (DAL), pose la question : *« Are you tough enough ? »* (« Etes-vous assez fort ? »).

Polémiques sur l'aide à la diffusion des films en Europe

LES RÉALISATEURS Claude Lelouch et Claude Miller s'inquiètent de récentes décisions budgétaires prises par Bruxelles en matière d'aides au cinéma. C'est une histoire de gros sous, mais aussi une affaire qui met en lumière plusieurs aspects significatifs à la fois de l'état du cinéma en Europe et du sens d'une politique communautaire.

La situation du cinéma en Europe a changé depuis quelques années. Une longue période de déprime correspondant (sauf en France) à un effondrement de la production et de la fréquentation et à une domination outrancière des films hollywoodiens est peut-être en train de s'achever. En Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie et en Espagne, la situation s'est améliorée sur les trois plans (volumes de production et de fréquentation, part de marché du cinéma national). Par ailleurs, après la mise en place par Bruxelles d'un premier dispositif d'aide au cinéma et à l'audiovisuel, le plan Média (1990-1995), marqué par un grand nombre d'initiatives ponctuelles, Média 2 (1996-2000), a souhaité centraliser les interventions communautaires et les concentrer sur les secteurs stratégiques : en amont, la formation et le développement des projets ; en aval, l'aide à la distribution et aux salles.

L'amélioration de la situation dans les principaux pays a incité leurs représentants à modifier la priorité en la matière : moins le soutien aux industries nationales que l'aide à la circulation des productions européennes dans les autres pays du Vieux Continent. Celle-ci reste en effet dérisoire, de l'ordre de 30 millions de spectateurs par an dans l'ensemble des pays de l'Union, pour les films européens hors de leur pays d'origine. Le seul cinéma « européen », au sens où il circule massivement et à flux constant dans l'ensemble du continent, c'est le cinéma américain.

Le seul cinéma « européen », au sens où il circule massivement et à flux constant dans l'ensemble du continent, c'est le cinéma américain

Deux mécanismes paraissent les plus appropriés pour s'attaquer à ce phénomène : l'un, déjà existant, s'appelle Europa Cinémas. Il soutient les salles qui projettent une majorité de films européens (dont la moitié de titres non nationaux).

L'autre, dont la mise en place vient d'être décidée, est un soutien automatique à la distribution : chaque fois qu'un distributeur européen sort un film européen venu d'un autre pays, ce distributeur devient créditeur d'une somme proportionnelle au nombre d'entrées réalisées par ce film, somme à investir dans la sortie d'un autre film européen non national, qui enclenchera le même mécanisme. Celui-ci, qui s'ajoute à l'aide sélective à la distribution déjà existante, a le mérite principal d'aider à constituer un tissu commercial, ce que les spécialistes appellent un « effet structurant » du marché. Secondairement, il exige une plus grande transparence quant au sort commercial des films dans les différents pays, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

« Ces deux mécanismes sont indispensables si nous ne voulons pas que nos films restent enfermés à l'intérieur des frontières. Le problème est de se donner les moyens de leur mise en œuvre », commentent d'une même voix Claude Lelouch et Claude Miller, par ailleurs présidents, respectivement, de l'Association des auteurs réalisateurs producteurs (ARP) et d'Europa Cinémas.

L'heure est en effet à une négociation serrée pour l'attribution des enveloppes correspondantes. La situation est légèrement confuse : les crédits de Média 2 pour 1997 sont en effet en diminution par rapport à 1996 – 58,25 millions d'écus (381,5 millions de francs) au lieu de 60 millions d'écus (393 millions de francs). Et les sommes attribuées aux deux systèmes considérés à Paris comme essentiels ne bénéficient pas des sommes correspondant à leurs besoins. Mais... il reste de l'argent. Environ 4,6 millions d'écus (30 millions de francs), provenant essentiellement de retours sur les avances de Média 1.

A court terme, le débat porte donc sur la répartition de ce reliquat. Ce débat, qui met en évidence des enjeux beaucoup plus larges, oppose les « petits pays » aux « grands » sur une redéfinition de la répartition des sommes entre aides en amont aux productions nationales (*« ce qui devrait être le fait de chaque pays »*, disent les porte-parole des pays où c'est le cas, à commencer par les Français) et aides en aval, destinées à constituer le marché européen comme un tout (mais au bénéfice surtout des pays les plus producteurs et les plus consommateurs).

Ce choix met en évidence une alternative essentielle dans la politique communautaire : se considérer comme un ensemble – en privilégiant les plus forts économiquement au sein de cet ensemble –, ou jouer la carte d'une égalité de traitement entre partenaires dont on favorise la diversité. Mais en prenant le risque de laisser ainsi ouverte une autoroute à ce qui demeurerait alors la seule grande puissance : les Etats-Unis.

Jean-Michel Frodon

Bataille sur des seuils stratégiques

LE MONTANT des aides accordées par Bruxelles n'a pas seulement un effet quantitatif, selon les professionnels français qui « montent au créneau » : il modifie leur nature même. Le cas d'Europa Cinémas est relativement simple. Selon Claude Miller, son président, et Claude-Eric Poiroux, son délégué général, la seule reconduction d'une enveloppe de 3 millions d'écus (environ 20 millions de francs) – autant qu'en 1996 – casserait la dynamique du réseau mis en place, en empêchant d'accueillir les nombreux candidats déclarés pour l'année qui commence. *« Interrompre aujourd'hui notre capacité de leur répondre*, dit le réalisateur de *L'Effrontée*, *représente un gâchis de l'esprit de ce programme »* qui ambitionne de réunir un millier de salles à la fin de la décennie. *« D'autant que l'expérience prouve que le public existe pour les films européens, dès lors qu'on facilite leur présence sur les écrans »*, renchérit Claude Lelouch.

Pour l'aide automatique à la distribution, en cours de mise en place, la question est plus complexe. Une étude prospective menée par la Fédération internationale des associations de distributeurs de films (FIAD) a évalué à 0,30 écu (2 francs) la somme par entrée qui devrait être créditée aux distributeurs. Elle a aussi établi qu'avec le montant actuel de la subvention européenne – 5 millions d'écus (34 millions de francs) – les possibilités de retour réel pour les distributeurs seront dérisoires – *« un trompe-l'œil »*, dit Gilbert Grégoire, qui a dirigé l'étude. Dans les « grands pays », cette enveloppe obligerait à plafonner le mécanisme aux 140 000 premières entrées, soit un gain maximum de 280 000 francs qui ne permet pas de tirer parti d'éventuels succès populaires, dont *Quatre mariages et un enterrement* (18 millions d'entrées en Europe, hors Grande-Bretagne) demeure un modèle convoité.

CRAINTES DES PETITS DISTRIBUTEURS

L'option haute retenue par l'étude, une subvention de 10 millions d'écus (68 millions de francs), permettrait en revanche de faire jouer le soutien jusqu'à un million d'entrées par film dans chaque pays (donc 2 millions de francs), fournissant des ressources suffisantes pour inciter les distributeurs à modifier sensiblement leur politique de sortie, à la fois dans le choix des titres (en faveur de productions européennes) et dans les investissements consentis pour leur mise sur le marché.

Dans l'attente de la réunion du Comité Média, qui devrait trancher début avril, la rumeur dans les couloirs bruxellois pencherait pour une enveloppe finalement améliorée, à hauteur de 7 à 8 millions d'écus (de 48 à 55 millions de francs). Mais, comme toujours dans le cinéma, même l'hypothèse la plus haute ne fait pas non plus l'unanimité parmi les professionnels : les petits distributeurs redoutent en effet que, dans ces conditions, le fossé se creuse entre eux et les sociétés les plus puissantes, que celles-ci fassent anormalement monter le prix des films, et que l'augmentation de l'enveloppe joue, à terme, au détriment de l'aide sélective qui prend en compte la qualité des œuvres au lieu de mettre en action un mécanisme comptable.

Ce débat illustre à nouveau l'alternative – formulée cette fois en termes d'opposition entre logique de groupes et indépendants, et non plus entre grands et petits pays – devant laquelle se trouvent placées les instances bruxelloises. La réponse de principe étant bien évidemment qu'il ne s'agit pas de choisir entre une politique culturelle et une politique économique, mais bien de trouver un juste équilibre entre les deux.

J.-M. F.

Les chiffres de Média 2

● **L'enveloppe** pour 1997 s'élève à 58,25 millions d'écus (1 écu vaut 6,8 francs) pour 60 millions d'écus en 1996. Au sein de ce budget, l'ensemble des aides à la distribution et à la diffusion représente 31 millions d'écus, dont 5 millions pour l'aide automatique à la distribution, 10 millions pour l'aide sélective, 3 pour Europa Cinémas, 2,5 pour la promotion, et 10,5 pour la télévision et la vidéo. Bien que la somme exacte récupérable en 1997 soit imprécise, on évalue à 4,6 millions d'écus le produit des retours d'avance de Média 1 réutilisable, auxquel s'ajoutent des sommes inutilisées du budget 1996 de Média 2.

● **Europa Cinémas,** en activité depuis quatre ans, réunit 253 salles (584 écrans) dans 142 villes de toute l'Europe, où il existe environ 15 000 salles. En contrepartie de la subvention à laquelle leur donne droit l'adhésion à cet organisme, ces salles s'engagent à ce que leur programmation comprenne au moins pour moitié des films européens, dont au moins 50 % originaires d'un autre pays que le leur. En 1996, les salles du réseau ont dépassé leur engagement minimal : 61 % des séances étaient consacrées à des films européens, et 45 % à des films non nationaux. Ces derniers ont attiré quelque 16 millions de spectateurs, soit 40 % du public total des films européens en Europe hors de leur pays d'origine.

● **Les dix meilleurs résultats** obtenus par des films européens durant les trois dernières années font apparaître le mauvais état de cet aspect du marché. On y trouve une domination massive des Britanniques avec *Quatre mariages et un enterrement* (hors d'atteinte à 18,2 millions d'entrées), *Beaucoup de bruit pour rien* (3,3), *Petits meurtres entre amis* (1,7), *The Crying Game* (1,7) ; des films dont l'« européanité » est factice comme *La Maison aux esprits*, film américain produit sous la bannière d'une société allemande (4 millions), ou très relative (*La Leçon de piano*, 3,6 millions, *Little Buddha*, 3,1). Deux des films de la très européenne trilogie *Trois couleurs – Bleu* (2,3 millions) et *Rouge* (1,9) – et *Les Visiteurs* (1,7 million) complètent ce palmarès.

Du dessin animé à l'ordinateur

Les 101 Dalmatiens. Pour Glenn Close

Film américain de Stephen Herek. Avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joely Richardson, Joan Plowright, Hugh Laurie. (1 h 42.)

Les 101 Dalmatiens constituent une nouvelle version du dessin animé produit par Disney en 1961 dont il reprend fidèlement la trame. Une diabolique aristocrate a kidnappé une centaine de chiots pour leur fourrure. Il faut les sauver. Le pari consiste ici à transposer avec des comédiens et d'authentiques animaux un univers irréel de papier rempli de créatures caricaturales. Dans le film de Stephen Herek, les humains se transforment en silhouettes de film d'animation. Ils grimacent, poussent des hurlements, subissent diverses violences (chutes de plusieurs mètres, électrocution, plongeon dans un lac gelé) sans en être affectés physiquement.

Par un effet inverse et paradoxal, les animaux subissent toutes les règles de l'anthropomorphisme, le principe du récit étant d'imaginer une communauté de chiens calquée sur celle des hommes. Pourtant lorsque la réalité animale empêche certaines actions, les producteurs usent volontiers de l'image électronique et du trucage informatique. Mais alors, à quoi bon passer du dessin animé à l'ordinateur ?

Reste Glenn Close. En Cruella, elle fait penser à la mère de Norman Bates dans un *Psychose* qui aurait été revu par Fellini. Son interprétation hystérique rappelle par endroits certains passages de *Liaison fatale*, mais son corps a gagné des formes nouvelles, au point de le rendre méconnaissable. Cette actrice, l'une des plus douées de sa génération, fait preuve d'un masochisme et d'une capacité à s'humilier aussi peu répandus que son talent de comédienne.

J.-F. R.

THEATRE DE LA VILLE PARIS
3-20 AVR. 20H30 DIM. 15H
TRICICLE
après Slastic et Terrrific !
Entretrés création
le trio infernal fait rire partout où il passe
2 PL. DU CHATELET 01 42 74 22 77

REVUE

TRAFIC
N° 21, Printemps 1997, 138 p., 95 F.

■ Qu'est-ce qui s'est encore trafiqué dans la dernière livraison de *Trafic* ? Pas mal de bonnes choses. De l'actualité française, avec les textes de Nicolas Philibert et Hervé Le Roux sur leur film respectif, *La Moindre des choses* et *Reprise*. Une réflexion de Jacques Rancière autour de *Drancy Avenir*, d'Arnaud des Pallières, sur la représentation de la Shoah : *« Seul l'art a pouvoir de briser le cercle qui enferme l'extermination dans le dilemme du silence pieux ou de la banalisation obscène. »* Une invitation à la redécouverte du cinéaste américain Monte Hellman, à travers la longue et dense contribution de Kent Jones. Quelques pétulantes exhumations de textes anciens dont la revue a le secret : la narration burlesque par William Faulkner de sa rencontre avec Tod Browning, et une approche « métahistorique » du film qui donne envie de mieux connaître la pensée de Hollis Frampton. Enfin, une brillante rencontre entre le critique américain Jonathan Rosenbaum et Jean-Luc Godard, autour de la série vidéo de ce dernier : *Histoire(s) de cinéma*. ***J. M.***

La France fin de siècle par le photographe Luc Choquer • *Reprise*, grand film politique et romantique
Luscious Jackson • Raoul Ruiz • Yves Pagès • Ben Folds Five • Les Têtes Raides
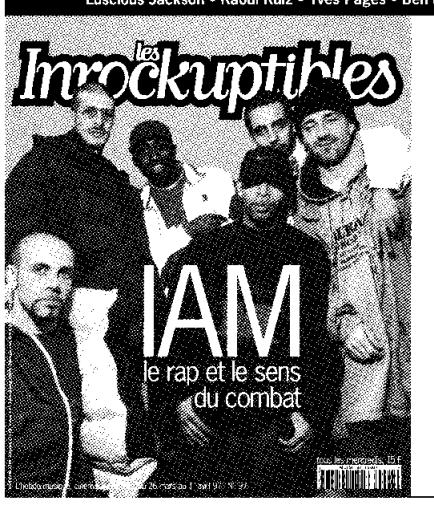

L'hebdo musique cinéma livres etc.
Tous les mercredis 15 F

LA SÉLECTION DU « MONDE »

LES ANGES DÉCHUS (Hongkong, 1 h 36) de Wong Kar-Wai.
ARCHANGEL (canadien, noir et blanc, 1 h 23) de Guy Maddin.
BRIGANDS, CHAPITRE VII (franco-géorgien-italien-suisse, 2 h 09) d'Otar Iosselliani.
CARMIN PROFOND (**) (franco-mexicain-espagnol, 1 h 54) d'Arturo Ripstein.
DIEU SAIT QUOI (français, 1 h 30) de Jean-Daniel Pollet.
DU JOUR AU LENDEMAIN (franco-allemand, noir et blanc, 1 h 02) de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.
FRED (français, 1 h 25) de Pierre Jolivet.
KARDIOGRAMMA (kazakh, 1 h 13) de Darejan Omirbaev.
LEVEL FIVE (français, 1 h 46) de Chris Marker.
MACADAM TRIBU (franco-zaïrois-portugais, 1 h 27) de José Laplaine.
MARION (français, 1 h 46) de Manuel Poirier.
MARS ATTACKS ! (américain, 1 h 45) de Tim Burton.
LA MOINDRE DES CHOSES (français, 1 h 45) de Nicolas Philibert.
NÉNETTE ET BONI (français, 1 h 43) de Claire Denis.
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (franco-suisse, 1 h 20) d'Anne-Marie Miéville.
LA SERVANTE AIMANTE (français, 2 h 46) de Jean Douchet.
TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL (canadien, noir et blanc, 1 h 12) de Guy Maddin.
TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU (américain, 1 h 41), de Woody Allen.

FESTIVALS

FILMS DU FESTIVAL DU FILM NORDIQUE
Il y avait bien un film finlandais dans la sélection officielle du festival du film nordique de Rouen. Il s'agit du *Village muet*, la première œuvre de Kari Väänänen, l'un des interprètes de Aki Kaurismäki (notamment de *Au loin s'en vont les nuages*). Outre le *Village muet*, et *Cœur de feu* (autre film finlandais), Rouen présente cette semaine au Cinéma des cinéastes à Paris une sélection de six films diffusés durant son festival. On retiendra d'abord le dano-suédo-norvégien *Hamsun* (qui a obtenu le Grand Prix), ne serait-ce que pour comprendre les polémiques qu'il a fait naître sur les dernières années, pro-nazies, du grand écrivain norvégien. A découvrir aussi *Heroes*, du jeune Danois Thomas Vinterberg, représentatif de la jeune génération post-von Trier (dont les deux héros ont reçu le Prix d'interprétation masculine), et *L'Envers du dimanche* de la Norvégienne Berit Otto Nesheim (Prix du public).
Du 26 mars au 8 avril. Au Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris, 17e. Tél. : 01-53-42-40-20.

WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Comédie érotique d'une nuit d'été, mer. 16 h, 20 h ; Broadway Danny Rose, mer. 18 h 10, 22 h 10 ; Bananas, jeu. 12 h 10, 16 h, 20 h ; Stardust Memories, jeu. 14 h 10, 18 h 10, 22 h 10 ; Maris et Femmes, ven. 12 h 10, 16 h, 19 h 50 ; Radio Days, ven. 14 h 10, 18 h 20, 22 h 20.
L'AMÉRIQUE SELON ROBERT ALTMAN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). John McCabe, ven. 14 h, 16 h 30, 19 h ; Prêt-à-porter, mer. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Kansas City, jeu. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
CINÉMA À L'INSTITUT (v.o.), Institut hongrois, 6e (01-43-26-06-44). Parents de dimanche, jeu. 20 h.
CINÉMA AU CENTRE (v.o.), Centre culturel et d'information de Tapei, 7e (01-44-39-88-64). La Dune silencieuse, mer. 19 h.
CINÉMA BELGE, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (01-40-49-49-69). Bêtes... comme les hommes, jeu. 20 h 30.
CINÉMA POUR ENFANTS À L'INSTITUT (v.f.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Programme de dessins animés, mer. 15 h ; Pessi et Illusia, jeu. 19 h.
CYCLE DAVID LYNCH (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Sailor et Lula, mer. 22 h ; Blue Velvet, jeu. 22 h ; Eraserhead, ven. 22 h.
DEMY TOUT ENTIER, Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Peau-d'Ane, mer. 16 h, 18 h ; Les Demoiselles de Rochefort, jeu. 14 h, 16 h 10, ven. 14 h, 16 h 10 ; Lola, mer. 20 h, 22 h, ven. 18 h 20, 20 h, 22 h ; Model Shop, jeu. 18 h 20, 20 h, 22 h.
DEMY TOUT ENTIER, Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Les Parapluies de Cherbourg, mer. 18 h, ven. 14 h, 20 h ; La Baie des anges, mer. 21 h 45, jeu. 14 h 45 ; Une chambre en ville, ven. 18 h ; Lady Oscar, ven. 21 h 45.
DOCUMENTAIRES-FICTIONS DE MARIA KOLEVA, Cinoche Vidéo, 5e (01-47-00-61-31). Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, ven. 10 h ; L'Etat de bonheur permanent, ven. 12 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, ven. 14 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, ven. 16 h ; Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, ven. 19 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, ven. 21 h.
FILMS ET L'ART, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Jean Le Gac et le peintre L., mer. 19 h ; Chacun à sa manière peut se sentir concerné, ven. 19 h.
KEN McMULLEN (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). 1871, mer. 22 h 15 ; Partition, jeu. 22 h 15 ; Ghost Dance, ven. 22 h 15.
MADE IN FRANCE, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). La Lisière de la miséricorde, jeu. 19 h.
QUATRE FILMS D'OTAR IOSSELIANI (v.o.), Le République, 11e (01-48-05-51-33). Il était une fois un merle chanteur, mer. 17 h 30 ; La Chute des feuilles, ven. 15 h ; Pastorale, jeu. 15 h 10 ; Brigands, chapitre VII, jeu. 16 h 45, ven. 16 h 45.
REGARDS DES CINÉASTES AFRICAINS SUR LA SOCIÉTÉ, Salle Saint-Bruno, 18e (01-42-62-11-13). Bouzié, ven. 17 h.
RÉTROSPECTIVE ARRABAL, L'INTÉGRALE, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Viva la muerte, ven. 14 h ; Le Cimetière des voitures, ven. 19 h 20.

NOUVEAUX FILMS

ALMA GITANA
Film espagnol de Chus Gutiérrez, avec Pedro Alonso, Amara Carmona, Peret, Loles Leon, Rafael Alvarez, Julieta Serrano (1 h 35).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).
BASQUIAT
Film américain de Julian Schnabel, avec Jeffrey Wright, Michael Wincott, Benicio Del Toro, Claire Forlani, David Bowie, Dennis Hopper (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
LES 101 DALMATIENS
Film américain de Stephen Herek, avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joely Richardson, Joan Plowright, Hugh Laurie, Mark Williams (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
ENNEMIS RAPPROCHÉS
Film américain d'Alan Pakula, avec Brad Pitt, Harrison Ford, Margaret Colin, Ruben Blades, Treat Williams, George Hearn (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
Film français de Raoul Ruiz, avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand (1 h 53).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10). Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).
PONDICHÉRY, DERNIER COMPTOIR DES INDES
Film français de Bernard Favre, avec Stanislas Charvin, Charles Aznavour, Richard Bohringer, Vanessa Lhoste, K. Kaartikeyan, Jean Barney (1 h 32).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
REPRISE
Film français d'Hervé Le Roux, (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
TENUE CORRECTE EXIGÉE
Film français de Philippe Lioret, avec Jacques Gamblin, Elsa Zylberstein, Zabou, Jean Yanne, Daniel Prévost (1 h 33).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'AMOUR EST À RÉINVENTER dix films courts (**)
Français (58).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10).
ARCHANGEL
de Guy Maddin,
avec Kyle McCulloch, Kathy Marykuca, Sarah Neville, Ari Cohen, Michael Gottli, David Falkenberg.
Canadien, noir et blanc (1 h 23).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).
BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosselliani,
avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Guio Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli.
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 09).
VO : Lucernaire, 6e ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
CHAMANKA
d'Andrzej Zulawski,
avec Iwona Petry, Boguslaw Linda, Agnieszka Wagner, Pawel Delag, Piotr Machalica, Alicja Jachiewicz.
Franco-polonais-suisse (1 h 50).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
DONNIE BRASCO
de Mike Newell,
avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen, Bruno Kirby, James Russo, Anne Heche.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, dolby, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub,
Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
FRED
de Pierre Jolivet,
avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert.
Français (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).
GET ON THE BUS
de Spike Lee,
avec Richard Belzer, Deaundre Bonds, Andre Braugher, Thomas Jefferson Byrd, Gabriel Casseus, Albert Hall.
Américain (2 h).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e.
KARDIOGRAMMA
de Darejan Omirbaev,
avec Jasulan Asauov, Saile Toktybaeva, Gulnara Dosmatova.
Kazakh (1 h 13).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
LARRY FLYNT
de Milos Formas,
avec Woody Harrelson, Courtney Love, Edward Norton, Brett Harrelson, Donna Hanover, James Cromwell.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
LAYLA MA RAISON
de Taïeb Louhichi,
avec Tarik Akan, Safy Boutella, Anca Nicola, Fatma ben Saidane, Mouna Noureddine, A. al-Rachi.
Tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Forum Orient-Express, dolby, 1er ; Action Ecoles, dolby, 5e (01-43-25-72-07) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e.
LOST HIGHWAY (*)
de David Lynch,
avec Bill Pullman, Patricia Arquette, Balthazar Getty, Robert Blake, Robert Loggia, Gary Busey.
Américain (2 h 15).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).
LES MILLE ET UNE RECETTES DU CUISINIER AMOUREUX
de Nana Djordjadze,
avec Pierre Richard, Micheline Presle, Teimour Kamkhadze, Nino Kirtadze, Jean-Yves Gautier, Ramaz Tchkhikvadze.
Franco-géorgien (1 h 40).
VO : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).
NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.
Français (1 h 30).
Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
NO WAY HOME (*)
de Buddy Giovinazzo,
avec Tim Roth, James Russo, Deborah Unger, Bernadette Penotti, Larry Romano, Mike Grief.
Américain (1 h 36).
VO : Epée de bois, 5e (01-43-37-57-47).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
de Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
LA NUIT DES ROIS
de Trevor Nunn,
avec Helena Bonham Carter, Richard E. Grant, Nigel Hawthorne, Ben Kingsley.
Britannique (2 h 13).
VO : Lucernaire, 6e.
LE PATIENT ANGLAIS
d'Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE
de Gérard Lauzier,
avec Gérard Depardieu, Michèle Laroque, Souad Amidou, Ticky Holgado, Guy Marchand, Daniel Prévost.
Français (1 h 45).
Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
POUR RIRE !
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA PROMESSE
de Jean-Pierre et
Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
Epée de bois, 5e (01-43-37-57-47).
LES RANDONNEURS
de Philippe Harel,
avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
LE SECRET DE ROAN INISH
de John Sayles,
avec Jeni Courtney, Eileen Colgan, Mick Lally, Richard Sheridan, John Lynch, Susan Lynch.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient-Express, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14).
SELECT HOTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).
TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL
de Guy Maddin,
avec Kyle McCulloch, Michael Gottli, Angela Heck, Margaret-Anne Mac Leod, Heather Neale, Caroline Bonner.
Canadien, noir et blanc (1 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
TIETA DO BRASIL
de Carlos Diegues,
avec Sonia Braga, Marilia Pera, Chico Anysio, Claudia Abreu, Zézé Motta.
Brésilien (1 h 55).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
TROP TARD
de Lucian Pintilie,
avec Razvan Vasilescu, Cécilia Barbora, Victor Rebengiuc, Dorel Visan, Ion Fiscuteanu, Florin Calinescu.
Franco-roumain (1 h 44).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10).
UN AMOUR DE SORCIÈRE
de René Manzor,
avec Vanessa Paradis, Gil Bellows, Jean Reno, Jeanne Moreau, Dabney Coleman, Malcolm Dixon.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

L'AURORE
de F. W. Murnau,
avec George O'Brien, Janet Gaynor, Margaret Livingstone.
Américain, 1927, noir et blanc (1 h 30).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
LA GUERRE DES ÉTOILES
de George Lucas,
avec Mark Hammil, Harrison Ford, Peter Cushing, Alec Guinness.
Américain, 1977 (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Interdit aux moins de 12 ans.
(**) Interdit aux moins de 16 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

TÉLÉVISION À PÉAGE La fusion de Canal Plus et de la télévision à péage NetHold, qui sera officialisée vendredi 28 mars, a donné naissance au premier groupe européen de télévision payante. Cette alliance devrait faciliter l'accès à de nouveaux marchés pour les deux partenaires ● LES DÉBOIRES financiers de NetHold vont toutefois peser sur son allié. Canal Plus va traverser une période de vaches maigres qui devrait durer jusqu'en 1999. ● PRINCIPALES responsables : les contre-performances de NetHold en Scandinavie et en Belgique, où elle a perdu des abonnés. Beaucoup de clients de ces pays résilient en effet leurs contrats. ● LE CONSEIL de la concurrence, de son côté, a jugé recevable la plainte de Canal Plus contre TF 1 Publicité pour abus de position dominante, mais les magistrats ont refusé de prendre des mesures conservatoires à l'égard de la Une.

NetHold, l'allié de Canal Plus, présente des performances décevantes

L'opérateur de télévision payante, détenu par Richemont et un groupe d'investisseurs sud-africains, a perdu des abonnés en Europe, particulièrement en Scandinavie et en Belgique. Des revers qui vont peser sur les résultats du nouvel ensemble formé avec la chaîne cryptée

JOURNÉE très attendue, vendredi 28 mars, pour Canal Plus : le groupe présidé par Pierre Lescure doit officiellement avaliser sa fusion avec le groupe de télévision à péage à capitaux sud-africains NetHold, au cours d'une assemblée générale mixte.

Ce texte ne cache pas « la faiblesse des taux de pénétration du groupe sur ses principaux marchés : 3 % en Hollande, 6 % en Flandre, 4 % en Italie et en Scandinavie »

Cette opération, annoncée à la fin de l'été, a permis de remettre en selle Canal Plus, en donnant naissance au principal groupe européen de télévision à péage et en obtenant l'accès à des marchés européens prometteurs. Mais le revers de la médaille est d'ordre financier.

Après avoir annoncé 741 millions de francs de bénéfice net pour 1996, Canal Plus, qui investit déjà beaucoup dans le numérique, devra digérer cette coûteuse fusion et entamer une période de vaches maigres, qui durera jusqu'en 1999.

Cette année, le résultat net du groupe qui prendra en compte la fusion avec NetHold sur une période de 9 mois, devrait être *« proche de l'équilibre »*. Selon le schéma envisagé, Canal Plus doit acquérir 100 % de NetHold auprès du groupe de tabac, de luxe et de médias Richemont et du groupe d'investisseurs sud-africains MIH (qui détenaient chacun 50 % de Nethold) en échange d'une montée à 20 % de Richemont et de MIH dans le capital de Canal Plus, ainsi que du paiement d'une soulte de 45 millions de dollars (plus de 250 millions de francs). La Bourse, pourtant très optimiste au lendemain de cette annonce, a sanctionné le titre Canal Plus, qui a perdu près de 35 % depuis septembre, malgré la hausse générale des valeurs du CAC 40.

Certaines performances décevantes de NetHold, un groupe jusqu'à présent très secret, devraient être dévoilées vendredi. Le document d'apport remis aux actionnaires précise que *« les pertes de Nethold BV du second semestre de l'exercice 1996-1997 s'annoncent significativement supérieures à celles du premier semestre en raison, notamment, de l'augmentation de la participation de Nethold dans la chaîne à péage italienne Telepiù, actuellement fortement déficitaire, et des investissements dans la technologie numérique par satellite, réalisés par de nombreuses filiales du groupe NetHold, sans que ces investissements supplémentaires aient encore donné lieu à une progression du nombre d'abonnés de nature à en compenser le coût »*. En septembre, les prévisions de pertes de NetHold pour 1996 s'élevaient à 150 millions de dollars.

Selon l'information transmise aux actionnaires de Canal Plus, NetHold a finalement été valorisé, pour les parités d'échanges, à 7,189 milliards de francs, un seuil plutôt bas. Les estimations des banques désignées par Canal Plus – l'UBS et la Société Générale –, donnaient une fourchette comprise entre 7,125 et 8,575 milliards de francs.

A la faveur de cette fusion, NetHold apportera à Canal Plus un portefeuille de 1,6 million d'abonnés en Europe. Ce texte ne cache pas *« la faiblesse des taux de pénétration du groupe Nethold sur ses principaux marchés : 3 % en Hollande, 6 % en Flandres, 4 % en Italie et autant en Scandinavie tandis que Canal Plus réalise 19 % en France, 12 % en Espagne, autant en Belgique et 6 % en Allemagne »*.

Ce réseau, qui comptait 1,597 million d'abonnés fin mars 1996 n'a augmenté ce score que de 42 800 foyers, neuf mois plus tard au 31 décembre 1996 et ce, essentiellement en raison *« du fort taux de résiliation des abonnements, de l'ordre de 30 %, voire au-delà en Scandinavie »*. En Belgique et en Scandinavie, NetHold a perdu respectivement 9 700 et 36 900 abonnés au cours des neuf derniers mois de l'année 1996, tandis qu'il en a gagné 73 600 en Italie, son principal marché.

Les pays scandinaves font figure de point faible pour NetHold en Europe. Les négociations en vue d'une fusion avec un acteur majeur de la télévision nordique, TV 1000, en septembre 1996, n'ont pas abouti. *« De ce fait, le lancement de la version numérique du programme, prévue pour le dernier trimestre 1996, a été retardée pratiquement d'une année, notamment pour des problèmes techniques »* souligne le document. En janvier, NetHold a contre-attaqué et s'est allié à l'entreprise publique de télécommunications norvégienne, Telenor, pour distribuer un bouquet numérique par satellite sur la Scandinavie.

Aux Pays-Bas, NetHold, qui détenait une sous-licence de la chaîne Sport 7 aujourd'hui en cessation d'activité, négocie l'intégralité de la reprise des droits de retransmissions de football. NetHold pourrait ainsi diffuser 72 matches exclusifs (contre 34 aujourd'hui), ce qui permettrait de doper les abonnements, mais inversement se traduirait par des surcoûts importants.

Enfin, en Italie, où Nethold a augmenté sa participation dans Telepiù de 32,5 % à 45 % en décembre 1996, il semble que Canal Plus ait payé plus cher que son partenaire son entrée dans Telepiù, qui comptait fin 1996, quelque 870 000 abonnés.

Pour renouer avec la croissance, Canal Plus compte *« renforcer son ancrage local »*, *via* des associations envisagées dans la production cinématographique et audiovisuelle nationale, la promotion d'événements sportifs locaux et des synergies avec NetHold dans les achats de droits.

Nicole Vulser

La rivalité avec TF 1 est toujours vive

ENTAMÉE à fleuret moucheté, la concurrence entre Canal Plus et TF 1 sur le marché de la télévision payante prend parfois des aspects juridiques. A l'attaque de la Une contre la fusion de la chaîne cryptée avec NetHold, Canal Plus a choisi de répliquer en attaquant TF 1 droit au cœur : dans ses recettes publicitaires.

Par lettres recommandées, le Conseil de la concurrence a fait savoir, mardi 25 mars, à Canal Plus et TF 1 que la plainte déposée par la chaîne cryptée contre la Une était recevable. Le 24 décembre 1996, Canal Plus avait saisi le Conseil de la concurrence de pratiques *« anticoncurrentielles »* mises en œuvre par TF 1 Publicité, régie publicitaire de la Une.

Désormais, le Conseil de la concurrence devra mener *« une instruction au fond »* pour déterminer si TF 1 est en position dominante, et si la chaîne en a abusé pour attirer à elle plus que sa part du marché publicitaire. Le Conseil de la concurrence aura à déterminer si les pratiques de la régie publicitaire de TF 1 *« ont pour objet et pour effet de maintenir et/ou de renforcer la part de marché de TF 1 Publicité malgré la baisse d'audience de la chaîne »*.

Seule une instruction au fond pourra établir si les remises accordées par la régie ont pour but de *« dissuader les annonceurs d'adopter une répartition la plus large possible de leurs achats d'espaces publicitaires en télévision »* et donc de conduire à *« une concentration des achats qui bénéficie nécessairement à la chaîne qui dispose de la plus forte audience »*. Ce qui aurait pour effet de *« renforcer la position dominante de celle-ci »*.

ENQUÊTE DE FOND

Selon Claude Cohen, directrice générale de TF 1 Publicité, *« La Une n'est pas en position dominante car seule la position économique d'une entreprise peut lui permettre de faire obstacle au maintien d'une concurrence »*. Pour elle, *« TF 1 n'est donc pas en position dominante car Canal Plus a dégagé en 1996 un chiffre d'affaires supérieur à celui de TF 1 »*. L'an dernier, la chaîne cryptée a réuni 11,628 milliards de francs contre 7,5 milliards à TF 1. *« La puissance économique de Canal Plus est donc supérieure à celle de TF 1 »*, précise la directrice générale.

Les arguments de TF 1 Publicité ne risquent pas d'ébranler le Conseil de la concurrence. Au contraire ! Au grand dam de TF 1, l'instance de régulation a déjà enquêté dans l'univers de la publicité à la télévision.

Cette expérience permet ainsi au Conseil de la concurrence d'estimer qu'il n'est pas exclu, *« à ce stade de la procédure »*, que *« TF 1 Publicité occupe une position dominante »* sur le marché de la *« vente d'espace publicitaire télévisuel »*, les *« remises »* octroyées par TF 1 Publicité *« s'apparentant à des remises de fidélité »*. Selon lui, *« il n'est donc pas exclu que cette pratique constitue un abus de la position dominante que détiendrait TF 1 Publicité »*.

Toutefois, le Conseil de la concurrence a rejeté la demande de mesures conservatoires présentée par Canal Plus. Au motif que *« TF 1 Publicité pratique des remises de parts de marché depuis au moins trois ans sans que Canal Plus ait jusqu'alors considéré que leur existence lui causait une telle atteinte et alors même que Canal Plus a pratiqué ce type de remises jusqu'à la fin de 1995 »*. La chaîne cryptée n'a pas encore décidé de faire appel de cette décision .

Guy Dutheil

Vers une retouche du statut des pigistes ?

LE SYNDICAT national des journalistes CGT accuse le Syndicat de la presse magazine et d'information (SPMI) de vouloir *« casser le statut des journalistes »*. La commission sociale du SPMI, qui regroupe des groupes de presse magazine (Hachette, CEP Communication, Prisma Presse, EMAP), propose, dans une note confidentielle de mars 1996 révélée par la CGT, de modifier le statut des pigistes.

« Pendant une période « probatoire », le journaliste pigiste ne disposerait d'aucun avantage. A l'issue de cette période, s'il remplit certaines conditions et s'il en manifeste expressément le souhait, il serait intégré comme salarié « ordinaire » dans l'entreprise ».

Cette période durerait de vingt-quatre à trente mois et ne concernerait que *« les journalistes dont la collaboration est nouvelle, que l'éditeur ne connaît pas »*. Pour être intégré, le salarié doit *« avoir réuni, au cours de la période probatoire, 18 bulletins mensuels de pige, dont 11 bulletins mensuels sur les douze derniers mois »*. Les avocats du SPMI proposent de modifier l'article L 761-2 du Code du travail afin d'amender la loi Cressard garantissant les droits des pigistes : *« Toute convention par laquelle une entreprise de presse s'assure moyennant rémunération le concours d'un journaliste professionnel (...) est présumée être un contrat de travail (...) quels que soient le montant et le mode de la rémunération. »*

Le SPMI souhaiterait ajouter un article spécifiant : *« Cette présomption ne joue pas pendant les deux premières années de collaboration. Au terme de cette période, sous réserve d'une manifestation expresse du salarié, cette présomption n'a plus lieu d'être. »* Il estime enfin que le texte qui a soulevé l'émotion de la CGT n'est qu'une base de négociations.

A l'heure de la « nouvelle » Afrique du Sud, la fracture raciale reste vive dans les médias

La presse écrite demeure dominée par les intérêts blancs

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les médias audiovisuels sud-africains poursuivent leur transformation et leur adaptation à la société post-apartheid. Une nouvelle étape a été franchie dans ce domaine, au mois de mars, avec l'autorisation d'émettre accordée à sept radios privées.

La prédominance du service public hérité de l'apartheid avait déjà été écornée par la privatisation, en septembre 1996, de plusieurs radios régionales de la SABC (South African Broadcasting Corporation).

Conformément à la volonté du pouvoir noir de mettre l'audiovisuel à l'heure de la « nouvelle » Afrique du Sud, l'Autorité indépendante de radiodiffusion (IBA) a donné la préférence aux candidats représentant « les communautés historiquement désavantagées ». Une manière très « politiquement correcte » de signifier la priorité donnée aux repreneurs noirs, pour mettre fin à la domination blanche sur les ondes.

La plupart des nouveaux opérateurs appartiennent donc au monde noir des affaires. Ils entendent bien orienter les programmes vers leur communauté, même si la tâche s'annonce particulièrement délicate dans certains cas comme celui de Radio Jacaranda, la très conservatrice radio des Afrikaners, passée malgré elle aux mains du « black business ».

La même logique de rééquilibrage prévaut pour les radios qui appartiennent encore au service public. La priorité est désormais donnée aux stations en langues africaines, parents pauvres jusqu'alors de la SABC.

La télévision n'est pas non plus épargnée par les changements. Les programmes des trois chaînes d'Etat dominantes (une seule télévision privée importante existe pour l'instant) ont été profondément remaniés et orientés vers les attentes du public noir. A la grande fureur des téléspectateurs blancs, la part des émissions en afrikaans – le dérivé du néerlandais parlé par les Afrikaners – a été considérablement réduite en faveur des programmes en langues africaines.

Maître du jeu dans l'audiovisuel grâce à l'importance du service public et à son pouvoir de régulation, le gouvernement de Nelson Mandela n'a pas la même aisance pour redistribuer les cartes dans la presse écrite. Il se heurte à la stricte logique du secteur privé qui veut que les journaux sud-africains, à l'image de l'économie en général, restent dominés par les intérêts blancs.

Maître du jeu dans l'audiovisuel, le gouvernement de M. Mandela n'a pas la même aisance dans la presse écrite

Sur les quatre quotidiens nationaux en anglais, seul le *Sowetan* est contrôlé par des Noirs et s'adresse à cette communauté. Le rachat par une entreprise noire, l'année dernière, d'un important groupe financier blanc qui contrôle plusieurs publications ne constitue qu'un timide début de changement. Il n'a d'ailleurs encore entraîné aucun bouleversement dans les journaux concernés.

Le pouvoir noir accepte d'autant plus mal cette situation qu'il estime que la presse écrite lui est défavorable : il lui reproche de défendre les intérêts des Blancs et d'insister uniquement sur les aspects négatifs de l'action du gouvernement.

Le président Mandela a lui-même déclenché une polémique, il y a quelques mois, accusant certains journalistes noirs employés par des journaux blancs de se prêter à cette campagne. Il leur a reproché d'effectuer le *« sale boulot »* de ceux qui *« regrettent que nous ayons détruit la suprématie blanche »*. L'incident donne la mesure du clivage entre Blancs et Noirs qui demeure très fort dans la société sud-africaine et dans les médias en particulier. Les journalistes eux-mêmes n'y échappent pas comme l'indique la récente création d'associations professionnelles basée sur l'appartenance raciale. Au lancement d'un « forum » réservé aux journalistes noirs vient de répondre la naissance d'un club des journalistes afrikaners.

La situation risque de se détériorer encore un peu plus avec l'ouverture d'une enquête sur le rôle des médias sous l'apartheid, par la commission chargée de faire la lumière sur les abus commis lorsque ce régime était en vigueur. L'examen d'un passé douloureux risque de raviver la fracture raciale encore vivace dans les médias comme dans le reste de la société.

Frédéric Chambon

Un rapport de la Cour des comptes met en cause Jean-Pierre Elkabbach

DANS UN RAPPORT d'instruction révélé par *L'Express* daté du jeudi 27 mars, la Cour des comptes détaille les responsabilités de Jean-Pierre Elkabbach, PDG de France Télévision de 1993 à 1996, dans les contrats des animateurs-producteurs en 1993. Ce rapport confirme les conditions de confidentialité dans lesquelles ont eu lieu les négociations et la manière dont certains responsables de France Télévision ont été tenus à l'écart. Les extraits publiés dans *L'Express* précisent en outre que *« les clauses relatives à l'exploitation des droits dérivés et à la commercialisation du concept de l'émission lèsent très généralement les intérêts de France 2, qui ne détient, après cette seule diffusion, aucun droit sur l'émission qu'elle a achetée (...) »*. La Cour des comptes conteste en outre le versement d'avances, estimées à 8,1 millions de francs, aux sociétés de production des animateurs, qui *« a posé à la chaîne un problème d'imputation budgétaire »*. Selon la Cour des comptes, la responsabilité civile des signataires des contrats d'animateurs-producteurs pourrait être engagée, soit à la demande de France 2, soit à celle de l'Etat.

DÉPÊCHES

■ **RADIO : Europe 1 poursuit sa politique de décrochage,** après avoir lancé, lundi 24 mars à 6 h 50, un nouveau décrochage local à Bordeaux. Cette nouvelle implantation fait suite à celle de l'Ile-de-France et de Lyon. Europe 1 prévoit d'ouvrir un décrochage à Marseille, puis dans d'autres villes.

■ **BANQUES DE DONNÉES : l'éditeur anglo-néerlandais Reed Elsevier** reprend le groupe américain d'information scientifique MDL Information System, pour 320 millions de dollars (environ 1,7 milliard de francs). MDL est un des principaux fournisseurs mondiaux d'applications intégrées pour la recherche et le développement dans les domaines des sciences de la vie et de l'industrie chimique.

■ **PRESSE : Jacques Saint-Cricq, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale** (35 titres, 6 millions d'exemplaires par jour), a plaidé, mardi 25 mars, devant les députés de la mission d'information commune sur la presse, pour un renforcement des aides publiques à la presse écrite et particulièrement aux quotidiens. Il a notamment évoqué la TVA à taux zéro, une détaxation du papier-journal importé, et un soutien en faveur du portage à domicile pour fidéliser le lectorat.

■ **Le groupe italien Editoriale L'Espresso,** qui publie l'hebdomadaire L'Espresso, va absorber l'éditeur du quotidien *La Repubblica,* Editoriale La Repubblica, jusqu'alors filiale, a annoncé mardi 25 mars, l'industriel Carlo De Benedetti. *« Cette décision, qui va vers une simplification du groupe, fera remonter le cash-flow et éliminera une société en cascade qui n'avait pas de raison d'être »*, a estimé M. De Benedetti.

■ **Bernard Maffre, ex-administrateur général du groupe Liaisons,** deviendra, le 10 avril, directeur général du groupe de presse régionale La Dépêche du Midi (Toulouse). Bernard Maffre vient *« renforcer »* l'état-major du groupe dont le PDG est Jean-Michel Baylet, président du Parti radical-socialiste (PRS). Le poste de directeur général n'existait pas jusqu'à présent, mais M. Maffre, cinquante-six ans, entre à *La Dépêche* alors que Marc Abadie, directeur des resssources humaines, du contrôle de gestion et du contentieux, est sur le point de quitter l'entreprise.

Chef-d'œuvre *par Alain Rollat*

IL N'Y A PAS si longtemps, les auteurs de « Corpus Christi », l'enquête quasi policière sur le texte du Nouveau Testament dont Arte a diffusé, mardi soir, le premier des cinq volets (le supplément « Télévision-Radio-Multimédia » du *Monde* daté 23-24 mars), auraient été condamnés au bûcher. Ils n'y couperaient pas, aujourd'hui encore, de la part des inquisiteurs modernes, s'ils avaient réalisé le même travail sur certaines exégèses du Coran ou du Talmud. Car le résultat de leurs investigations remet tout bonnement en question les écrits fondateurs de la civilisation occidentale, et pourrait donc susciter ailleurs des idées subversives. En recherchant méthodiquement, à travers les Evangiles, une vérité historique sur la mort de Jésus, ils ont en effet débouché sur un constat démythificateur, pour ne pas dire démystificateur : deux mille ans après les faits, non seulement la vérité n'est toujours pas établie, mais plus on la cerne, plus elle apparaît aléatoire.

Nul ne peut certifier, par exemple, que Jésus de Nazareth a lui-même porté sa croix ? Qui dit vrai : est-ce l'Evangile de Jean, qui l'affirme, ou celui de Marc, selon lequel la croix destinée à Jésus fut portée par Simon de Cyrène, ce *« passant qui revenait des champs »* (XV, 21) ? Ce genre de détail n'est pas sans importance. Car si Jésus n'a pas porté sa croix, que pèse sa parole, et surtout son exemple, aux yeux des disciples exhortés *via* saint Jean à le suivre ? Nul ne peut même prouver que Jésus a vraiment été crucifié. Les gnostiques furent accusés d'hérésie, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, pour avoir soutenu que le Christ, étant Dieu, n'avait pu souffrir sur terre qu'en apparence.

En revanche, il apparaît de plus en plus clairement que le texte des Evangiles a subi, au fil du temps, des retouches révisionnistes motivées par des calculs théologiques ou politiques auxquels les apôtres de Jésus ne furent pas étrangers. C'est ainsi que pour vivre en paix sous l'autorité d'une Rome convertie à leur foi les premiers chrétiens trouvèrent intérêt, en présence des différentes versions du procès de Jésus, à privilégier celle qui disculpe Ponce Pilate en chargeant les juifs et qui nourrit jusqu'à nos jours l'antisémitisme.

Cette enquête d'Arte est un chef-d'œuvre d'intelligence. Le paradoxe est que cette série documentaire ne constitue pas, à proprement parler, une œuvre télévisuelle. Gérard Mordillat et Jérôme Prieur, qui avaient envie, au départ, de faire un film sur le « suaire de Turin », se sont bornés, en fait, pendant cinq ans, à décrypter les écrits bibliques et à confronter les analyses de vingt-sept des plus grands chercheurs du monde entier. Le miracle est que, à la lumière de leur écoute, ce monument d'érudition devient le plus vivant des spectacles. Avec, en prime, une leçon magistrale dont la télévision serait bien inspirée de faire son pain quotidien : si rien n'est parole d'Evangile, à quoi rime de braquer en permanence les caméras sur les porteurs de certitudes ?

Quand la télévision parle de la prostate

« Comment ça va ? », le magazine de la santé proposé par Jean Lanzi chaque mois sur France 3, aborde un sujet ardu, étroitement associé à la sexualité masculine

PARCE QU'IL PARLE simplement, sainement, du corps humain, voilà un magazine qui, au-delà de ses imperfections et de ses insuffisances, n'est ni sans intérêt ni sans vertus : « Comment ça va ? » traite de biologie et de vivant, qu'il soit normal ou pathologique. Le sujet du mois est ardu : « Prostate, un combat d'hommes ». C'est qu'on n'évoque pas impunément cette glande masculine siégeant sous la vessie, étroitement associée à la sexualité et qui alimente bien des inquiétudes chez les hommes de plus de cinquante ans. Car la prostate a fâcheusement tendance à augmenter de volume, se transformant alors en un adénome, tumeur certes bénigne, mais qui perturbe gravement la vie quotidienne, diurne et nocturne, en multipliant le nombre de mictions.

« Comment ça va ? » ne résiste pas à la tentation de filmer les témoignages de patients et d'épouses, livrant ainsi des moments étonnants où la glande devient un objet, une excroissance à ôter au plus vite pour que le couple retrouve un jour prochain le sommeil. On suit Jean-Paul, soixante-deux ans, malade truculent qui quitte sa campagne ligérienne pour le Centre hospitalier universitaire Bretonneau de Tours. On assiste à l'intervention durant laquelle le malade plaisante avec son chirurgien ; on découvre sur l'écran les images que ce dernier a sous les yeux lors de l'ablation d'un adénome. Voilà la vulgarisation traditionnelle bien soutenue par les propos de quelques urologues qui

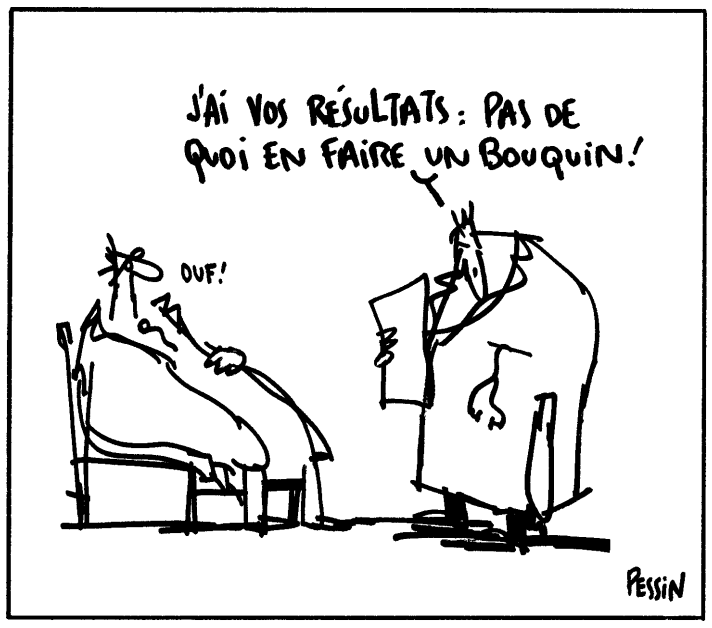

parviennent, en termes clairs, à expliquer que cette intervention a des conséquences sur la sexualité : elle prive le patient de l'éjaculation, mais sans pour autant diminuer son plaisir.

DIMENSION HÉRÉDITAIRE

On regrettera pourtant la faible place donnée à l'une des questions essentielles dans ce domaine : le désintérêt d'un nombre croissant de médecins, généralistes notamment, pour la pratique répétée du seul examen clinique (le toucher rectal) qui permet de faire un diagnostic et, surtout, de faire la différence précoce entre l'adénome – tumeur bénigne – et le cancer. La maladie (longtemps cachée) dont a souffert François Mitterrand a beaucoup contribué à lever le voile sur le cancer prostatique (10 000 cas nouveaux chaque année en France), son diagnostic et sa thérapeutique.

On a ainsi découvert que cette lésion maligne, d'évolution généralement lente, pouvait ne pas être incompatible avec une vie active et ce durant de nombreuses années. De ce point de vue, et contrairement à ce qui a pu être imaginé, la révélation dans ces colonnes de la maladie dont souffrait le chef de l'Etat a aidé à mieux percevoir, à mieux comprendre, la physiopathologie et la réalité de cette affection.

Mais, et c'est nouveau, le cancer de la prostate n'est pas toujours une fatalité. La génétique et la biologie moléculaire nous apprennent aujourd'hui que, dans un nombre non négligeable de cas (c'était notamment celui de François Mitterrand), cette lésion maligne a une dimension familiale, héréditaire. Si les molécules et les processus biologiques appliqués ne sont pas encore totalement identifiés, la trame est connue : un ou plusieurs gènes dits « de prédisposition » existent chez les membres de certaines familles à risque. Une étude nationale est en cours qui devrait permettre de progresser rapidement dans le décryptage de ce phénomène.

L'identification du ou des gènes permettra d'organiser un dépistage ciblé de personnes à risque et donc d'offrir de meilleures chances de guérison et de survie. Toutefois cette même identification va immanquablement induire l'anxiété chez ceux qui se sauront « prédisposés » sans que ceux qui ne le seront pas puissent espérer ne jamais être atteints. En parlant de ce fameux gène, et regardant sa descendance, l'un des participants, atteint d'un cancer de la prostate après l'un de ses oncles, ses deux frères et un cousin, dit, simplement, sa foi en la médecine et en la science.

Jean-Yves Nau

★ « Comment ça va ? » : *Prostate, un combat d'hommes*, France 3, vendredi 28 mars à 23 h 20.

MERCREDI 26 MARS

TF 1

20.45

PERDU DE VUE
Magazine présenté par Jacques Pradel et Jean-Marie Perthuis. Chercheur d'or ; 20 ans après ; Le départ ; Le chanteur du Moulin-R ouge ; La sœur cachée (140 min). 251387

23.05

COLUMBO
En toute amitié. Série de Ben Gazzara, avec Peter Falk, Michael McGuire (100 min). 4902355

Dans un accès de jalousie, un homme tue sa femme. Il fait appel à un ami pour l'aider à maquiller le crime...

0.45 Formule foot. 31e journée du championnat de D1.

1.20 et 2.05, 3.40, 4.15 **TF 1 nuit. 1.35** Cas de divorce. Série. Pasquier contre Pasquier. **2.15** La Face cachée de Christina. Téléfilm d'Olivier Storz, avec Iris Berben, Gerd Böckman (rediff., 85 min). 9547398 **3.50** et 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). **5.00** Musique (10 min).

France 2

20.55

L'INSTIT
Méchante. Série de Denys Granier-Deferre, avec Gérard Klein (105 min). 2447355

Novak devra faire appel à toute sa sensibilité pour établir le dialogue avec l'une de ses élèves, qui cache un douloureux secret...

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Maltraitance : comment briser le mur du silence. Invités : Frédérique Arrault, Pascal Vivet, Lorène Russell, Gérard Lopez, Isabelle Steyer, Pierre Martineri, Thérèse Vilard, Jacques Baudot, Pascale Romain, Martine Nisse, Sylvie Simon, François-Régis Marchasson (110 min). 4279065

0.30 Journal, Bourse, Météo.

0.45 Le Cercle de minuit. Magazine. L'intolérance (70 min). 4908263

2.30 Présence protestante. Magazine (rediff.). **3.00** Source de vie. Magazine (rediff.). **3.45** Rapport du Loto. **3.50 24 heures d'info. 3.55** Météo. **4.30** Outremers (rediff., 65 min).

France 3

20.50

▶ ÉTATS D'URGENCE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Le temps du profit, le temps du mépris (95 min). 461591

22.25 Journal, Météo.

23.00

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Marc Jampolsky. Katherine Mansfield : l'insurgée (45 min). 97775

Morte de tuberculose en 1923, à l'âge de trente-quatre ans, Katherine Mansfield a laissé une œuvre qui l'inscrit parmi les grands écrivains de son époque.

23.45 Cap'tain Café. Magazine (55 min). 787220

0.45 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Les routes de la destinée. **1.35** Musique graffiti. Magazine. *Sonate opus 20*, de Franz Schubert, par Irina Plotnikova, pianiste (20 min).

Arte

20.45

▶ CORPUS CHRISTI
Documentaire de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur. [2/5] Procès (55 min). 6473249

Qui a jugé et condamné Jésus, et pour quels motifs ? Y a-t-il eu un ou deux procès ? Pas de procès du tout ? Corpus Christi *reprend un à un tous les points de l'instruction.*

21.40

MUSICA : LA CALISTO
Opéra en deux actes de Francesco Cavalli. Livret de Giovanni Faustini. Mise en scène d'Herbert Wernicke. Direction musicale et orchestration : René Jacob. Avec Marcello Lippo, Hans-Peter Kammerer. Enregistré au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles en 1993 (180 min). 33735423

Les Métamorphoses *d'Ovide transposées dans le monde de la commedia dell'arte.*

0.40 La Lucarne : Somnia ou le voyage en Hypnopompia. Court- métrage d'Hélène Guétary (1995, 25 min). 6660027

1.05 L'Homme aux fleurs ■ ■ Film de Paul Cox, avec Norman Kaye (1983, v.o., rediff., 90 min). 2747911

2.35 Court-circuit. I Love London, court- métrage (1996, rediff., 20 min). 5608398

M 6

20.45

GRAINES DE STAR
Divertissement présenté, en direct, par Laurent Boyer et Yves Lecoq. Invités : Olivier Lapidus, Yara, Stephan Eicher, Top Boys, et les "graines de star" gagnantes de la précédente émission (140 min). 373336

23.05

LIAISON BRÛLANTE
Téléfilm ○ de Sheldon Larry, avec Meredith Baxter-Birney, Nick Mancuso (95 min). 5224317

0.40 Secrets de femmes. Magazine □. Inoubliable Cathy. L'amant de ma meilleure amie (35 min). 7877737

1.15 Best of pop rock. **3.05** Turbo. Magazine (rediff.). **3.30** Coulisses. Documentaire. Manu di Bango. **3.55** Prenez-les vivants. Documentaire. **4.25** Culture pub. Magazine (rediff.). **4.50** Fréquenstar. Magazine. Invitée : Clémentine Célarié. **5.40** E = M 6. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

21.00

WHITE MAN
Film de Desmond Nakano, avec John Travolta (1995, 85 min). 4890539

22.25 Flash d'information.

22.30 Jour de foot. Magazine présenté par Philippe Bruet (50 min). 71713

23.20

LES ANGES GARDIENS
Film de Jean-Marie Poiré, avec Gérard Depardieu, Christian Clavier (1995, 104 min). 7229065

Un homme d'affaires douteux rencontre un prêtre qui cherche à le remettre dans le droit chemin. Et les deux hommes jouent à cache-cache avec leurs "anges gardiens" qui apparaissent.

1.05 Chamane ■ Film de Bartabas (1995, v.o., 95 min). 8621621

Beau sujet.

Radio

France-Culture
20.30 Paroles sans frontière. Antipodes : Identités et défis démocratiques en Afrique ; 21.32 Correspondances. 22.00, Communauté des radios publiques de langue française.

22.40 Nuits magnétiques. Suites africaines. 2. Addis Abeba.

0.05 Du jour au lendemain. François Maspero (*Balkans transit*). **0.48** Les Cinglés du music hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.30 Concert. Donné en direct du Victoria Hall à Genève, par le Chœur des XVI de Fribourg et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. André Ducret : œuvres de Bach et Bruckner.

22.30 Musique pluriel. Monszygolte pour bande, de Alagna ; Songes, trois pièces pour flûte, clarinette, violoncelle et piano, de Rolzenblat, dir. Jean-Louis Petit ; Mohn und Gedächtnis pour guitares et bande, Corregia.

23.07 Musicales comédies. Les premiers films de Judy Garland.

0.00 Jazz vivant. Festival de Marciac. Trumpet Summit avec Clark Terry, Roy Hargrove, Jon Faddis, Nicolas Payton, Benny Bailey et Wynton Marsalis. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

ABONNEZ-VOUS
et économisez jusqu'à 294 F
soit 42 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 184 F*

* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 536 F** au lieu de 546 F ☐ **6 MOIS - 1 038 F** au lieu de 1 092 F ☐ **1 AN - 1 890 F** au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : _____ **F** 701 MQ 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

☐ par carte bancaire N° ____ ____ ____ ____

Date de validité ____ Signature :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75542 Paris Cedex 05, France, périodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

TV 5
20.00 Faut pas rêver.
21.00 L'Hebdo.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Check Up.
23.30 Bon baisers d'Amérique.

Planète
20.35 Arrêt de tranche. Ou les trimardeurs du nucléaire.
21.30 La Vie secrète des machines. [12/18] Le magnétoscope.
21.55 Vertical. [5/6] Vitesse et puissance.
22.50 Cambodge, un lendemain de guerre.
23.45 On a raison de se révolter. [2/2] Une biographie politique de Jean-Paul Sartre.
0.40 Une seule vie, un seul corps (55 min).

Animaux
21.00 Monde sauvage.
21.30 Le Vagabond.
22.00 Triangle du corail.
23.00 Les Volcans de la mer.

Paris Première
20.00 et 23.50 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.50 Le J.T.S.
22.20 Juliette Gréco à l'Olympia. Concert (145 min). 8068084
0.45 Björk. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond.

France Supervision
20.30 Sons de cloches.
21.20 Césaria Evora. Concert (80 min). 17022794
22.40 Concerts classiques (60 min). 16677220
23.40 Le Monde des spectacles.

Ciné Cinéfil
20.30 La Vérité presque nue (The Naked Truth - Your Past is Showing) ■ Film de Mario Zampi (1957, N., v.o., 90 min) 7601997
22.00 Freud, passions secrètes ■ ■ Film de John Huston (1962, N., 120 min). 9125084
0.00 La Corrida de la peur (The Brave Bulls) ■ ■ Film de Robert Rossen (1951, N., v.o., 105 min). 75712843

Ciné Cinémas
20.30 Air America ■ Film de Roger Spottiswoode (1990, 110 min). 6130572
22.20 Harem ■ ■ Film d'Arthur Joffé (1985, v.o., 115 min). 25223881
0.15 Le Cinéma des effets spéciaux. Avions spéciaux. Créatures exotiques.

Série Club
20.45 Flash. Une vague de froid.
21.35 et 1.30 La Florentine.
22.30 Le Choix de... John Ford. Révélation de l'année.
23.00 Buck Rogers. La Légion noire.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Miroirs.

Canal Jimmy
20.00 The Muppet Show. Invité : Bob Hope.
20.30 Star Trek : la nouvelle génération. Quand la branche casse.
21.15 Quatre en un.
21.45 L'Homme invisible. L'expérience secrète.
22.15 Chronique de mon canapé.
22.20 Seinfeld. L'avocate.
22.45 Spin City. The Great Pretender.
23.10 Absolutely Fabulous. Maroc.

▶ Disney Channel
19.00 Petite fleur. Avec qui voulez-vous danser ?
19.30 Dinosaures.
20.10 Sports.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. L'homme et l'éléphant.
22.00 Florence ou la vie de château.
23.00 La Courte Echelle.
23.30 Animalement vôtre.
0.00 Thierry la Fronde.
0.30 Transsibérie. [1/6]. Un été sibérien (30 min).

Téva
20.25 Téva mode.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Dakar, les hommes préfèrent les rondes. D'Hervé Chabalier, E. Gilbert et C. Chelli.
22.30 Murphy Brown. Franck se met en ménage.
23.00 Téva vie pratique.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport
17.00 Stock cars.
18.00 Motors.
19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Key Biscayne (EU). Quarts de finale (120 min). 463317
21.00 Boxe.
22.00 Snooker.
0.00 ATP Tour Magazine.
0.30 Football (60 min).

Voyage
19.00 Rough Guide. Australie.
19.55 et 23.25 Chronique Meunier.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. La Bretagne.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

▶ Muzzik
20.00 Les Chemins de la musique. Réalisé en 1974.
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 La Gloire du Kirov. De Julias Matheson et Carl Simons.
22.35 Babilée 91. De William Klein.
23.40 Classic Blues. Concert (65 min). 9619442
0.45 Arias de Mozart. Concert (45 min). 9569195
1.30 Musique émotions. Clips classiques et jazz (45 min).

Radio Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Manon, opéra en cinq actes (1884), de Massenet, par le Chœur et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson.
23.15 Les Soirées... (suite). Alfredo Kraus. Airs d'opéra de Mozart, Bellini, Verdi, Offenbach, etc. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 22.00, 2.00 World News. **21.00** Larry King Live. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.30** The Most Toys.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Alice. **0.45** Artissimo. **1.45** Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La nouvelle droite émue par l'esthétique nazie

Dans son numéro du mois d'avril, la revue « Art Press » analyse les sujets traités par les publications d'Alain de Benoist et leurs emprunts graphiques aux revues « théoriques » et militaires du IIIe Reich

LA QUERELLE sur l'art contemporain se déplace et se complète. Elle se fait plus politique et plus précise à la fois. A la suite de la publication par la revue *Krisis* d'une livraison consacrée à la dénonciation des artistes d'aujourd'hui par des auteurs tels que Jean Baudrillard, Jean Clair, Jean-Philippe Domecq et Alain de Benoist, qui dirige *Krisis* (*Le Monde* du 15 février), la revue mensuelle *Art Press* publie dans son numéro d'avril une longue enquête sur les positions esthétiques de l'extrême droite.

Jacques Henric commence par y rappeler la chronique de la polémique, d'*Esprit* à *Krisis* en passant par *Le Figaro,* ainsi que l'itinéraire d'Alain de Benoist, fondateur du Grece (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne). Puis, sous le titre « La culture graphique de la nouvelle droite », René Monzat décrit la défense de l'art du IIIe Reich dans *Nouvelle Ecole,* revue également dirigée par Alain de Benoist, et dans diverses autres publications.

Parmi les artistes ainsi ressuscités figure naturellement Arno Breker, le sculpteur préféré de Hitler, auquel Michel Marmin a consacré une monographie parue aux Ediciones de Nuevo Arte à Barcelone.

Autre référence : Wilhelm Petersen, peintre de guerre de la SS et auteur de nombreux dessins parus dans *SS-Leithefte,* organe de ces troupes. Alain de Benoist lui a consacré un ouvrage, publié en 1993 par Grabert Verlag, éditeur négationniste allemand. Grabert Verlag a d'ailleurs édité une encyclopédie de l'art nazi, *Kunst in Deutschland 1933-1945*, signée d'un pseudonyme, Mortimer Davidson, qui *« cacherait un ou plusieurs des animateurs français ».*

Quant à la monographie sur Petersen, qui le présente comme un

peintre de l'idéal nordique, elle s'inscrit dans le cadre d'une collection, Kleine Bibliothek der Deutschen Kunst (petite bibliothèque d'art allemand), que dirige Alain de Benoist.

A ces commémorations fait écho une politique de pastiches et de citations visuelles. *Nouvelle Ecole* et *Etudes et recherches pour la civilisation européenne,* revue du Grece, reprennent des gravures de lansquenets et de chevaliers casqués et cuirassés parues dans *Germanien,* revue « théorique » éditée par l'Ahenerbe (institut culturel) de la SS. Il suffit par exemple de substituer un aigle bicéphale à la croix gammée figurant sur l'original pour que le tour soit joué et un hommage ainsi discret rendu à l'Allemagne éternelle et à Georg Sluyterman van Langeweyde ou Ernst von Dombrowski, artisans de la propagande raciale du Reich.

Les comparaisons ne laissent place à aucun doute sur la réalité de la filiation. L'emblème du Grece, présenté depuis 1973 comme un *« très vieux motif d'entrelacs »*, provient lui aussi en ligne droite de *Germanien.* René Monzat conclut que *« les emprunts graphiques faits par les publications de la nouvelle droite aux revues nazies* Germanien *et* SS-Leithefte *corroborent le choix des sujets traités ».*

Dans le même numéro, Olivier Corpet analyse la politique éditoriale de *Krisis* en démontrant que, *« si Alain de Benoist contrôle parfaitement le dispositif éditorial de la revue, en revanche ceux qui, sans partager pour autant ses options idéologiques, entrent dans un "dialogue" avec lui, sur son terrain, dans sa revue, font un marché de dupes, puisqu'ils sont, de par le réglage même de ce dispositif, dépossédés de toute maîtrise des conditions d'inscription et d'existence littéraire de leurs textes ».*

En proposant des *« entretiens »*, en republiant avec ou sans autorisation des articles déjà parus ailleurs, Alain de Benoist propose *« en fait un ensemble structuré qui surbordonne chaque contribution à sa logique intellectuelle ».*

Philippe Dagen

EN VUE

■ **George Bush,** soixante-douze ans, a sauté en parachute, mardi 25 mars, au-dessus du terrain d'entraînement de Yuma, dans l'Arizona. M. Bush, qui, en 1944, avait dû abandonner en catastrophe son avion mitraillé par les Japonais, et sauter au-dessus de l'océan Pacifique, s'était promis de renouveler, un jour, l'expérience dans des circonstances moins dramatiques. Pendant sa descente, l'ancien président américain était attaché à deux intructeurs et entouré de cinq champions de chute libre chargés de le récupérer en vol. Les anges protecteurs n'ont lâché leurs longes que pour permettre à George Bush d'atterrir seul.

■ **Anna Grandi,** une veuve âgée de quatre-vingt-cinq ans, qui se recueillait, dimanche 23 mars, sur la tombe de son mari, au cimetière de Fabrica di Roma, en Italie, a laissé passer l'heure de la fermeture. La vieille dame, probablement effrayée à l'idée de se trouver la nuit au milieu des tombeaux, a été terrassée par une crise cardiaque, alors qu'elle tentait d'escalader le mur du cimetière. En fait, la grille n'était pas fermée à clef. Il suffisait de la pousser pour sortir.

■ **Les anglicans** diffusent, à l'occasion de Pâques, un spot publicitaire de trente secondes. Ce message « Eglise d'Angleterre » a dû être soumis, comme c'est le cas pour les marques de lessive, par exemple, à la Commission indépendante de la télévision, chargée de contrôler les affirmations mensongères ou les assertions invérifiables, telles que *« plus blanc que blanc »* ou *« Dieu existe ».*

REVUE DE PRESSE

JOURNAL DE GENÈVE
Luis Lema

■ Pour qui reviendrait d'un long voyage ou aurait décidé de se passer pour un temps de la télévision, le choc serait rude en se reconnectant à l'actualité française. Non parce qu'il aurait manqué le déroulement de la tournée de Jacques Chirac en Amérique latine, ou la dernière formule incendiaire de tel dirigeant de droite : ce sont là des épisodes dont l'honnête homme peut à la rigueur se passer. Ce qui alarmerait ce voyageur serait le sentiment que le Front national (FN) de Jean-Marie Le Pen est sinon d'ores et déjà installé au pouvoir, du moins en passe d'y accéder. Est-il parvenu à se rallier une partie de l'armée pour essayer la voie du putsch ? Aurait-on appelé à des élections anticipées dans lesquelles le FN serait donné vainqueur ? Notre voyageur aurait beau changer de chaîne, il n'en saurait pas plus, sinon, de manière confuse, que la *« République française »* est en danger.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Jamais sans doute un congrès de parti n'aura provoqué une telle mobilisation, un telle tension. C'est bien le signe qu'est en jeu à Strasbourg, le week-end prochain, quelque chose d'essentiel, remis en cause par le discours du Front national et touchant au contrat qui réunit les Français. D'évidence s'est imposée dans les esprits la nécessité de rappeler le contenu de ce pacte et de souligner les repères au-delà desquels la République n'est plus.

THE WASHINGTON POST

■ Le vice-président Al Gore est en Chine. Il est l'homme politique américain de plus haut rang à se rendre à Pékin depuis le massacre de Tiananmen. Le simple fait que cette visite ait lieu sera utile aux dirigeants chinois, en quête de légitimité dans la période suivant la mort de Deng Xiaoping. Sa décision délibérée de ne pas visiter Hongkong, dont la liberté est menacée par un imminent retour à la Chine, aide également ces dirigeants. Et sa participation à une cérémonie de signature pour l'achat d'avions Boeing par la Chine risque de renforcer l'impression que les intérêts commerciaux dominent toute la politique des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine. Il est donc important que M. Gore envoie d'autres signaux, en privé et en public. M. Gore devrait en particulier souligner l'importance pour les Etats-Unis des droits civiques et de la démocratie à Hongkong, une importance suffisante pour remettre en question, si la Chine continue dans la même voie, la visite l'automne prochain à Washington du président chinois Jiang Zemin.

JEUDI 27 MARS

TF 1

17.10 Melrose Place. Feuilleton. Un petit diable dans la tête.
18.00 Papa revient demain. Série. Piège pour un séducteur.
18.30 Jamais deux sans toi...t. Série. Effet boomerang.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.45

NAVARRO
Femmes en colère.
Série O de Marc Angelo, avec Roger Hanin, Isabel Otero (95 min). 850973
Avec l'aide d'une psychologue, Navarro veut mettre la main sur un violeur. Mais les victimes refusent de porter plainte.

22.20

TOUT EST POSSIBLE
Magazine. Invité : Jean Roucas. Philippe Candeloro ; Laurence de La Ferrière ; Jean-Claude Van Damme ; Stone et Charden ; Jackie Milesi (100 min). 3510398

0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Michel Bon.
0.30 Attachez vos ceintures. Série. [8/13] Ne comptez pas sur moi (rediff.).
1.15 et 2.00, 3.05, 4.05 **TF 1 nuit. 1.30** Cas de divorce. Série. Keller contre Keller. **2.10** et 3.15, 4.20, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). **4.50** Musique (20 min).

France 2

17.30 Le Prince de Bel Air. Série. Merci patron !
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invités : Carlos, Marie Dubois.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Albanie : le chaos ; Les syndics ; Le meilleur des Malls ; Passeport pour nulle part ; Post-scriptum : La taupe, nom de code « Farewell » (130 min). 4122447
23.05 Expression directe. Magazine. UDF.

23.10

TARATATA
Divertissement
Invités : Julio Iglesias, Maxwell, Emmylou Harris, Au P'tit Bonheur, Helena, Laura Pansini (95 min). 5402701

0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Magazine La télévision. Invité : Jean-Philippe Toussaint (75 min). 9700916
2.50 Papy pole. Documentaire. **3.40 24 heures d'info. 3.50** Météo. **4.25** Come back de Baquet. Documentaire. **4.50** Nomades à la verticale. Documentaire. **5.15** Chip et Charly. Anniversaire surprise (25 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Couleur au jardin,* d'Andrew Lawson.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

AUTANT EN EMPORTE LE VENT ■ ■ ■
Film de Victor Fleming, avec Clark Gable, Vivien Leigh (1939, 225 min). 43589447
Adaptation du roman de Margaret Mitchell.
0.35 Journal, Météo.

1.10

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine présenté par Jean-Michel Mariou. Révélateur : Michel Frizot (*La Nouvelle Histoire de la photographie*) ; Pierre Faucheux, typographe ; Ames prisonnières ; Polac Plus : Jonathan Swift (*Lettre aux amis de Platon* et *Modeste proposition pour empêcher les enfants des pauvres d'être à la charge de leurs parents et pour les rendre utiles au public*) (40 min). 6904751
1.50 Saga-Cités. Magazine. El Djinniet : les diablesses (rediff.). **2.25** Musique graffiti. Magazine. *La Mer,* de Claude Debussy, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise dirigé par Riccardo Muti (30 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Macaques studieux.
18.50 50 jours pour 50 Palmes. [10/50].

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.30 7 1/2. La crise sociale russe ; L'extrême-droite.
20.00 Palettes : Léonard de Vinci (vers 1452-1519). La Vierge, l'enfant Jésus et sainte Anne et Le sourire et l'entrelacs.
20.30 8 1/2 journal.

20.45

▶ CORPUS CHRISTI
Documentaire de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur. [3/5] Roi des Juifs (55 min). 6433621
Dans l'Evangile selon Jean, l'inscription placée sur la croix indique : « Jésus aurait-il été mis à mort pour s'être proclamé roi ? Pour avoir défié l'empire romain ? »

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : QUÊTE DE SENS, DÉSIR DE CROIRE
CROIRE OU NE PAS CROIRE
Proposée par Pierre-André Boutang.
21.50 Croire ou ne pas croire. Documentaire de Guy Seligmann, Michel Cazenave et Annie Chevallay (100 min). 3812089
23.30 Ordet (La Parole) ■ ■ ■ Film de Carl Theodor Dreyer, avec Henrik Malberg (1955, N., v.o., 120 min). 635737
1.30 La Science, la Croyance et la Foi. Documentaire (25 min). 5397374
1.55 Bibliographie.
2.00 Le Cas Klaus Staeck. Un graphiste qui dérange, documentaire d'Anne Linsel (rediff., 35 min). **2.35** L'art indispensable : Beuys et la Politique. Documentaire (rediff., 25 min).

M 6

18.10 Agence Acapulco. Série. [2/2] Le tournoi.
19.00 Loïs et Clark. Série. Résurrection.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Vive le camping.
20.35 Passé simple. Magazine. Les journalistes.

20.45

LE PONT DE CASSANDRA ■
Film O de George Pan Cosmatos, avec Sophia Loren, Richard Harris (1976, 140 min). 853195
La mise en scène crée un suspense haletant jusqu'au bout.

23.05

HOUSE ■
Film Δ de Steve Miner, avec William Katt (1985, 100 min). 5292718
Un ancien combattant du Vietnam écrit des romans d'horreur. Il s'installe dans une maison léguée par sa tante. D'étranges phénomènes se produisent.

0.45 Deux flics à Miami. Série O. On connaît la musique.
1.35 Best of trash. sélection de clips. **3.05** Jazz 6. Magazine (rediff.). **4.05** Plus vite que la musique. Magazine (rediff.). **4.35** Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). **5.20** Mister Biz. Magazine (rediff.). **5.40** Fan de. Magazine (rediff.). **6.05** Culture pub. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

17.25 Le Journal du cinéma.
17.50 Drôles de monstres. Dessin animé.
▶ **En clair jusqu'à 20.35**
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine. Invités : Mario Vargas Llosa, Clémentine Célarié, No one is Innocent.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

GOLDEN BOY ■
Film de Jean-Pierre Vergne (1995, 90 min). 181466
Un ouvrier gagne 32 millions de francs au loto. Il décide d'en réinvestir une partie dans l'usine en difficulté où il travaille.
22.05 Flash d'information.

22.10

ALERTE !
Film de Wolfgang Petersen (1995, v.o., 124 min). 3283973
Un virus inconnu décime la population d'un village isolé du Zaïre. Mais deux généraux ont de bonnes raisons d'étouffer l'affaire. Or un petit singe importé d'Afrique répand le virus en Californie.

0.15 The Doom Generation ■ Film de Gregg Araki (1995, 80 min). 9189916
1.35 Le Cri de Tarzan ■ Film de Thomas Bardinet (1995, 110 min). 1260916

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Cassé. 4. Le soupir du bleu de l'espace.
20.30 Lieux de mémoire. Le clocher.
21.32 Fiction. Miss Griff «conférence», de Nicole Charpail.
22.40 Nuits magnétiques. Suites africaines. 3. Tananarive.
0.05 Du jour au lendemain. François Salvaing (*La Marée du siècle*). **0.48** Les Cinglés du music hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.00 Concert. 70e anniversaire de Mstislav Rostropovitch. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées.
22.30 Musique pluriel. Ramuré, de Gouttenoire, par l'Orchestre franco-québécois pour la jeunesse, dir. Mark Foster ; Œuvres de Deschamps : Agna de Beber ; First Song for My Lady ; There is no Greater Love.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Wagner, Szymanowski, Schubert, Roussel, Rimski-Korsakov, Martin.
0.00 Tapage nocturne. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. David Oïstrakh, violon et chef d'orchestre.
22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Prokofiev, Chostakovitch, Hindemith. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Celles qu'on n'a pas eues ■ ■ Film de Pascal Thomas (1980, 115 min). 79188263
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre. (France 2 du 17/3/97)
0.00 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Djaboté. Doudou N'Diaye Rose.
21.20 Kharif : Un vent d'abondance.
22.10 Arrêt de tranche. Ou les trimardeurs du nucléaire.
23.05 La Vie secrète des machines. [12/18]. Le magnétoscope.
23.35 Vertical. [5/6]. Vitesse et puissance.

Animaux

20.30 Beauté sauvage. Terre africaine.
21.00 Monde sauvage. Les secrets de la jungle.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Grand-mère.
23.00 Beauté sauvage. L'œil du poisson.
23.30 Le Paradoxe des empereurs.
0.00 Monde sauvage.

Paris Première

20.00 et 23.30 20 h Paris Première.
21.00 Je dois tuer (Suddenly) ■ Film de Lewis Allen (1954, N., v.o., 75 min). 89670089
22.15 Le J.T.S.
22.45 Perahia joue Beethoven. Concert (100 min). 85582669

France Supervision

20.30 Germinal ■ ■ ■ Film de Claude Berri (1993, 150 min) 49304805
23.00 Sortie de nuit.
23.50 Steve Waring Quintet. Concert (60 min). 89857992

Ciné Cinéfil

20.30 Le Capitaine Fracasse ■ ■ Film d'Abel Gance (1942, N., 95 min). 8534621
22.05 Le Défunt récalcitrant (Here Comes Mr Jordan) ■ Film d'Alexander Hall (1941, N., v.o., 95 min). 12386398
23.40 Le Club.
1.00 Le Météore de la nuit ■ Film de Jack Arnold (1953, N., v.o., 85 min). 86248022

Ciné Cinémas

20.30 La Flibustière des Antilles ■ ■ Film de Jacques Tourneur (1951, 80 min). 40089599
21.50 La Joie de vivre Film de Roger Guillot (1992, 75 min). 90252027
23.05 Max et les ferrailleurs ■ ■ Film de Claude Sautet (1971, 110 min). 65971553

Série Club

20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. L'arbre de Judée.
21.35 La Florentine.
22.30 Le Choix de... Stuart Heisler. Le roi du lasso.
23.00 Flash. Une vague de froid.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Le legs.
0.40 Les Dames de cœur.

Canal Jimmy

20.35 Ils sont grands ces petits ■ Film de Joël Santoni (1979, 95 min). 34597843
22.10 Voyage au bout de l'enfer (The Deer Hunter) ■ ■ ■ Film de Michael Cimino (1978, v.o., 175 min). 65296176

▶ Disney Channel

19.30 Dinosaures.
20.10 Un vrai petit génie.
21.30 Les Twist II.
22.00 Les Envahisseurs.
23.00 Transsibérie. [1/6]. Un été sibérien.
23.30 Thunder Alley.

Téva

20.30 et 23.45 Téva interview.
20.55 Ecoute voir ■ ■ Film de Hugo Santiago (1978, 110 min) 505450379
22.45 Murphy Brown. Les œufs de Pâques.
23.15 Téva vie pratique.

Eurosport

19.30 Sumo.
20.30 Tennis. Tournoi de Key Biscayne : Quart de finale.
22.00 Fléchettes.
23.00 Basket-ball. En direct. Euroligue : quart de finale aller Istanbul-Asvel

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. La Bretagne.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

▶ Muzzik

19.20 Arias de Mozart par Nathalie Dessay. Concert (100 min). 3091350
21.00 Solti, Barenboïm et Schiff dirigent Mozart. Concert (75 min). 4863485
22.15 Astor Piazzolla et le tango nuevo. De Tony Staveare.
23.05 John Cage : From Zero. De Frank Scheffer.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 22.00, 2.00 World News. **21.00** Larry King Live. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.30** The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Style. **0.45** Visa. **1.45** Odéon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.10 Poisson d'amour. Film de John Sayles (1992, v.o., 135 min). *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 La Part des lions. Film de Jean Larriaga (1971, 95 min). Avec Robert Hossein. *Policier.*
22.05 The Philadelphia Experiment II. Film de Stephen Cornwell (1993, 105 min). Avec Brad Johnson. *Fantastique.*
0.05 Adhémar ou le jouet de la fatalité. Film de Fernandel (1951, N., 95 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

TMC

20.35 La Tentation de Vénus. Film d'Istvan Szabo (1990, 120 min). Avec Glenn Close. *Comédie dramatique.*

TSR

23.00 Mina Tannenbaum. Film de Martine Dugowson (1993, 130 min). *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 27 MARS 1997

Lettre de Sirius

par Pierre Georges

ILS ONT, cette fois, laissé une lettre. Avant leur *« Départ »* programmé, leur *« Transit vers Sirius »*, les cinq adeptes de l'Ordre du temple solaire avaient pris la précaution testamentaire d'adresser un message repris par deux quotidiens québécois, *Le Devoir* et *La Presse*.

Retrouvé dans une grange, à proximité de la maison de Saint-Casimir où, apparemment, les cinq personnes se sont donné la mort, samedi, le texte est bref, ferme et confus. Les « voyageurs » n'*y* excluaient pas d'être incompris, voire calomniés par la presse. Car, disent-ils, *« nous savons pertinemment que les immondices médiatiques s'amplifieront à notre égard. Ils ne feront qu'une fois de plus révéler combien la perception de l'événement permet de savoir à quel niveau se trouve l'observateur ».*

Et de fait, entre les « voyageurs » en route vers le Père et les « observateurs » plus près de l'horreur et de la stupéfaction que de l'accumulation des *« immondices médiatiques »*, l'incompréhension reste totale. Pourquoi et comment cela ?

Question sans autre réponse que celle fournie par les partants eux-mêmes. Leur lettre semble dire que leur *« voyage »* avait été préparé dès décembre. Et même imposé par une volonté supérieure : *« Lorsque le Ciel veut nous parler, il le fait malgré nous quand il a décidé. Il le fit une première fois le 6 octobre 1994* (date du premier suicide collectif de Morin Heights, près de Montréal) *lors d'un incident exceptionnel. Il le fit au mois de décembre 1996 afin de réactiver le processus de préparation du 3e départ. »*

Le Ciel donc a décidé. Avec une logique et un calendrier des *« Transits »* successifs, Québec et Suisse en 1994, France en 1995, Québec à nouveau en 1997. Le Ciel a ordonné les *« trois Départs »* qui au final ne font qu'un *« seul et même Transit. »* Voilà ce que dit la lettre, parsemée de majuscules, et qui semble indiquer que les trois adolescents ayant échappé au troisième Départ, à Saint-Casimir, avaient été, eux-mêmes, programmés pour ce Transit vers Sirius. *« Il était nécessaire,* dit la lettre, *qu'un groupe d'Hommes, de Femmes, d'Enfants, ayant été auparavant préparés, ait dû traverser les vicissitudes de ces 3 années dans la Loi et le Service. Afin que l'expérience acquise puisse donner pleinement ses fruits, pour enrichir la Conscience du Retour au Père »*

Voilà. *« Loi. Service. Conscience. Retour au Père. »* Si l'on a cité longuement cette lettre, sans être beaucoup plus avancé sur la voie de la *« perception »*, c'est moins pour en souligner le délire que pour retenir la totale détermination des membres de l'OTS à transiter, au nom de la Loi et du Service, vers un Sirius suprême. Eux-mêmes ne doutaient pas de la validité du chemin et s'ils laissèrent une lettre c'était, disent-ils aussi, *« pour apporter un éclairage aux derniers porteurs isolés, s'il en reste ».* Pas plus qu'ils ne doutaient du châtiment promis au renégat. Faisant référence à un ancien membre de la secte qui, ayant échappé au suicide collectif, au premier Transit de 1994 en Suisse, fit un livre sur l'OTS, la lettre conclut : *« Quant au pseudo 54e* (il y avait eu 53 partants en 1994), *qu'il sache que le comité d'accueil l'attend. »* Que dire de plus ?

Les spécialistes de l'Ordre du Temple solaire craignent de nouvelles vagues de suicides

Une lettre adressée à la presse après le drame du Québec confirme la dérive apocalyptique de la secte

LA LETTRE adressée mardi 25 mars à la presse québécoise par les auteurs du suicide collectif de l'Ordre du Temple solaire à Saint-Casimir (Québec) confirme l'analogie avec les deux massacres précédents de 1994 en Suisse et de 1995 dans le Vercors. On y retrouve la même fascination pour la mort, habillée par la même logomachie ésotérique : *« Ces trois départs ne sont qu'un seul et même Transit. Nous n'élaborerons point sur la symbolique opérative de ces trois départs. Tout a déjà été dit. Il était nécessaire qu'un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, ayant été auparavant préparés, ont dû* [sic] *traverser les vicissitudes de ces trois années dans la Loi et le Service, afin que l'expérience acquise puisse enrichir la conscience du retour du Père. »*

Ce nouveau massacre de Saint-Casimir n'a donc rien à voir avec d'éventuels règlements de comptes entre « survivants » de la secte. Aussi, la question qui hante aujourd'hui les enquêteurs au Québec, en Suisse et en France, c'est-à-dire dans les trois principaux lieux d'implantation de l'OTS, est-elle de savoir combien il reste de membres de la secte potentiellement « candidats » à un nouveau « Transit ». Pour Massimo Introvigne, sociologue, directeur du centre de Turin sur les nouvelles religions (Cesnur), et Jean-François Mayer, historien suisse, il resterait une centaine de membres de l'OTS fidèles à l'approche ésotérique du mouvement, mais en désaccord aujourd'hui avec sa logique suicidaire. Selon eux, toutefois, en fonction des documents recueillis depuis le début des enquêtes en octobre 1994, il faudrait estimer entre trente et soixante le nombre de ceux qui ont *« intériorisé »* le fanatisme mortifère développé par Joseph Di Mambro, l'un des fondateurs, et qui *« n'ont pas besoin d'un chef vivant reconnu pour décider de passer à l'acte ».* La plupart d'entre eux vivraient actuellement au Canada et il suffirait de regarder le calendrier astrologique pour prévoir de nouvelles morts collectives.

UNE IDÉOLOGIE DE « MARTYRS »

Selon les autorités policières, des mesures de dissuasion apparaissent difficiles quand elles s'adressent à des militants ainsi fanatisés qui, même sans contact avec une structure dirigeante qui a disparu, ont l'habitude des changements de nom et de la clandestinité. En Suisse, les autorités ont accentué leur surveillance de familles appartenant à l'OTS et élevant des enfants mineurs. Elles se sont efforcées, sans succès, de séparer ceux-ci de leurs parents. Or, pour Massimo Introvigne, le risque d'une répétition de tels actes est le développement d'une idéologie de « martyrs », d'*« une nouvelle avant-garde sur la voie de Sirius et de Jupiter ».*

Le message envoyé avant le suicide de Saint-Casimir par les cinq personnes décédées samedi 22 mars est clair : *« Si vous compreniez à quel point l'ignorance humaine conduit la Terre à sa destruction, vous en seriez terrifiés. »* Ces termes confirment aussi la dimension apocalyptique de cette secte. Les militants de l'OTS ne se donnent plus que deux options : demeurer sur une terre assimilée par eux à l'Enfer ou, par la mort rituelle, s'échapper vers la Grande Loge blanche, expression qui sert à désigner une sorte de paradis atteignable seulement par ces nouveaux élus. Aussi, le suicide devient-il un choix « raisonnable ».

Comment a t-on pu en arriver là ? Au stade actuel des recherches, les soupçons ne se portent plus guère que sur le rôle de Joseph Di Mambro, le fondateur de la secte en 1980, qui n'en était pas l'unique gourou mais le plus influent. Sa maladie l'aurait conduit à une sorte de *« spirale paranoïaque »,* que Massimo Introvigne compare aux vieux récits mythologiques : *« Quand le roi meurt, ses soldats se jettent au feu. »* Son charisme déclinant, ce septuagénaire aurait voulu faire de sa mort un événement cosmique et du suicide collectif de son organisation *« une sorte de métaphore de sa propre décadence physique ».*

Le mystère principal reste de savoir pourquoi des hommes et des femmes qui n'étaient pas socialement et intellectuellement des marginaux – comme Camille Pilet, chef d'entreprise et notable en Suisse ou Mme Vuarnet et l'un de ses fils, Patrick – ont exécuté ses ordres. Quoi qu'il en soit, les spécialistes s'accordent à dire que le cas de l'OTS est tout à fait atypique dans l'histoire moderne des dérives sectaires. Les précédents suicides collectifs, notamment celui de Jonestown au Guyana, (923 morts en 1978), mettait en scène une population socialement désespérée. De même, la mort des davidiens, en 1993 au ranch de Waco (Texas), était le fait d'une secte millénariste et apocalyptique.

L'Ordre du Temple solaire relève plus simplement de la traditionnelle mouvance initiatique et ésotérique (Di Mambro avait des liens avec les Rose-Croix), mais son histoire a mal tourné. Dirigée par Luc Jouret, Joseph Di Mambro, Michel Tabachnik et Camille Pilet, ce groupe où la frontière entre manipulateurs et manipulés était devenue au fil des années de plus en plus floue, a fini par sombrer dans une barbarie, dont tout le mystère est loin d'être éclairci.

Henri Tincq

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le mercredi 26 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	....	....	– 4,59
Honk Kong index	12832,50	+ 0,65	– 4,60

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

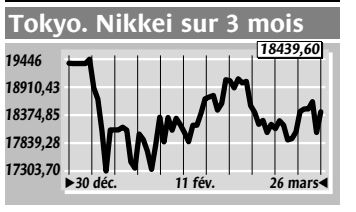

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 25/03	Var. en % 24/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2624,25	+ 1,74	+ 13,32
Londres FT 100	....	....	+ 5,91
Zurich	....	....	+ 14,46
Milan MIB 30	....	....	– 3
Francfort Dax 30	3342,76	+ 0,63	+ 15,71
Bruxelles	....	....	+ 12,42
Suisse SBS	....	....	+ 11,46
Madrid Ibex 35	....	....	+ 4,98
Amsterdam CBS	....	....	+ 10,81

Tirage du *Monde* daté mercredi 26 mars 1997 : 489 161 exemplaires. 1 3

Ça vous dirait, un beau plateau de fruits de mer face à l'Atlantique, là maintenant ?

0800 800 303
Pour changer d'air en moins de 2 heures.

Pour vos week-ends et séjours, à pied, à cheval, à vélo ou en bateau, à la mer ou à la campagne, un seul numéro vert, le 0800 800 303. Demandez le catalogue. L'appel est gratuit, et le catalogue aussi !

Les Pays de la Loire vous emmènent très loin, et pourtant c'est tout près !

STRATIS CORPORATE